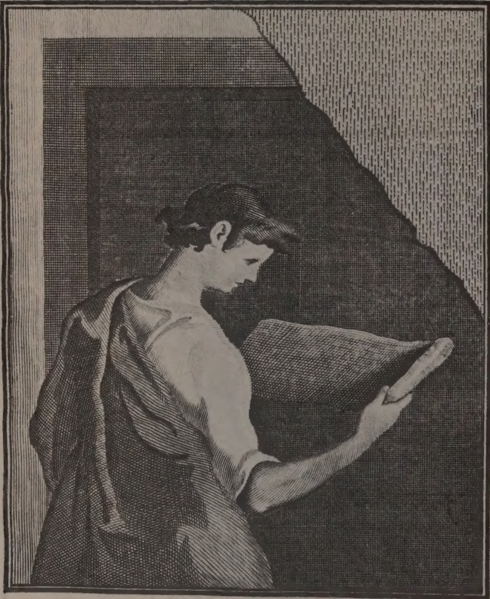

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

1753
2

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mars 1753./2

SOC. JESU S. J. LUGDUNENSIS

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Mars 1753.

Colleg: Billo: Soc: Je: Cat: inscriptu

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Auguſtins, à la Renommée. }

M. DCC. LIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1728.	12.	v.
1702.	12.	v.	1729.	12.	v.
1703.	12.	v.	1730.	12.	v.
1704.	12.	v.	1731.	12.	v.
1705.	12.	v.	1732.	12.	v.
1706.	12.	v.	1733.	12.	v.
1707.	12.	v.	1734.	12.	v.
1708.	12.	v.	1735.	14.	v.
1709.	12.	v.	1736.	15.	v.
1710.	12.	v.	1737.	13.	v.
1711.	12.	v.	1738.	13.	v.
1712.	12.	v.	1739.	14.	v.
1713.	12.	v.	1740.	13.	v.
1714.	12.	v.	1741.	12.	v.
1715.	12.	v.	1742.	12.	v.
1716.	12.	v.	1743.	12.	v.
1717.	12.	v.	1744.	12.	v.
1718.	12.	v.	1745.	12.	v.
1719.	12.	v.	1746.	15.	v.
1720.	5.	v.	1747.	14.	v.
1721.	12.	v.	1748.	15.	v.
1722.	12.	v.	1749.	14.	v.
1723.	12.	v.	1750.	15.	v.
1724.	12.	v.	1751.	14.	v.
1725.	12.	v.	1752.	15.	v.
1726.	13.	v.	1753.	4.	v.
1727.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Mars 1753.

ARTICLE XXVI.

LA VIE DE CASTRUCCIO Castracani Souverain de Lucques. Traduction de l'Italien de Machiavel, avec des Notes critiques & politiques. Par M. Dreux du Radier, Avocat au Parlement de Paris. 8°. pag. 67. A Paris chez Michel Lambert, rue de la Comédie M. DCC. LIII.

CAstruccio Castracani, né en 1281. d'une famille distinguée

dans la République de Lucques, s'adonna aux armes & à la politique. Par sa constance & par son mérite autant que par ses intrigues, il parvint à soumettre sa patrie. Ce fut vers l'an 1320 que le Sénat de Lucques lui déféra la souveraine puissance. Il en usa avec une capacité & une conduite dignes de servir de modèle aux plus grands Princes. Sous lui les Lucquois devinrent extrêmement formidables à Florence, à Pise, à Pistoye, à une multitude de villes, qui portoient néanmoins dans leur sein des guerriers intrépides & des Politiques très-rafinés: car c'étoit le tems des rivalités entre les Guelphes & les Gibelins: époque de trouble & de valeur; de discorde & d'habileté pour les divers Etats de l'Italie, qui ne manquèrent pas de se partager d'inclinations & d'intérêts. Castruccio Castracani joua un très-grand rôle dans ces révolutions. Il fut recher-

ché de l'Empereur, Louis de Bavière; du Roi de Naples, Frédéric; des Visconti de Milan, & malgré la jalousie & les entreprises de quelques-uns de ses compatriotes, il donna des Loix jusqu'à sa mort (en 1328.) lorsqu'il n'avoit encore que 47. ans.

Tel est l'abrégé d'une vie dont une multitude d'Auteurs d'un très-grand mérite fourniroient le détail, si l'on vouloit composer d'après eux. Nous avons en vuë 1°. Jean Villani témoin oculaire de la plûpart des faits. Dans le IX & le X^e. Livres de son histoire il rappelle à tout moment le souvenir des expéditions de Castruccio, & il trace, à la mort de cet homme singulier, son caractère mêlé de vices & de vertus; mais toujours très-digne de la curiosité du Lecteur. 2°. Nicolas Tégrimò Jurisconsulte de Lucques, qui donna en 1496. la vie de Castruccio: ou-

vrage bien écrit en Latin & réimprimé dans le X I. Tome de la grande Collection de M. Muratori. 3°. Alde Manuce le jeune, qui publia sur la fin du XVI. Siècle (en 1590) la Vie du même Chef & Dominateur de Lucques : tous les détails y sont compris, peut-être même avec trop de prolixité. 4°. Paul Jove qui a dressé, sur l'ouvrage de Tégrimò, une Notice historique, sous le nom d'Eloge, où Castruccio n'est peint qu'en abrégé, mais d'une manière fort ressemblante.

Voilà les sources principales où il faudroit puiser, si l'on vouloit faire connoître à nos François & dans leur Langue, le Personnage célèbre qui nous occupe ici : il nous semble que l'histoire de sa fortune & de son règne mériteroit autant d'être traitée par une bonne plume que la conjuration du Sénateur Rienzi, qui s'éleva dans

le même Siècle ; mais qui avoit beaucoup moins de vertus & de talents que Caſtruccio Caſtracani.

Pourquoi, dira-t-on, former le plan d'un Livre qui s'annonce & qui ſe publie aujourd'hui ? M. du Radier ne prétend-il pas nous peindre Caſtruccio Caſtracani ? N'a-t-il pas bien connu toutes les ſources qu'on indiquoit plus haut ; & s'il avoit voulu y avoir recours, auroit-il eu beſoin d'avis ou de Conducteurs ? Ces queſtions ſont bien, & nos réponſes ne ſeront pourtant pas mal.

L'objet de M. du Radier a été de traduire la vie de Caſtruccio par Machiavel. L'entrepriſe étoit agréable pour le Traducteur & pour ceux entre les mains de qui tomberoit ſon ouvrage. Cette hiſtoire Italienne eſt ornée, légère, pleine d'images. M. du Radier, bien exercé dans les Belles-Lettres, ne devoit qu'embellir encore ce Mor-

ceau, & l'on verra dans le moment, par une citation comparée, qu'il a très-bien rempli ſa tâche.

Mais Machiavel n'eſt point ici un Hiſtorien ; c'eſt-à-dire un Auteur jaloux de rechercher la vérité & de la dire. Son ouvrage eſt dans ſes parties principales un Roman, une fable entée ſur quelques traits hiſtoriques. M. du Radier en convient, il dit même à ce ſujet une choſe très-ingénieuſe, & que nous ne voudrions pas omettre. Voici ſes termes : » La vie de Caſtruccio » ſe trouve après le Traité du *Prin-* » *ce.* Ainſi je regarde Machiavel » comme ce fameux Statuaire, » qui après avoir donné tous les » préceptes propres à former un » habile Artiſte, fit une Statuë où il » les obſerva ; ou comme un grand » Poëte, qui après avoir donné » tous les principes & les régles » du Poëme épique, en feroit un » ſur le modèle qu'il auroit tracé.

» Machiavel a voulu peindre un
» Héros accompli dans son systê-
» me ; il a emprunté de l'Histoire
» les traits brillants qu'il a cru lui
» convenir ; il a imaginé le reste,
» & ne s'est servi de la vérité his-
» torique, que pour lier le tout
» qu'il vouloit former. »

Paul Jove & d'autres Ecrivains * accusent Machiavel *de mensonge & d'avoir méprisé la dignité de l'histoire dans la vie de Castruccio* : & M. du Radier passe condamnation sur l'article ; mais il ne convient pas que Machiavel, en bon Florentin, ait eu intention de décrier ce Héros & de venger ainsi Florence des inquiétudes que Cas-

* On met ici du nombre de ces Ecrivains Nicolas Tégrimò : c'est une méprise : Tegrimò a écrit son histoire avant Machiavel. *Voyez la Préface de Muratori sur la vie de Castruceio par Nicolas Tegrimò T. XI. de sa grande Collection, pag.* 1309.

truccio lui donna durant sa domination dans Lucques. C'est un reproche que Paul Jove répète à trois ou quatre reprises. En quoi il est réfuté très-à-propos par notre Auteur : car comment se persuadera-t-on que la vengeance ait fait parler Machiavel, puisqu'il comble d'éloges Castruccio ; qu'il le met en parallèle avec Scipion & avec Aléxandre ? &c. Cet essai de controverse est très-bien dans les notes de M. du Radier : nous y renvoyons le Lecteur.

Mais on nous permettra d'observer deux choses où nous ne serions pas tout-à-fait du sentiment de notre Auteur. 1°. Il insinue que Paul Jove reproche à Machiavel un motif de jalousie à l'égard de Castruccio : or nous croyons remarquer, dans un endroit des éloges de Paul Jove, que cette jalousie de Machiavel regarde peut-être moins Castruccio lui-même, que

ſon hiſtorien Tégrimò, qui le premier avoit écrit l'hiſtoire de Caſtruccio : nous citons le texte en marge ; le Lecteur jugera de notre penſée *.

2°. M. du Radier nous paroît excuſer un peu trop Machiavel dans le point particulier de la *naiſſance incertaine* qu'il donne à Caſtruccio. *Eſt-ce*, dit-il, *déshonorer un Héros ? Dans l'eſprit d'un politique, comme Machiavel, Caſtruccio étoit-il plus conſidérable en qualité de fils légitime d'un petit noble Lucquois, qu'en celle de* bâtard ? *Je crois la tournure d'eſprit de Machiavel portée à opiner tout autrement. Par la qualité qu'il*

* *Quanquam Machiavellus.... id unum malignè contenderit ut Nicolai Tegrimi Lucenſis ſinceriſſimè cuncta de Caſtruccio Latinè enarrantis, ſpectata autoritas interpoſito mendacio apud poſteros elevaretur.* Paul. Jov. ſub finem Elogii Galeac. I.

lui donne, avec qui le met-il de niveau? avec Romulus, Hercule, Thémistocle, avec tout ce que l'Antiquité a eu de plus grands hommes. S'est-on jamais avisé de refuser son estime à ces Héros, parce que leur naissance étoit douteuse? Quel est le François de bon sens, qui balanceroit à accorder la sienne à notre ancien Libérateur, le célèbre Comte de Dunois, parce qu'il avoit ce défaut?

Il y a bien des choses à observer dans toute cette Apologie. D'abord il n'est pas question de la *tournure d'esprit de Machiavel*, mais de savoir si elle a été juste en ce point; & c'est ce que nient très-fort les Auteurs du reproche, Paul Jove, Manuce, M. de Thou &c. En second lieu, quand la naissance d'un Héros est illégitime, il ne cesse pas pour cela d'être Héros, mais on convient toujours que l'exemption de ce défaut seroit une chose esti-

mable ; & cela eſt ſi vrai que les Anciens cachoient cette tache, dans Romulus & dans Hercule, en les faiſant deſcendre des Dieux. Mais quand la naiſſance d'un Héros eſt légitime, telle que fut celle de Caſtruccio, c'eſt une véritable injure que de la lui ôter de gayeté de cœur, & préciſément pour mettre un épiſode romaneſque dans l'hiſtoire.

Il eſt bien clair que nous ne *refuſons pas nôtre eſtime* à l'illuſtre Comte de Dunois, *parce qu'il avoit ce défaut :* mais ſi ce Libérateur de notre Nation avoit été fils légitime du Duc d'Orléans ; qui oſeroit dans l'hiſtoire lui ôter cet avantage pour le faire naître ſous *un ſep de vigne* où Caſtruccio, ſelon Machiavel, fut trouvé dès le premier moment de ſon exiſtence ?

Ajoutons 1°. qu'il n'eſt point vrai en général que la naiſſance

des *plus grands hommes de l'Antiquité* ait été *douteuse*. 2°. qu'on ne peut pas dire non plus, si l'on veut parler exactement, que Castruccio fût *le fils d'un petit noble Lucquois*, puisque sa maison étoit très-ancienne, & qu'elle avoit possédé les premieres charges de l'Etat: 3°. que dans le cas présent, un Comte de Dunois, bien reconnu pour être fils naturel du Duc d'Orléans; ne peut-être placé vis-à-vis d'un homme né *sous un sep de vigne*, tel que seroir Castruccio, si la relation de Machiavel avoit lieu. On sent la différence de ces deux états & l'extrême disproportion de ces deux origines.

Voilà bien des critiques, d'où il ne faut toutefois rien conclure au désavantage du Livre qu'on nous donne. M. du Radier y a répandu des Notes très-instructives, & qui marquent en lui beaucoup de connoissances historiques & politiques.

Il traduit ſon Auteur avec exactitude & avec agrément. Nous allons en donner un exemple tiré du Chapitre III. qui a pour objet l'éducation de Caſtruccio.

» Cet Enfant devenoit aimable
» à meſure qu'il croiſſoit : il faiſoit
» voir en toutes choſes un eſprit
» vif, juſte, & beaucoup d'adreſſe,
» rendant à Meſſer Antonio * tous
» les petits ſervices qu'on pouvoit
» exiger d'un enfant de ſon âge;
» & s'acquittant avec grace des
» choſes auſquelles on l'employoit.
» Antonio avoit deſſein de le met-
» tre dans l'Egliſe, & de lui réſigner
» un jour ſon Bénéfice; il lui don-
» na les inſtructions convenables à
» l'état auquel il le deſtinoit; mais

* C'étoit un Chanoine de Lucques, de la famille des Caſtracani. Machiavel ſuppoſe, dans ſa Relation romaneſque, qu'Antonio, & ſa ſœur Dianora, avoient recueilli Caſtruccio, & l'élevoient par charité dans leur maiſon.

» il ne trouva pas un ſujet qui ré-
» pondit à ſes intentions. Caſtruc-
» cio avoit à peine 14 ans, qu'il
» commença à montrer ſon indo-
» cilité à Antonio & à ſa ſœur, &
» à s'éloigner de cette reſpectueuſe
» crainte qu'il avoit euë pour eux.
» Il abandonna tout-à-fait ſes étu-
» des, laiſſa les Livres, & prit les
» Armes. Les manier, ou s'exercer
» avec ſes égaux à la courſe, au
» ſaut, à la lutte, enfin à tout ce
» qui peut former un homme de
» guerre; c'étoit-là ſon unique plai-
» ſir. Il montroit en tous ces exer-
» cices un courage & une force ex-
» traordinaires, & y ſurpaſſoit de
» bien loin tous les enfants de ſon
» âge. »

---

* *Creſceva in Caſtruccio con li anni la gratia, & in ogni coſa dimoſtrava ingegno & prudenza, & preſto ſecondo la età imparo quelle coſe à che da Meſſer Antonio era indirizzato. Il quale diſegnando*

Dans le détail de cette vie, il y a des actions guerrières racontées avec feu ; mais ce n'eſt peut-être pas la moitié de ce qu'il convenoit de dire ſur ce beau ſujet. Machiavel auroit du ſuivre Villani, qui n'oublie aucun des exploits militaires de Caſtruccio & qui en donne par-là toute l'idée qu'on peut ſe former d'un héros.

---

di farlo Sacerdote, & con il tempo rinuntiarli il calonacato, & altri ſuoi Beneficii, ſecondo tale fine lo ammaeſtrava; ma haveva truovato ſuggetto à l'animo Sacerdotale al tutto disforme. Perche come prima Caſtruccio pervenne alla età di XIV. anni, et che incominciò à pigliare un poco di animo ſopra Meſſer Antonio & Madonna Dianora, & non gli temer punto, laſciati i libri eccleſiaſtici da parte, cominciò à trattare l'armi, ne di altro ſi dilettava che ò di maneggiare quelle, ò con li altri ſuoi equali correre, ſaltare, far alle braccia, & ſimili eſſercitii; dove ei moſtrava virtù di animo & di corpo grandiſſima, & di lunga tutti li altri della ſua età ſuperava.

Sur la fin de ſon Ouvrage, Machiavel raſſemble les Sentences ou Apophtegmes de Caſtruccio : article qui eſt encore de la façon de l'Auteur Italien, & qui n'eſt pas trop bien imaginé. Il valoit mieux adopter le caractère développé & intéreſſant que l'Hiſtorien Tégrimò trace du Sénateur de Lucques.

Si Machiavel avoit été un peu plus Chrétien qu'il n'étoit, peut-être auroit il tranſcrit le diſcours très-édifiant que fit Caſtruccio avant que de mourir. Tégrimò le rapporte tout au long ; & c'eſt un morceau ſi bien fait que nous invitons les Curieux à le lire. Au lieu de cette harangue qui eſt dans le vrai, Machiavel invente un diſcours de politique, que M. du Radier a raiſon de trouver fort beau en ce genre ; mais la vérité feroit encore plus de plaiſir au Lecteur.

Nous concluons de tout ce qui a été dit dans cet Extrait, qu'une

vie de Castruccio formée sur des Monuments Authentiques seroit très-agréable aux Amateurs de l'histoire : nous invitons M. du Radier à nous la donner. Sa traduction de Machiavel ne seroit pas inutile pour cette opération : elle fourniroit à l'Auteur des morceaux de politique tout faits, & le texte même de Machiavel, dans sa partie historique, seroit un objet de censure aussi instructif que piquant.

ARTICLE XXVII.

RECUEIL D'ANTIQUITE'S Egyptiennes, Etrusques, Grecques & Romaines, 4°. A Paris, chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais. M. DCC. LII. *Dernier Extrait.*

Antiquités Romaines.

AVant que d'entrer dans l'explication des divers morceaux qui composent cette 4e Partie,

M. le Comte de Caylus conſidère l'Etat des Arts chez les Romains.

Dans ſon enfance, & longtems même ſous ſes Conſuls, Rome n'égligea les Arts. » Comment les pra-
» tiques ingénieuſes & les fines
» opérations qu'ils exigent, au-
» roient-elles pû convenir à un peu-
» ple de Soldats, qui ne connoiſ-
» ſoit d'autres ſentiments que l'a-
» mour de la patrie, & d'autre
» ſupériorité que celle des armes?
» Après la priſe de Corinthe par
» Mummius, après le triomphe de
» Paul-Emile & celui de Pom-
» pée, les richeſſes de la Grèce
» & de l'Aſie s'étant répanduës
» dans Rome, les habitants ou-
» vrirent les yeux ſur l'utilité des
» Arts; mais comme ils les aimè-
» rent moins par un goût éclairé
» que par luxe & par vanité,
» ils abuſèrent bientôt de ce qui
» les avoit frappés. Semblables
» à ces hommes nouveaux qui

» ſont eux-mêmes étonnés de ſe
» voir riches & comblés d'hon-
» neurs, ils voulurent poſſéder
» ſans s'appliquer à connoître; &
» incapables de travailler à faire
» fleurir les Arts en les étudiant,
» ils firent briller l'or & l'argent
» aux yeux des Artiſtes étrangers,
» & les Grecs accoururent en
» foule »

Si les Romains ne ſe fuſſent ſervis que d'Artiſtes Grecs pour tous les Ouvrages dont ils voulurent orner leurs Temples, leurs Palais, leurs Maiſons de la Ville & de la Campagne, il eſt à préſumer que le bon goût ſe fût ſoutenu longtems dans cette Capitale du Monde : mais Rome abandonna ſouvent la pratique des Arts à des Eſclaves. » Et que pouvoit-on at-
» tendre d'une foule d'Artiſtes, en
» qui la perte de la liberté étouf-
» foit le génie ; & qui, loin d'en-
» viſager dans le ſuccès un adou-

» ciſſement à leurs peines, n'y
» voyoient qu'un eſclavage éter-
» nel & une gêne qui augmen-
» toit à meſure que leurs talents
» ſe dévelopoient? Ils épargnoient
» des frais conſidérables à leurs
» Maîtres, qui profitoient aſſez
» ſouvent de l'habileté & de l'in-
» duſtrie de ces Eſclaves pour les
» vendre plus cher qu'ils ne leur
» avoient couté. Par une eſpèce de
» conſéquence, le goût Romain
» eſt en général lourd, mou, ſans
» fineſſe; il ſe ſent de l'état de
» ſervitude où étoient réduits les
» Artiſtes de cette Nation; &
» preſque tous les Ouvrages Ro-
» mains, où l'on apperçoit une ſor-
» te d'élégance, ſont dûs aux Grecs,
» dont Rome ſe trouva remplie,
» principalement ſous les Empe-
» reurs. »

Dans le bas Empire, toute étin-
celle de génie diſparut; la barbarie
ſe répandit dans les Arts: on avoit
ſous

ſous les yeux & ſous la main les chef-d'œuvres des Anciens ; on étoit à portée de les imiter. Mais cette penſée ne vint pas même aux Artiſtes ; & c'eſt une eſpèce de myſtère, une choſe qu'on ne pourroit preſque ſe perſuader, ſi les Monuments de ces Siècles de fer ne ſubſiſtoient partout. Telles ſont les judicieuſes obſervations de notre Auteur : nous ſommes ſingulièrement frappés de la dernière ; & nous oſons y ajouter un trait qui met le comble à la ſurpriſe où nous jette la décadence totale & abſoluë des Arts.

Au VI. Siècle, lorſque les Goths étoient maîtres de Rome, nous trouvons l'illuſtre Sénateur & Conſul Caſſiodore, qui donnoit des ordres pour que les Bâtiments publics de cette Capitale fuſſent confiés à un habile Architecte. Toute ſa lettre mériteroit d'être traduite ici en entier. Nous n'en recueil-

lons que ce qui ſuit : » Celui , *dit-*
» *il* , que vous chargerez de veil-
» ler ſur les Edifices de Rome , y
» trouvera des modèles qui l'inſ-
» truiront mieux que tous les Li-
» vres , & que tout ce qu'il pour-
» roit imaginer. Il verra dans les
» Statuës antiques les veines ex-
» primées ſur l'airain ; les muſcles
» comme en action ; les nerfs dans
» une ſorte de tenſion convena-
» ble ; les hommes en un mot ſi
» bien repréſentés, qu'ils ſemblent
» plutôt les Ouvrages de la Na-
» ture que de l'Art.... Il admirera
» dans les Chevaux ces narines
» ouvertes & animées , ces oreil-
» les dreſſées , ces membres dont
» la force ſemble réunie , toute
» cette attitude pleine de feu , &
» qui feroit croire que ce ſont
» des Courſiers prêts à s'engager
» dans la carrière. Que dirois - je
» de ces belles colonnes ſi élevées
» & ſi droites ? . . . . . On croiroit

» que ce sont des ouvrages de ci-
» re ; & c'est le bronze qu'on a
» forcé de prendre cette figure &
» ce poli. Que dirois-je encore de
» ces marbres dont les jointures
» semblent des veines tracées na-
» turellement dans la pierre? Tous
» ces chef-d'œuvres, en trompant
» les yeux, font l'éloge de l'Art
» & des Artistes.... Voilà ce qu'il
» faut imiter : parmi tant de mer-
» veilles des Anciens, un Statuai-
» re doit bien éviter le reproche *de*
» *n'être qu'un Ouvrier en cuivre*,
» *& de ne sçavoir pas comprendre*
» *ce que la docte Antiquité a sçu*
» *faire &c.*

---

* Nous donnons en Latin ce Morceau qui a bien plus d'énergie que notre traduction. *Romanæ fabricæ decus convenit peritum habere custodem... Videbit meliora quàm legit; pulcriora quàm cogitare potuit.... Conspiciet expressas in ære venas; nisu quosdam musculos tumentes; nervos quasi gradu tensos; & sic homi-*

On a dans tout ceci le langage du VI. Siècle. Qu'auroit-on dit de mieux sous Auguste & sous Tibère? Ce n'étoit donc pas faute de connoissances que les Arts avoient péri; on distinguoit les bons modèles; on étoit persuadé qu'il falloit les copier : avec tout cela, on n'exécuta rien que de mauvais : ce qui

---

nem fusum in diversas similitudines, ut credas potiùs esse generatum. . . Mirabitur formis equinis signa etiam inesse fervoris Crispatis enim naribus ac rotundis, constrictis membris, auribus remulsis, credet forsitan cursus appetere.. . Quid dicamus columnarum junceam proceritatem:.. ceris judices factum, quod metallis durissimis videas expolitum. Marmorum juncturas, venas dicas esse genitales; ubi dum falluntur oculi, laus probatur crevisse miraculis.... Quapropter talia virum peritissimum suscipere decet, ne inter illa nimis ingeniosa priscorum, ipse videatur esse Metallicus, & intelligere non possit quæ in illis artifex Antiquitas, ut sentirentur, effecit. Cassiodor. Variarum lib. 7. form. 15.

eſt peut-être en ſon genre un paradoxe inexplicable. Mais rentrons dans les Antiquités de notre Auteur, bien plus inſtruit que Caſſiodore, & bien plus zélé pour le progrès des Arts.

On nous donne ici 50 planches gravées & autant de Notices dont pluſieurs ont de l'étenduë. C'eſt que l'Auteur s'engage, tantôt dans des obſervations ſur quelques uſages antiques ; tantôt dans des détails néceſſaires pour apprécier le mérite ou le défaut des Monuments les plus remarquables ; tantôt dans des diſcuſſions ſur la pratique & les procédés de certains Arts. Donnons des exemples choiſis dans ces trois Claſſes.

I.

Ces Antiquités rappellent beaucoup d'uſages des Romains ou des peuples dont ces Maîtres du monde avoient emprunté les manières.

Ainſi dans la planche LXXIII. on voit une petite figure de bronze repréſentant l'Abondance. *Elle a été faite en Egypte, & l'on y découvre le goût Romain* : ce qui montre le mêlange de *manières* & de *cultes* dans ces deux Nations : Article intéreſſant pour l'hiſtoire, & pour l'explication de pluſieurs Monuments.

Dans les planches LXXV. LXXVI. LXXVII. LXXVIII. on a huit têtes de femmes gravées *de face, de profil, par derrière, des trois quarts, enfin ſelon l'aſpect capable de faire paroître plus diſtinctement & avec plus de graces, les différentes façons dont les Dames Grecques* * *& Romaines ont arrangé leurs coëffures, au moins en certains tems.* Il y a une

* L'Auteur n'a pas voulu ſéparer ces têtes, quoiqu'il y en ait du travail Grec & d'autres du travail Romain. Elles ont été trouvées toutes en Egypte.

ſingularité dans deux de ces têtes ; c'eſt qu'*elles ne ſont parées que d'un ſeul pendant à l'oreille gauche :* circonſtance qui n'a été remarquée par aucun Auteur. C'eſt la réflexion de M. de Caylus ; & nous avons vérifié dans Senèque, dans Pline, & dans pluſieurs autres Anciens, que les Dames Romaines portoient des pendants à leurs deux oreilles. * Cependant un des Vers de la 3^e^. Satyre du ſecond Livre d'Horace ſemble venir à l'appui des deux Monuments qu'on nous préſente ici. Le Poëte en cet endroit reproche au fils du Comédien Eſope, d'avoir fait diſſoudre le pendant-d'oreille de Metella pour avoir le plaiſir d'avaler un Morceau de 25. mille écus.

Filius Æſopi detractam ex aure Metellæ

* Voyez *Seneq. de Benef. L. VII. Cap IX. Plin L. IX. Cap. XXXIII.*

(Scilicet ut decies solidum exorberet
aceto
Diluit insignem Baccam.

Et dans Suetone on lit que Vitellius engagea, pour les frais de son voyage, le pendant d'oreille de sa mere : *Tanta egestate rei familiaris... ut ex aure matris detractum unionem pigneraverit ad itineris impensas.*

Encore une fois, ces deux textes sembleroient insinuer que les deux Dames, dont il est question, n'auroient eu qu'un seul pendant d'oreille : ce qui s'accorderoit avec l'observation de M. de Caylus sur les deux têtes des Planches LXXVII. & LXXVIII. Mais nous sentons que ceci n'est pas une preuve complette ; & qu'il faudroit encore des recherches pour fortifier l'idée que font naître les deux Antiques de ce Recueil.

La Planche XC. offre aux yeux

quelques Morceaux d'Antiquité, trouvés dans un Tombeau découvert à Apt en Provence. Du nombre de ces Morceaux, est l'instrument que les Anciens appelloient *Ascia* & qui entroit dans la formule célèbre *sub Ascia dedicavit*: Inscription qu'il est si ordinaire de trouver sur les Tombeaux des anciens Romains. Si l'instrument étoit tombé, il y a cent ans, sous la main des Antiquaires, il est probable que ces Savans auroient réuni leurs idées, & qu'au lieu de se livrer à des conjectures isolées, ils auroient tous dit, comme M. de Caylus, que l'*Ascia* étoit une espèce de sarcloir, dont on se servoit pour arracher les herbes & les brossailles; que la première cérémonie qu'on faisoit, en érigeant un tombeau, consistoit à nettoyer le terrein avec l'*Ascia*, que ce travail étoit vraisemblablement accompagné de prières & de rits fu-

nèbres ; qu'on gravoit enſuite ſur le tombeau la figure de l'outil avec la formule *ſub Aſcia dedicavit ;* & qu'on renfermoit même quelquefois avec les cendres du mort cet inſtrument, pour inſpirer de la terreur à ceux qui oſeroient violer ces lieux reſpectables. Tout ce qu'obſerve ici notre Auteur eſt excellent & doit fixer déſormais les Antiquaires ſur l'*Aſcia*, ſur ſes uſages, ſur ſa forme, ſur l'Inſcription dont ce mot faiſoit le caractère eſſentiel.

II.

M. le Comte de Caylus eſt très-attentif à ne pas réchauffer, aux dépens de la vérité, le prix de certains Monuments qu'il poſſéde : en quoi il donne une grande idée de ſa bonne foi, & un exemple digne de faire impreſſion ſur tous les Antiquaires. » Si je voulois, *dit-il en* » *expliquant la Planche LXVII.*

» faire valoir mon petit cabinet,
» il n'eſt pas poſſible qu'il ſe ren-
» contre jamais une plus belle oc-
» caſion de le parer de ce qu'il ne
» renferme pas. Je pourrois, ſans
» craindre la critique, me donner
» une tête de Pompée. Le lieu où
» l'on dit que cette tête a été
» trouvée *, le nom de l'Anti-
» quaire, enfin celui du Prince à
» qui elle a été offerte, ce ſont-
» là des autorités qui me paroiſ-
» ſent ſuffiſantes pour donner pla-
» ce à ce Morceau dans mon Re-
» cueil; mais elles ne ſont capa-
» bles ni de me perſuader, ni de
» m'engager à en impoſer. Je ne

* Il eſt marqué au bas de cette tête qu'elle a été enlevée du Palais de Clement VII. au tems de la priſe de Rome par le Duc de Bourbon; qu'elle a été donnée par Conrad Iſner au Seigneur Octave Mondelli, & que celui-ci en a fait préſent à Emmanuel Duc de Savoye.

» crois donc avoir en ma possession qu'une tête de Goliath tenuë autrefois par le jeune David. » M. de Caylus détaille ensuite ses raisons qui forment en ce genre une sorte de démonstration.

Et dans toute la suite de ses Notices, on le voit appliqué sans cesse à faire connoître le mauvais goût de certaines Antiquités, à réduire leur époque au tems de la barbarie, quand elles ne présentent que des traits barbares &c. Mais aussi les Monuments qui méritent des éloges, sont bien préconisés par cet habile Antiquaire.

Sur la Planche LXV. où il y a un beau petit bronze représentant Silène, *l'ensemble*, dit-il, *en est beau, le caractère admirable, & ce qui subsiste des détails, prouve qu'ils étoient précieux.* Sur une petite Statuë de bronze d'Anti-

noüs, dans la Planche LXVIII. l'Auteur décide qu'*il n'y a aucun bronze antique dont le travail ait plus de graces que celui de cette figure. Que le Métal s'y trouve traité avec la mollesse que comporte la cire maniée par un habile homme, dont la main imprime sur tout ce qu'elle touche un air élégant & distingué.* Sur un petit vase de bronze dont *la forme est très-élégante*, & se trouve gravée dans la Planche XCVII. un mot dit tout ce qu'on peut imaginer de plus avantageux : *Uniquement occupé de la pureté de son trait, je ne veux point m'occuper du chagrin que pourroit causer ce que je dirois de son peu de conservation.*

Ces exemples ne sont que des esquisses. Tout le Livre abonde en pareils jugements tantôt critiques & tantôt favorables ; tous également remplis d'impartialité, de

connoissances & d'instruction.

III.

Ce que l'Auteur dit de la pratique & des procédés de certains Arts, rempliroit un long Article, s'il étoit question d'en rendre compte avec soin. Ainsi par exemple, il traite pag. 192. de la dorure que les Anciens mettoient sur l'émail. Pag. 202. de l'exercice du cerceau, faisant partie de la Gymnastique, chez les Grecs & chez les Romains. Pag. 204. de la Manufacture des vases d'Urbin établie sur la fin du XV^e^. Siècle. Pag. 238. & suiv. du talent qu'eurent les Anciens de travailler & de tremper le cuivre, au point de s'en servir pour leurs différentes armes. Pag. 293. & suiv. du Méchanisme & de la composition de plusieurs verres antiques. Ce dernier objet entraîne une suite de procédés très-curieux.

Comme il faut finir, nous ren-

voyons le Lecteur à toutes ces discussions aussi agréables qu'instructives : & nous observons, en terminant nos Extraits, que M. de Caylus nomme toujours avec honneur ceux dont il a tiré des secours, soit pour l'éclaircissement de certaines difficultés, soit pour l'acquisition ou l'examen de quelques-unes des Pièces qui composent ce Recueil. Il n'oublie pas non plus de rendre justice aux Antiquaires qui l'ont précédé, & il distingue, dans ce nombre, l'Auteur du Traité des Pierres gravées : ouvrage que les génies des Arts emporteroient dans leur sein ou enleveroient sur leurs aîles, si jamais il étoit menacé d'éprouver les attentats de la barbarie. *

* Sur ce Traité des Pierres gravées il s'est glissé une faute d'impression dans le Recueil de M. de Caylus. On y cite (pag. 168.) le Livre de M. Mariette p. 989. c'est 289.

ARTICLE XXVIII.

DE LA PROVIDENCE, Traité Historique, Dogmatique & Moral, avec un Discours Préliminaire contre l'Incrédulité & l'Irréligion. Par le R. P. Touron, de l'Ordre de S. Dominique. A Paris chez Babuty pere rue S. Jacques, 1752. vol. in-12. pages 504.

L'Auteur de ce Traité l'a entrepris par l'ordre du S. Pere Benoît XIV. à qui il l'a dédié. Tout l'Ouvrage est divisé en quatre Parties. La première n'est qu'un Discours préliminaire & pathétique contre l'Incrédulité & l'Irréligion. Dans la seconde, l'Auteur prouve l'existence, l'étenduë, l'empire & la justice de la Providence. Dans la troisiéme, il développe les desseins & les voies adorables que suit cette Providence dans sa

conduite, & dans le gouvernement du Monde. Dans la quatriéme, il enſeigne au Chrétien à honorer la Providence, c'eſt-à-dire à reconnoître ſes bienfaits, & à plier ſous ſes ordres.

Première Partie. Les Impies qui, dans notre Siècle, s'élèvent contre la Providence, ne ſont que trop ſemblables aux anciens déſerteurs ou aggreſſeurs du Chriſtianiſme. Le P. Touron a heureuſement approprié aux uns le Tableau que l'Apôtre S. Judde nous a laiſſé des autres. Quand on connoît ces Cenſeurs du Chriſtianiſme, on eſt moins étonné de la vanité & de l'injuſtice de leurs cenſures. En briſant les traits faux & odieux qu'ils ont forgés contre la Religion de J. C. notre Auteur expoſe la gloire d'un Etat, dont tous les Sujets ſeroient de vrais Chrétiens, & il retrace le ſouvenir de tant de grands hommes formés dans le

ſein du Chriſtianiſme. Les Empires, les Sciences & les Arts n'ont donc point à craindre que cette Religion terniſſe leur ſplendeur, ou qu'elle arrête leurs progrès. Le droit & le fait réclament en ſa faveur ; & la plupart de ceux qui l'attaquent ne ſont rien moins que de bons Citoyens & de grands hommes.

Après une apologie ſi triomphante, le P. Touron revient à la charge, & attaque tous ſes ennemis en détail. Pour en montrer la foibleſſe, il ne fait preſque qu'expoſer leurs ſyſtêmes différens, & montrer les abſurdités qui en ſortent en ſi grande foule, que leurs hypothèſes ſont plus incroyables que nos dogmes ne ſont incompréhenſibles. Il y ſubſtitue l'hiſtoire de la Religion depuis la création du Monde : Moïſe & les Ecrivains Sacrés ſont ſes guides. Dans ſon récit, la vérité ſe rend ſenſible par

ſa ſimplicité & par la dignité qui la caractériſent. Devant la lumière qu'elle répand, les Sectes Philoſophiques, & toutes les eſpèces de Déiſme diſparoiſſent comme des phantômes également frivoles & inſenſés. Dans la ſuite de ce Diſcours éloquent, le P. Touron n'a pas manqué de dévoiler l'abus qu'on fait de l'hiſtoire & les erreurs qu'on y mêle, pour autoriſer l'Incrédulité.

L'exiſtence d'une Providence, ſon étenduë, ſa vigilance ſur le bonheur des Juſtes, ſont les principes fondamentaux d'un Traité comme celui-ci : c'eſt auſſi par où débute le P. Touron dans la ſeconde Partie.

Toute la nature élève en faveur de la Providence un cri éclatant ; la révélation en appuye la force ; le Paganiſme même y joint ſon ſuffrage : c'eſt un concert unanime. » La voix de toutes les créa-

» tures ſeule nous inſtruiroit de
» cette vérité, dit le P. Touron,
» le ſpectacle de la nature eſt
» l'hiſtoire de la Providence. . . . .
» L'être créé n'a point une exiſ-
» tence fixe & indépendante... S'il
» a eu beſoin de la main du Créa-
» teur pour ſortir du néant, il n'en
» a pas moins beſoin pour n'y
» point retomber. Cette action
» perpétuelle de Dieu ſur ſa créa-
» ture, pour la conſerver & diri-
» ger à ſa fin, eſt ce que nous ap-
» pellons Providence. Elle s'étend
» à tout.... Si elle éclate d'une
» manière ſi admirable, & dans
» l'ordre qu'elle a établi dans l'U-
» nivers, & dans le gouvernement
» du Monde politique; ſa condui-
» te mérite-t elle moins nos ad-
» mirations dans le ſoin particu-
» lier qu'elle prend des Juſtes?
» Les yeux du Seigneur, dit le
» Prophète, ſont arrêtés ſur eux,
» & ſes oreilles ſont attentives à

» leurs prières. » Hénoc, Abraham, Joſeph, Moïſe, & le Peuple de Dieu, dans ſes défaites, comme dans ſes victoires, ſont autant de témoins que le P. Touron invoque, & qui dépoſent que la Providence, malgré l'univerſalité de ſes voies, fixe toujours ſur les Juſtes un regard ſpécial & leur réſerve des ſoins ſinguliers & des bénédictions choiſies.

Ces faveurs ont coulé ſans interruption du Peuple Juif au Peuple Chrétien. Si l'un a été nourri dans le déſert, conduit dans une terre promiſe, viſité dans ſa captivité, converti par ſes diſgraces, juſqu'à en faire l'Apôtre des Nations qui l'avoient aſſervi; l'autre deſtiné à une élévation bien plus noble, a ſenti dans le ſein même de la perſécution & de la tribulation, une aſſiſtance, une protection qui forma des Martyrs & des Confeſſeurs plus admirables dans

leur constance & leur fidélité, que les Juifs ne le furent jamais dans leur retour & leur pénitence. Delà le P. Touron conclut judicieusement que le *triomphe des Martyrs est celui de la grace, & qu'on ne sçauroit l'attribuer qu'à cette sage Providence qui règle & dispose tout avec un souverain empire.*

l'Auteur n'oublie pas d'autres grands miracles opérés à la vuë des Payens par le crédit des Chrétiens auprès du Dieu vivant. Là c'est une légion Chrétienne (*la foudroyante*) dont les priéres sauvent l'Armée de Marc-Auréle, en faisant pleuvoir d'un côté une pluie douce, qui éteint la soif meurtriére des troupes Romaines, & de l'autre un feu violent qui dévore le camp des Barbares & leur arrache la victoire dont ils se croyoient assurés. Ici c'est une main invisible, qui *repousse celle des hommes*, & *renverse* des projets impies; ce sont

des *globes de feu*, qui enveloppent les ouvriers commandés par Julien, & le font honteusement échouer dans le dessein qu'il avoit formé de rebâtir Jérusalem pour contredire la Prophétie de J. C. Ailleurs ce fut un vent impétueux que suscita le Dieu de Théodose, & qui désarma les ennemis de ce Prince. Ils comptoient sur leur nombre & sur leurs victoires : la poussière des champs soulevée dissipa leurs Légions infidèles, confondit la présomption d'Arbogaste, & couronna la confiance de l'Empereur, qui après ses défaites récentes n'espéroit que dans le Seigneur. Ainsi les complots formés contre le Seigneur & la vérité de son Christ, n'aboutirent qu'à l'établir & à remplir, selon l'expression du Pere Touron, *dans la dernière rigueur*, ses oracles prophétiques.

Pour retracer l'*impiété de ceux*

qui nient la Providence, ou qui lui prescrivent des bornes, le Pere Touron a recueilli dans l'Ecriture le langage de ces impies, qui, comme s'ils craignoient d'abaisser la grandeur de Dieu, ne veulent pas qu'on donne tant d'étenduë à sa Providence. *Les nuées le cachent*, disent-ils, *il ne considère point ce qui se passe parmi nous, il ne sort point de l'enceinte du Ciel : & comment jugeroit-il au travers d'une telle obscurité ?* Insensés, continuë le Prophête, *ne penserez-vous donc jamais avec sagesse ? Quoi, celui qui a fait l'oreille, n'entendroit point ; & celui qui a formé l'œil ne verroit point ? Celui qui instruit les Nations, & qui enseigne aux hommes ce qui est juste, ne jugeroit & ne condamneroit rien ?*

Les Idolâtres trouvoient ce fardeau trop pésant pour l'Etre suprême; ils lui donnoient des Dieux

subalternes

ſubalternes pour l'en décharger. Selon eux » le pouvoir de ces Di-
» vinités étoit grand pour favori-
» ſer, ou renverſer les projets des
» hommes ; mais hors de-là leur
» protection étoit foible, & leur
» colère impuiſſante..... Les Dieux
» d'Iſraël, diſoient les Officiers
» de Benadad, ſont les Dieux des
» Montagnes, & c'eſt pour cela
» qu'ils nous ont vaincus. Il faut
» que nous combattions contr'eux
» en pleine campagne, & nous
» les vaincrons. » L'événement confondit ces blaſphèmes, & vangea la Providence outragée.

» Les Incrédules de nos jours,
» *reprend le P. Touron*, moins
» ſtupides que les Syriens, ſont
» plus coupables & plus impies ;
» plus coupables, puiſqu'ils réſiſ-
» tent à de plus grandes lumières ;
» plus impies, parce qu'en refu-
» ſant de reconnoître une Provi-
» dence, ils rompent tous les

» nœuds qui lient la créature à
» son Créateur, c'est-à-dire les
» liens de la Religion, qui suppo-
» sent un Dieu sensible à nos hom-
» mages & à nos outrages ; & les
» liens de l'ordre naturel : car la
» nature, comme les Payens mê-
» mes l'ont reconnu, nous prouve
» que Dieu nous aime d'un amour
» qui nous prodigue jusqu'aux dé-
» lices, *usque ad delicias amamur.*
» Senec. de Benef. l. 4. c. 5. » Le soin
de ses créatures n'est donc point
pour lui une fatigue, ni sa Provi-
dence un obstacle à sa félicité.

D'autres ont attaqué la Provi-
dence par un autre endroit. Ne pou-
vant concevoir la prescience Divi-
ne, ils en ont cru l'impossibilité
démontrée. Cicéron n'est pas le seul
des Anciens, qui ait succombé sous
cette difficulté. Après ce qu'ont dit
sur cette importante matière, les
Pères & nos Docteurs, le P. Touron
s'étonne qu'on ait de nos jours em-
prunté l'organe d'un *Persan*, pour

répéter, dans le monde, ces objections ſurannées. Il les réfute avec toute la ſolidité dont on le ſçait capable.

La préſcience eſt en Dieu un attribut qui lui eſt néceſſaire, & qui nous eſt incompréhenſible. On en démontre la vérité, quoiqu'on en ignore la nature. Il n'a pas plû à Dieu de nous donner là-deſſus une révélation qui ne nous étoit pas néceſſaire pour parvenir à notre fin. Le P. Touron réſoud très-bien l'argument qu'on en tire contre la liberté humaine, dont il établit le dogme catholique contre ces impies, appellés dans l'Ecriture, les déſerteurs d'une Providence, qui les pourſuit ſans relâche, *fugitivi perpetuæ providentiæ.*

Admettre une Providence, & reſtraindre ſon domaine, c'eſt renverſer d'une main l'édifice qu'on élève de l'autre : on ne peut pas plus mettre des bornes à ſon do-

maine, qu'oppoſer des obſtacles à ſon exiſtence. Les hommes & leurs mouvemens ne peuvent pas plus ſe ſouſtraire à ſes ordres que la mer & ſes flots. Le Pere Touron s'autoriſe avec raiſon de ces principes inconteſtables, pour démontrer *la folie des Politiques, qui ne veulent point dépendre de la Providence.* » Rien, *dit-il*, n'arrive ni » ne peut arriver que ſelon qu'il a » plû au Tout-puiſſant de l'ordon- » ner, ou de le permettre : nous » devons le conſulter dans toutes » nos entrepriſes, le remercier » toujours du ſuccès, & lui en » donner la gloire. Nous devons » auſſi nous ſoumettre à ſa volon- » té dans les accidents les plus fâ- » cheux. Enfin nous devons recon- » noître que c'eſt toujours de ſa » main que partent les faveurs com- » me les diſgraces, & qu'il ordon- » ne les unes & les autres au vé- » ritable bien de ceux qui le crai-

» gnent. Les ſoins exceſſifs, les
» prévoyances inquiétes, la morne
» triſteſſe ou la folle joie auxquel-
» les on ſe livre quelquefois, ſe-
» lon que les choſes ont bien ou
» mal réuſſi, ſont autant d'ou-
» trages faits à la puiſſance & à la
» bonté de Dieu; autant de déſa-
» veux ſecrets de ſa Providence. »

Pour repréſenter le pouvoir de la Providence & ſon étenduë, l'Ecriture fournit à notre Théologien les images & les exemples les plus ſenſibles. David & Abſalon lui offrent deux modèles, l'un de réſignation, l'autre de révolte. On ſçait comment la Providence ſauva le Père ſoumis, & perdit le fils rebelle. Ezéchias & Sennacherib environnés, l'un de Courtiſans incrédules, l'autre de blaſphémateurs idolâtres, forment encore un autre contraſte frappant, d'où le P. Touron infère avec juſtice que la *ſageſſe conſiſte à adorer les*

jugemens du Seigneur & les secrets de sa Providence. Ce qu'on fait contre la volonté de Dieu, dit-il avec S. Gregoire, n'en sçauroit traverser les desseins : on concourt à leur exécution en s'y opposant. Les méchans, ajoute-t-il avec S. Augustin, ne jettent que des ombres sur le tableau où la Providence aime à se peindre dans tout l'appareil de sa grandeur.

Le P. Touron répond *aux plaintes injustes de ceux qui murmurent contre la Providence*, en leur montrant la terre qu'elle fertilise pour leurs besoins, & les richesses qu'elle y prodigue avec une magnificence visible. Ce spectacle lui cause des transports de reconnoissance qui le font s'écrier avec David, *quid retribuam &c.* Il ne manque pas d'avertir les Chrétiens que l'action de graces est pour eux un devoir encore plus juste, puisqu'ils sont plus privilé-

giés que le Prophète. Dans les détails où entre ici l'Auteur, il y a une remarque dont la vérité ne sçauroit nous être trop familière, c'est que souvent on murmure contre les bienfaits de Dieu : une épreuve salutaire & quelquefois nécessaire nous paroît une disgrace injuste. Ainsi le Peuple Chrétien devient un Peuple ingrat comme le Peuple Hébreu, il imite même ces Payens, dont parle S. Augustin, & dont l'impiété blasphémoit l'Autel & le Temple, qui dans leur défaite leur avoit servi d'asyle, & les avoit dérobés au fer de leurs barbares vainqueurs. L. 1. *de Civ.* c. 1.

Mais enfin, répondent ces murmurateurs, pour appaiser nos plaintes suffit-il de nous parler de l'incompréhensibilité des voyes que suit la Providence, & du mystère qu'elle cache dans la prospérité du méchant, & dans l'adversité du

juſte? Ici le P. Touron emprunte de la Foi & de la Théologie les armes victorieuſes dont il ſe ſert contre les ennemis de la Providence ; il n'oublie pas de leur dire que, dans cette vie, les maux du fidèle, comme les crimes du pécheur ſont paſſagers, & qu'après leur courte durée, s'ouvre une Eternité, où Dieu aura tout le loiſir de punir & de récompenſer &c. C'eſt-là anticiper une matière qu'on doit traiter ailleurs: mais le zèle du P. Touron eſt quelquefois trop ardent pour s'aſtraindre à l'ordre méthodique. Dans ſes écarts cependant il ne peut s'égarer, car il ne va qu'où ſon ſujet l'entraîne.

Après tout, Dieu n'attend guères ſi longtems à juſtifier une confiance humble & docile. J. C. qui en étoit ſi jaloux, ne fit-il pas autant de miracles pour la remplir que pour l'inſpirer, l'éprouver & l'affermir?

Troiſième partie. Quoique la

prospérité des Impies ne soit point un argument contre la Providence, c'est cependant, comme l'avouë le P. Touron, un scandale ancien, une tentation commune dont les Justes ne sont pas toujours exemts. Pour la dissiper, notre Auteur, comme le Roi Prophète, ne demande qu'un regard vers le terme de leur carrière : *Intelligam in novissimis eorum.*

Les Justes se plaignent donc quelquefois ; mais leurs plaintes ne sont-elles pas souvent plus vives que leurs souffrances, & leur tribulation moindre que la compassion qu'ils inspirent ? La prospérité des Impies est-elle toujours aussi réelle qu'on l'imagine ? Quoi de plus prompt que leur chûte, ou de plus fragile que leur bonheur ? Leur iniquité n'est-elle pas souvent la cause de leur perte ? *Perierunt propter iniquitatem suam.* La mort ne les arrache-t-elle pas

ſans pitié à leurs biens & à leurs délices ? *Siccine ſeparas amara mors ?* La peine de leurs prévarications ne tombe-t-elle pas juſques ſur leurs enfans ? Enfin quelle éternité les attend !. . . Voilà les réflexions que le P. Touron oppoſe à leur yvreſſe.

Mais quoi le vice oppreſſeur de la vertu ne met-il pas évidemment la Providence en défaut ? Non, répond l'Auteur avec David, c'eſt une humiliation ſalutaire, *bonum eſt*. Elle épure & conſomme le mérite des Juſtes ; ſans tribulation pourroient-ils en acquérir ? Sénéque a dit : *marcet ſine adverſario virtus* : * mais le P. T. va plus loin ; il prouve invinciblement que ce n'eſt pas le vice oppreſſeur, mais la vertu opprimée dont le ſort eſt digne d'envie. De ſes preuves tirées de l'Ecriture, il réſulte que nous avons

* *De Prov.* c. 2.

tort de *précipiter nos jugemens, de nous ſcandaliſer de la proſpérité des impies, & de la patience du Seigneur.*

Quoique Dieu faſſe luire ſon Soleil ſur les juſtes & ſur les injuſtes, quoique ſa main répande ſes richeſſes ſur les peuples qui l'invoquent, & ſur ceux qui ne l'invoquent pas, cependant le partage en eſt inégal entre les particuliers. C'eſt pour trouver la raiſon de cette inégalité que le P. Touron entre ici dans *les deſſeins de la Providence.* Or comme elle tend d'abord au bien général de la ſociété, elle a dû y établir cette inégalité, cette différence de conditions, d'où dépend la ſubordination néceſſaire entre tous les membres de l'Etat: en faiſant ſervir les uns aux beſoins des autres; elle aiguiſe l'induſtrie, elle entretient l'émulation &c. *En donnant plus de biens aux uns & moins aux autres,*

Dieu a eu encore en vuë le salut de tous. L'un se sauve par la charité, l'autre par la patience & le travail. D'ailleurs le bonheur des hommes est moins attaché à la fortune & à la puissance qu'à la vertu & à la sainteté. *Les Grands*, dit le Pere Touron, *ont pour eux l'opinion, l'éclat, les apparences.... Les petits conservent sur eux l'avantage de n'être point obligés de se détromper sur des chiméres*. Nous ne croyons pas que la petitesse du peuple l'éleve si fort au-dessus de ces illusions, le faste lui impose & l'éblouit : *Beatum dixerunt &c.* Au reste attacher l'opulence à la justice, ce seroit plutôt augmenter le nombre des avares que celui des justes.

Dieu renverse le faste des impies pour les forcer à rentrer dans l'ordre & pour signaler sur eux sa bonté encore plus que sa vengeance, quand leur chûte ne les endurcit pas. Le bandeau qui aveugle Ma-

naſſes ſur ſon trône, ne ſe déchire que dans ſa priſon. La Providence fléchie par ce Roi pénitent le ramène à Jéruſalem pour réparer ſes ſcandales. Cependant ce n'eſt pas dans cette vie, mais dans l'autre que ſe fera le diſcernement exact, & le juſte partage. Là, point de vertu ſans récompenſe, ni de vice ſans châtiment. Pénétré de ces vérités, le juſte profite de tout ſans ſe ſcandaliſer de rien. La proſpérité ne lui ſert qu'à exciter ſa reconnoiſſance, & l'adverſité qu'à expier ſes fautes.

Des deſſeins que peut avoir la Providence en établiſſant l'inégalité des rangs & des fortunes, le Pere Touron paſſe à ceux qu'elle a *dans les calamités publiques, & dans les grandes révolutions,* qu'elle permet ou qu'elle ordonne dans tous les ſiècles. Les *hommes*, dit-il, *ne ſe réuniſſent guères à reconnoître la main d'où partent ces*

grands coups. La plupart ne s'occupent que de leur mal personnel sans en chercher la cause. Les uns s'en prennent aux caprices du hasard, les autres au jeu des causes secondes ; presque personne ne remonte plus haut : le seul Chrétien reconnoît & adore, en tous ces évenemens, la Providence divine. Il ne s'arrête point aux passions des hommes, il ne les regarde que comme des verges dont Dieu se sert pour nous châtier : sa main ne s'en laisse guères désarmer, que quand ses Saints intercédent humblement pour les coupables. Ce n'est point aux armes d'Israël, mais aux prières de Samuel que l'Arche est renduë. Ici le P. Touron à son ordinaire rassemble les exemples tirés de l'ancien Testament : nous croyons qu'en faisant usage de ces textes on ne doit point oublier que Dieu avoit réglé le sort temporel de Juda sur la fidélité de ce

Peuple à obſerver la loi de Moïſe ; l'engagement divin y étoit formel. Dieu n'en a point pris de pareil avec le Peuple Chrétien, cela met entre les deux Teſtamens une différence bien ſenſible. Ainſi, quoique la deſtinée des Empires Chrétiens dépende des ordres de la Providence auſſi réellement que celle de l'Empire Judaïque ; cependant la Providence ne ſe manifeſte pas d'une manière auſſi éclatante dans l'état extérieur des uns qu'elle le faiſoit dans celui de l'autre. Nous n'en convenons pas moins avec le P. Touron que la Providence ne remet pas toujours à l'autre vie les faveurs qu'elle accorde aux Juſtes éprouvés, & qu'elle ne borne pas non plus tout le bien qu'elle leur fait, à des conſolations purement ſpirituelles.

Notre Auteur avoue que les deſſeins de la Providence ſont quelquefois impénétrables. Que faire

alors ? Les adorer ſous le nuage qui les couvre, s'interdire toute curioſité indiſcrette, & ſe repoſer doucement dans le ſein de la Providence. Voilà l'unique parti que la Foi nous laiſſe : tout autre, comme nous en avertit le P. Touron, cacheroit des écueils ou des piéges. Imitons la foi & la ſoumiſſion d'Abraham, *Deus providebit ſibi victimam.* Souvenons-nous de ce que J. C. dit à Pierre, *Quod ego facio, tu neſcis modo, ſcies autem poſtea.*

Mais pourquoi punir ſur les enfans le crime de leurs pères ? Pourquoi Amalec n'eſt-il détruit que 400. ans après ſon injuſtice ? L'Ecriture nous apprend que c'eſt la miſéricorde du Seigneur qui arrête ſi longtems ſon bras : ſa patience n'eſt ſi durable que pour donner aux coupables le tems du remords & de la pénitence.

Il ne nous reſte plus aſſez d'eſ-

pace pour la quatriéme partie de ce Traité : le P. T. s'y livre aux tranſports de ſon zèle & de ſa piété. Dans quelque ſituation que puiſſe être un Chrétien, il y trouvera tous les ſentimens qu'il doit concevoir ; nous ne ſçaurions donc trop recommander la lecture d'un Ouvrage qui pour être ſi édifiant, n'en eſt pas moins bien-écrit.

ARTICLE XXIX.

ARCHITECTURE HYDRAULIQUE, ſeconde partie qui comprend l'Art de diriger les Eaux de la Mer & des Rivières à l'avantage de la défenſe des Places, du Commerce & de l'Agriculture. Par M. Belidor Colonel d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis &c. 4°. tome ſecond. A Paris chez Jombert rue Dauphine &c. *Suite de l'Article XVII. au mois de Février 1753.*

Mars 1753.

IL nous reste IX. Chapitres du 3^{e}. Livre * de l'Architecture Hydraulique ; & nous pouvons réduire à trois objets toutes les matières qu'on y traite. Car 1°. on explique les travaux qui se font immédiatement dans les Ports & pour les Ports de Mer : 2°. on considère les édifices qui composent un Arsenal de Marine : 3°. on enseigne la manière de faire usage du cours des Rivières dans les opérations de la Guerre. Nous dirons quelque chose de ces trois objets : on apprendra dans le Livre même les détails, la pratique, les procédés utiles & fondés sur de bons exemples. Car il faut bien se ressouvenir que ce qui rend cet Ouvrage très-précieux, c'est l'attention qu'a eu l'Auteur de parler

* Il faut toujours entendre le 3. Livre de la seconde Partie.

aux Constructeurs, aux Artistes, de les diriger, de les mener comme par la main. Qu'ils seroient recherchés & employés, s'ils pouvoient dire comme cet Architecte d'Athènes, qui parloit après un Concurrent bien instruit de toutes les finesses de l'Art : *Je sçai tout ce que cet homme vient de dire & je puis l'exécuter* * !

I.

Des Travaux qui se font immédiatement dans les Ports & pour les Ports de Mer, principalement des Jettées.

On ne construit point de Ports de Mer sans Jettées, c'est-à-dire sans ces espèces de Levées qui s'avançant en Mer, forment les bras d'un chenal ou conduit destiné à rendre l'entrée & la sortie du Port

* *Plutarch. Reip. gerendæ præcepta.*

plus faciles. Mais ces Jettées ne se font pas toujours d'abord en maçonnerie ; on se contente quelquefois d'y employer des fascines : ce qui favorise le jeu des Ecluses, & le rend plus propre à approfondir le chenal. Cette manœuvre fut pratiquée à Dunkerque jusqu'à ce qu'on eût pris des mesures pour faire les Jettées plus solides, en les construisant avec des coffres de charpente remplis de pierres.

M. Belidor rapporte l'histoire, la méchanique, les devis de ces deux sortes de constructions ; il y insère de tems en tems des maximes toutes relatives à l'objet ; quelquefois des réfléxions générales ; en voici, par exemple, une très-judicieuse sur le bon emploi des bois de charpente : » il n'est » rien de plus important, dans ce » qui s'appelle construction en gé» néral, que le bon emploi des » bois & leur sage économie,

» surtout dans un tems où ils sont
» devenus aussi rares : cependant
» peu de personnes du métier s'en
» s'ont fait une étude. Ce seroit ren-
» dre un service des plus importants
» à la société, si quelqu'un qui
» auroit les connoissances néces-
» saires pour s'en bien acquitter,
» prenoit la peine de composer un
» bon traité de la charpente. N'est-
» on pas en droit de reprocher aux
» Architectes, de ne s'être occupés
» que de la décoration, & d'avoir
» négligé une partie aussi essentiel-
» le de leur métier, qu'ils ont
» abandonnée à la seule intelligen-
» ce des ouvriers, comme s'ils
» avoient craint de se dégrader en
» préférant un travail aussi utile
» aux futilités auxquelles ils ont
» donné le nom d'ornements ? »

Le prix excessif des bois & la nécessité de réparer souvent les Ouvrages faits de cette matière, engagent d'ordinaire le Gouvernement

à préférer les jettées de Maçonnerie. Par cette raiſon, notre Auteur s'attache à donner des méthodes pour ces ſortes d'entrepriſes, toujours en procédant par des faits, en citant des exemples. Ainſi les jettées du Port de Cherbourg & celle de l'embouchure de la Doure à Bayonne ſont décrites, expliquées, analyſées, s'il eſt permis de parler de la ſorte; & l'on remarque auſſi les fautes qui ont été commiſes dans ces conſtructions, parcequ'il eſt néceſſaire de les bien connoître pour les éviter.

Au reſte la doctrine des jettées regarde auſſi les Forts & les Riſbans conſtruits dans la mer, pour la défenſe des Ports. Dunkerque ſert ici d'exemple, en le conſidérant tel qu'il fut au ſortir des mains de M. de Vauban, & avant la cataſtrophe de 1713. On pourroit faire uſage des mêmes principes & des mêmes détails pour les

Tours ou Phares destinés à éclairer les Ports, les Côtes, l'embouchure des Rivières &c. On voit dans l'histoire le soin que prirent les Anciens d'élever ces sortes d'édifices ausquels le Phare d'Aléxandrie a donné son nom, quoique très-peu en ayent égalé la grandeur, la majesté & la beauté.

Nous avons pourtant en France un Phare qui passe pour une merveille; c'est la Tour de Cordouan à 15. lieuës de Bordeaux *. Elle est située sur un rocher formant une isle dans la Mer à l'embouchure

* M. Belidor marque cette distance dans la Planche qu'il en donne, quoiqu'à la page 151. il marque *deux lieuës*; ceci est une faute d'impression. Il doit s'en être glissé une autre à la page 152. où il est dit que la Tour de Cordouan *a été bâtie sous le Règne de Henri II. par Louis de Foix qui la commença en* 1584. Il faut mettre Henri III. si l'on laisse cette époque de 1584. car Henri II. cessa de régner dès l'an 1559.

de la Garonne; elle a 175. pieds de hauteur depuis ſa baſe juſqu'à la girouette, & on l'a bâtie pour faciliter l'entrée & la ſortie des Vaiſſeaux, dans les deux Rivières de Garonne & de Dordogne. *Elle ſert de baliſe pendant le jour & de fanal pendant la nuit*, au moyen des feux qu'on y entretient : ſans cela les navires ſeroient expoſés à donner ſur des bancs de rocher qui ſont là en très-grand nombre. M. Belidor décrit très-exactement cette Tour; il en donne le plan, la coupe, les dimenſions; il ne laiſſe ignorer ni les améliorations qu'on y a faites depuis 35 ans, ni la quantité de charbon de terre qu'on y allume tous les jours au coucher du Soleil; & il ſe permet auſſi une réfléxion critique qui peut inſtruire la poſtérité. » Il eſt fâcheux, *dit-il*, » qu'un auſſi bel édifice ſoit placé » dans le lieu le plus ingrat du » monde, qui ne méritoit aſſu- » rément

» rément point la dépenſe qu'on y » a faite : mais voilà comme en » uſent aſſez ordinairement ceux » qui ne ſont qu'Architectes : ils » mettent ſans diſtinction des or- » nements partout, ſans trop ſe » ſoucier de remplir l'objet prin- » cipal. »

Les Chapitres ſuivants juſqu'au XII. embraſſent des matières de détail, ſçavoir, quelles ſont les machines dont on ſe ſert pour approfondir & pour curer les Ports de Mer; comment on fait les fondations dans la Mer, dans les Rivières, dans les Lacs, & en général dans tous les endroits dont le fond n'eſt jamais à ſec, & où l'on veut éviter les bâtardeaux & les épuiſements; comment on employe cette eſpèce de maçonnerie qu'on appelle de *Beton*, laquelle eſt une compoſition de chaux, de pierres, de mâchefer, de Pozzo-

lane *, & qui a la propriété de se durcir dans l'eau ; comment on fonde en pleine Mer & dans les Fleuves, par encaissemens & à sec. On raconte à ce sujet toute la fondation des Piles du Pont de Westminster *qui passe pour le plus magnifique des Monuments de nos jours.* Voilà une abondante lecture pour tous les Directeurs ou Amateurs de pareils Ouvrages ; ajoutons pour tous ceux aussi qui auront à raisonner sur ces matières. *Si Marc Antoine*, dit Cicéron, *avoit eu à parler de l'Architecture Navale, il n'auroit pas manqué de consulter Hermodore.*** Le Lecteur fera aisément l'application.

---

* C'est un Sable semblable à celui qu'on trouve près de Pouzzol en Italie.

** *Lib. I. de Orat.*

II.

Des Edifices qui composent un Arsenal de Marine, principalement des Formes.

Il y a ici un Morceau qu'on sera bien-aise de voir en entier ; nous le transcrivons dans les termes de l'Auteur. » Les principaux Edifi-
» ces qui doivent composer un
» Arsenal de Marine pour un Port
» Royal sont 1°. une grande salle
» munie de toutes les armes offen-
» sives & défensives nécessaires à
» l'armement des Vaisseaux; 2°. un
» magasin général pour la recette
» de toutes les munitions qui en-
» trent dans l'Arsenal ; 3°. des
» magasins particuliers où chacune
» de ces munitions est ensuite dé-
» posée ; 4°. des corderies couver-
» tes , bien éclairées où l'on file
» le chanvre & où l'on assemble
» les cables & cordages , avec des

» salles pour les allonger & les
» couper dans la proportion con-
» venable à la garniture des Vais-
» seaux ; 5°. un attelier où sont
» établis des métiers pour la Ma-
» nufacture des toiles propres à
» faire des voiles, accompagné de
» salles pour les couper & les as-
» sembler ; 6°. des magasins par-
» ticuliers destinés à chaque Vais-
» seau dont ils portent le nom,
» où l'on renferme séparément les
» cables, voiles, & toutes leurs
» garnitures quand ils sont désar-
» més ; 7°. des hangars d'une vaste
» étenduë, pour mettre à couvert
» tous les bois de construction,
» avec une Halle pour y déposer
» la mâture des Vaisseaux qu'on a
» désarmés ; 8°. des atteliers pour
» que les Charpentiers puissent
» travailler à couvert, & qu'après
» avoir dressé le gabari de chaque
» différente pièce nécessaire à la
» fabrique d'un Vaisseau, elles

» ſoient notées pour les ſerrer dans
» un magaſin avec les agrès & ap-
» paraux & pour s'en ſervir au be-
» ſoin, afin qu'en peu de tems on
» puiſſe monter une Flotte, ſans
» être obligé de la laiſſer pourir
» dans le Port, en la conſtruiſant
» entièrement longtems avant que
» de la mettre en Mer ; 9°. des
» formes & cales pour la conſtruc-
» tion & le radoub des Vaiſſeaux ;
» 10°. de grandes forges pour fa-
» briquer les ancres, & d'autres
» plus petites deſtinées au ſervice
» journalier du Port ; 11°. des
» atteliers pour les Tonneliers,
» Menuiſiers, Serruriers, Pein-
» tres, Sculpteurs & généralement
» pour tous les Arts & Métiers
» qui peuvent être appliqués à la
» Marine, s'en trouvant peu qui
» ne ſoient néceſſaires dans un Ar-
» ſenal ; 12°. des magaſins pour
» les vivres, qui ſont de grands
» Bâtimens dans leſquels on éta-

» blit les fours pour la cuiſſon du
» biſcuit, ayant au-deſſus des gre-
» niers pour les bleds, farine,
» poiſſon ſec & légumes, avec des
» caves & ſelliers pour les vins &
» la ſalaiſon des viandes que l'on
» veut conſerver; 13°. un Hôpital
» Royal diſtribué pour les Offi-
» ciers, Canoniers, Soldats, Ma-
» telots, &c. 14°. une Chapelle
» avec un logement pour les Au-
» môniers; 15°. des ſalles pour
» les exercices de l'Ecole des Gar-
» des-Marine, & d'autres pour
» l'inſtruction des jeunes Cano-
» niers; 16°. des corps de logis,
» pavillons & caſernes pour les
» Gens de plume, Officiers & Sol-
» dats attachés à la Marine : ob-
» ſervant que tous ces édifices doi-
» vent être conſtruits de bons ma-
» tériaux, n'y employant que le
» moins de charpente & de me-
» nuiſerie qu'il ſera poſſible, pour
» ne point donner lieu aux incen-

» dies, à quoi l'on parviendra en
» voûtant toutes les pièces qui
» peuvent l'être avec des briques
» posées à plat, selon l'usage pra-
» tiqué actuellement dans plu-
» sieurs pays : au surplus il faut
» que la décoration de ces édifices
» réponde à une noble simplicité.
» 17°. un emplacement pour le
» Parc de l'Artillerie, où toutes
» les pièces puissent être rangées
» par calibre sur des chantiers ;
» 18°. des Magasins à poudre pla-
» cés à l'écart pour prévenir les
» accidents. »

Ce détail, qui nous a paru très-utile, fait mention *des formes pour la construction & le radoub des Vaisseaux* : & c'est à cette partie, comme étant du ressort de l'Architecture Hydraulique, que M. Belidor s'attache principalement. *Une forme est un petit bassin revêtu de maçonnerie ayant en dedans des dégrés pour descendre sur des ban-*

quettes de pierre disposées par amphithéâtre, pour faciliter aux Ouvriers le moyen de manœuvrer autour du Navire qu'on y a introduit à marée haute, & qu'on maintient ensuite à sec quand la mer s'est retirée, en fermant l'écluse qui est à son entrée : ce qui se pratique avec assez d'aisance dans les Ports où le flux & reflux ont lieu ; ou bien, si ces formes sont sur la Méditeranée, l'on en épuise l'eau avec des machines.

L'Auteur ajoute des Planches qui retracent aux yeux les formes de Marseille & de Rochefort. Il donne des règles pour les formes dont on se sert dans les Ports de la Méditerranée, & pour celles qu'on employe dans les Ports de l'Océan. Il marque les défauts de la forme de Brest » dont le » principal est d'avoir sa platte-» forme à-peu-près au niveau de » la basse mer des Equinoxes. Il

» arrive de-là qu'elle eſt inondée » de la part des ſources, des pluyes » & des eaux de la mer qui filtre » par les portes de l'écluſe, ſans » qu'elle puiſſe s'évacuer dans les » tems mêmes les plus favorables » à l'écoulement &c. » Il n'eſt guères poſſible de traiter toute cette matière avec plus de clarté & de précautions que ne le fait l'Auteur. Il penſe à tout & donne des expédiens, des vuës pour tous les cas qui peuvent ſe rencontrer. C'eſt ce qu'on verra dans l'Ouvrage, en le liſant même ſans beaucoup d'étude ou de contention.

III.

De la manière de faire uſage du cours des eaux dans les opérations de la Guerre des Sièges & de Campagne.

Ce ſujet eſt très-important & mérite l'attention des Généraux

mêmes & des Miniſtres. M. Belidor décrit d'abord quelques écluſes propres à former des inondations. Il ne voit rien de plus parfait en ce genre qu'une des Ecluſes de Metz ; il en admire la ſolidité, la commodité, la belle & juſte ordonnance. Ce début eſt ſuivi d'une explication concernant l'*uſage qu'on peut faire des Ecluſes propres à la défenſe des Places ;* & l'Auteur prend pour exemple la Ville de Menin telle qu'on la voyoit avant ſa démolition. Il réſulte de l'état où M. de Vauban avoit mis cette place, que l'inondation mettoit à couvert les côtés de l'Eſt & de l'Oueſt ; qu'on ſe crut diſpenſé par-là d'y conſtruire des ouvrages extérieurs, & qu'on ne s'attacha qu'à bien fortifier les côtés du Midi & du Nord, ce dernier ſurtout parce que le terrein offroit à l'Ennemi plus de facilité pour les attaques. Voilà donc le

grand avantage des inondations, & par conséquent des écluses : on est délivré de l'embarras & des frais d'une fortification complette & régulière.

M. Belidor passe à un Article très-curieux. Il se propose d'expliquer l'art de faire usage des eaux dans la guerre offensive & défensive. Comprenons qu'il est ici question de toute espèce d'opérations militaires, d'attaques de Places & de Sièges soutenus ; de lignes défendues ou forcées ; de pays ravagés ou mis hors d'insulte ; de quartiers enlevés, de communications interceptées, de retraites sages & bien entendues &c. Les inondations peuvent servir dans toutes ces conjonctures ; & l'Auteur appuye d'exemples tout ce qu'il dit à ce sujet. On ne se dispensera pas de lire cet endroit, qui est rempli de traits aussi instructifs qu'agréa-

bles. Nous en mettons un ſous les yeux du Lecteur.

M. Belidor obſerve que, quand on fait la guerre dans un pays aquatique, il faut bien de la circonſpection pour l'emplacement des quartiers d'hyver, afin de ne pas expoſer les Troupes à une perte inévitable, par les inondations que les Ennemis peuvent former ſubitement. Sur quoi l'Auteur raconte ce qui ſuit. » Après la reddition d'Anvers en 1585. le Duc » de Parme ayant diſtribué ſon Ar- » mée dans ſes quartiers d'hyver, » cinq mille hommes commandés » par Bobadille, Officier de grande » réputation, eurent pour le leur, » l'Iſle de Bommel que forment » la Meuſe & le Vahal qui l'en- » vironnent. Ces cinq mille hom- » mes, l'élite des Troupes Eſpa- » gnoles, commençoient à ſe re- » poſer des fatigues d'un Siège auſſi » long & auſſi pénible, lorſqu'ils

» furent inopinément réduits à la
» plus grande extrémité.

» Hollac, un des Généraux Hol-
» landois, homme entreprenant,
» qui cherchoit à se signaler par
» des coups d'éclat, ayant assem-
» blé une flotte d'environ cent
» Vaisseaux, se rendit par la Meu-
» se près de Bommel, coupa les
» digues qui garantissoient cette
» Isle & la submergea tout-à-coup;
» de sorte que Bobadille eut à
» peine le tems de faire passer la
» Meuse à ses troupes pour se ré-
» fugier dans le Village d'Emple
» & les lieux d'alentour ; mais el-
» les n'y furent guères plus en su-
» reté : comme le pays, depuis
» Bommel jusqu'à Bois-le-Duc, est
» fort bas, l'inondation devint
» bientôt générale, de sorte que
» les Espagnols ne purent s'en ga-
» rantir qu'en se retirant sur trois
» monticules séparés qui formoient
» comme autant d'Isles.

Mars 1753.

» Hollac qui avoit fait passer sa
» Flotte sur cette nouvelle Mer,
» enflé du succès de son entreprise,
» fit sommer Bobadille de se ren-
» dre à discrétion, en lui représen-
» tant que dans la situation fâ-
» cheuse où il se trouvoit, la bra-
» voure lui étoit désormais inu-
» tile. Le Général Espagnol rejetta
» cette proposition comme indigne
» de lui, espérant échapper par
» quelque heureux événement;
» mais d'où pouvoit-il l'attendre?
» Car Mansfeld & Aquila (deux
» autres Généraux de la même
» Nation) avoient tenté vaine-
» ment de le secourir.

» Cependant les eaux, qui al-
» loient toujours en croissant, ap-
» prochoient de gagner le sommet
» des trois éminences, sans que
» nos cinq mille braves, encoura-
» gés par leur Chef, en parussent
» étonnés, malgré la faim & le
» froid insupportables qu'ils es-

» suyoient ; ayant résolu de pé-
» rir plutôt que de se rendre :
» lorsque par un événement qui
» tient du merveilleux, il survint
» une forte gelée, qui changea
» tout-à-coup le sort des deux
» partis. Hollac se vit contraint
» de retirer à force de rames sa
» Flotte dans la Meuse, crainte
» d'être retenu lui-même dans la
» campagne par les glaces, & que
» les Espagnols ne lui fissent payer
» chérement l'état où il les avoit
» réduits. En effet il n'étoit point
» encore entiérement dégagé, que
» les glaces permirent à ces der-
» niers de poursuivre leurs ennemis
» qui trouvèrent beaucoup de dif-
» ficulté à repasser par les coupu-
» res qu'ils avoient faites. Boba-
» dille & les siens heureusement
» délivrés furent ensuite accueillis
» par Mansfeld suivi des habitans
» de Bois-le-Duc qui vinrent au-
» devant d'eux, chargés de vivres

» pour les conduire dans leur
» Ville. »

Notre Auteur ajoute ſur la fin de ce Livre, des *Maximes ſur la meilleure manière de défendre les Places par le jeu des Ecluſes.* Ce Morceau eſt tout de préceptes & ne peut qu'inſtruire beaucoup les Militaires. Nous renvoyons à cette doctrine & à tous les autres détails que nous n'avons fait qu'indiquer. *Dans un autre Article nous rendrons compte du dernier Livre de cette Architecture Hydraulique.*

ARTICLE XXX.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences, Année 1747. avec les Mémoires de Mathématique & de Phyſique pour la même année, tirés des Regiſtres de cette Académie. A Paris, de l'Imprimerie Royale. Suite de l'Art. XXII. au mois de Février 1753.

NOus reprenons ce volume à l'endroit où il s'agit de la *Manière de tracer méchaniquement la courbure des ondes, qui mènent les balanciers dans plusieurs machines.* Tâchons de faire sentir l'importance de cet Article, dont M. de Parcieux est l'Auteur.

Dans la Méchanique on doit, autant qu'on le peut, rendre uniforme & continu le jeu ou l'action des machines : l'inégalité dans les efforts qu'elles ont à soutenir, use & brise promptement leurs ressorts & leurs pièces. En ce genre, les excès périodiques & intermittents sont autant d'assauts redoublés, & de secousses brusques dont aucune machine ne peut longtems supporter la force & la violence. C'est donc travailler également à la perfection de ces sortes de machines, & au soulagement des Puissances qu'on y applique, que de

diviser cet effort total en des parties égales, & de répandre ces parties en autant d'instans égaux qu'il en faut pour porter le poids à la hauteur où on veut l'élever. Dans la pompe & dans toute autre machine semblable, où on employe le secours soit des léviers, soit des balanciers pour mouvoir le poids, les inconvéniens que nous venons d'exposer sont très-sensibles, surtout quand on n'a qu'une manivelle pour les remuer. Dans la vuë d'y rémédier, on a d'abord multiplié la manivelle jusqu'à la tripler; ensuite on a ajouté à l'axe de la machine, des volans, puis des surfaces planes ou courbes, enfin des ovales *ciclo-elliptiques*.

Par tous ces moyens on n'a fait que diminuer, on n'a point levé l'inégalité des résistances. M. de Parcieux a enfin trouvé & tracé la courbure de ces ondes qu'on doit appliquer autour de la circon-

férence des roues, afin qu'elles élevent le poids en tems égaux à des hauteurs égales. On avoit bien tâché & même prétendu détermi-ner cette courbure ; mais ces ef-forts avoient été hasardés sans succès comme sans principes.

Toute la méthode de M. de Parcieux consiste 1°. à diviser en parties égales la hauteur où on veut que la roue, en faisant par exemple le quart de son tour, éleve le poids ; 2°. à partager en même nombre de parties égales ce quart de roue, & à mener des rayons au point de cette divi-sion ; 3°. à prolonger le premier de ces rayons, en y ajoutant une longueur égale au premier dégré de la hauteur où on veut élever le poids ; au second on ajoute deux degrés de cette hauteur ; au 3^e^. trois &c. Enfin on fait passer par l'extrémité de ces rayons ainsi prolongés une courbe. Cette cour-

be donne la courbure de l'onde propoſée, & cette onde en tournant éleve le poids proportionnellement au tems.

En effet les différentes portions de ces ondes ainſi courbées, & tracées ſur l'extrémité des rayons prolongés, ſont comme autant de plans inclinés : ſur chacun de ces plans, le poids s'éleve à un degré de hauteur, & leur inclinaiſon eſt telle, que la même puiſſance en tems égaux l'éleve à des hauteurs égales : elle n'éprouve ni plus de réſiſtance, ni plus de fatigue dans un degré que dans l'autre. Ainſi, dans la ligne de montée, tout eſt ramené à une uniformité également favorable aux machines naturelles & artificielles : toutes ſont plus faites pour ſoutenir des travaux modérés & continus, que des exercices violens & interrompus. C'eſt-là un principe qu'on ne ſçauroit trop étendre.

Quoique la méthode que nous venons d'expoſer ſoit appropriée au cas où il ne s'agit que d'élever le poids dans une direction perpendiculaire à l'horiſon ; cependant elle ſe plie à tous les autres, moyennant quelques additions qu'on trouve dans le Mémoire. Pour le bien comprendre il faut recourir aux figures & à leur explication. Alors on concevra ſans peine combien cette manière eſt ingénieuſe, ſimple, ſolide, & peu diſpendieuſe : ce qui renferme tous les caractères d'une heureuſe invention.

L'Hiſtoire de l'Académie eſt agréablement terminée par l'éloge de M. de la Peyronie. Nous l'avons lû avec toute la ſatisfaction que peut donner une louange bien dictée & bien placée.

Montpellier fut la patrie de ce célèbre Chirurgien, & ſon premier Théâtre. Sa vogue, dit l'hiſtorien, fit de cette Ville *un autre Epidau-*

re, qu'on voyoit ſe remplir des malades de toutes les nations qui venoient avec confiance demander à ce nouvel Eſculape, des ſecours qu'ils n'auroient pû rencontrer chez eux. M. de la Peyronie n'avoit encore paru à Paris que pour y prendre des Leçons ſous un grand Maître, M. Maréchal : il y fut bientôt rappellé par ſon illuſtre compatriote M. Chirac, pour des opérations ſingulières : le ſuccès fut au-deſſus de toute attente. Les vœux de toute la Cour & de la Ville enlevèrent à l'Hôtel-Dieu de Montpellier ſon Chirurgien en chef, & les emplois les plus diſtingués le fixèrent à Paris. Il y devint l'oracle & la reſſource des Princes Etrangers. Enfin le Roi (Louis XV.) mit dans lui toute ſa confiance. La capacité ſi ſupérieure & ſi bien reconnuë dans M. D. L. P. n'eſt pas ce qui doit le plus rendre ſa mémoire chére & précieuſe; c'eſt ce zèle pour

le bien public,qui fut l'ame de toutes ſes actions & de toute ſa vie.

A l'âge de 15 ans,il avoit achevé avec le plus grand éclat ſes études d'Humanités & de Philoſophie au Collège des Jéſuites de Montpellier. Son père, qui étoit un Chirurgien fort renommé, voulut le deſtiner à la Médecine, il ne put forcer ſon fils à en fréquenter les Ecoles, qu'autant qu'il en tiroit des lumières pour la Chirurgie: malgré toute ſa famille il ſe voua à cette profeſſion, ſans autre motif que celui du bien public, perſuadé que la main, qui fait l'opération, y contribue autant, quelquefois plus, que la ſcience qui l'ordonne.En ſe livrant à ſon goût, il remplit enfin les vœux de ſa famille: nous l'avons vu réunir les titres avec le mérite & la gloire des deux profeſſions.

La Nobleſſe, dont il fut honoré, les richeſſes, dont il fut com-

blé, loin de rallentir ſon zèle, ne furent pour lui que des moyens de l'exercer avec plus de dignité & de magnificence. Les charges qu'il poſſéda, doivent moins l'immortaliſer que les clauſes de ſon teſtament & les diſpoſitions qu'il contient. La Chirurgie, ſes Ecoles, & ſes Académies y ſont inſtituées ſes héritieres. Ses parens & ſes amis n'y reçoivent qu'une part de ſes biens : encore ne leur en laiſſe-t-il que l'uſufruit ; la propriété en eſt réſervée aux Officiers de ces Académies, à leurs Adjoints, à leurs Démonſtrateurs, enfin aux Hôpitaux. Dans ſes maladies, & même dans les délires qu'elles occaſionnoient, il ne s'occupoit que du progrès de la Chirurgie. Le grade de Médecin Conſultant qui lui fut déféré ne refroidit point ce zèle, & la déclaration de 1733. qu'il ſollicita prouve combien il ſouhaitoit que la main du Chirurgien fût dirigée

dirigée par le ſçavoir, & par conſéquent combien il étoit jaloux de l'honneur de cette profeſſion.

Dès la fondation de la ſociété Royale des Sciences de Montpellier, M. de la Peyronie y occupa une place d'Anatomiſte : on s'y ſouvient encore des ſavantes diſſertations qu'il lut dans ſes aſſemblées. Celle de Paris, qui l'a reçu au nombre de ſes Aſſociés libres, a conſacré dans ſes Faſtes pluſieurs excellens Morceaux de ſa compoſition, tels qu'un Mémoire ſur *l'animal, qui porte le Muſc*, & un autre ſur le *Corps calleux*. Nous ne parlons point de l'obſervation qu'il confia en 1723. à M. Morand, & dont cet illuſtre Confrère a rendu compte à l'Académie avec tant de lumière & de ſageſſe.

M. de la Peyronie avoit l'ame auſſi ferme que noble. On l'a vû prêt à ſubir les plus cruelles opérations, en préparer les inſtru-

mens, les contempler avec un eſprit calme & tranquille. On l'a vû ſaiſir le biſtouri, & ſur une de ſes jambes commencer de douloureuſes inciſions pour ne laiſſer à l'amitié de M. le Dran, que la peine de les achever. Ce fut même pendant le cours de ſes longues maladies, qu'il conſomma l'établiſſement d'une Académie de Chirurgie. En 1731. il le fit agréer au Roi. Son activité étoit trop grande & ſa ſanté trop foible, pour ne pas ſuccomber au poids de ſes fonctions, dont il ne voulut jamais ſe décharger. Sa mort fait la plus belle partie de ſon éloge.

» En 1747. dit l'Hiſtorien de l'A-
» cadémie, il tomba malade le
» 20. Février d'une fiévre que lui-
» même jugea mortelle dès les pre-
» miers jours; il ne penſa plus qu'à
» uſer du tems qui lui reſtoit, en
» Chrétien, en Philoſophe, & en
» Citoyen... Ayant mis ordre avec

» une fermeté vraiment Philoſo-
» phique à toutes ſes affaires tem-
» porelles & ſpirituelles, il mourut
» le 24. Avril, âgé de 69. ans ; 3.
» mois... Il étoit Philoſophe na-
» turellement, & ſans oſtentation,
» mais de cette Philoſophie tem-
» pérée par un long uſage du mon-
» de & de la Cour, & qui ſçait aſ-
» ſaiſonner la vérité, des graces de
» l'agrément. La pénétration & la
» fineſſe de ſon eſprit étoient ex-
» trêmes & ſa converſation infini-
» ment agréable. Tous ces avanta-
» ges étoient couronnés par une
» qualité encore plus eſtimable,
» une ſenſibilité ſans égale pour les
» miſères des pauvres. Non ſeule-
» ment il ſecouroit volontiers de
» ſes ſoins & de ſes avis, tous les
» pauvres malades ou bleſſés, mais
» encore il leur donnoit *gratis* tous
» les remèdes qui leur étoient né-
» ceſſaires, & ſouvent même de
» l'argent ; il faiſoit pluſieurs cha-

» rités cachées, donnant des ſom-
» mes aſſez conſidérables, par
» mois, par quartier, à pluſieurs
» familles indigentes... En un mot
» il a vécu utile à ſon Roi & à ſa
» patrie, & eſt mort honoré de
» l'eſtime publique, & laiſſant
» après lui la réputation la plus
» flatteuſe & la mieux méritée. »

Parmi les Mémoires, dont l'Hiſtorien de l'Académie n'a pas donné le réſultat, le premier que nous rencontrons, contient *les diverſes expériences de M. Duhamel ſur la chaux.* Son Mémoire eſt le fruit de ſes travaux Chymiques ſur cette matière. Il y examine la chaux non ſeulement en elle même, mais encore dans tous les états dont elle eſt ſuſceptible, calcination, extinction, mêlanges, combinaiſons &c. C'eſt une théorie ſçavante, qui ſort du ſein d'une pratique fertile, & qui abonde en obſervations utiles, telles que celle-ci: » Les Sculpteurs

» & les Marbriers font enlever » leurs coupeaux de marbre com- » me une matière inutile; c'eſt bien » dommage : ſi on en faiſoit de la » chaux, les Peintres en impreſ- » ſion pourroient l'employer pour » faire des blancs d'une beauté ad- » mirable, & bien plus durables » que ceux qu'ils font avec la craie » & la colle &c. »

Le diſcours de M. le Marquis de Courtivron ſur la *néceſſité de perfectionner la Métallurgie des Forges pour diminuer la conſommation des bois, & ſur les moyens d'employer les mines en roche de Bourgogne, auſſi utilement que celles en terre de la même Province*, eſt l'ouvrage d'un ſçavant qui connoît la Phyſique, & qui de ſes connoiſſances tire les réſultats les plus importants au bien public.

En France on ne ménage pas plus le bois que ſi nos forêts étoient inépuiſables. Cependant il devient

plus rare, puiſqu'il devient plus cher, & cette cherté devroit nous rendre plus économes. D'un côté les Forges en font toujours une prodigieuſe conſommation. L'intérêt engage ſouvent ceux qui les font valoir à des coupes de bois prématurées, & les Ordonnances qui les défendent ſont impunément éludées. Le bien public en ceci, comme en tant d'autres rencontres, eſt ſacrifié au bien particulier. D'autre part dans les Villes & ſurtout dans Paris, le nombre des maiſons, & dans chaque maiſon celui des feux, depuis un certain tems, eſt exceſſivement augmenté. Les bois voiſins de Paris ne peuvent plus fournir à ſes proviſions : pour y ſuppléer on met à contribution l'intérieur du Royaume & ſurtout la Bourgogne, d'où le tranſport eſt facile par le *flottage.* Ces proviſions ſont autant de pris ſur les beſoins des Forges

de cette Province & des Provinces voisines. Ainsi les Forges de ces cantons, & les foyers de Paris mettent au bois une enchére, qui de plus en plus en gêne l'acquisition.

C'est donc rendre à l'Etat le plus grand service, que de rendre ces bois comme indifférens aux Forges, ou du moins de fournir à leurs besoins avec une quantité beaucoup moindre qu'on n'a fait jusqu'ici. Témoin de ces énormes dissipations, intéressé lui-même à l'entretien des Forges, M. le Marquis de Courtivron a tourné son zèle & ses lumières Académiques vers un objet si essentiel. Il a fait d'heureux essais qu'il publie en attendant l'ouvrage complet qu'il nous prépare sur la Métallurgie.

Le grand obstacle qu'on trouve dans l'usage de ces découvertes, vient surtout de la part des ouvriers. Ce sont gens d'habitude & de routine; en fait de Méchanique

la tradition eſt une eſpèce d'inſtinct que la Machine ſuit religieuſement. Les Maîtres, ou ceux qui préſident à l'ouvrage, en ſentent l'abus, & ne l'en reſpectent pas moins, ou du moins ils le tolérent comme une ſuperſtition trop invétérée pour n'être pas incurable. M. de C. ſouhaiteroit dans l'Etat un conſeil pour régler les opérations, & pour forcer les particuliers à s'aſtraindre aux méthodes utiles.

Il borne la ſienne au fer tel qu'il eſt dans les mines, & ſurtout dans les mines de Bourgogne. Ce ne ſont point des mines en *ſillons*, mais des mines *minéraliſées*. Le métal y eſt diſſous, les eaux le charrient, & le dépoſent dans les terres & les glaiſes, qui ſont plus ſuſceptibles de ces impregnations métalliques. Ces mines ſont les unes en *terre*, le fer y eſt dans un état de *crocus*, ou de chaux métal-

lique, mêlé avec la terre: il ſe cache quelquefois dans ſon ſein, & quelquefois il ſe montre ſur la ſurface. Les autres mines ſont en *roche.* Pour en tirer le fer, il faut creuſer des puits & des galleries de communication entre ces puits. Le métal s'y trouve ſemé dans la roche, & comme *enchaſſé dans des enveloppes pierreuſes.* Ces pierres ſe tirent par quartiers, ſe briſent avec des *Bocards* ou *Bocambres* *, & enfin ſe fuſent. On les jette dans des fourneaux embraſés : pendant que la violence du feu en vitrifie les parties terreſtres & hétérogénes, les parties métalliques ſe précipitent au fond du fourneau, s'y fondent, & de-là coulent dans un moule où elles ſe conſolident.

Le prix des mines en roche eſt d'un tiers moindre que celui des mines en terre ; mais l'emploi

---

* Eſpèce de Moulins à pilons.

en eſt beaucoup plus utile : c'eſt ſurtout à en égaler le revenu & l'uſage, en les élevant réciproquement l'un & l'autre, que s'eſt appliqué M. le Marquis de Courtivron.

Les mines en roche ont une propriété qui ſe manifeſtoit de cent façons, & n'en échappoit pas moins à tous les regards : expoſées aux injures de l'air, elles s'exfolient & par-là offrent un moyen d'épargner les frais & la peine de les piler ou paſſer au bocard. Cette qualité n'a pas trompé l'attention de notre illuſtre Académicien. Il avoit déjà ſoupçonné qu'en mêlant les mines en roche avec les mines en terre, ou pourroit les employer *comme fondant*, & par-là diminuer non ſeulement les dépenſes, mais même augmenter le produit. Dès la première épreuve, les mines non bocardées, & ſeulement expoſées aux injures des

hyvers, donnèrent plus d'un cinquiéme de fonte au-dessus de ce qu'elles donnoient après avoir passé au bocard. L'expérience réïtérée a toujours si bien réussi, qu'il ne reste plus qu'à calculer le profit de cette méthode, & à se l'assurer par un amas de fonte qui formé comme *un engrais de terres*, passe dans les baux d'un Fermier à l'autre. On sera dédommagé avec usure, des avances qu'exige la provision qu'il faut d'abord se donner.

M. de Courtivron a observé qu'en lavant les mines, & qu'en les arrosant, on en rend encore l'exploitation plus aisée. Les nouveaux frais que peut demander sa méthode, n'égaleront jamais ceux qu'il retranche par la suppression du bocard, sans parler de l'épargne en charbon. De plus ces nouveaux travaux qui fondent ces nouveaux frais, ne sont pas au-dessus de la force des femmes & des en-

ſans ; ils peuvent occuper les ouvriers & les enrichir, dans une ſaiſon qui les réduit à une triſte & ruineuſe oiſiveté. Ajoutons enfin que le fer exploité, ſelon la méthode de notre Auteur, eſt moins cru, plus doux, & déchoit très-peu à la fonderie, au jugement des Experts qui l'ont éprouvé.

Nous attendons avec impatience les leçons de Métallurgie que nous prépare M. le M. de Courtivron : elles ſeront d'autant plus ſûres, que l'expérience les lui aura dictées. Sans avoir eu de guide en cette matière, il en donnera un fidèle à la Poſtérité. Il a fait les plus grands frais pour lui préparer des expériences dont il ne pourra de ſon vivant voir l'effet. Ses neveux en recueilleront le fruit & le plaiſir ; la gloire qui devroit lui en revenir ne ſera que pour ſon nom.

L'Ecrit de M. le Camus ſur *les tangentes des points communs à pluſieurs branches d'une même cour-*

be, porte ſur des opérations Algébriques où le calcul différentiel & intégral ſont employés.

Le Mémoire où M. Fontaine *détermine en quantités incommenſurables & en parties décimales les valeurs des côtés & des eſpaces de la ſuite en progreſſion double, des Polygones réguliers, inſcrits & circonſcrits* au *cercle*, eſt d'un génie exercé & opiniâtre au calcul. Mais l'uſage en eſt auſſi connu que la théorie en eſt profonde. Il ſervira & de pierre de touche pour vérifier les démonſtrations qu'on prétend avoir de la quadrature du cercle, & de remède pour prévenir, ou du moins pour guérir aiſément les fréquentes illuſions qu'on ſe fait en ce genre.

La méthode que propoſe M. Fontaine pour la *réſolution* des *équations* eſt encore une découverte Algébrique, qui ne doit pas moins intéreſſer que les problêmes

de dynamique résolus par M. le Chevalier d'Arcy. Toute cette profonde géométrie ne peut se montrer sans un appareil de calcul & de figures, qui ne doit pas plus entrer dans nos Mémoires que dans l'Histoire de l'Académie. Il en est de même des *recherches* de M. le Monnier sur la plus grande équation du centre du Soleil. Il prouve qu'elle n'est pas constante, par un détail de procédés Astronomiques, qui ne peuvent guères s'abréger.

Les observations Astronomiques du même Académicien, celles de MM. Maraldi, de la Caille, Cassini, de Thury & de Fouchy; les observations *Botannico-Météorologiques* de M. du Hamel pour l'année 1746, & celles qu'a fait en Canada M. Gautier; les observations météorologiques faites à l'Observatoire Royal pendant l'année 1747. par M. de Foucy, avec celles de M. Malouin sur les Ma-

ladies Epidémiques & ſur les différentes températures de l'air; tous ces précieux Morceaux compoſent une Hiſtoire Phyſique où l'on troüve les Phénomènes les plus intéreſſans, que le Ciel, la Terre, l'air & les ſaiſons ayent produits dans nos climats & dans quelques autres. Ce ſont des Archives publiques, où tout ce que la nature opère dans notre athmoſphère, eſt rédigé clairement & ſurement. Nous n'avons garde d'excepter les *Obſervations lithologiques pour ſervir à l'Hiſtoire Naturelle du Languedoc & à la Théorie de la Terre.* M. l'Abbé de Sauvages qui a entrepris ce travail, le continuë & l'exécute avec une attention & une capacité qui méritent l'honneur dont jouiſſent ſes Mémoires incorporés à ceux de l'Académie.

ARTICLE XXXI.

HISTOIRE DE LORRAINE Tome IV. contenant la Bibliothèque Lorraine. Par le R. P. Dom Calmet Abbé de Senones. A Nancy, chez Leseure Imprimeur ordinaire du Roi &c. in-fol. pag. 1047. sans compter le Supplément, & le Poëme Latin de Pilladius intitulé, *La Rusticiade*, chanté sur la très-glorieuse victoire remportée par le Prince Antoine de Lorraine, Duc de Bar & de Gueldres, contre les Paysans de l'Alsace. *Ces deux Morceaux contiennent plus de deux cents pages.* In-fol. M. DCC. LI.

Il y a des Auteurs qu'un excès de délicatesse rend stériles. Un seul Livre est l'Ouvrage de toute leur vie : si elle est assez longue pour le composer, elle est toujours

trop courte pour le retoucher. A leur gré, jamais il n'eſt aſſez fini pour leur permettre d'en commencer un autre. Avec de pareils ſcrupules, qui ne ſont quelquefois qu'un air, qu'une fantaiſie, quelquefois qu'un déguiſement de pareſſe, il eſt ſûr qu'on n'enrichit pas beaucoup la République des Lettres; ſans compter le riſque qu'on court de laiſſer après ſoi des ouvrages qui ne verront point le jour, ou des ébauches qui ne ſeront jamais portées à la perfection.

Que faudroit-il pour guérir ces ſortes d'eſprits ombrageux? Rien de plus efficace, ce ſemble, que l'exemple de certains hommes illuſtres qui ont beaucoup travaillé, beaucoup produit, beaucoup répandu la gloire de leur nom & de leurs Livres. Celui que nous nommons, à la tête de cet Article, eſt un des plus grands Modè-

les que nous puiſſions donner. Dom Calmet ne ceſſe de faire des préſens au Public. A peine a-t-il conſommé l'Hiſtoire de Lorraine, qu'il entreprend *la Bibliothèque* de cette Province : Ouvrage de détail, de critique, & toujours d'un format capable de faire connoître les travaux & la conſtance de l'Auteur.

Dans ſa Préface, Dom Calmet nous parle du *préjugé peu avantageux où l'on eſt, que la Lorraine n'a jamais été féconde en hommes doctes :* préjugé qui ſe trouve combattu dans ce même morceau; apparemment pour faire voir l'excellence de la cauſe, ou pour donner un modèle aux Ecrivains qui auroient beſoin de juſtifier leur pays ſur pareille matière. Toujours aſſurons-nous qu'il ne nous eſt pas venu en penſée de croire que la Patrie des Maimbourg, des Deliſle, des Baltus, des Ceillier, de

Dom Calmet lui-même, & d'une infinité d'hommes admirables dans les Arts, fût un terrein stérile pour les belles connoissances. Admirons pourtant le soin que prend notre Auteur de parcourir les Siècles, de visiter les Eglises & les Abbayes de la Lorraine, d'en interroger les Monuments, & d'en recueillir les Inscriptions, pour prouver qu'on a sçu dans cette Province les Langues Grèque & Latine; qu'on y a eu de célèbres Ecoles, & que de tout tems on y a cultivé les Lettres. Encore une fois voilà comme il faut faire dans les Sujets douteux ou disputés. Ce n'est point le cas où se trouve la Lorraine, elle jouit d'une réputation qui parle en sa faveur; & la peine qu'on prend pour la venger, ne peut passer que pour un exercice propre à faire briller l'érudition.

Nous gagnons cependant aux discussions sçavantes ou polémi-

ques de D. Calmet, une remarque qui ne doit pas nous échapper: c'eſt qu'on n'entreprit jamais en Lorraine la réforme des Chapitres & des Monaſtères relâchés ſans y introduire en même tems les Etudes: preuve certaine qu'on ne regardoit point la ſcience comme le poiſon des vertus: c'étoit bien le contraire. On étoit perſuadé que le goût des Lettres inſpiroit celui de la ſolitude; que la culture de l'eſprit adouciſſant celui de la règle, en favoriſoit l'exécution; que ſi la malignité ſecrette attachée aux ſciences avoit beſoin d'être corrigée par les exercices de la piété, ces exercices en devenoient par-là même plus vénérables, plus chers à ceux qui étoient chargés d'en maintenir l'uſage. Tout ceci au reſte ne doit s'entendre que de ces ſciences qui épurent la raiſon, qui éclairent l'eſprit & le rectifient; non de ces ſciences dange-

reuſes ou frivoles qui fomentent l'orgueil & inſpirent la licence. Ces ſortes d'études n'entrent dans les ſaints aſyles de la Religion que par des bréches faites à la diſcipline; elles n'y fleuriſſent jamais ſans y deſſécher la ferveur, ſi elles n'y déracinent entiérement l'eſprit de foi & de Chriſtianiſme. La groſſièreté d'une épaiſſe barbarie n'eſt pas toujours plus à craindre que les rafinements d'une trop ſubtile littérature. C'eſt véritablement à cet égard que les connoiſſances *pourroient ſervir à corrompre les mœurs plutôt qu'à les épurer*; & c'eſt bien ſous ce point de vuë qu'on pourroit dire que le dixième Siècle vaudroit encore mieux que tous les Siècles dont l'époque remonte à Leon X.

Notre Auteur a fait entrer dans ſa Bibliothèque *quelques perſonnes d'une piété éminente, moins illuſtres par leur littérature que par*

l'excellence de leurs vertus. Cette attention eſt digne d'un Sçavant vertueux, tel que D. Calmet. Et pourquoi en effet la Lorraine ne conſerveroit-elle pas auſſi précieuſement, dans ſes faſtes littéraires, la mémoire des Saints qu'elle honore, que les noms de tant d'Artiſtes célèbres, de ces Horlogers, de ces Orfévres, de ces Fondeurs, de ces Sculpteurs, dont le P. Calmet nous entretient ſans qu'ils ayent plus écrit que certaines perſonnes d'une ſainteté éminente pour leſquelles il ſemble demander grace. Les ouvrages des uns ſont-ils plus merveilleux, font-ils plus d'honneur à leur patrie, que les vertus héroïques des autres? Cependant D. Calmet a uſé en ceci d'une judicieuſe critique: il n'a point admis tout ce qu'il a plu aux Légendaires d'une certaine eſpèce d'écrire & de publier. Il paroît regretter un Manuſcrit où il étoit

mention d'*un plus grand nombre de Saints de la Maiſon de Lorraine, qu'il n'y a de jours dans l'année.* Nous ne ſavons ſi cette perte eſt fort grande, & s'il n'eſt pas plus à propos que cet écrit ait échappé aux traits de la critique communément très-ſévère en ce genre & quelquefois ſoupçonnée d'affoiblir le culte des Saints véritables, en cherchant à décréditer celui des Saints équivoques.

Quand les Géographes dreſſent la Carte d'une Province, ils ne manquent jamais d'y joindre une partie des Contrées limitrophes. Ces dehors, quoiqu'étrangers au territoire de la Province, en fixent la ſituation, en font reconnoître les limites. Dom Calmet a ſuivi cette méthode, en compoſant ſa Bibliothèque. L'Alſace, Trèves, Cologne, Liège, le Luxembourg, la Champagne, la Bourgogne, la Franche-Comté ont augmenté con-

ſidérablement la liſte des Sçavans de Lorraine. Il eſt à croire que, quand on formera les Bibliothèques de ces pays reſpectifs, la Lorraine à ſon tour fournira ſon contingent ; c'eſt-à-dire que quelques-uns des Littérateurs Lorrains ſeront adoptés parmi ceux des Provinces que nous venons d'indiquer. Qui ſçait ſi ce n'eſt point de cette façon que les ſept fameuſes Villes de la Grèce ſe diſputérent le Prince des Poëtes ? Au reſte Dom Calmet prévient ſes Lecteurs ſur ces adoptions littéraires. *L'addition*, dit-il, *de quelques Auteurs étrangers à la Lorraine ne ſera pas beaucoup à charge au Public ; le nombre n'en eſt pas grand, & elle ſera plaiſir aux Ecrivains de Bibliothèques qui ſont aujourd'hui ſi fort à la mode. Ils trouveront ici dequoi augmenter leur Catalogue d'Auteurs & de quelques écrits dont la plupart n'ont pas encore paru en Public.* On

On trouvera encore dans ce Volume des Savans qui n'y ont été reçus, en quelque ſorte, qu'à titre d'hoſpitalité. Pour peu qu'un homme de Lettres ou d'érudition ait ſéjourné en Lorraine, qu'il y ait poſſédé quelque bénéfice, ou exercé quelque autre fonction, il eſt ſûr de figurer parmi les Doctes Lorrains. Les deux Auſones, Barclay, M. A. Arnauld, M. Boſſuet, Maldonat & pluſieurs autres ſavants perſonnages n'ont point d'autre droit à l'honneur que leur fait notre Bibliothécaire de les placer dans ſon Ouvrage. *Si c'eſt un vol de notre part*, ajoute D. C. *on peut uſer de répréſailles envers nous, ſans que nous nous en offenſions.* Ceci ferme la bouche à la critique, parce qu'on la prévient ; & d'ailleurs quand on donne au Lecteur plus qu'il n'eſpère ou qu'il ne demande, ce ne doit être ni une ma-

tière de reproches, ni un ſujet de controverſe.

En ſuivant cette Bibliothèque on tombe à tout inſtant ſur des noms biens connus dans la Littérature tant Eccléſiaſtique que Profane, tels ſont par exemple, *Abram*, *Ancillon*, *Antoine*, *Baltus*, *Calmet*, *Cathelinot*, *Ceillier*, *Champier*, *Clément*, *Dérand*, *Foës*, *Laubruſſel*, *Maimbourg*, *Petit-Didier*, *Rigaut*, *Valladier*. Et nous ne parlons ni des Anciens qui ont eu de l'éclat en leur tems, ni des Modernes dont la réputation eſt bornée à leur pays.

Dom Calmet donne des notices quelquefois détaillées, avec la liſte des Ouvrages : ce qui n'eſt pas toujours d'une exactitude Mathématique; auſſi ne doit-on pas l'exiger pour ces ſortes de Livres pleins de noms & de dates.

Quelques Articles néanmoins prêtent trop aux objections. *Argen-*

trey, par exemple, eſt totalement défectueux. On veut parler de feu M. du Pleſſis-d'Argentré Evêque de Tulles; on le dit de *Toul* & il étoit de Bretagne. On ajoute que ſes trois vol. in-folio *Collectio Judiciorum &c.* ne s'étendent que depuis le 12. Siècle juſqu'à l'an 1632. il falloit dire juſqu'au 18. Siècle. On ne marque pas non plus, comme il faut, les noms des Imprimeurs, chez qui ce livre a paru. Le premier tome eſt ſorti des preſſes de Coffin, & les deux derniers ont été imprimés chez Cailleau. Bagatelles que tout ceci, mais dans une autre édition, le ſavant Auteur ſera bien aiſe de faire diſparoître cet Article d'*Argentrey* qui ne touche en aucune manière ſa Bibliothèque, & qui peut-être lui a été fourni par des mains infidèles.

Nous croyons auſſi pouvoir avertir qu'à l'article du P. Cordier Jéſuite, il ſeroit à propos de joindre

la vraye Analyse du Livre qui mérita, il y a quelques années, à cet Ecrivain Chancelier de l'Université de Pont-à-Mousson, sa déposition & sa disgrace domestique.

En parlant du P. Norbert de Bar-le-Duc, Capucin, dont le Bibliothécaire détaille assez les Ouvrages, on pourroit observer, pour rendre la Notice complette, qu'ils ont été condamnés à Rome par un Décret de l'Inquisition. *

A l'Article de Mussonius Jésuite, il faudroit retrancher l'Anecdote qui porte qu'étant maître de se choisir une demeure dans sa Société, il préféra le Collège d'*Angers*. Jamais les Jésuites n'ont eu de Collège en cette Ville.

* Ce décret a pour objet les trois Volumes intitulés *Mémoires historiques &c.* & il est daté du premier Avril 1745. Il y a un autre décret du 16 Juin 1746. qui condamne la continuation de ces *Mémoires* publiée par le sieur Faure Prêtre Suisse.

Dans la liste des Ouvrages de M. le Noble, on insère le *Diable Boiteux* qui est de M. le Sage; dans celle des Livres de Charles Ancillon, on omet *la Vie & la mort de M. Lischeid* imprimée à Berlin en 1713. Dans l'Article *Cusa* on dit que ce Cardinal fut *envoyé Légat en Allemagne en 1441. & qu'il mourut à Todi le 12. d'Août:* ce qui fait entendre que cette mort arriva pareillement en 1441. Mais on ajoute qu'il avoit 63. ans & il étoit né en 1401. Il faut donc reculer la mort jusqu'en 1464. A l'Article *Montgaillard* (Feuillant) on lit que ce Religieux étoit né en 1563. & qu'il mourut en 1628. âgé de 63. ans; il faudroit dire 65. Il y a aussi quelques altérations dans les noms propres; *Jotuel* pour *Sotwel*; *Maltaire* pour *Maitaire*; *Vislou* pour *Visdelou*; *Bornier* pour *Bonnier*; *Mallebrange* pour *Mallebranche &c.*

Mais laissons ces minucies pour montrer les beaux endroits de cette Bibliothèque. La Lorraine a produit d'excellents Artistes, & Dom Calmet nous les fait connoître. Suivons quelques moments le Catalogue.

Il y a quatre Articles sur les *Adam*, célèbres Sculpteurs, tous nés à Nancy. Le second & le troisième Article sont surtout dignes d'attention, parce qu'on y trouve des détails concernant les Ouvrages des deux frères Lambert & Nicolas Adam. Ce dernier a fait le Mausolée * de la Reine de Pologne-Duchesse de Lorraine. On sera bien aise d'en voir ici la description :

» La Reine est à genoux sur » son tombeau : un Ange vient lui

* Ce Monument fut placé en 1749. dans le Chœur de l'Eglise des Minimes au Fauxbourg de Bon-Secours près Nancy.

» annoncer que le tems de ses é-
» preuves est fini, & qu'elle tou-
» che à l'heureux moment, où,
» dans la véritable patrie, ses ra-
» res vertus vont recevoir une
» juste récompense. Sa foi vive &
» son zèle ardent lui font écouter
» & recevoir avec un saisissement
» de joye, ce qu'elle attendoit a-
» vec impatience. Détachée depuis
» longtems de ce que le Monde a
» de flatteur, elle a déjà déposé
» les marques de ses grandeurs &
» de son rang. Le Sceptre & la
» Couronne sont sur son tombeau
» devant le coussin qui la sou-
» tient. Derrière elle, s'élève une
» pyramide, symbole de la gloire
» des Princes, couronnée par une
» urne funèbre, d'où pendent des
» festons de cyprès qui envelop-
» pent l'écusson de ses Armes. Au
» bas de la pyramide, sont deux
» cassolettes fumantes qui répan-
» dent au loin la bonne odeur des

» vertus de la Reine. L'Aigle de
» Pologne ſortant de deſſous ſon
» tombeau paroît vouloir s'enle-
» ver avec elle. Ce tombeau eſt
» porté par un Socle, ſoutenu
» d'un corps d'Architecture dont
» l'avant-corps eſt chargé de l'Inſ-
» cription. Aux deux côtés les deux
» arrières-corps ſont ornés de bas-
» reliefs en marbre blanc, dans
» l'un deſquels on voit la Religion
» & dans l'autre la Charité, ver-
» tus qui ont particulièrement
» brillé dans la Reine. Ce bel Ou-
» vrage eſt en marbre, de trente
» pieds de haut ſur 18. de large...
» Il fait l'admiration des Connoiſ-
» ſeurs, & ſoutient la réputation
» que M. Adam le Cadet s'eſt ac-
» quiſe depuis longtems. »

Dom Calmet rapporte auſſi les Vers qu'un Bel-Eſprit (M. de Boneval) adreſſa en 1743. à MM. Adam & autres Sculpteurs chargés de travailler au Mauſolée de

feu M. le Cardinal de Fleuri : nous les tranſcrivons.

Doctes Rivaux dans l'Art où brilla Girardon,
Adam, le Moine, Bouchardon,
Votre leger ciſeau va donc faire paroître
Les vertus du Miniſtre & les regrets du Maître.
La douleur ne veut point d'efforts ingénieux ;
Soyez ſimples comme l'hiſtoire :
Il ſuffit d'expoſer le Miniſtre à nos yeux ;
Pour votre honneur & pour ſa gloire.
L'élégance des ornements
Vaut-elle de Louis les tendres ſentiments?
Vous pouvez d'un ſeul trait faire honte à la Parque,
Gravez ſur ce tombeau les larmes du Monarque.

La Lorraine a été plus heureuſe & plus féconde en Peintres & en Graveurs qu'en Poëtes. Dans cette Province la Poëſie n'eſt que la ſœur

cadette de la Peinture & de la Gravûre. On ne mettra jamais en parallèle les Poëmes de Colson, de Ramberviller, de Frizon, de Gringore, & de tant d'autres Poëtes obscurs, dont notre Auteur a été obligé de parler, avec les Ouvrages immortels de Meslin, de Gelée, de Callot, de le Clerc, de Sylvestre &c. qui ont aussi leurs articles dans cette Bibliothèque. Celui de Callot y est même très-bien, parce qu'on donne le Catalogue des pièces qui sont sorties de son burin. Nous souhaiterions que l'Auteur eût fait le même honneur aux Tableaux de Meslin & de Gelée.

Les Machines, surtout les grandes, ne demandent pas un goût aussi exquis, une opération aussi fine que les Ouvrages dont nous venons de parler : mais elles n'exigent peut-être pas moins d'étendue dans le génie, ni moins de

justesse dans la main. Ces talents ne furent jamais rares en Lorraine: témoins De Camus, Chaligny, Pelletier, Vayringe, dont le Bibliothécaire ne nous laisse point ignorer les succès.

Dom Calmet nous fait aussi connoître bien des richesses manuscrites qui se conservent en Lorraine : il décèle les talens de plusieurs Gens de Lettres qui ne s'étoient pas encore annoncés au Public ; il n'oublie ni les Littérateurs qui commencent, ni ceux d'entre les Grands Hommes qui ont simplement fourni, par leurs actions, des matériaux à l'histoire.

Dans le Supplément on trouve le nom d'un Prince qui embellit tous les jours la Lorraine par ses bienfaits & qui l'honore par ses vertus. Il mérite, à titre même de Littérature, une place dans ce Volume. Dom Calmet donne une liste de ses Ouvrages, elle s'est ac-

cruë depuis l'impression de la Bibliothèque. Le Livre dont nous avons parlé au mois de Janvier dernier en est la preuve.

ARTICLE XXXII.

LETTRES DE MADAME de Maintenon. 2 vol. in-12. A Nancy chez Deilleau, Imprimeur du Roi, M. DCC. LIII.

VIE DE MADAME DE Maintenon. 1. vol. in-12. pag. 236. A Nancy chez le même Imprimeur. M. DCC. LIII.

NOus avons fait connoître le premier tome des Lettres de Madame de Maintenon, & notre dessein étoit de donner un extrait suivi du second Volume. Mais en examinant de près toutes les Pièces dont il est composé, nous avons reconnu 1°. Que de 138. Lettres qu'on y trouve, il y en a 52 qui ne sont point de Madame de Main-

tenon ; mais de différentes perſonnes avec qui elle entretenoit des rapports. 2°. Que pluſieurs des Lettres marquées du nom de cette Dame, quoique bien écrites & dans ſon génie, n'intéreſſent cependant pas infiniment par les choſes qui en ſont l'objet. 3°. Que ſur la fin du Tome, on a inſéré des Portraits de diverſes perſonnes illuſtres : morceaux détachés, au nombre de 22., dont cinq ou ſix ſeulement ſont attribués à Madame de Maintenon.

Comme ces mêlanges tempèrent la bonne idée que nous avions conçue de ce Volume, nous nous contentons de l'indiquer & d'en copier ici deux endroits. Le premier eſt une Lettre que Madame de Maintenon écrivit le 3. de Septembre 1715. immédiatement après la mort du Roi Louis XIV. » Quelle » perte nous avons faite ! Il n'y a » plus qu'à ſe ſoûmettre à la Pro-

» vidence. Le Roi eſt mort de la
» mort des Juſtes ; & comme dit le
» Sage, ſes jours ont été pleins. Je
» ne lui ſurvivrai pas longtems.
» Quel plaiſir trouverai-je déſor-
» mais dans ce monde ? . . . . Mon
» cœur brûle d'aller ſe réunir dans
» le Ciel à cette Ame noble & pure
» qui l'a occupé & rempli ſi long-
» tems : car je me ferois un grand
» crime de douter un inſtant que
» Dieu ne lui ait fait miſéricorde.
» Songeons à le ſuivre : heureuſes ſi
» nous faiſons un ſi terrible paſſage
» avec une partie de ſa fermeté «.

L'autre morceau que nous vou-
lons préſenter au Lecteur, eſt le
Portrait de M. de Turenne.

» Un des plus grands Hommes
» de notre ſiécle. Comme il avoit
» les ſourcils joints, ſa phyſiono-
» mie étoit mauvaiſe & bien trom-
» peuſe. On ne vit jamais plus de
» douceur, de bonté, d'humani-
» té. Quoiqu'il fût très-haut, ce-

» pendant il sçavoit être modeste :
» Il ne connoissoit aucune sorte
» d'intérêt ni dans les grandes ni
» dans les petites choses. Il ne sça-
» voit pas s'il avoit de l'argent.
Madame de Maintenon marque ici deux fautes qu'on a reprochées à ce grand Homme, puis elle ajoute :
» Mais pourquoi chercher des dé-
» fauts où il y a à admirer tant de
» vertus ? On l'a toujours comparé
» à M. le Prince : sans décider en
» faveur d'aucun, la valeur de M.
» le Prince étoit plus brillante ; cel-
» le de M. de Turenne plus sage. Il
» ne connut aucun vice. Le Roi fai-
» soit tous ses efforts pour le con-
» vertir. Il fut convaincu longtems
» avant que d'abjurer : il recula ce
» moment dans la crainte qu'il eut
» de paroître abjurer par complai-
» sance pour le Roi, &c. «

Observons que ce Tableau nous est présenté par une personne très-instruite & très-capable de juger des

choſes qu'elle voyoit. Madame de Maintenon connoiſſoit aſſûrément mieux M. de Turenne que ne le connoiſſent ceux qui parlent aujourd'hui des exploits & des vertus de ce Héros, avec une ſorte de ſéchereſſe cauſée par la jalouſie, ou par l'habitude de penſer autrement que les eſprits bien faits.

Nous comprenons ſous ce même Article de nos Mémoires *la Vie de Madame de Maintenon.* On nous l'avoit annoncée : le premier Tome vient de paroître, & il ſera ſuivi, dit-on, de deux autres pareils. On a dans celui-ci tous les préliminaires de cette haute & unique fortune où Madame de Maintenon parvint à force de malheurs & de vertus. L'Hiſtorien quel qu'il ſoit, ſûrement homme d'eſprit, peint tout avec des couleurs très-vives. Quelquefois il entre trop de détails dans le Tableau; quelquefois les traits en ſont trop forts; quelque-

fois les perſonnages en ſecond font diſparoître l'objet principal ; quelquefois on croit appercevoir dans les touches quelques nuances d'affectation. Nous voulons dire que le ſtyle de cette hiſtoire n'eſt pas exemt d'antithèſes, de chûtes épigrammatiques, de ſaillies *qui cauſent plus de ſurpriſe que d'admiration* ; ainſi que l'Auteur s'exprime lui-même en parlant des Ouvrages de Scaron. Enfin nous entendons que les Epiſodes ſont trop fréquens dans ce Livre, & qu'ils ne ſont pas même toujours analogues aux vertus de Madame de Maintenon. Pour faire briller le mérite très-réel de cette Dame, il n'étoit pas néceſſaire de rappeller toutes les galanteries de ſon tems. Si l'on faiſoit la vie de Caton, ne ſuffiroit-il pas de dire en général qu'il donna des leçons & des exemples à ſon ſiécle qui en avoit grand beſoin, &

ſeroit-on obligé de décrire toutes les intrigues de Quintus Curtius & de Fulvia ? * Mais quoiqu'il en ſoit, cette vie eſt excellente dans la plûpart des détails qui regardent directement Madame de Maintenon. Les Portraits de cette Dame y paroiſſent ſelon tous les âges, & dans tous leurs différens jours. En voici un qui eſt du tems de ſa jeuneſſe, **

---

* Saluſt. Bell. Catilin.

** Comme nous ne donnons qu'une notice de cette vie, on ne doit pas attendre de nous la ſuite des faits qui la compoſent ; nous marquons ſimplement les dates. Françoiſe d'Aubigné, petite fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné Gouverneur d'Oleron & de Maillezais, fille de Conſtant d'Aubigné & d'une Demoiſelle Bourdeloiſe, nommée Cardillac, naquit en 1635. Elle paſſa ſes premières années à la Martinique : après la mort de ſon Père en 1647, elle revint en France avec ſa Mère, qui fut obligée de vivre du travail de ſes mains. La mort de cette Dame laiſſa la jeune d'Aubigné ſans biens & preſque ſans reſ-

& lorſqu'elle vivoit avec M. Scaron. » Celui-ci ſongeoit à plaire » par ſa gayeté ; elle ne ſongea qu'à » plaire par ſa modeſtie. Attentive » à toutes ſes paroles, elle veilloit » ſur toutes ſes actions, & ſembloit n'être occupée que du ſoin » de réparer ou de prévenir les torts » que lui faiſoit l'humeur de ſon » Mari. Simple, naturelle, ſans » fard avec les perſonnes dont elle » étoit ſûre, elle prenoit un air de » gravité & de grandeur, admirablement bien ſoutenue par la ma-

ſource. Elle épouſa en 1651. Paul Scaron ſi connu par ſes Poëſies burleſques. Leur union ſubſiſta juſqu'en 1660. tems de la mort de Scaron, & des nouvelles diſgraces de ſon épouſe. Elle fit rétablir en ſa faveur la penſion donnée par la Reine-Mère à ce Poëte : la penſion fut ſupprimée en 1666. à la mort de la Reine. On la lui rendit quelque tems après, & enfin vers l'an 1670. elle devint Gouvernante des Princes légitimés : depuis ce tems ſa fortune alla toujours en croiſſant.

» jeſté de ſa figure, avec les per-
» ſonnes qu'elle ne connoiſſoit que
» ſuperficiellement. Toujours ren-
» fermée dans les bornes d'une dé-
» cence ſévère, elle ne permettoit
» pas la moindre familiarité à ſes
» meilleurs amis ; elle ſçavoit que
» la familiarité la plus innocente
» eſt le fleau du reſpect & le poi-
» ſon lent de l'amitié. «

Autre Tableau du même tems. Il regarde particulièrement l'eſprit de Madame de Maintenon. » Elle
» avoit les plus heureux talens du
» monde ; l'expreſſion aiſée & juſ-
» ſte, les idées vives, le raiſonne-
» ment ſolide, le goût fin : qu'on
» juge des progrès qu'elle fit à cette
» école. * Elle devint en peu de
» tems l'admiration de ſes Maîtres
» mêmes ; plus on avoit d'eſprit,

* C'étoit une aſſemblée des beaux & des bons Eſprits du tems, qui cultivoient l'amitié de Scaron.

» plus on lui en trouvoit... A me-
» ſure qu'elle ſe perfectionnoit le
» goût, elle acquéroit inſenſible-
» ment une eſpèce d'empire ſur les
» Ouvrages de ſon Mari. Elle les
» cenſuroit avec ſévérité ; & il ſe
» ſoumettoit avec plaiſir à ſes lu-
» mières. Auſſi ce qu'il fit depuis
» ſon mariage eſt-il plus correct,
» plus meſuré, plus aimable que
» ce qu'il avoit compoſé avant cet-
» te époque. »

Cet Epoux ſi ſingulier fournit auſſi beaucoup au pinceau de l'ingénieux Auteur.

» Les déſagrémens de ſon corps
» étoient rachetés par les qualités
» de ſon ame. Il avoit le cœur ca-
» pable de tendreſſe, une imagina-
» tion vive qui lui peignoit tout
» en groteſque, un fonds inexpri-
» mable d'enjoûment, beaucoup
» de patience dans ſes maux & de
» fermeté dans ſes douleurs. Il ſça-
» voit être pauvre ſans chagrin,

» malade avec gayeté, ſatyrique
» ſans malice, pareſſeux ſans né-
» gliger ſes intérêts, colère ſans
» rancune &c.

Madame de Maintenon eut un Frère qu'elle aima beaucoup & qu'elle éclipſa.

» Il avoit du mérite ; mais ce
» n'étoit point un mérite qui pût
» avoir d'éclat : il étoit fait pour
» être inconnu & pour vieillir ou-
» blié. Preſque point d'ambition,
» &, avec beaucoup de nonchalance,
» beaucoup d'envie de profiter de
» l'élévation de ſa Sœur : de l'eſprit,
» mais ſans graces & ſans brillant :
» une humeur inégale ; haut & par
» conſéquent facile à gouverner :
» ſans fiel, & néanmoins réuſſiſſant
» à ſe faire des ennemis : indécis,
» dévot par boutade, aimant le
» faſte & toutes ces bagatelles qui
» plaiſent ſi fort aux petites ames,
» & qui même ſéduiſent quelque-
» fois les grandes : conſumant au

» jeu des ſommes immenſes, & ne
» connoiſſant d'autre plaiſir. «

On en revient toujours volontiers aux portraits de Madame de Maintenon. Vers le milieu du Volume, il y en a un très-détaillé que l'Auteur ne s'attribue point, & qu'il dit être *d'une main plus habile, d'une Dame qui n'a exprimé qu'une partie de ſes ſentimens pour Madame de Maintenon.* Ce Morceau, trop long pour être tranſcrit, donne la plus haute idée de la perſonne qui en eſt l'objet, & de celle qui a ſçu ſi bien peindre les vertus.

Cette vie eſt comme une Galerie pleine de Portraits : ſont ils tous fidêles ? nous n'oſerions l'aſſurer. Par exemple à la pag. 126. l'Abbé Gobelin n'eſt pas repréſenté tel qu'on le voit dans une des Lettres de Madame de Maintenon. Aux pag 49. & 138 le Cardinal Mazarin eſt traité ſans égards.

Mars 1753.

Il y auroit aussi à revoir ce qui est dit de M. Fouquet & de ceux qui l'approchoient. Il faudroit tempérer un mot qui sent fort le tolérantisme en fait de Religion (pag. 24.) Mais on ne peut que loüer ces cinq ou six lignes (p. 199.) sur la conversion éclatante de Madame de la Valière : » elle passa trente-cinq » ans dans ces austérités (de Car- » mélite); bien plus grande aux » yeux du Chrétien, sous le cilice, » dans l'humiliation, aux piés des » Autels, que lorsqu'assise à côté » du Trône elle voyoit un peuple » de flatteurs mendier en trem- » blant un seul de ses regards. «

ARTICLE XXXIII.

LETTRES CONCERNANT le Jugement de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse & Apologie de M. de Maupertuis, in-12. pag. 101. A Paris chez Durand ruë

ruë S. Jacques & Piſſot Quai des Auguſtins. M.DCC. LIII.

POur faire bien connoître le Livre que nous annonçons, il faut rendre compte d'une controverſe dont nous avons ſuivi le progrès, & qui a été la ſource de beaucoup d'écrits polémiques. Nous raconterons ſimplement les faits; nous éviterons avec ſoin les réflexions; & à la fin de notre récit, nous donnerons le Catalogue des Ouvrages qui ont été publiés à ce ſujet. De ce nombre ſont les Lettres qui forment le titre de cet Article; & dans le cours de la Narration, on verra clairement ce qu'elles contiennent. Voici d'abord la partie hiſtorique du démêlé.

M. de Maupertuis, Préſident de l'Académie Royale de Berlin, inſéra, il y a quelques années, * dans

* En 1748. dans le volume pour l'année

le Recueil de cette Compagnie ; un Mémoire *ſur les loix du mouvement & du repos déduites d'un Principe Métaphyſique.* Ce Principe eſt celui *de la moindre quantité d'action* ; c'eſt-à-dire, que *dans le choc des corps, le mouvement ſe diſtribue de manière que la quantité d'action que ſuppoſe le changement arrivé, eſt la plus petite qu'il ſoit poſſible. Dans le repos, les corps qui ſe tiennent en équilibre, doivent être tellement ſitués que s'il leur arrivoit quelque petit mouvement, la quantité d'action ſeroit la moindre.*

Rien de plus fécond, ſelon l'illuſtre Académicien, que ce Principe. Il influe dans tous les Phénomènes de la Nature ; il ſert même à démontrer l'éxiſtence & les attri-

---

1746. Nous en avons rendu compte au 1. vol. de nos Mémoires pour le mois de Décembre 1748.

buts de l'Etre Suprême. On le donne de plus pour une découverte; on le distingue de tout ce qui avoit été dit ci-devant par les Philosophes, de la simplicité des voyes de la Nature, de l'épargne admirable & magnifique qui brille dans ses opérations.

En 1749. il s'éleva un Adversaire contre l'Ouvrage du Président de l'Académie de Berlin. Cet Adversaire n'étoit pas un homme médiocre. M. Koenig (c'est son nom) étoit dès-lors Bibliothécaire du Prince Stadhouder, Membre de la même Académie de Prusse, & bien renommé parmi les plus célèbres Géomètres de l'Europe. * Il crut pouvoir attaquer le Principe *de la moindre quantité d'action*, ou plûtôt le Mémoire qui en détailloit les

* Il étoit aussi depuis longtems Professeur de Philosophie & de Droit Naturel à Franeker en Frise.

propriétés & les avantages. Il composa un écrit qui fut imprimé dans les *Acta Eruditorum* de Leipsick, au mois de Mars 1751. sous ce titre : *De universali principio æquilibrii & motûs, in vi vivâ reperto, deque nexu inter vim vivam & actionem, & utriusque minimo. Dissertatio Auctore Sam. Koenigio Profess. Franeq.* Il est à propos de remarquer qu'avant l'impression de ce Morceau, M. Koenig l'avoit communiqué à M. de Maupertuis, & que celui-ci n'avoit point trouvé mauvais qu'on fût d'un sentiment contraire au sien. Mais il paroît que ce Président de l'Académie ne s'étoit pas assez instruit de tout ce que contenoit la Dissertation. Cette remarque est nécessaire pour bien suivre le cours des procédures.

A la fin de son écrit, M. Koenig avoit mis ce qui suit : *Ut finem faciam, hoc addo, videri Leibnitium multò latiùs patentem actionis theo-*

riam habuisse, quàm fortasse nunc etiam suspicari possumus. Est enim ejus ad Hermannum epistola in quâ scribit : » L'action n'est point ce » que vous pensez. La considéra- » tion du tems y entre : elle est » comme le produit de la masse par » le tems, ou du tems par la for- » ce vive. * J'ai remarqué que dans

* M. Koenig a soutenu, durant la controverse, qu'il y avoit en cet endroit une faute de Copiste ou de Correcteur, & qu'au lieu de ces mots, *elle est comme le produit de la masse par le tems, ou du tems par la force vive*, il y avoit dans la Copie Manuscrite de la Lettre de M. de Leibnitz: *elle est comme le produit de la masse par l'espace & la vitesse, ou du tems par la force vive* : cette correction a été admise dans le Journal des Sçavans (1. vol. de Décembre 1752.) Nous devons dire, par le zèle dont nous nous piquons pour la vérité; que, dans une Copie manuscrite de la Dissertation Latine qu'on nous donna sur la fin de 1751. & que nous conservons, la faute se trouve comme dans l'Imprimé.

» les modifications des mouve-
» ments, elle devient ordinaire-
» ment un *maximum* ou un *mini-*
» *mum* : on en peut déduire plu-
» sieurs propositions de grande con-
» séquence : elle pouroit servir à
» déterminer les courbes que décri-
» vent les corps attirés à un ou plu-
» sieurs centres. Je voulois traiter
» de ces choses, entr'autres dans la
» seconde partie de ma Dynami-
» que que j'ai supprimée ; le mau-
» vais accueil que le préjugé a fait
» à la première m'ayant dégouté.«

Cette Lettre ou fragment de Lettre adressée à M. Hermann, a été la cause de tout le démêlé : car on a cru dans l'Académie de Berlin, que M. Koenig vouloit, par cette citation, enlever à M. de Maupertuis la gloire d'avoir découvert le Principe de la moindre quantité d'action, pour la donner à M. de Leibnitz, c'est sur quoi on l'a jugé & condamné.

Dès le 8 Décembre 1751. le Secrétaire de l'Académie (M. Formey) écrivit à M. Koenig résidant à la Haye, pour le prier de produire l'original de cette Lettre : c'étoit une première sommation, qui fut bientôt suivie de quelques autres plus pressantes. M. Koenig répondit qu'il ne possédoit point l'original qu'on demandoit, & qu'il n'avoit qu'une copie qui lui avoit été envoyée avec celle de quelques autres Lettres de Leibnitz, par le malheureux Henzy décapité à Berne, pour des troubles excités dans l'Etat.

Cette Réponse qui mettoit en cause le nom de Henzy, fit que M. de Maupertuis pria M. le Marquis de Paulmy, alors Ambassadeur de France en Suisse, de procurer, s'il étoit possible, une copie authentique de toutes ces Lettres de Leibnitz. Le Roi de Prusse lui-même voulut bien écrire aux Magistrats

de Berne pour les engager à faire faire une recherche juridique dans tous les papiers de Henzy, afin de s'assûrer de la même chose, c'est-à-dire, s'il s'y trouvoit quelques Lettres de Leibnitz. Les Réponses furent qu'on n'avoit rien trouvé, & comme la Lettre citée par M. Koenig indiquoit, dans l'adresse, le nom de M. Hermann, mort depuis à Bâle, Sa Majesté Prussienne fit aussi chercher dans cette Ville; & l'on ne put rien découvrir qui eût trait à la fameuse Lettre où il étoit parlé de la moindre quantité d'action. Après ces perquisitions, l'Académie de Berlin se crut en droit & même en obligation de prononcer sur la matière du différend. M. Euler, alors Directeur, fit le rapport, & donna des conclusions en ces termes : » Le fragment (de la » Lettre) étant premièrement par » lui-même suspect; & M. Koe» nig d'un autre côté, depuis qu'il

» a été rapporté que l'original de la
» Lettre de M. de Leibnitz n'exiſ-
» toit point dans les papiers de
» Henzy qui a été ſupplicié, n'ayant
» point produit cet original, ni pû
» ou oſé aſſigner le lieu où il eſt
» conſervé; il eſt aſſûrément mani-
» feſte que ſa cauſe eſt des plus
» mauvaiſes, & que ce fragment
» a été forgé, ou pour faire tort à
» M. de Maupertuis, ou pour exa-
» gérer, comme par une fraude
» pieuſe, les louanges du Grand
» Leibnitz, qui ſans contredit n'ont
» pas beſoin de ce ſecours. «

Les concluſions données, on délibéra, on recueillit les voix, & le jugement de toute la Compagnie fût:
» Que le paſſage produit par M.
» Koenig, dans le Mémoire qu'il
» a inſéré dans les *Acta Eruditorum*
» de Leipſick, comme faiſant partie
» d'une Lettre de M. de Leibnitz,
» écrite en François à M. Her-
» mann, porte des caractères évi-

» dents de fausseté, & ne peut avoir
» par conséquent aucune ombre
» d'autorité, pour porter atteinte
» aux légitimes prétentions qu'ont
» les membres de l'Académie, in-
» téressés dans cette affaire, de re-
» vendiquer les Principes qu'ils
» ont proposés comme étant dûs à
» leur méditation & à leurs recher-
» ches, aussi bien que toutes les
» conséquences qu'ils en ont tirées
» tant dans les Mémoires que l'A-
» cadémie a adoptés, que dans
» les autres ouvrages qu'ils ont pu-
» bliés; & qu'ainsi les conclusions
» que M. Euler a tirées, à la fin de
» son rapport, doivent être censées
» justes & valables, dans toute la
» force des termes où elles sont ex-
» primées. « Le nombre des Juges
étoit de XXII. & le jugement est
datté du 13. d'Avril 1752.

Il est bien à remarquer que cette Sentence, Décret ou Arrêt ne regarde que le fragment de la Lettre

qui est déclaré faux, & la découverte du principe de la moindre quantité d'action, qui est ajugée ou plûtôt confirmée à M. de Maupertuis. On n'a point voulu prononcer sur la vérité même de ce principe tant combattu par M. Koenig soit dans sa dissertation, soit dans l'appel qu'il a publié au mois d'Août de l'année dernière : nous allons parler de cette pièce dans le moment.

A peine le jugement de l'Académie fut-il devenu public, que les Gazettes littéraires de Leipsick & de Hambourg en parlèrent avec beaucoup de liberté : c'est-à-dire que les critiques ne furent pas épargnées aux Académiciens de Prusse. C'est ce qui engagea M. Euler à justifier sa Compagnie & sa propre conduite par une Lettre adressée à M. Mérian son confrère.

Mais cette Lettre n'étoit pas encore imprimée, lorsqu'on vit

paroître, de la part de M. Koenig lui-même, un *Appel au Public du jugement de l'Académie Royale de Berlin.* C'est un volume dans les formes, où l'on trouve de suite 1°. *un exposé de l'origine de cette controverse*; 2°. *des remarques littérales sur le fragment de la Lettre* (vraie ou fausse) *de Leibnitz*; 3°. *un Examen des droits de l'Académie & de la conduite des Membres qui ont eu part au jugement qu'elle a porté*; 4°. *un Appendice, contenant la correspondance que la publication du fragment a occasionnée entre le Président & le Secrétaire de l'Académie d'une part, & M. Koenig de l'autre*: ce sont des Lettres respectives. Il y a, dans les trois premières parties, beaucoup de feu, de contention; & l'on y sent tout le caractère d'un homme jugé, condamné, & infiniment piqué d'une décision qu'il estime très-injuste.

La lecture de cet appel fit aussitôt ajouter un *Postscriptum* à la Lettre que M. Euler préparoit pour M. Mérian, & cette addition étoit destinée à réfuter l'Appel. Si le Public se charge de la revision du Procès & de la décision en dernier ressort, nous apprendrons en même tems quel cas on doit faire de toutes ces pièces contradictoires. Nous ne devons ici que raconter.

La Lettre & le *Postscriptum* de M. Euler furent suivis de deux autres Lettres ; l'une de M. de Maupertuis qui témoignoit son extrême satisfaction de l'écrit & de l'Auteur. Le Président de l'Académie saisissoit cette occasion pour expliquer les démarches qu'il avoit faites à la Cour de la Haye & à celle de Brunswick. Il s'étoit en effet répandu un bruit très-désavantageux à l'équité & à la générosité de M. de Maupertuis. On disoit qu'il avoit écrit d'une ma-

nière très-pressante à S. A. R. la Princesse mère du Stadhouder, & au Prince régnant de Brunswick-Wolfenbutel, Tuteur de ce jeune Prince, pour les prier d'imposer un éternel silence à M. Koenig : ce qui devoit par conséquent lui ôter tout moyen de se justifier. La Lettre de M. de Maupertuis déclare que ce *silence* qu'il a sollicité, regarde seulement ce qui concerne sa personne, & non les raisons que M. Koenig pourroit produire, *& que l'Académie l'avoit si longtems pressé de donner.* Il étoit aussi mention, dans cette Lettre du Président, de l'*Appel* nouvellement publié ; & nous remarquons que M. de Maupertuis en parloit, ainsi que des autres objets du démêlé, avec beaucoup de sang froid & de modération.

L'Autre Lettre, en réponse à celle de M. Euler, avoit pour Auteur M. Mérian, personellement

choqué contre M. Koenig, parce que celui-ci s'étoit moqué dans son *Appel* d'une pièce Métaphysique * composée par le même Académicien (M. Mérian.) Ce dernier parloit de tout le différend & de la conduite qu'on y avoit tenuë, en homme qui prenoit les choses fort à cœur, & qui étoit entré dans toutes les procédures avec un intérêt très-distingué.

Mais au milieu de tous ces Ecrits, voilà une satyre des plus sanglantes qui attaque le Président de l'Académie. C'est toujours un abus des talens quand on les fait servir à de pareils usages ; mais l'abus est d'autant plus condamnable qu'on mêle plus de sel & d'agrément dans ces sortes de pièces. Celle-ci étoit composée de trois morceaux, le pre-

* Cette Pièce rouloit sur le fameux Enthymême de Descartes, *Cogitò, ergò sum.*

mier intitulé, *Diatribe du Docteur Akakia Médecin du Pape*; le second, *Décret de l'Inquisition*; le troisième, *Jugement des Professeurs du Collège de la Sapience* (de Rome.) Tout cela faisoit perpétuellement allusion aux divers ouvrages de M. de Maupertuis; on ne gardoit dans cette critique ni mesures, ni bienséances, ni équité. C'étoit un tissu d'ironies, de personalités, d'insultes: c'étoit en un mot, dans toutes ses parties, un libelle diffamatoire, dont nous ne parlons ici que pour ne laisser ignorer aucune scène du différend littéraire & très-singulier qui a si fort occupé le Public.

Ceci n'est point encore le dénouement de la Pièce. Un Académicien de Berlin, réel ou imaginaire, s'avisa d'écrire le 18. Septembre 1752. à un Académicien de Paris la Lettre du monde la plus violente contre le même M. de Mauper-

tuis. Mais ce Préſident a été bien vengé : car un autre Académicien de Pruſſe s'étant chargé de ſa défenſe, a répandu partout une Lettre adreſſée pareillement à un Académicien de Paris ; & c'eſt un des plus fort Plaidoyés, une contrebatterie des mieux dreſſées qu'on puiſſe imaginer. Outre des raiſons, il y entre de la grandeur, de la nobleſſe, beaucoup d'amitié & de zèle pour la partie lézée, c'eſt-à-dire pour M. de Maupertuis.

Juſqu'ici nous avons raconté avec trop de ſéchereſſe peut-être, de langueur & de ſimplicité. Mais elle a dû être notre opération ; elle va ſe conſommer par la liſte des Ouvrages que nous connoiſſons ſur la matière préſente. Obſervons néanmoins auparavant deux choſes qui doivent être conſidérées dans l'inſtruction de ce procès.

La premiere eſt qu'en examinant de près le fragment de la Lettre,

vraie ou prétenduë, de Leibnitz, on n'y trouvera pas une conformité entière avec le principe de la moindre quantité d'action, tel que l'a tenu M. de Maupertuis. Celui-ci a cru que *l'action devient toujours un minimum dans les modifications des mouvements* : & le fragment de la Lettre dit, que *dans les modifications des mouvements, l'action devient d'ordinaire un maximum ou un minimum*. Ceci met une différence presque essentielle entre les deux sentiments ; & il en résulte beaucoup d'observations dans le détail des procédures.

La seconde chose qu'il faut considérer, c'est que quand on est bien de sang froid vis-à-vis des parties contendantes, on a de la peine à se persuader que M. Koenig ait forgé la Lettre de Leibnitz, ou même en général que cette Lettre ait été supposée ou fabriquée par aucun

faussaire, quel qu'il soit. Il paroît bien certain que M. de Maupertuis ne l'avoit jamais vuë, avant que de publier sa découverte de la moindre quantité d'action ; mais s'ensuit-il qu'elle n'existât point alors ; que M. de Leibnitz ne l'eût pas écrite le 16. d'Octobre 1707. qui est sa date ; qu'elle ne fût pas tombée entre les mains de Henzy, & que celui-ci ne l'eût pas communiquée à M. Koenig ? On peut lire ce qu'a écrit sur cela, en très-peu de mots, mais très-bien, un des Auteurs du Journal des Savans (Décembre 1752. I. vol. pag. 821.)

Quoiqu'il en soit, il est fort à désirer que cette querelle littéraire cesse, & que deux hommes de grand mérite, tels que MM. de Maupertuis & Koenig, se réconcilient parfaitement. Une réunion si utile aux Lettres ne dépend peut-être que d'un *Minimum* cédé ou avancé de part & d'autre.

Mars 1753.

Voici la liste que nous avons promise.

1. Mémoire de M. de Maupertuis *sur les loix du mouvement & du repos, déduites d'un principe métaphysique.* Dans le vol. de l'Académie Royale de Berlin pour l'année 1746. On peut voir aussi *l'essai de Cosmologie* du même Auteur. *Nous avons rendu compte de ce dernier Ouvrage au mois de Décembre* 1751.

2. *De universali Principio æquilibrii & motûs in vi vivâ reperto &c. Dissertatio Auctore Sam. Koenigio.* Dans les Actes de Leipsick au mois de Mars 1751. On nous en avoit communiqué l'extrait en François: mais nous avons négligé de le publier, depuis que la querelle est venue à notre connoissance. Dans cet extrait François, on ne voit point le fragment de la Lettre de Leibnitz.

3. *Jugement de l'Académie Roya-*

le des Sciences & Belles-Lettres (de Pruſſe) *ſur une prétenduë Lettre de M. de Leibnitz.* C'eſt un grand 8°. de 85. pag. imprimé à Berlin en Avril & en Mai 1752. Cet Ecrit contient auſſi l'examen de la Lettre & tout le rapport de M. Euler.

4. *Gazettes littéraires de Leipſick & de Hambourg :* peut-être auſſi d'ailleurs. Nous n'avons point vû ces feuilles, mais ſeulement des extraits de quelques-unes des critiques qu'on y liſoit.

5. *Lettre de M. Euler à M. Mérian du 3. Septembre 1752.* Elle eſt en Latin & en François dans le Recueil imprimé à Paris chez Durand & Piſſot en Janvier 1753.*

6. *Lettre de M. de Maupertuis à M. Euler*, ſans date : dans le même Recueil, & ſimplement en François.

---

* C'eſt le Livre annoncé à la tête du préſent Article de nos Mémoires.

7. *Lettre de M. Merian à M. Euler*; sans date. Elle est en Latin & en François, dans le même recueil.

8. *Appel au Public du jugement de l'Académie Royale de Berlin, sur un fragment de Lettre de M. de Leibnitz cité par M. Koenig*. C'est un grand 8°. de 122. pages sans l'appendice de 68. Imprimé à Leyde chez Elie Luzac en Juillet & Aout 1752.

9. *Diatribe du Docteur Akakia Médecin du Pape. Décret de l'Inquisition. Jugement des Professeurs de la Sapience*. Rome *soi-disant*. 1753. pag. 38.

10. *Réponse d'un Académicien de Berlin à un Académicien de Paris*. Ce n'est qu'une page & demie d'impression : dans la Bibliothèque raisonnée Juillet, Aout, Septembre 1752. pag. 227.

11. Extrait du *jugement de l'Académie Royale de Berlin*, & de

l'Appel de M. Koenig : dans le même volume de la Bibliorhèque raisonnée pag. 173. & suiv.

12. *Lettre d'un Académicien de Berlin à un Académicien de Paris.* Avec un avis au Lecteur, & un avertissement de l'Auteur de la traduction Allemande : dans le recueil qui fait le titre du présent Article de nos Mémoires.

13. Extrait du *jugement de l'Académie de Berlin* dans le Journal des Savans (Décembre I. vol. 1752. pag. 818.)

ARTICLE XXXIV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

De Paris.

Réfléxions sur les effets de l'Electricité. *

DAns un tems où l'Electricité exerce si fort & si souvent les Physiciens, je me flatte qu'on me permettra de proposer quelques pensées que m'ont fait naître les vérités déduites des Phénomènes observés en cette matière. Il est certain par le résultat de mille ex-

* On nous adresse ces réflexions qu'on trouvera peut-être utiles & bien analogues aux expériences électriques.

périences

périences comparées ensemble, que la matière électrique est une substance *ignée.* * Cette proposition universellement reçuë me semble pouvoir servir comme d'un principe, par lequel on pourroit expliquer le mouvement du Soleil & des corps Planètaires. Il me paroît même qu'on pourroit regarder la matière du Soleil comme la cause du mouvement des Comètes, que je range à cet égard dans la classe des corps Planètaires. On voit bien que je suppose avec tous les Physiciens, que le Soleil est une matière ignée. Je suppose de plus (ce qui est apparemment aussi l'opinion de plusicurs Physiciens,) que cette matière est électrique. Cela posé, voici ce qui me fait attribuer à une

* Plutarque (*quæst. Platon.*) a reconnu que *l'Electrum* contenoit une matière de feu. τὸ δὲ ἤλεκτρον ἔχει μέν τι φλογοειδὲς, ἢ πνευματικόν.

matière électrique le mouvement des Comètes.

Une feuille d'or jettée en l'air & à laquelle on présente le tube électrique après le frottement, est attirée vers ce tube : mais aussi-tôt elle en est repoussée par la matière électrique à une grande distance, & avec une vitesse étonnante, jusqu'à ce que venant à perdre de sa vitesse, elle retombe suivant la loi générale de la pésanteur, vers ce même tube qui l'a repoussée.

Il me semble aisé d'expliquer, par l'application de cette expérience qui est constante, le mouvement des Comètes, & je prens pour exemple celle de 1680. Tout le monde sçait qu'elle s'approcha si fort du soleil, qu'elle fut jugée n'en être éloignée que d'un tiers du diamètre de cet astre ; & qu'ensuite elle fut rejettée à des distances immenses ; en sorte qu'on estime que sa révolution est de trois à quatre

cens ans. Or, si l'on n'admet point dans le Soleil une puissance électrique, ou plutôt une matière vraiment électrique, je ne vois pas comment, suivant les loix de la Méchanique, cette Comète aura pu parvenir à son Aphélie, c'est-à-dire, parcourir un côté de son ellipse dans l'espace d'environ 175 ans. En effet la force centrifuge que ce corps, que je suppose Planètaire, a reçue du Soleil, me paroît devoir être en peu d'années extrêmement rallentie, soit par les frottemens qu'il essuye dans les espaces immenses qu'il parcourt, quoique très rares; soit par sa force centripète qui doit être considérable, relativement à sa masse énorme.

La queuë même que cette Comète présenta, toujours dans un sens opposé au Soleil, comme sont les queuës de toutes les autres Comètes, n'est autre chose, dans cette

hypothèſe, que les excès du fluide électrique ſolaire; de la même manière que les aigrettes qui partent d'une barre de fer électriſée, & qui paroiſſent en ſens oppoſé au globe électrique, ne ſont que l'excès du fluide électrique du Globe.

Je ſoumets ces réflexions aux lumières des Phyſiciens, de qui je recevrai les inſtructions avec plaiſir. Je ne me flatte pas que mes conjectures ſoient goûtées de tout le monde; & je m'attens à avoir des Contradicteurs, d'autant plus que l'attraction Newtonienne n'entre pour rien dans mon hypothèſe.

A Paris ce 20 Novembre 1752.

On trouve chez Cavelier, ruë S. Jacques, une nouvelle Edition faite à Amſterdam, du célèbre Ouvrage intitulé, *Franciſci Sanctii Brocenſis in inclytâ Salmanticenſi Academiâ primarii Rhètorices & Græcæ Linguæ Doctoris, Minerva,*

seu de causis Linguæ Latinæ Commentarius, &c. Avec les petites Additions de Scioppius, & les longues Notes de Périzonius. C'est un in-8°. de près de 900. pages.

Sanctius étoit Espagnol & se distingua fort sur la fin du XVI. siècle par la connoissance qu'il eut de la Langue Latine. Sa Grammaire a toujours passé pour un chef-d'œuvre : elle est partagée en 4. Livres, & ne formeroit qu'un Volume médiocre sans les notes immenses de Périzonius, Professeur de Belles-Lettres à Leyde, au commencement de ce Siècle. Nous doutons fort que Sanctius eût approuvé tous cet étalage d'érudition ; mais il faut toujours convenir que l'entreprise est très-forte, & qu'on apprend ici une infinité de choses qu'on ne cherchoit point, à l'occasion de celles qu'on étoit curieux de trouver. *Cette nouvelle édition a été*

faite aux dépens des FF. de Tournes de Genève.

On vient d'imprimer une petite Comédie intitulée, *Narcisse ou l'Amant de lui-même*, accompagnée d'une Préface très bien écrite contre les Lettres & contre ceux qui les cultivent. On juge bien que l'Ouvrage est de M. Rousseau de Genève bien célèbre par son discours couronné à Dijon & par les autres Pièces qui l'ont suivi. Ici il explique comment sa conduite n'est point en opposition avec ses principes: il décrie la Litterature, & il ne laisse pas de faire des Vers, de la Musique, des Comédies. Comment cela se concilie-t-il? C'est que tout étant perdu & corrompu par les Lettres, il faut se servir d'elles, pour empêcher que le mal ne devienne encore plus grand: elles nous ont donné des vices, appellons-les à notre secours pour ne

pas tomber dans des crimes. *Elles détruisent la vertu, mais elles en laissent le simulacre public qui est toujours une belle chose. Elles introduisent à sa place (de la vertu) la politesse & les bienséances, & à la crainte de paroître méchant, elles substituent celle de paroître ridicule.* Il faut lire tout cela & se consoler un peu, puisque les Lettres sont comme des *Médecines* qui réparent le tempérament usé par *l'usage indiscret des remèdes*; c'est la comparaison de l'Auteur; & il s'ensuit du moins que des Lettres ne sont pas un poison, ou que ce poison est tellement préparé qu'il fait une sorte de bien à ceux qui le prennent. *On ne marque point le Libraire où ce nouvel Ouvrage se trouve: les autres du même Auteur se publioient chez Pissot.*

On a vu dans nos Mémoires la Notice de la *traduction des Œuvres*

d'Horace en Vers François, cinq vol. in-12. chez Nyon & Guillyn. Il se trouve dans ce Recueil vingt Pièces d'un Homme de Lettres nommé M. Frigot, Professeur d'une des Classes d'Humanités, au Collège de Vallogne en basse Normandie. Ces Pièces sont 7. Odes, 5. Satyres, 8. Epîtres traduites en Vers François & insérées presque toutes dans les Mercures, mais avec des négligences que l'Auteur a bien reconnuës dans un âge plus mur, & après une lecture plus réfléchie d'Horace son modèle. Nous recevons de ce Traducteur un Mémoire plein de détails, qui nous donnent autant d'idée de sa modestie que de son goût & de ses lumières. Il nous explique comment, à la première annonce du nouveau Recueil des Traductions d'Horace, il avoit prié les Libraires de recevoir ses corrections, de ne pas permettre que les

Morceaux en question paruſſent tels qu'ils étoient dans les Mercures, propoſitions au reſte faites ſans autre intérêt que celui d'Horace & du Public. Mais il eſt arrivé, par la célérité de l'Edition, que rien de tout ceci n'a eu lieu. Les Pièces de M. Frigot ont été reportées avec leurs imperfections dans ce nouvel Horace, & c'eſt le ſujet des plaintes très-modérées de cet habile Profeſſeur. Les Pièces qu'il ſe propoſoit de réformer ſont celles qui comprennent la traduction des Odes 2. & 15. du 2d. livre; des Odes 5. 7. 10. & 27. du 3e. livre; de l'Ode 3e. du 4e. livre; des Satyres 1ere. 3e. & 6e. du 1er. livre; des Satyres 6e. & 7e. du 2d. livre; des Epîtres 1ere. 2de. 6e. 7e. 16e. 17e. & 18e. du 1er. livre.

On publie les nouveautés ſuivantes dont pluſieurs reparoîtront dans ces Mémoires.

Traité des fiévres continuës dans lequel on rassemble & examine les principales connoissances que les Anciens ont acquises sur les fiévres par l'observation & par la pratique, principalement sur les présages, la coction, les crises, la cure de ces maladies. Chez d'Houry. *in-12.* 4 Par M. Quesnay Ecuyer, Membre de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, &c. Médecin Consultant du Roi & premier Médecin Ordinaire de S. M. en survivance. *Chez d'Houry Pere rue de la vieille Bouclerie M. DCC. LIII.*

Œuvres de feu M. Cochin Ecuyer, Avocat au Parlement, contenant le Recueil de ses Mémoires & Consultations. Tome 3. in-4°. Chez de Nully Libraire au Palais. M. DCC. LIII.

L'Esprit des beaux Arts, deux

des Sciences & des beaux Arts. 755

Tomes in-12. Chez Bauche, fils, Libraire quai des Augustins.

Nouveau Traité de Navigation contenant la Théorie & la pratique du Pilotage Par M. Bouguer, de l'Académie Royale des Sciences, &c. in-4°. Chez Hippolyte-Louis Guérin, & Louis-François de la Tour, ruë S. Jacques M. DCC. LIII.

Dictionnaire universel de Mathématique & de Physique, où l'on traite de l'origine, du progrès de ces deux Sciences, & des Arts qui en dépendent & des diverses révolutions qui leur sont arrivées jusqu'à notre tems; avec l'exposition de leurs principes, & l'analyse des sentimens des plus célebres Auteurs sur chaque matiere. 2. vol. in-12. Par M. Saverien, de la Société Royale de Lyon. Chez Rollin Quai des Augustins & Jombert ruë Dauphiné M. DCC. LIII.

Thesis Joannis-Martini de Prades, Theologice discussa & impugnata. *Examen & réfutation de la Thèse de l'Abbé de Prades.* in-12. Chez Guérin, de la Tour, Bordelet ruë S. Jacques, & Garnier ruë de la Harpe M. DCC. LIII.

On souscrit chez Delaguette, ruë S. Jacques, pour une *Histoire de la Ville d'Amiens* 2. vol. in-4°. ornée de Cartes & de Plans &c. La souscription est ouverte jusqu'au premier de Juin 1753. & le prix total est 21. liv. sçavoir 12. liv. en souscrivant & 9. liv. en retirant l'Exemplaire. L'entreprise paroît bonne. L'Histoire d'Amiens nous manquoit ; & l'Auteur, qui nous est inconnu, avertit dans son *Prospectus* qu'il a eu communication des Manuscrits de feu M. du Cange. Ce seul mot peut encourager les Souscripteurs.

On souscrit chez le même Li-

braire pour un Livre intitulé : *Mémoires sur la Langue Celtique contenant 1°. l'Histoire de cette Langue. 2°. Une description étymologique des Villes, Rivières de la Gaule, &c. 3°. un Dictionnaire Celtique, &c.* Par M. Bullet Premier Professeur Royal & Doyen de la Faculté de Théologie de l'Université de Besançon &c. 3 vol. in-fol. La Souscription est ouverte jusqu'au premier Juillet 1755. & le prix est de 45 livres en 4 termes. Cet Ouvrage doit être le même que celui dont nous faisions l'annonce à la fin de nos Mémoires de Mars 1750. Car le *Prospectus* est tout semblable à ce que nous transcrivions alors, d'après un Manuscrit envoyé par un Anonyme. L'Auteur, qui se manifeste aujourd'huy, auroit dû rappeller cette particularité ; elle ne peut qu'être avantageuse à son Livre qui se trou-

ve par-là annoncée & préconisé depuis trois ans.

Nous avons reçu d'Espagne un Livre très-sçavant & dont nous parlerons dans un Extrait raisonné. Il traite des *Lettres inconnues qui se rencontrent sur les Médailles & sur les anciens Monuments de ce Royaume.* C'est un in-4°. d'environ 180 pages composé par D. Louis Joseph Velasquez, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, Membre de l'Académie Royale de l'Histoire, & digne dès sa première jeunesse (il n'a que vingt-six ans) que le Roi son Maître l'employe à la recherche de toutes les Antiquités Grecques, Romaines, Gothiques & Arabes d'Espagne. Il a commencé par l'Estremadure, où il y a beaucoup de découvertes à faire. Il passera de-là dans l'Andalousie, puis à Murcie, à Valence, en Catalogne, en Arragon, en Navarre,

en Biscaye, dans les Asturies, en Galice & dans les deux Castilles. Cette activité, dans les bonnes Etudes, prouve que les Espagnols suivent ici leur génie, porté au vrai, au solide, à l'utile. Voici présentement comme ils s'y prennent pour faire fleurir les beaux Arts parmi eux.

Le 13 du mois de Juin de l'année dernière, l'Académie Royale de Peinture, de Sculpture & d'Architecture tint sa première assemblée publique à Madrid dans le Palais appellé de la *Panneterie* qui lui a été donné pour vaquer à ses exercices.

La séance commença par un Discours de D. Alphonse Clement de Arostegui, Prélat domestique de Sa Sainteté, Auditeur honoraire de Rote, & Vice-Protecteur de l'Académie, dont le Protecteur en Chef, nommé par le Roi, est D. Joseph de Carvajal Ministre

d'Etat. Ce discours, approprié à l'événement présent, fut suivi de quelques essais qui furent exécutés sur le champ par sept jeunes Elèves; trois de Peinture, deux de Sculpture, & autant d'Architecture. Après quoi, on présenta un Mémoire & des desseins de la façon d'une jeune Demoiselle, nommée Barbe-Marie Hueva, laquelle, par la bouche de celui qui étoit chargé de la représenter, demandoit d'être admise au rang des Académiciens: ce qui lui fut accordé après l'examen de ses Ouvrages.

On remit ensuite à l'Académie, de la part du Ministre-Protecteur, D. Joseph de Carvajal, le plan complet avec les profils & l'élévation d'un bâtiment public, dressé & tracé par D. Michel Fernandez, un des Elèves Pensionnaires du Roi, résidants à Rome.

On admira un bas-relief symbolique destiné à représenter l'éta-

blissement de l'Académie. Cet Ouvrage étoit de D. Philippe de Castro, Directeur en Exercice pour la Sculpture.

On entendit la lecture d'une piéce de Poësie en 20 Stances de huit vers chacune, composée par D. Ignace de Luzan Surintendant des Monnoyes d'Espagne, Membre du Conseil Royal de Commerce, & bien connu par plusieurs ouvrages de goût ; entr'autres par une poëtique qui est la plus complette & la meilleure qu'on ait publiée depuis la renaissance des Lettres. Ce morceau valut à l'Auteur une place d'Académicien honoraire.

On lut aussi une Epigramme Latine d'un Poëte qui gardoit l'*incognitò* ; & l'assemblée finit comme elle avoit commencé par une Symphonie, suivant la coutume reçuë dans les Exercices Littéraires d'Espagne.

Mars 1753.

On donne, à la fin de cette Relation, la liste exacte des Académiciens. Outre le Protecteur & le Vice-Protecteur, il y a huit Honoraires ; douze tant Peintres que Sculpteurs ; sept Architectes ; deux Graveurs ; la D^{lle} Barbe-Marie Hueva Peintre surnumeraire, & le Secrétaire de l'Académie : ce qui fait un corps de 331 personnes.

On trouve *chez Lambert rue de la Comédie* un Livre inintelligible dans son titre, dans sa préface, dans ses détails, dans ses conclusions, dans son tout. Il s'appelle *la Vérité sortant du puits hermétique, ou la vraye quintessence solaire & lunaire, Baume radical de tout Estre, & origine de toute vie, confection de la Médecine Universelle.*

L'Auteur très-prévenu, à ce qu'il paroît, en faveur du langage des Alchymistes, vante, durant

154. pages in-12. les vertus singulières d'un *élixir de sapience* qu'il n'explique point, & dont il posséde seul la recette. Par la vertu de ce remède, *il n'est point d'agonisant qu'on ne rappelle à la vie, & à la santé, si Dieu n'en a prononcé le dernier arrêt.* Voilà une des propriétés de la drogue; qu'on juge par-là des autres. Nous prions celui qui veut nous parler dans cet Ouvrage 1°. de se faire entendre. 2°. de ne point employer des textes de l'Ecriture très-déplacés dans son Livre.

Formules Médicinales de l'Hôtel-Dieu de Paris, ou Pharmacopée contenant la composition & la dose des remèdes les plus usités. Par M. M. Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier &c. in-12. pag. 212. chez Despilly fils, & Chardon fils &c. M. DCC. LIII.

» Ce livre est un recueil de recettes

» dressées & adoptées par des Mé-
» decins sages & habiles. On y
» trouve la composition des re-
» mèdes les plus usités, & les or-
» donnances qu'un Médecin peut
» avoir occasion de faire dans tou-
» tes les maladies internes & ex-
» ternes. » Tout le détail de l'Ou-
vrage est utile, mais on y ajoute
un discours épisodique & déplacé
sur l'utilité de la langue Françoise :
on ne s'attend point à trouver une
instruction si peu relative au sujet
du Livre; encore moins à y voir le
François exalté & préconisé plus
que le Latin. » Nous prononçons,
» *dit l'Auteur*, le Latin à la Fran-
» çoise, avec plus de douceur que
» ne le prononçoient les Latins...
» La Langue Françoise a autant
» de majesté & plus d'harmonie
» que la Latine. Nos Ecrivains
» françois ont autant de beaux
» endroits que les latins... Les mots
» françois ont le ton plus doux que

» n'ont les mots latins. La Lan-
» gue Françoise employe beaucoup
» les voyelles qui font une pro-
» nonciation douce ; elle a même
» une voyelle de plus que n'a la
» Langue Latine, qui est l'*e* fémi-
» nin. Elle a aussi plus d'*l*, & la
» rencontre des *l* est extraordinai-
» rement tendre. Il y a une Chaire
» de Professeur en Langue Fran-
» çoise à Coppenhague. ... Les Co-
» médiens François portent dans
» les pays étrangers leur Langue
» avec les manières françoises &c.»
Tout cela est dit sans précision, sans goût, sans agrément : & encore une fois quelle inutilité pour des formules de ptisanes, de décoctions, de juleps, de potions, de gargarismes, de poudres, de pilules, de lavements, de cataplasmes, d'emplastres &c. qui forment le tissu de cette Pharmacopée ! Nous recommandons bien ces *formules* parce qu'elles sont bonnes,

le reste est un hors-d'œuvre qu'il faut passer.

Observations sur une matière très-importante. Par M. de Moncrif, Lecteur de la Reine, l'un des Quarante de l'Académie Françoise &c. C'est une Lettre très-élégante adressée au Roi de Pologne-Duc de Lorraine. L'Auteur y traite quelques points qui concernent l'Eloquence de la Chaire & l'utilité de ce S. Ministère. Nous en citerons des morceaux dans un autre Volume de ces Mémoires.

TABLE DES ARTICLES du mois de Mars 1753.

Art. XXVI. *La Vie de Castruccio Castracani &c.* 581
Art. XXVII. *Recueil d'Antiqui-*

tés Egyptiennes, Etrusques, Grecques & Romaines. Dernier Extrait. 597
Art. XXVIII. *De la Providence, Traité Historique, Dogmatique & Moral &c.* 616
Art. XXIX. *Architecture Hydraulique &c.* Suite de l'Art. XVII. au mois de Février 1753. 641
Art. XXX. *Histoire de l'Académie Royale des Sciences, Année 1747.* Dernier Extrait. 664
Art. XXXI. *Histoire de Lorraine* T. IV. contenant *la Bibliothèque Lorraine &c.* 688
Art. XXXII. *Lettres de Madame de Maintenon II. Vol. Vie de la même &c.* 708
Art. XXXIII. *Lettres concernant le Jugement de l'Académie de Prusse & Apologie de M. de Maupertuis &c.* 710
Art. XXXIV. *Nouvelles Littéraires.* 744

Mars 1753.

Errata pour Février.

P. 407. l. 3. Monumenrs, *lis.* Monuments.
P. 510. l. 2. 20. ans, *lis* 25. ans.
Ibid. l. 17. 4. *ôtez ce chiffre, & mettez des Guillemets*
P. 543. l. 22. constante, *lis* coulant.

Pour Mars.

P. 584. l. 17. si, *lis.* si.
P. 587. en note, *Castruceio*, lis. *Castruccio.*
P. 598. l. 18. les, *lis.* ses.
P. 690. l. 1. puïssions, *lis.* puissions.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*; dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15 Février 1753.

SALMON, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.

De l'Imprimerie de JORRY.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Avril 1753.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trevoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Avril 1753.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science. / CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. LIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Avril 1753.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science. CHAUBERT, Quai des Auguſtins, à la Renommée.

M. DCC. LIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1728.	12.	v.
1702.	12.	v.	1729.	12.	v.
1703.	12.	v.	1730.	12.	v.
1704.	12.	v.	1731.	12.	v.
1705.	12.	v.	1732.	12.	v.
1706.	12.	v.	1733.	12.	v.
1707.	12.	v.	1734.	12.	v.
1708.	12.	v.	1735.	14.	v.
1709.	12.	v.	1736.	15.	v.
1710.	12.	v.	1737.	13.	v.
1711.	12.	v.	1738.	13.	v.
1712.	12.	v.	1739.	14.	v.
1713.	12.	v.	1740.	13.	v.
1714.	12.	v.	1741.	12.	v.
1715.	12.	v.	1742.	12.	v.
1716.	12.	v.	1743.	12.	v.
1717.	12.	v.	1744.	12.	v.
1718.	12.	v.	1745.	12.	v.
1719.	12.	v.	1746.	15.	v.
1720.	5.	v.	1747.	14.	v.
1721.	12.	v.	1748.	15.	v.
1722.	12.	v.	1749.	14.	v.
1723.	12.	v.	1750.	15.	v.
1724.	12.	v.	1751.	14.	v.
1725.	12.	v.	1752.	13.	v.
1726.	13.	v.	1753.	5.	v.
1727.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Avril 1753.

ARTICLE XXXV.

NATURÆ ET SCRIPTURÆ Concordia Commentario de Litteris ac Numeris primævis, aliisque rebus memorabilibus, cum ortu Litterarum conjunctis, illustrata & Tabulis Æneis depicta. *Accord de la Nature & de l'Ecriture prouvé par un Commentaire sur les premières Lettres & sur les premiers Nombres &c.* petit in-4° à Leipsick & à

Coppenhague. M. DCC. LII.

LE Livre dont nous allons parler, ne ſera ſûrement pas du goût des Lecteurs frivoles. Auſſi nous vient-il d'un païs où les Sciences conſervent encore leur air d'antiquité & de gravité. L'Allemagne produit des Ouvrages forts, comme ſes Soldats; éloignés de la bagatelle, comme ſon éducation & ſes mœurs.

M. Wachter, qui eſt l'Auteur de celui-ci, s'eſt livré dès l'enfance à l'érudition : dans la force de l'âge, il a enrichi les Lettres d'un nombre de Productions ſçavantes, entr'autres d'un Gloſſaire Germanique très-eſtimé de ceux qui ſont capables d'en juger. A 80. ans, il publie ce que nous annonçons ici: c'eſt l'amuſement d'une vieilleſſe telle que Cicéron la peignoit, en diſant *qu'il n'y a rien de plus agréable que cet âge, quand il eſt accompagné des*

*exercices littéraires de la jeunesse.**

Il est question dans ce Livre de quatre choses. 1°. De l'ancienne manière d'écrire avant que les Lettres fussent inventées. 2°. De l'invention des Lettres. 3°. De leur premier & de leur second âge. 4°. Des nombres, c'est-à-dire, de l'institution & de l'antiquité de l'Arithmétique. Nous ne rendrons pas tous les traits de cette abondante Littérature : il faudra choisir, & s'il est possible, ne point ennuyer le Lecteur.

I.

De l'ancienne manière d'écrire, avant que les Lettres fussent inventées.

Il est naturel, dit notre Auteur, de peindre les choses avant les mots.

---

* *Quid enim est jucundius senectute stipata studiis juventutis?* Cic. de senect.

Cette réfléxion peut suffire pour persuader que les premiers signes, dont les Hommes se sont servis, pour représenter leurs pensées, furent les images mêmes des choses, plutôt que des caractères destinés à former des mots. Qu'y avoit-il de plus naturel que de tracer un cercle pour indiquer le Soleil ; un demi-cercle ou un croissant pour désigner la Lune ; des ondulations pour avertir qu'on vouloit parler d'un Fleuve ? &c. Cette premiere écriture, la moins recherchée & la plus facile qu'on puisse imaginer, est aussi celle qui doit remonter le plus haut vers l'origine du monde. * Remarquons que, dans cette hypothèse, la peinture, le dessein, si l'on veut, acquiert une antiquité supérieure à tout l'art

---

* L'Auteur l'appelle *Cyriologique* comme la plus appropriée aux choses, de Κύριος *propre*.

d'écrire: ce qui est évident, puisque les hommes auront d'abord tracé l'image des objets dont ils vouloient parler. Or peindre, dessiner, tracer des Images, sont des idées qu'on peut bien regarder comme identiques.

La même chose se prouveroit encore par les Hiéroglyphes, qui font la seconde sorte d'écriture dont parle M. Wachter. Cette écriture symbolique & que Philon appelle la *Philosophie des Images*, consistoit dans le rapport de certains signes avec les objets ou avec les pensées qu'il étoit question d'exprimer. On se servoit du cercle pour rappeller le souvenir de Dieu, du Ciel, de l'Eternité; le Bœuf étoit le symbole de la Terre, de l'agriculture, & des aliments ordinaires; l'image d'un petit enfant désignoit le moment de la naissance; celle d'un Vieillard marquoit la mort; le tems étoit caractérisé par un

long Serpent; un Monstre Marin représentoit la haine; un Crocodile dénotoit le crime, la fureur, l'impudence, &c.

Tous ces Hiéroglyphes & mille autres semblables eurent grand cours parmi les Egyptiens; leurs obélisques en furent chargés: mais doit-on croire que cette Nation ait inventé l'écriture hiéroglyphique? Notre Auteur n'en doute pas; il s'autorise de Tacite à ce sujet; il rejette le témoignage de Diodore de Sicile qui attribue cette invention aux Ethiopiens; & comme M. Fourmont le Cadet avoit adopté le sentiment de Diodore, ainsi qu'on le voit dans un Mémoire inséré au V. Tome du Recueil de l'Académie des Inscriptions, M. Wachter insinue que cet Académicien ne dit rien de satisfaisant sur l'article en question.

Voilà peut-être un sujet de contestation. Si l'on rassembloit les

suffrages, M. Fourmont ne seroit pas le seul qui parût décidé pour l'opinion de Diodore : nous trouvons, par exemple, que les Auteurs de l'Histoire Universelle (t. 1. p. 409. trad. Franc.) suivent la même route ; & il ne paroît pas d'ailleurs qu'on produise assez d'autorités contraires à celle de Diodore de Sicile, pour détruire ce qu'il avance en faveur des Ethiopiens. Après tout, il vaut peut-être mieux, suivant l'avis du dernier Editeur de Diodore, laisser la chose totalement indécise, que de prendre parti sur un fait si éloigné de nous, & si peu traité par les Anciens.

M. Wachter place ici une espèce de dissertation touchant l'antiquité des Obélisques ; matière qui ne fait naître aucune difficulté vis-à-vis des Hiéroglyphes, étant bien certain que cette écriture symbolique étoit en usage avant l'institu-

tion des Monuments qui en furent décorés. Mais quand on érigea des Obélisques, les Lettres étoient-elles inventées ? C'est une question curieuse, qui dépend de l'époque qu'on assigne aux Obélisques. Notre Auteur ne la fait pas remonter au-delà du Grand Sésostris, qu'il croit être aussi le Mitrès de Pline, & dont il place le regne cent ou cent cinquante ans avant le siége de Troye : c'est une espèce de moyenne proportionnelle entre l'opinion qui rapporte Sésostris au tems de Moïse, & celle qui le confond avec Sésac Contemporain de Roboam fils de Salomon.

Mais, si le Grand Sésostris, inventeur des Obélisques, n'a regné qu'environ un siécle avant la guerre de Troye, il faut reconnoître que les Lettres étoient bien antérieures aux Obélisques, puisque Cadmus plus ancien de deux siécles que Sésostris, avoit déja montré

aux Grecs l'usage de l'Ecriture par Lettres : tel est le résultat des observations de notre Auteur, qui pense sur l'époque de Sésostris à peu près comme le célèbre Périzonius. On voit bien que les Partisans de Marsham * & de Wiston ** disputeront contre ce sentiment ; mais dans un sujet de cette nature, tout est matière de controverse.

Ce que M. Wachter ajoute de l'invention des signes du Zodiaque & de leurs noms, ne passera point non plus sans contradiction. Il attribue cette découverte aux Chaldéens ; d'autres préfèrent les Egyptiens ; d'autres en donnent l'honneur aux Grecs : Lucien semble en trouver les premiers traits parmi les Ethiopiens, & les détails en Egypte, sans dissimuler néanmoins

* Il identifie Sésostris avec Sésac.

** Il croit que Sésostris est le Pharaon qui périt dans la Mer Rouge.

qu'à Babylone on avoit des prétentions sur les mêmes objets. Nous croyons que l'opinion de notre Auteur est toute aussi bien prouvée que celle des autres. Le Lecteur en jugera, & se décidera, s'il n'aime mieux rester, à cet égard, dans l'indifférence, & ne prendre aucun parti : ce qui n'est peut-être pas le choix le plus déraisonnable.

II.

De l'invention des Lettres.

Il y a dans ce Paragraphe des observations très-réfléchies sur la nature des sons articulés, & sur la façon dont on a d'abord inventé les Lettres. Comme les sons articulés, qui forment le langage, dépendent du palais, de la langue, des lévres, du gosier, des dents & des narines, il a fallu que l'Inventeur des Lettres fît attention à toutes ces choses, & aux diverses combinai-

sons dont elles sont susceptibles.

On se persuade quelquefois que les formes des lettres furent d'abord arbitraires; M. Wachter pense différemment; il croit que les figures, dont on se servit au tems de l'institution, représentoient les mouvements qu'on avoit observés dans la bouche de celui qui parle; qu'en conséquence on prit l'habitude de peindre, par exemple, l'*O* comme un cercle, parce que la bouche prend cette configuration en énonçant cette voyelle. Il faudroit voir ici comme notre Auteur dérive de cette seule Lettre les quatre autres Voyelles; ensuite comment il rend compte de la formation des Consonnes gutturales, linguales, dentales, labiales, nasales; comment il trouve que les premières figures correspondantes aux inflexions des instruments du langage, c'est-à-dire, du palais, de la langue, des lévres, du go-

zier, des dents, des narines, sont entrées dans presque toutes les Langues. Il y a peut-être dans tout ceci quelque chose d'arbitraire, & il en sera de ces étymologies des Lettres, comme de celles des mots, qu'on a voulu dériver les uns des autres, & dont plusieurs ont assurément beaucoup *changé sur la route*. Mais nous convenons toujours que M. Wachter traite tout ce sujet avec beaucoup de sagacité & d'esprit : nous sommes même persuadés, comme lui, que le premier Inventeur des Lettres a étudié les combinaisons de la langue, des lévres, & des autres instruments du langage, pour former les caractères dont il vouloit composer une écriture suivie : il resteroit à deviner quels changemens, quelles altérations le cours des siécles a mis dans cette première méchanique : question curieuse qu'il n'est peut-être pas possible de résoudre.

Avril 1753.

III.

Du premier & du second âge des Lettres.

Si l'on a quelque déférence pour le témoignage, des Anciens on ne peut s'empêcher de reconnoître que l'Inventeur des Lettres fut *Tautus*, appellé *Thot* par les Egyptiens, *Hermès* par les Grecs ; *Mercure* par les Latins. M. Wachter rassemble ici des preuves de toute espèce, & il s'étend extrémement sur tout ce qui concerne cét ancien Légissateur de l'Egypte. Tautus fut d'abord le Ministre & le Confident d'Osiris ; il règna ensuite lui-même, & l'on rapporte à son règne beaucoup d'institutions utiles : outre les Lettres qu'il inventa, & les Livres qu'on cite de lui, ce fut à ses soins que l'Egypte dut l'Agriculture, la Géomètrie, l'Astronomie, la Musique, la Lutte, la Médecine, les

divers Arts Méchaniques, & les Cérémonies de la Religion. De son tems, les Hommes n'avoient pas encore été mis au nombre des Dieux : ce Culte Idolatrique commença aussitôt après Tautus ; & il reçut lui-même avec Osiris & Isis les honneurs de l'Apothéose.

Alors on consacra aussi les Animaux : ce que M. Wachter entend d'une simple défense d'en détruire ou d'en diminuer l'espèce. Il fait observer que, selon Hérodote, les Animaux étoient assez rares en Egypte, & il prétend que par cette raison le Gouvernement les rendit, en quelque sorte, inviolables & sacrés, ne permettant point qu'on les tuât ; voulant même qu'on prît soin de les élever, de les nourrir, & de les multiplier. « Tout ceci, » *ajoute notre Auteur*, étoit fort » différent d'une consécration pro» prement dite & d'un Culte reli» gieux ; les Animaux en Egypte

» jouissoient seulement de la pro-
» tection publique, à-peu-près
» comme les Cerfs des Forêts
» Royales sont aujourd'hui sous la
» sauvegarde du Prince. «

Quoique cet endroit soit traité avec esprit, nous ne doutons pas qu'il n'éprouve des contradictions. On consultera Hérodote & Diodore de Sicile qui décrivent très au long toutes les particularités du Culte Idolatrique & ridicule que les Egyptiens rendoient aux Animaux, jusqu'à leur adresser des prières, fléchir les genoux devant eux, pleurer leur mort, & les honorer par des obséques pleines de superstition.* Nous ne voyons pas comment il est possible de réduire toutes ces pratiques à la pure sauvegarde dont parle M. Wachter.

Mais tous ces objets sont inci-

* Voyez *le II. liv. d'Hérodote, & le premier de Diodore de Sicile.*

dents par rapport à l'institution & à l'antiquité des Lettres : l'Auteur y ajoute néanmoins encore une digression sur les Hommes changés en Dieux, ou plutôt honorés comme des Dieux. Il y a de l'érudition dans ces détails ; & l'on sera bien-aise de trouver tant de matières curieuses si bien traitées ; c'est le cas d'apprendre, en lisant un Livre, mille choses qu'on n'avoit pas même intention d'étudier.

Le premier âge des Lettres commence donc, selon M. Wachter, au régne de Tautus le plus ancien Législateur des Egyptiens. Après l'Apothéose des Rois qu'on appelle *Pasteurs*, Ménas qui est le premier des Pharaons, régna sur l'Egypte, & de son tems furent inventées les Lettres Vulgaires qui retenoient quelque chose des Caractères mystérieux de *Tautus*, & qui en différoient assez pour n'être pas confondues avec eux, pour

former même une nouvelle écriture. C'eſt le ſecond âge des Lettres. L'Auteur croit que l'Alphabet Copte repréſente cette ancienne inſtitution ; il réfute ceux qui penſent que cet Alphabet eſt Grec d'origine ; c'eſt plutôt, dit-il, l'Alphabet Grec qui a été compoſé d'après les Lettres Coptes. On voit bien que, pour former la tradition des Lettres depuis le premier Pharaon juſqu'aux Grecs & aux Latins, il faut que les Egyptiens aient fait des Colonies, & que leur écriture ſe ſoit tranſmiſe de proche en proche dans les diverſes contrées de l'Univers. Notre Auteur ſuit l'ordre de ces établiſſements, d'abord en Chaldée, & de-là dans l'Aſſyrie, dans la terre de Chanaan, dans l'Arabie, dans le païs des Samaritains : les Lettres de ces différents peuples ne ſont pas toutes conformes à l'ancienne écriture d'Egypte qui eſt le Copte,

selon M. Wachter ; mais elles en conservent quelques traits, & surtout la propriété de ne s'écrire que de droit à gauche.

Les Lettres Hébraïques ont la même qualité ; mais M. Wachter pense que Moïse, quoique très-instruit de la science des Egyptiens, fit de très-grands changemens dans l'Ecriture de ces peuples avant que de rien écrire lui-même pour les Israëlites. Sur quoi l'Auteur avance des propositions très-intéressantes, mais fort difficiles à prouver : par exemple, il croit que Moïse inventa les Lettres Hébraïques, & que ces lettres, telles que nous les avons, sont véritablement celles dont se servit ce S. Législateur pour écrire la Loi. Voilà deux articles qui demanderoient d'être traités avec une étendue & une force que nous ne remarquons point dans cet endroit de l'Ouvrage que nous analysons.

Si nous formions des entreprises de cette conséquence, nous mettrions sous nos yeux les Prolégomènes de Walthon qui pense avec une légion d'autres Ecrivains 1°. qu'avant Moïse il y eut des Lettres chez les Hébreux. 2°. Que les Lettres Hébraïques d'aujourd'hui ont pris la place des Samaritaines durant la captivité de Babylone. Tel seroit notre Adversaire, & nous prendrions à tâche de réfuter toutes ses raisons; c'est ce que ne fait point M. Wachter trop diffus assurément dans d'autres morceaux de son Livre, & trop succinct dans celui-ci. C'est dommage qu'un si habile homme n'ait pas senti que traitant de l'antiquité des Lettres, cette question de l'origine & de la forme des caractères Hébraïques, devoit l'occuper longtems. Mais terminons ce paragraphe en avertissant qu'on y trouvera des détails d'érudition sur les Colonies & les

lettres Grècques ; Syriennes, Phéniciennes ; Etrusques, Tyriennes &c. Nous sommes fâchés que les bornes de notre Extrait nous empêchent de parcourir ce champ immense, d'où il est assez surprenant qu'un Auteur octogénaire se soit tiré avec succès.

IV.

Des Nombres.

Il n'y a que cinq Chapitres dans cette division ; & dans le premier on fait voir que l'Arithmétique par les doits est la première de toutes. Il étoit naturel en effet que tout homme ayant cinq doits à chaque main, la nature le portât à compter jusqu'à dix : après quoi l'effort n'étoit pas bien grand de retourner à un, deux, trois &c. pour former onze, douze, treize &c.

L'Auteur dit des choses très-ingénieuses dans le second Chapitre.

C'eſt la coutume de penſer que ces chiffres Romains I. V. X. ſont des lettres : & point du tout, ſelon M. Wachter. I. eſt plutôt une eſpèce de Hiéroglyphe qui déſigne un doigt levé ou debout. X. eſt un autre Hiéroglyphe des deux mains croiſées, pour faire entendre qu'on exprime le nombre *dix*, par tous les doigts joints enſemble. Quant à la figure V. étant là moitié de X. elle a dû ſignifier le nombre V.

Quand on eut des lettres, il fut tout ſimple de les prendre pour compter ; & c'eſt ce que firent les Egyptiens, les Chaldéens, les Phéniciens & les Grecs : c'eſt ce que dit notre Auteur dans ſon 3^e^ Chapitre. Mais il ne trouve chez les Latins que les lettres C & M, la première pour exprimer *cent*, la ſeconde pour rendre le nombre *mille*. Il ne veut point reconnoître L 50, ni D 500 comme des lettres ; ce ſont plutôt, ſelon lui,

des abbréviations, des moitiés, l'une du N, l'autre du Φ des Grecs.

D'où viennent les chiffres Arabes 1. 2. 3. 4. &c? C'est la question du 4ᵉ. Chapitre ; & M. Wachter la résout encore d'une façon qui lui est propre. Il n'assure point avec M. Huet & d'autres que les Lettres Grecques sont l'origine de ces chiffres. Il prétend qu'on doit la chercher comme celle des Chiffres Romains dans la diverse combinaison des doigts ; qu'ainsi l'unité ayant été trouvée dans le doigt debout, on a répété & varié cette figure, d'où sont venus ces caractères = pour deux ; ≡ pour trois, &c. & avec le tems on a formé 2. 3. qui répondent à ces combinaisons des doigts. Ceci ne manque assurément point d'esprit, & la conjecture est peut-être fort bonne ; le Lecteur en décidera.

Mais si c'est-là l'origine de nos Chiffres Vulgaires ; il ne faut donc

plus croire que les Arabes modernes en sont les Inventeurs. La conséquence est juste, selon notre Auteur : aussi fait-il remonter l'époque de ces Chiffres jusqu'aux Juifs ou même aux Egyptiens. Voilà le 5^e. Chapitre de cette Section, & la fin de l'Ouvrage qui est d'un homme plein de vues, & un peu amateur de nouveautés en travaillant même sur l'antique : mais ceci est un genre où le paradoxe peut être permis : cela désennuye le Lecteur, & lui donne occasion d'apprendre beaucoup de bonnes choses.

ARTICLE XXXVI.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, avec les Mémoires de Littérature tirés des Registres de cette Académie, depuis l'année M. DCC. XLI. jusques à Avril 1753.

compris l'année M. D C C. XLIII. Tome XVI. A Paris de l'Imprimerie Royale M. DCC. LI.

NOus avons donné jusqu'ici cinq Extraits du XVI. Volume de l'Académie Royale des Inscriptions ; * & les matières comprises dans ce Recueil ne sont pas épuisées. Il nous reste six Mémoires, XX. Articles de la partie qu'on appelle l'Histoire, & 12. Eloges. Nous parlerons des six Mémoires dans cet Article : l'Histoire & les Eloges nous occuperont le mois prochain.

I.

Le premier de nos six Mémoires roule sur l'Ere des Grecs de Syrie, qu'on appelle plus ordinairement

---

* Voy. *Nos Mémoires de Janvier, Juillet I & II. vol. Octobre II. vol. & Novembre* 1752.

l'Ere des Séleucides. On a coutume d'en placer l'époque à l'an 312. avant J. C. douze ans après la mort d'Alexandre le Grand. M. Fréret, Auteur du Mémoire, ne conteste point l'existence de cette Ere; elle est prouvée par l'usage qu'en ont fait les Astronomes Orientaux, Arabes & Syriens, par les dates de plusieurs évènemens ecclésiastiques, en particulier du Concile de Nicée; & enfin il pouroit se faire que le témoignage de quelques Médailles & de quelques Inscriptions concourût à la même preuve; quoique notre Auteur jette bien des soupçons sur les Monuments de cette espèce, qu'on cite d'ordinaire dans la présente question.

Mais s'il y a une Ere fixée à l'an 312. avant J. C. il ne faut pas en conclure que ce soit la Royauté de Séleucus qui ait donné lieu de l'établir; puisque ce Prince ne commença son règne qu'en l'année 305.

& que sa domination même ne fut reconnuë en Syrie que vers l'an 300. C'est ce que M. Fréret démontre par toute la suite des évènements qui suivirent la mort d'Alexandre.

Cependant, direz-vous, l'Historien Josephe, & les deux Livres des Machabées ne suivent-ils pas l'Ere des Séleucides, c'est-à-dire, ne datent-ils pas de l'an 312 avant J. C ? Non, vous répondra notre Académicien, & c'est encore là une illusion des Chronologistes modernes, trop peu attentifs à examiner cette question, & trop faciles à se laisser entraîner dans une route où nulle raison, & nulle autorité ne les guidoit. M. Fréret entre dans le détail ; & par la comparaison des évènements, par la combinaison des textes, il fait voir 1°. que Josèphe & l'Auteur du premier Livre des Machabées n'ont pû faire remonter l'Ere des Grecs plus haut

que l'an 307. 2°. Que l'Ere du second Livre des Machabées, postérieure de deux ans à l'Ere du premier, ne peut avoir commencé qu'au printems de l'an 305.

Or il arrive très-à-propos, pour ce systême, qu'à l'an 307. toute la famille d'Alexandre se trouve éteinte; & qu'à l'an 305. commence la Royauté des Capitaines de ce Conquérant : deux faits qui ont pu servir d'époques. Car le premier a mis les Capitaines d'Alexandre en possession des Païs qu'ils avoient usurpés après sa mort; & par le second, c'est-à-dire, en prenant le Diadème, ils ont fondé de nouveaux Royaumes, l'un d'Egypte, l'autre de Syrie, l'autre de Perse, &c.

Il y a beaucoup de sagacité & de clarté dans ce Mémoire. On peut en réduire la substance à quatre Articles. 1°. L'Auteur y confirme l'époque de l'Ere placée à l'an 312.

quoiqu'il fasse profession d'ignorer ce qui a pu la faire naître. 2°. Il montre par de très-bonnes raisons, qu'on a tort de l'appeller l'*Ere des Seleucides*; Séleucus & les siens n'ayant donné en 312. aucune occasion de fonder cette Ere. 3°. Il insinue que les Eres de 307. & de 305. mériteroient mieux d'être appellées *Eres des Séleucides*, puisqu'à la première de ces époques, Séleucus acquit la possession d'une partie des Conquêtes d'Alexandre, & qu'à la seconde il prit le titre de Roi. 4°. Il fait bien sentir qu'à la rigueur ni l'une, ni l'autre de ces deux Eres ne devroit être appellée en Syrie, *Eres des Séleucides*, puisque Séleucus ne règna sur cette Contrée que vers l'an 300.

II.

Nous avions oui dire que M. Fréret, quoique Secrétaire de l'Académie, ne laissoit pas de réfuter

quelquefois les Mémoires qui lui avoient été confiés par ses Confrères. Cette pratique peut paroître quelque chose d'assez singulier : l'érudition ne suffit pas pour l'autoriser ; il faut compter aussi sur la déférence de ses égaux. Mais quoi-qu'il en soit, voici un exemple de Controverse mue par M. Fréret, à l'occasion d'un Mémoire lû dans l'Académie, par M. de la Nauze, un de ses Membres. Cet habile Homme avoit prétendu que Jules-César n'étoit pas l'Inventeur de l'année Bissextile ; que le Calendrier d'Alexandrie avoit eu l'avantage longtems avant le Calendrier Julien d'admettre, au bout de quatre ans, un jour intercalaire qui formoit une année de 366. jours : l'exposition de ce sentiment fait la matière d'un Mémoire inséré dans le Volume qui nous occupe, & nous en avons rendu compte au mois de Juillet dernier.

Or tout ceci, selon M. Fréret, n'est nullement prouvé, & le contraire est bien plus aisé à démontrer. Les Textes produits par M. de la Nauze paroissent ici l'un après l'autre, & subissent un examen sévère : mais nous ne sçavons si l'Académicien Secrétaire réussit dans toute sa Critique ; au moins nous paroît-il que le premier passage dont M. de la Nauze fait usage, & qui est de Dion Cassius, ne se prête pas facilement à l'explication qu'en donne M. Fréret. Nous citons le Grec au bas de la page. *

---

* Τοῦτο δὲ ἐκ τῆς ἐν Ἀλεξανδρείᾳ διατριβῆς ἔλαβε, πλὴν καθόσον ἐκεῖνοι μὲν τριακονθημέρους τοὺς μῆνας λογίζονται, ἔπειτα ἐπὶ παντὶ τῷ ἔτει τὰς πέντε ἡμέρας ἐπάγουσιν. ὁ δὲ δὴ Καῖσαρ ἐς μῆνάς τε ταύτας τε καὶ τὰς ἑτέρας δύο, ἃς ἑνὸς μηνὸς ἀφεῖλεν, ἐνήρμοσε· τὴν μέντοι μίαν τὴν ἐκ τῶν τεταρτημορίων συμπληρουμένην, διὰ τεσσάρων καὶ αὐτὸς ἐτῶν ἐσήγαγεν.

Dion parle en cet endroit de la réforme que Jules-César mit dans le Calendrier Romain : » il en prit » l'idée, *selon cet Historien*, du » séjour qu'il fit à Alexandrie, ex- » cepté que les Alexandrins, qui » ont douze mois de trente jours » chacun, rejettent à la fin de l'an- » née les cinq jours de surplus : » au lieu que César répartit, dans le » cours de l'année, ces cinq jours, » & les deux qu'il avoit ôtés au » mois de Février. Cependant, » *ajoute Dion*, il inséra aussi, au » bout de quatre ans, un jour » composé des quatre quarts de » jours. * « On voit par cette dernière phrase que Jules-César n'auroit fait qu'imiter la pratique des Alexandrins dans l'addition du Bissexte au Calendrier Romain. M. Fréret croit, au contraire, que

* C'est ce que nous appellons *le Bissexte*.

cette même phrase énonce *une seconde différence qui se trouvoit entre l'année Alexandrine, qui n'étoit jamais que de 365. jours, & la nouvelle année de Jules-César; dans laquelle on ajoutoit tous les quatre ans, un 366e. jour.* On en lisant le Grec avec attention, on ne prend point cette idée, & l'on saisit, ce semble, plus volontiers celle de M. de la Nauze, que nous avons représentée dans notre Traduction; mais le Lecteur en jugera: nous ne devons qu'indiquer ce commencement de Controverse.

III.

On voit, dans le Recueil de l'Académie des Inscriptions, le plan que s'est proposé M. Hardion, & qu'il a presque exécuté en entier: c'est de faire connoître *l'origine & les progrès de la Rhétorique dans la Grèce.* Les Volumes IX. XIII.

XV. & XVI. présentent dix Mémoires très-instructifs sur cette matière : c'est le dixième qui va nous occuper. L'objet de l'Auteur est, à proprement parler, de justifier les sentimens de Platon touchant la Rhétorique ; de montrer, en particulier, que le dessein de ce Philosophe, dans son Dialogue intitulé *Gorgias*, » n'a point été de » censurer l'art Oratoire en général, mais de combattre les idées » qu'en avoient les Sophistes, de » confondre leur ignorance, & » leurs mauvaises intentions. «

Il est, en effet, très-ordinaire de trouver des Auteurs qui croyent que le Gorgias de Platon est une satyre contre l'Eloquence. Fabricius * a donné dans cette erreur ; & M. l'Abbé Fleury ne l'a pas évitée dans son Discours, d'ailleurs admirable, sur Platon. Ces Critiques

* Voyez *Biblioth. Græc. T. 2. pag.* 17.

avoient oublié ce que dit Quintilien, au chap. 15. du liv. de son Institution de l'Orateur : dans le Gorgias, dit-il, *Platon & Socrate n'en veulent qu'à la Rhétorique qui étoit alors en usage, & non pas à la véritable Eloquence.* On peut lire tout ce Morceau dans le Texte même de Quintilien, ou dans la Traduction qu'en a donné M. l'Abbé Gédoyn.

M. Hardion saisit, à cet égard, le vrai point de vue du Gorgias ; & pour faire connoître de plus en plus que Platon a estimé & honoré la véritable Eloquence, il donne une idée du *Phedrus* de ce Philosophe. Là toutes les règles de l'art Oratoire sont expliquées par Socrate ; les talents frivoles sont démasqués & réprouvés. Il faudroit voir, dans le Mémoire, cette analyse qui nous paroît faite avec beaucoup de soin ; & pour se procurer plus de plaisir, il seroit à propos d'y joindre la lec-

ture de l'Ouvrage même de Platon.

Nous terminons cette annonce par une obſervation qui regarde preſque autant Quintilien que M. Hardion. Ces deux Auteurs ſemblent inſinuer que le Dialogue intitulé *Phedrus* eſt poſtérieur à celui qui porte le nom de *Gorgias*. Voici d'abord les termes de Quintilien au chap. cité plus haut. » Non ſeulement Platon n'a pas cru la Rhétorique mauvaiſe, mais il a jugé qu'à le bien prendre, elle étoit inſéparable de la vertu. Il s'en explique encore plus clairement dans le Phédrus &c. » M. Hardion ajoute ce qui ſuit : » après avoir réfuté (dans le Gorgias) comme l'a très-bien vu Quintilien, ce que les Sophiſtes penſoient de la Rhétorique, & fait entrevoir la diſtinction qu'on doit faire de l'art & de la routine, Platon a expliqué dans le Phédrus, ce

» qu'il en pensoit lui-même. «

Sur quoi nous formons cette difficulté. Diogène Laërce assure * d'après Aristoxène, que le Phédrus est le premier Ouvrage de Platon, & que par cette raison, le style de ce Dialogue est un peu jeune : or si cela étoit, ne pourroit-on pas craindre que le *Gorgias* ne fût la réfutation du *Phedrus* ; que Platon n'eût rétracté, en quelque sorte, dans un âge plus mûr, les idées avantageuses qu'il auroit eues de la Rhétorique, dans les premières années de sa course littéraire ? Nous nous en rapportons aux lumières de nos Lecteurs & au jugement de M. Hardion, dont l'Ouvrage nous a extrêmement intéressés.

I V.

On trouve ici un Mémoire de

* *L. 3. in Platon.*

M. l'Abbé Vatry, contenant des *Recherches sur l'origine & les progrès de la Comédie Grecque.* Cet Académicien avoit donné, dans le XV. Tome de l'Académie, un Morceau sur *l'origine & les progrès de la Tragédie.* Ainsi l'on a de sa main presque toute l'Histoire de la Poësie dramatique des Grecs. Il n'y a rien à perdre de ces détails, qui sont agréables & bien écrits.

Pour ce qui regarde l'origine & les progrès de la Comédie Grecque, M. l'Abbé Vatry rassemble assez ce qu'en ont dit, d'après Aristote, nos deux Critiques modernes, Jules Scaliger, & Gérard-Jean Vossius : mais il ne se borne pas à les copier ; il entre dans des discussions particulières, surtout en ce qui concerne les caractères de l'ancienne Comédie. Elle fut extrêmement satyrique & licentieuse : Aristophane en est la preuve. La satyre personnelle fut défendue par

les Loix; & l'on vit naître un nouveau genre, auquel on donna le nom de Comédie du moyen âge. Notre Académicien la caractérise en disant, *qu'alors les Poëtes se retranchèrent à médire des Morts, & surtout des anciens Poëtes.* Ceci mériteroit d'être comparé avec l'opinion de Vossius, qui pense que dans ce moyen âge de la Comédie, on permit aux Ecrivains Dramatiques de peindre les mœurs des Citoyens, sans les nommer, à moins que ce ne fussent des gens de la même profession, c'est-à-dire des Poëtes.* Nous ne sçavons cependant si l'explication de M. l'Abbé Vatry ne seroit point indiquée par un mot que Vossius lui-même ajoute en cet endroit. Pour prouver que les Auteurs de Pièces Comiques pouvoient encore, dans le moyen âge, employer la satyre contre les Poëtes, il cite

* *Voss. institut. Poëtic. l. 2. cap. 27.*

l'exemple de Cratinus qui composa une Comédie intitulée l'*Odyssée*, & toute destinée à rendre ridicule Homère ; n'est-ce point là *se retrancher à médire des Morts, & surtout des anciens Poëtes ?* Mais laissons cette légère controverse, & passons au V^e. Mémoire. M. l'Abbé Vatry nous donnera encore occasion de parler de lui, dans le VI. & dernier Mémoire qui est aussi son Ouvrage.

V.

Cet Article est un troisième Discours composé par M. l'Abbé Souchay *sur les Poëtes Elégiaques*. Les deux premiers sont contenus dans le VII. Volume des Mémoires de l'Académie. Ici l'Auteur ne nous parle que de Cornélius Gallus, né dans le Frioul, ou à Fréjus, car le *Forum Julii* qu'on lui donne pour Patrie, peut désigner ces deux endroits. Toute la vie de ce bel esprit, bon Poëte Elégiaque, brave

Capitaine, ami de Virgile, favori d'Auguste durant quelques années, ensuite disgracié, malheureux, accablé de son infortune, au point de se détruire lui-même; est décrite par M. l'Abbé Souchay, qui répand dans ce Morceau autant d'aménité que d'érudition. Il faut convenir que, du côté des recherches, le docte Fabricius avoit bien abrégé le travail: on peut voir ce qu'il dit, dans sa Bibliothèque Latine, de Cornelius Gallus; la Critique, surtout, sage & judicieuse qu'il exerce contre quelques Auteurs modernes, qui ont prétendu qu'on avoit encore six Elégies de cet ancien Poëte. M. l'Abbé Souchay acheveroit de détromper les Partisans de cette opinion, si elle n'étoit pas entièrement détruite. » Il ne » reste donc rien de Gallus, qu'un » Vers seulement *, qu'un Auteur,

* Voici ce Vers cité par Vibius Seques-

» peu connu, nous a conservé : à
» moins qu'on ne pense avec un
» Commentateur; (car les Philoso-
» phes ne sont pas les seuls qui
» ayent épuisé les Paradoxes) que
» tout ce que Virgile, dans sa der-
» nière Eglogue, fait dire à Lycoris
» par Gallus, il l'a emprunté de
» Gallus même. Cependant Gallus
» est encore célèbre, après tant de
» siècles écoulés. Le nom que ses
» Poësies lui avoient fait, est venu
» jusqu'à nous, à la faveur des é-
» loges qu'elles lui méritèrent. En-
» vain Auguste, qu'il avoit eu le
» malheur d'offenser, voulut qu'on
» supprimât ces éloges... Plus heu-
» reux que les Poësies de Gallus,

---

ter dans son livre *des Fleuves*, où parlant de l'Hypanis de Scythie, qu'on croit être le Phase, il dit :

Uno tellures dividit amne duas.

pour faire entendre que l'Hypanis sépare l'Asie de l'Europe.

» ils ont résisté à l'injure des tems ;
» & la colère du Prince n'a point
» fait obstacle à la réputation du
» Poëte. Tant l'Immortalité est
» assurée à la supériorité des Ta-
» lents ! » Tout ceci est de M.
l'Abbé Souchay, dont le Mémoire
fera plaisir aux Amateurs de l'His-
toire Littéraire.

V I.

Ce dernier Article est *sur l'origine de la famille Julia* ; & l'Auteur, M. l'Abbé Vatry, en prend occasion d'examiner *si Enée est venu en Italie.* On peut partager en trois classes les Discussions où il entre à ce sujet.

1°. D'après les divers Textes d'Homère bien comparés & bien analysés, il se porte à croire qu'Enée régna sur les Troyens après la mort de Priam, & qu'une famille qui se prétendoit descendue d'Enée, & qui avoit ses Etats dans la Troa-

de, subsistoit encore du tems d'Homère. Cette opinion avoit déja plû au P. Hardouin qui s'étoit même persuadé qu'Enée étoit le véritable & le seul Héros de l'Iliade. M. l'Abbé Vatry n'admet point cette dernière idée; il se borne à établir, par des témoignages bien choisis, qu'Enée n'est jamais venu en Italie.

2°. Notre Académicien réfute ce que Denys d'Halycarnasse raconte du Voyage prétendu d'Enée. Il fait voir que toutes ses raisons ne peuvent tenir contre une critique éclairée; mais tel n'est pas, sur ce point particulier de doctrine, celle du savant Bochart. Les batteries qu'il dresse contre l'histoire des Antiquités Romaines ne suffisent pas pour détruire la narration de cet Auteur. C'est ce que M. l'Abbé Vatry discute avec une sagacité & une impartialité dont les Lecteurs seront très satisfaits.

Avril 1753.

3°. S'il n'y a aucune preuve qu'Enée & les Troyens soient jamais venus en Italie, comment est-il donc arrivé que les Romains se soient si fortement persuadés qu'ils descendoient des Troyens? C'est la question que se propose l'Auteur du Mémoire, & il y répond en conjecturant, avec beaucoup de raison, que les aventures d'Enée, *qui joue un rôle si brillant dans l'Iliade*, auront été chantées par quelques Poëtes Grecs, & qu'au nombre de ces aventures, on aura mis un voyage dans le Latium. Il est certain du moins que plus de 200. ans avant Auguste, Lycophron peignoit les Romains comme Troyens d'origine, comme descendus d'Enée & de ses Compagnons de fortune.

Après les Poëtes, ceux qui auront écrit l'Histoire en Grèce, ne se seront pas fait scrupule d'adopter ces fables. Les Romains, de leur

leur côté, auront consenti volontiers à se voir illustrés par les Grecs : & quel plaisir, pour les principales familles de Rome, de trouver des Analogies entre leurs noms & ceux des Compagnons d'Enée ! On ne manqua pas de supposer un Iulus fils de ce Conquérant ; & la famille Julia saisit avidement cette origine. *Denys d'Halycarnasse & Tite-Live parlent de cette descendance, comme d'une chose avouée de tout le monde & crue depuis longtems.*

On sent qu'il se mêla beaucoup de flatterie dans ces procédés généalogiques ; que la grandeur de Jules-César & d'Auguste accrédita infiniment les prétendues liaisons de ces Héros avec la Déesse Vénus mère d'Enée & ayeule d'Iulus : mais » on voit toujours, *conclut M.* » *l'Abbé Vatry*, dans quelles cir» constances Virgile a proposé la » fable de l'Enéide. Quoique fauss

» se, quoiqu'absurde, tout l'au-
» torisoit ; & surtout le consen-
» tement unanime de tous les His-
» toriens Romains, confirmé par
» les Histoires étrangères. Ce n'é-
» toit pas la croyance de quelques
» Particuliers, c'étoit l'opinion
» publique, l'opinion de l'Etat,
» universellement adoptée par
» toute la Nation qui s'en faisoit
» honneur. Tous les Usages, tous
» les Monuments publics dépo-
» soient en sa faveur : elle étoit
» consacrée par la Religion ;
» & comme attestée par les évé-
» nements les plus extraordinai-
» res, par l'étendue des conquêtes
» des Romains, & par la fortune
» de la famille des Jules. »

ARTICLE XXXVII.

CASTRUCCII BONAMICI Commentariorum de Bello Italico Libri Duo. Lugduni Batavo-

-rum M. DCC. L. *Mémoires ſur la Guerre d'Italie, par M. Caſtruccio Buonamici, en deux parties, 4°. à Leyde &c.*

LE goût de la bonne Latinité reprend tellement faveur, en ſon pays natal, que ce ne ſont plus ſeulement les Univerſités & les Collèges qui ſe picquent d'exceller dans ce genre de Littérature : les Militaires mêmes le cultivent avec ſuccès ; & voici, par exemple, un jeune Officier qui nous donne, dans le meilleur ſtyle, l'hiſtoire de la dernière guerre d'Italie.

Ce n'eſt pas au reſte ſa première production : nous avions déjà de lui une belle relation de l'affaire de Vélétri, Ville qui ne ſera pas moins connuë des Siècles futurs par la victoire des Eſpagnols, que par la naiſſance de l'Empereur Auguſte : nous indiquons l'action où le Comte de Gages, ſous les

ordres du Roi des deux Siciles, battit les Impériaux commandés par le Prince de Lobkowitz. On peut voir nos Mémoires de Février 1747. Nous y rendons compte de l'élégante relation de M. Buonamici. Celle que nous annonçons, dans le préſent Article, eſt diſtribuée en deux Livres, le premier dédié au Roi des Deux Siciles, le ſecond à S. A. R. l'Infant Duc de Parme; & il y a, dans le détail de ces deux Livres, des obſervations à faire tant ſur ce qui concerne les faits que ſur les qualités du ſtyle.

La narration reprend depuis l'affaire de Vélétri, & s'étend juſqu'à la ſurpriſe d'Aſti par les troupes Piémontoiſes. Les Impériaux fort affoiblis tant par leurs pertes que par les déſertions, ſe retiroient à travers l'Etat Eccléſiaſtique, quand le Conſeil d'Eſpagne, qui rouloit de plus vaſtes deſſeins, envoya ſubite-

ment au Comte de Gages l'ordre précis d'abandonner tout autre ſoin, pour aller au-devant du Prince D. Philippe & des François, qui avoient pénétré en Italie du côté des Alpes. Le Comte de Gages ſçut ſi bien dérober ſa marche, que les Allemands ne purent en être inſtruits aſſez tôt pour l'empêcher.

Ils firent quelques efforts pour la traverſer ; ils harcelèrent les Eſpagnols, ſurtout au paſſage de la Magra, mais ce fut avec peu de ſuccès. Ici eſt raconté un de ces exploits hardis dont la mémoire ne ſe perd jamais. » * L'Ennemi

* Relinquebatur, quoniam exercitûs partem tranſeuntem prohibere non potuiſſent, ut pontem interſcindi prohiberent ; idque conabantur. Nam jaculis noſtros ſubmovebant creberrimis, nonnulloſque ſubire auſos interfecerant, plurimos vulneraverant. Cunctantibus eâ de cauſâ noſtris, languidiuſque ad opus venientibus, unus de exercitu Nea-

» n'ayant pu couper le passage à
» une partie de notre Armée, vou-
» loit du moins nous empêcher de
» rompre le Pont après nous. Le
» feu terrible qu'il faisoit sur nos
» gens, en avoit tué plusieurs &
» blessé un plus grand nombre :
» cet incident rallentissoit fort l'ac-
» tivité des Travailleurs, quand
» l'Enseigne d'un Régiment Irlan-
» dois au service de Naples (l'Au-
» teur auroit bien dû nous conser-

---

politano Signifer legionis Hibernicæ, quem postea Carolus Rex hujusce facinoris causâ ab inferiori ordine ad Centuriatum traduxit, non suorum cæde, non periculi magnitudine deterritus, cum quatuor omnino militibus prorupit audacissimè, & inspectantibus trans ripam hostibus, inter tela jaculaque pontem rescidit. Quo facto, ipse cum suis sese ad exercitum adnando recepit; ut quantùm ad periculum adeundum audacia, tantùm, quæ plerumque adjuvat audaciam, fortuna, ad vitandum valuisse videretur. *L. I. p.* 41.

» ver le nom de ce brave & de sa
» troupe) fit une action qui lui
» mérita le Brevet de Capitaine,
» dès que le Roi des Deux-Siciles
» en eut connoissance : il prend
» quatre Soldats, & sans s'éton-
» ner ni de la mort de ceux qui
» avoient tenté la même aventure,
» ni du risque qu'il alloit courir,
» il se lance impétueusement,
» rompt le Pont à la vuë de l'En-
» nemi posté sur l'autre bord &
» qui tiroit sans cesse, se jette à la
» nage avec ses quatre braves, &
» revient à son gros, sans que ni
» lui ni les siens eussent reçu la
» moindre blessure. Lequel des
» deux fut le plus grand, *demande
» l'Auteur*, ou du courage qui
» affronta un pareil danger, ou du
» bonheur qui l'en tira ? »

La poursuite des Allemands ne fut pas le plus grand obstacle à l'Armée Espagnole. Il s'agissoit de traverser l'Apennin en hyver, pour

entrer dans le territoire de Lucques, par les Montagnes de San Pelegrino, dites autrefois *Letus* & *Balista*. Ce passage, tel qu'il est décrit, nous semble comparable à celui d'Annibal, nous ne disons pas au travers des Alpes, comme les politiques le dirent dans le tems; mais par le même mont Apennin, lorsque ce Général Carthaginois, vainqueur à Trébie, voulut pénétrer plus avant, & fit les préparatifs de ses grands succès à Trasymène & à Cannes.

L'armée du Comte de Gages prévint heureusement les neiges prodigieuses, qui tombent d'ordinaire dans ces montagnes & dans cette saison. Elle emporta d'emblée le fort de *Monte Alonzo* occupé par les Autrichiens; elle descendit dans le territoire de Lucques & déboucha ensuite, par la vallée de Grofagnano, dans l'Etat de Gènes.

Cette République venoit de

conclure un traité d'alliance avec la Maison de Bourbon à Aranjuez Maison Royale aux environs de Madrid. Ainsi les Espagnols se trouvèrent en païs ami. L'Auteur saisit cette occasion pour remonter à l'origine de ce qu'on appelle *la guerre de Gènes*. Le Marquisat de Final en fut la cause. L'Empereur Charles VI. avoit vendu cette Ville aux Génois, qui rentroient par-là dans leur ancien Patrimoine usurpé d'abord par les Seigneurs de la Maison Caretta, ensuite par la Branche Espagnole d'Autriche.

Le Roi de Sardaigne avoit stipulé, dans le fameux Traité de Worms, que cette Place lui seroit cédée, sans parler des autres avantages qu'on lui faisoit; & les Confédérés n'avoient pas eu beaucoup de peine à lui abandonner un bien qui ne leur appartenoit pas. Le Port de Final, beaucoup meilleur que ceux d'Oneille & de Ni-

ce, mettoit Charles Emmanuel en état de figurer sur la Méditerranée; & la nature de cette guerre donnoit d'ailleurs à ce Prince une considération singulière, parce que la situation de ses Etats le rend maître d'admettre les Armées étrangères en Italie du côté des Alpes, ou de les en exclure.

Les Génois instruits du Traité de Worms, considérèrent que la cession de Final approcheroit le Roi de Sardaigne de leur Capitale; qu'il établiroit sur cette côte un commerce extrêmement désavantageux à celui de Gènes; que ce Prince avoit déjà étendu sa domination sur divers cantons de leur territoire; que s'ils se laissoient enlever Final, on se croiroit autorisé à les dépouiller ainsi peu à peu des meilleurs places de leur dépendance; & qu'enfin c'étoit les mépriser trop, que de donner leur bien sans daigner même les consulter.

La frayeur cependant qui s'étoit emparée de plusieurs des Chefs, leur faisoit prendre le triste parti de céder quelque chose plutôt que de perdre le tout ; mais un Citoyen généreux plaida si fortement pour la liberté & l'indépendance, qu'il entraîna presque tout le monde dans son sentiment. Sa harangue, du moins celle que lui prête M. Buonamici, est vraiment digne des anciens Romains ; d'un Attilius Regulus, ou d'un Caton le Censeur ; & certes la suite a bien fait voir qu'il ne faut jamais mépriser un ennemi, quelque foible qu'on le suppose.

Les Génois ne se pressèrent pourtant pas de recevoir l'Armée Espagnole dans leur Ville, & ils se picquèrent encore de garder la Neutralité. En cela ils avoient deux vûes, l'une de prévenir le désordre & de ne pas se donner des entraves ; l'autre, d'attendre la jonc-

tion de l'Infant D. Philippe avec l'Armée du Comte de Gages, de peur qu'une déclaration faite à contre-tems ne les livrât sans défense aux Impériaux.

Elle se fit cette jonction si attendue, & les armées combinées se trouvérent fortes de 70000 hommes. D'où s'ensuivit la prise de Valence, d'Alexandrie, de Tortone, de Casal, de Rossignano &c. La mémoire de ces événements est trop récente pour qu'il soit besoin de la rappeller ; mais on pourra trouver, dans cet Ouvrage, un détail d'autant plus curieux qu'il est donné par un témoin oculaire, qui s'énonce en homme du métier, qui posséde l'Art Militaire, & qui sçait démêler les ressorts de la politique.

On sent assez que le Comte de Gages est le Héros de notre Historien. Nous souscrivons sans peine au jugement avantageux que toute l'Europe a porté de ce grand

Capitaine. Nous rendons auſſi juſtice à l'Auteur : il n'eſt pas tellement prévenu, qu'il ne trouve deux choſes à reprendre dans M. de Gages ; la première, de n'avoir pas toujours été aſſez bien ſervi en Eſpions ; la ſeconde, de s'être un peu trop fait l'imitateur de Fabius le *temporiſeur*. Mais ces défauts étoient rachetés par tant d'avantages, du côté de la pénétration, de la bravoure, de la conduite, de la fineſſe dans les opérations, de l'activité en certaines occurrences, que le Héros ſubſiſte, & que la poſtérité ne pourra jamais ſe méprendre dans l'idée qu'elle s'en formera.

Une autre obſervation que nous avons faite, c'eſt que l'Auteur paroît un peu partial contre les François. Depuis la jonction des Armées, il fait très-peu de mention de nos Troupes ; & ce qu'il en dit n'eſt pas toujours à leur avantage.

Il donne la gloire de tout aux Espagnols : Nation très-estimable & que nous sommes très-flattés d'entendre louer, parce qu'elle mérite beaucoup en ce genre : mais enfin nous croyons que, parmi les Grecs campés devant Troye, Agamemnon & Ménélas étoient des Héros, sans empêcher Diomède & Ajax, d'être aussi de grands hommes : ce qui signifie qu'en parlant des dernières Campagnes d'Italie, on pouvoit bien louer ceux qui faisoient la guerre en chef, sans déprimer ceux qui la faisoient en qualité d'Auxiliaires.

Nous supprimons quelques traits injurieux à nos Généraux & à nos Ministres. Quand les faits seroient aussi sûrs qu'ils sont douteux, l'Auteur pouvoit bien adoucir son pinceau, avant que de les représenter. Il n'ignore point cet Art ; il le met quelquefois en œuvre ; mais il attend d'ordinaire, pour s'en servir, que les Personnages ne soient pas François. C'en est assez

ſur ces petits reproches, qu'on poura répéter, même au bout d'un Siècle, parce qu'on ſe reſſouviendra toujours du tems & des circonſtances où a écrit l'Auteur.

Quant au ſtyle de ce morceau d'hiſtoire, M. Buonamici s'eſt propoſé pour modeles Céſar & Tite-Live, ſurtout ce dernier qu'il copie aſſez fidélement. Nous ne pouvons en faire un plus bel éloge. Obſervons ſeulement que cet Ouvrage doit être lu, le Dictionnaire Géographique à la main. Il n'eſt guères de fleuves, de montagnes, de Villes, pas même de bicoques que l'Auteur appelle par ſon nom moderne. En quoi, ce ſemble, il a imité l'affectation de M. de Thou, grand Hiſtorien à d'autres égards. Il eſt vrai que cette méthode donne à l'Ecrivain un air d'érudition; mais elle eſt incommode au Lecteur; ſurtout quand il s'agit de lieux peu connus qui ſe trouvent à

peine dans les meilleurs Léxicographes.

Qu'on appelle Valence *Forum Livii*, Pavie *Ticinum &c.* à la bonne heure : ce sont des Villes assez considérables. Mais que pour exprimer Bassignano, Acqui, Castelnuovo, ou la Rivière de la Secchia, on employe les termes de *Augusta Batienorum*, *d'Aqua Statellæ*, de *Cenopha*, de *Gabellum flumen &c.* c'est pousser un peu loin les scrupules de Latinité. Par exemple encore, pour désigner nos Grenadiers, l'Auteur se sert du mot savant de *Pyrochitrophori*; & il fait sur cela deux petites fautes grammaticales, que nous expliquons à la marge *.

* Le mot *Pyrochitrophori* vient de πῦρ *feu* de χύτρα *pot* & de φέρω *je porte*; ensorte que *Pyrochitrophori* veut dire *porteurs de pots à feu* Mais 1°. pourquoi la troisième syllabe n'a-t-elle pas, dans le Livre de l'Auteur, un y puisque c'est un

Finissons cet Extrait par un morceau qui donne une juste idée du beau style de cette histoire : c'est la description du Gouvernement de Gènes l. 1. p. 73. » Je ne crois » pas déplacé, ce que je vais dire » ici des Génois sur les connoissan» ces que j'en ai acquises. Ce sont » des hommes laborieux & indus» trieux, gouvernés par de sages » Loix & passionnés pour la liber» té. Leur Ville, fortifiée tant par » l'Art que part la nature, est un » grand abord par terre & par mer; » & c'est la source de leurs richesses. » Autrefois leurs victoires sur les » Vénitiens & sur les Pisans, ren» dirent leur nom célèbre ; ils » furent quelque tems les maîtres » de la mer ; mais les dissensions

---

υ en grec? 3°. Quand l'Auteur veut parler des *Grenadiers* au Génitif pluriel, il met *Pyrochitrophorum* ; pourquoi ne dit-il pas *Pyrochytrophororum*, puisque le Nominatif est *Pyrochytrophori* ?

» domeftiques, les profcriptions ;
» les meurtres, les fréquentes fédi-
» tions diminuèrent tellement la
» puiffance de cette République,
» qu'elle fe trouve aujourd'hui ref-
» ferrée dans des bornes affez étroi-
» tes. Ce ne fut qu'en 1576. que
» par la médiation de plufieurs
» Grands Princes, le Gouverne-
» ment prit la forme qu'il a de
» nos jours. Le Peuple n'y a au-
» cune part. La puiffance eft entre
» les mains de la feule Nobleffe ;
» & il n'y a de réputés Nobles
» que ceux qui ont entrée dans le
» Grand-Confeil. La Ville en effet
» a deux Confeils, le Grand & le
» Petit : c'eft au Grand qu'il ap-
» partient de faire des Loix, d'im-
» pofer des taxes, & de créer cer-
» tains Magiftrats. Ce qui concer-
» ne la paix, la guerre & l'admi-
» niftration publique reffortit au
» petit Confeil ; mais n'a force de
» Loi que quand le Sénat y a don-

» né son consentement. C'est à ce » Sénat & à son Chef, qu'on appelle Doge, qu'est confiée l'administration ordinaire des affaires. C'est ce qui représente la » dignité & la majesté du Gouvernement. Nul autre que le Doge, dont la fonction dure deux » ans, n'a droit de traiter avec le » Sénat & avec les deux Conseils. * »

* Hoc loco non abhorret à proposito ea scribere quæ de Genuensibus, cùm ego quærerem, sic reperiebam : homines esse navos, atque industrios, optimis legibus, libertate indomitâ ; habere urbem arte naturâque munitam, & mari terrâque opportunam : maximas ex eo divitias atque opes quæsisse : profligatis olim Pisanis, attritis Venetis, magnum foris nomen marique imperium obtinuisse ; domi factionibus, proscriptionibus, cædibus, omnique seditionis genere laborasse : eam ob rem factum esse ut angustis terrâ finibus uterentur : non prius conquievisse, quàm ante annis

Nous voulions encore citer le paſſage du Tanaro ménagé avec tant d'habileté par le Comte de Gages, & ſi valeureuſement exécuté par les François & les Eſpagnols (l. 2. p. 62.) mais il faut

---

MCLXXVI. (*Voilà une conſtruction & un nombre que nous ne concevons pas, il faut* MDLXXVI.) Magnorum Principum Legatis Arbitris convenirent, eamque, quæ nunc eſt, Rempublicam conſtituerent : Nobilitas regnaret, Plebs nullo numero eſſet : Nobiles ii dicerentur omnes, quibus in Concilium Majus aditus pateret : Concilia duo Civitatis eſſent ; Majus, Minuſque vocarentur : legum condendarum, vectigalium imponendorum, & nonnullorum Magiſtratuum creandorum Majori poteſtas eſſet : de pace, ac bello, deque omni Reipublicæ ſtatu Minus, adhibito Senatu, decerneret : ſumma eſſet Senatûs auctoritas : penes ipſum & Ducem, quo nomine Civitatis Principem appellant, qui regnum obtinet biennium, totius imperii ſpecies ac dignitas eſſet : nemini præter Ducem cum Senatu, Conciliiſque agendi fas eſſet. (*Nous doutons que* fas agendi *ſoit Latin.*)

nous borner, & finir en priant l'Auteur de ne demeurer pas en ſi beau chemin, & de conduire ſon Ouvrage juſqu'au Traité d'Aix-la-Chapelle. Si nous avions tous les événements de ces dernieres Guerres décrits avec la même force & la même grace, ce ſeroit un beau Monument pour la poſtérité, & une agréable lecture pour ceux qui ont conſervé le vrai goût du Siècle d'Auguſte.

ARTICLE XXXVIII.

CATALOGUE DES TABLEAUX, Deſſeins, Marbres, bronzes; Modèles, Eſtampes, Planches gravées, Bijoux, Porcelaines, &c. De feu M. Coypel, premier Peintre du Roi &c. A Paris M. DCC. LIII. in-12. p. 101.

ON nous fait obſerver, dans un Avertiſſement, qui peut

passer pour un Ouvrage de goût ; que les Cabinets des Artistes ont le mérite du choix, non celui de l'opulence : on y voit » des Morceaux picquants pour l'effet, des » Morceaux étudiés & savants, des » pièces de comparaison, qui donnent le ton de la connoissance, » & qui apprennent à distinguer les » manières, & à ranger chaque » chose dans la classe & dans le » rang qui lui appartient. «

Telles furent les richesses de M. Coypel. On le peint ici lui-même ; on le représente dans ce Cabinet orné par ses soins, fréquenté par des Gens de Lettres, des Connoisseurs, des Amateurs, des personnes même du premier rang ; qui venoient y *chercher l'homme de bien, l'homme d'esprit & de talents, s'instruire avec lui, apprendre à être vertueux comme lui.*

Les Arts, les Lettres, la décence, la douceur du Commerce for-

moient ces Sociétés. » Ce n'étoit
» point ſans violence qu'on s'arra-
» choit d'un lieu ſi charmant : on
» n'en ſortoit qu'avec regret, &
» ſoutenu de l'eſpérance de voir
» bientôt renouveller le même plai-
» ſir. Pour lui, il ne perdoit rien à
» ſe retrouver ſeul ; & le plutôt
» qu'il le pouvoit, il rentroit dans
» l'exercice de ſes fonctions ; em-
» ployant ſes heures de loiſir à ſa-
» crifier aux Muſes, & le tems que
» lui laiſſoient les devoirs indiſ-
» penſables de ſa place, à penſer
» & à exécuter des Tableaux, dont
» les ſujets, toujours ingénieux &
» bien pris, étoient ſurs de plaire
» & donnoient les preuves les
» plus complettes de la fécondité
» & de la délicateſſe de ſon heu-
» reux génie. En y travaillant, il y
» apportoit la même attention, la
» même crainte que s'il eût été vé-
» ritablement traduit au tribunal
» de Juges ſevères & inéxorables

» qui, les yeux levés ſur lui, ne
» duſſent lui pardonner aucune
» faute. Car c'étoit dans ce point
» de vue, qu'il étoit accoutumé de
» regarder les Ouvrages des grands
» Maîtres dont il étoit environné.
» C'étoient là ſes oracles; il les
» conſultoit à chaque inſtant, &
» comme les demandes étoient ſin-
» cères, les réponſes étoient claires
» & favorables «

Voila ce qu'on gagne à joindre le mérite des mœurs & du caractère à celui des talents. On eſt aimé durant ſa vie, on eſt loué & regretté quand on n'eſt plus. Heureux qui peut avoir des amis & des panégyriſtes, tels que l'Auteur de ce Catalogue! Des hommes de ce caractère ſont comme le Peintre, dont parle Montagne, lequel choiſiſſoit toujours *le plus bel endroit & milieu de chaque paroy pour y loger un tableau élabouré de toute*

sa suffisance. * L'amitié ne donne point de faux airs ; elle ne charge point ses portraits de beautés imaginaires ; mais elle sçait bien faire valoir le beau de la Nature ; elle place tout dans des jours avantageux.

Le Catalogue qu'on nous donne comprend 582. Articles. Les tableaux sont au premier rang ; on les distingue par les Ecoles, celle d'Italie est à la tête de toutes les autres, & deux tableaux du Corrège, restaurés & déguisés par M. Coypel, annoncent cette belle suite. Il faut voir, en parcourant ces articles, l'ordre qui règne dans tout ce Catalogue, & reconnoître les lumières de celui qui l'a dressé. *Le jour que s'ouvrira la vente sera indiqué par Affiches.*

---

* *Essais l. 1. c. 7.*

ARTICLE XXXIX.

TRIUMPHO SAGRADO DE la conciencia. Ciencia divina del humano regocijo &c. C'est-à-dire, *Le triomphe sacré de la conscience, la science divine de se récréer, le bonheur des Peuples, des Villes, & des Royaumes, marqué dans ces paroles célestes du Pseaume 88. v. 16.* Beatus populus, qui scit jubilationem. *Ouvrage très-utile pour le bien des ames & la direction sûre des consciences, composé par D. Ramire Cayorcy Fonseca Prêtre : imprimé à Salamanque l'an 1751. vol. in-4°. p. 384.*

Ce traité n'est que la réponse d'un Théologien à trois questions, qui font tout le plan de son Ouvrage. Tout y est relatif à la Comédie considérée dans l'état où

elle est aujourd'hui en Espagne. Dans ce genre de Spectacle qu'y a-t-il en soi de licite? 2°. Peut-on l'autoriser? 3°. Quelle confiance peut-on prendre dans le suffrage du Docteur, dont on a inséré l'approbation dans une Edition des des Œuvres de D. P. Calderon de la Barca? Voilà les trois questions dont il s'agit.

Le but de l'Auteur dans cette controverse est de réfuter quelques décisions trop favorables à la Comédie: ainsi c'est un Docteur sévère, qui attaque des Docteurs relâchés, ou plutôt leur doctrine: car sa censure n'est point une satyre; il est leur adversaire sans être leur ennemi; en ruinant leur sentiment, il ne touche ni à leur personne, ni à leur intention.

Pour établir d'abord l'état de la question, D. Ramire distingue dans la Comédie son essence, & ses accidens: dans son essence, rien

d'abſolument vicieux ; tout peut y être conforme aux régles de la plus exacte honnêteté, & il n'eſt pas impoſſible que la compoſition & la repréſentation d'une Comédie, n'ayent rien qui bleſſe la pudeur Chrétienne & la morale Evangélique. Les accidens de la Comédie en ſont l'appareil & les accompagnemens, c'eſt-à-dire, les Intermèdes, les Farces, les Danſes, la Muſique, l'air & le jeu des Acteurs, le concours & la diſpoſition des Spectateurs. Ainſi la Comédie dans ſon eſſence, c'eſt la Comédie telle qu'elle devroit être, & qu'elle ne fut jamais ; la Comédie avec ſes accidens, c'eſt la Comédie telle qu'elle ne devroit pas être, & telle qu'elle eſt toujours ; car ce n'eſt que dans ces accidens, dans ces circonſtances, qui accompagnent la Comédie, que notre Docteur trouve des vices, qui la lui font abſolument réprouver lors

même que le ſujet & la forme de la Piéce n'ont rien que de très-innocent.

Comme l'Auteur, non plus que ſes adverſaires, n'a pu ſe décider ſur ſa propre expérience, il leur offre de s'en rapporter à des témoins, qui ne peuvent leur être ſuſpects, à ces ames timorées & déſabuſées qui ont renoncé aux vanités & aux pompes mondaines. Or tous ces témoins s'accordent à dépoſer contre la Comédie, tous la regardent comme une peſte, au moins pour la jeuneſſe, *como peſte por lo menos de la juventud.* D. Ramire ſe prévaut ici de l'approbation même qu'il réfute; le Docteur qui l'a donnée, y fait des vœux pour obtenir aux Auteurs, aux Acteurs, & aux Spectateurs une retenuë & une décence, qui empêche d'interdire dans le Chriſtianiſme une recréation ſi *indifférente*, ſelon lui, *aux Fidèles*, *ſi né-*

cessaire aux Citoyens, *& si instructive pour tout le monde.* Une priére si fervente n'est-elle pas un aveu formel des abus, qui régnent dans les Spectacles qu'on protége ?

Pour prouver que la Comédie ne sçauroit être un spectacle aussi innocent que le prétendent ses défenseurs, D. Ramire remonte à son origine : ce qu'il en dit est trop connu pour nous y arrêter. Passons aux accidens, qui en font le vice & le crime.

1°. Le concours des assistans. Ce ne sont pas les sages, qui y font la foule, c'est tout ce qu'il y a de plus vain, de plus frivole, de plus oisif, de plus libre dans les deux sexes. Est-ce-là une assemblée où l'on puisse se confondre sans scrupule & sans péril ? N'est-ce pas plutôt un Théâtre, ou la vanité & la galanterie étalent le luxe des modes profanes, & déployent les ressorts de la coquetterie mondai-

ne ? Point de *riche taille*, point de *jeunes attraits*, qui n'y viennent mesurer ou montrer leurs avantages avec une complaisance de mauvais augure.

Spectatum veniunt : veniunt spectentur ut ipsæ :
Iste locus casti damna pudoris habet.

2°. Les Acteurs & les Actrices. Leur vertu n'est rien moins que rigide. Leur parure n'est guères plus honnête que leur intention. Leur air n'annonce que trop leur caractère & leur profession.

3°. Le sujet. C'est toujours quelque intrigue galante ou honteuse. Tout y tend à la séduction, messages secrets, billets furtifs, présens &c. Rien n'est oublié pour tromper la vigilance des époux, des mères & des domestiques.

4°. La représentation. Sur la Scène on ne parle que de prison, de chaînes, de captivité ; on ne

vit que de ſoupirs & de larmes ; le Soleil, les aſtres, les fleurs les plus brillantes fourniſſent à peine des métaphores aſſez nobles ; on diviniſe ſon objet pour l'adorer, on encenſe ſes Autels, & on s'immole dans ſon Temple. Envie, jalouſie, ſoupçons, haine, vengeance, dépit, rage, fureur, déſeſpoir &c. en un mot toutes les paſſions s'emparent du Théâtre. Pour ſe peindre, elles empruntent des couleurs allégoriques ; à l'ombre des alluſions ingénieuſes, ſous le voile des équivoques fines, elles exhalent une contagion peſtilente, elles canoniſent juſqu'à leurs déſordres. *Venena non dantur, niſi melle circumlita, & vitia non decipiunt niſi ſub ſpecie, umbraque virtutum*, dit S. Jerôme *.

Le Docteur Eſpagnol peint & déplore ces ſcandales & leurs rava-

---

* *Ad Lat.*

ges avec les couleurs & les larmes de tous les SS. Peres : ſon zèle, comme le leur, ſe fonde ſur l'Ecriture, qui nous ordonne de fermer les yeux dès qu'une femme folâtre paroît, de peur de tomber dans ſes filets, & qui nous avertit que les artifices d'une Actrice ou d'une Danſeuſe ſont encore plus puiſſants pour nous perdre *.

Nous ne faiſons ici qu'effleurer les raiſons & les autorités théologiques, que D. Ramire accumule pour prouver ſa thèſe. En les développant, il ſe livre à un zèle dont les expreſſions ſont plus ſimples qu'élégantes, les images plus vraies que délicates : c'eſt un Ecrivain qui ſonge plus à réformer des abus, qu'à ſe faire une réputation. Il eſt naturel

* Ne reſpicias mulierem multivolam, ne forte incidas in laqueum illius. Cum Saltatrice ne aſſiduus ſis, vel audias illam, ne pereas in efficaciâ ejus. *Ecli. IX.* 3.

& ſincère dans ſon ſtyle comme dans ſa morale ; il cherche plus à perſuader ſes Lecteurs, qu'à les charmer. C'eſt pourquoi après l'eſſor qu'il permet à ſon zèle, il ne manque jamais de reprendre la méthode ſcholaſtique. Ainſi ſa thèſe prouvée, il ſe propoſe des objections, & les réſout. La première avec ſa ſolution eſt tirée de S. Chriſoſtome.

Les partiſans des Spectacles diſoient à ce Père : nous y aſſiſtons, ſans en recevoir aucune impreſſion : *ſpectamus quidem ſed nil movemur.* Ah ! reprenoit le S. Docteur, vous croyez-vous donc invulnérable, *Et tu putas non poſſe lædi ?* Etes-vous donc un rocher, *Numquid lapideus es ?* Vous êtes donc plus privilégié que Paul qui étoit toujours armé pour châtier & dompter ſon corps ? Quoi ! les grotes de la Thébaïde n'ont pas toujours été pour l'innocence, des azyles inviolables ; & vous au ſein

de la licence théatrale, vous feriez inacceffible à la tentation ou impénétrable à cette vapeur empoifonnée, qui s'exhale de la Scène ?

Mais ce n'eft pas à mauvaife intention qu'on va aux Spectacles : on n'y cherche qu'une honnête récréation. Pour montrer la fauffeté de cette excufe, notre Théologien fe fert des moyens & des raifons les plus fenfibles. Retranchons, *dit-il*, du Spectacle tout ce qui en fait le péril, aura-t'-il alors les mêmes charmes pour attirer ; les mêmes plaifirs pour récréer ? Si les Dames n'y trouvoient que des Acteurs & des Spectateurs de leur féxe, auroient-elles le même empreffement à s'y rendre * &c. Pour ne prendre qu'un honnête délaffe-

* *Si fueran tales las Compañias, que folo hubiera Farfas de Mugeres, para folas Mugeres fin que fe permitiera en ellas la mezcla de eftos dos fexos &c.*

ment à une Scène dont le jeu réunit tant d'objets si capables de faire des impressions contraires à l'honnêteté, quelle violence ne faut-il pas faire à ses sens & à son imagination ! Quel plaisir peut-on donc trouver à se contraindre si fortement ?

On a beau dire qu'on en sort sans blessure, on ne le persuadera jamais à S. Jérome qui proteste qu'il n'ajoute point foi à quiconque se porte pour n'avoir point été blessé de ces Spectacles : *se nulli credere viro, si dicat se illæsum evasisse à Spectaculis talium.* Dès qu'il s'agit, dit S. Cyprien, de perdre quelque chose des intérêts & des plaisirs du Siècle, quelque ignorant qu'on soit, on est toujours assez habile à trouver des raisons & des argumens pour s'en défendre : *quàm sapiens argumentatrix ignorantia humana, cùm aliquid ejusmodi de gaudiis & fructibus sæcu-*

li metuit amittere. Tertullien va plus loin : quelque gracieux, *dit-il*, quelque ſimples, quelque honnêtes que paroiſſent ces chants, ces accords, ces jeux de Théâtre, les impreſſions agréables qui en dérivent ne ſont que les goutes d'un miel qui coule d'une liqueur empoiſonnée *.

Nous ne croyons pas que la plûpart des Chrétiens aſſidus aux ſpectacles, puiſſent lire ſans ſe ſentir troublés & allarmés, tout ce qu'un zèle éclairé & véhément dicte au Théologien Eſpagnol contre leur fauſſe ſécurité. L'Ecriture & les Peres lui fourniſſent toujours ſes couleurs les plus vives, & ſes traits les plus pathétiques : il emprunte juſqu'au langage des Payens, pour

* Sint dulcia licet & grata & ſimplicia, & etiam honeſta, ſeu ſonora, ſeu canora, ſeu ſubtilia, perinde habe ut ſtillicidia mellis de libaculo venenato.

faire ſentir le danger aux Chrétiens qui s'y expoſent. Le théâtre, leur dit-il, eſt un champ perfide; pour être douces, les bleſſures qu'on y reçoit, n'en ſont pas moins meurtrières, *pernicies delicata, &c.* La vuë en eût-elle été innocente; le ſouvenir ne le ſera pas. N'y fît-on que perdre ſon tems, c'eſt toujours perdre le ſeul bien dont il ſoit permis d'être avare: *ſola temporis avaritia laudabilis eſt.* Quel déſordre ne porte pas dans une Ville l'arrivée & le ſéjour d'une Troupe de Comédiens! On en trouve ici de vives peintures tracées d'après les plus graves Auteurs. On ne revient point du ſpectacle comme on y étoit allé; l'innocence n'en ſort point ſans tache, ni le vice ſans crime: *quos attuliſti mores, numquam referes &c.* Cel. Rodig. l. 8. c. 7.

Après avoir fait éclater ſon zèle en Orateur Chrétien, notre Auteur

reprend le ton d'un profond moraliste, & examine encore de plus près la nature de la Comédie: il recueille sur cette matière les définitions des Docteurs les moins accusés de rigorisme, & il en conclut que, si on ouvroit une école, dont l'affiche annonçât les leçons qu'on donne & qu'on prend au théâtre, tous les Magistrats, & tous les Citoyens jaloux des mœurs publiques, s'uniroient pour la fermer, & pour en proscrire les maîtres pernicieux. L'Evangile & le Théâtre opposés, leurs maximes contraires forment ici un contraste frappant, dont l'Auteur profite pour rappeller aux Chrétiens la sainteté de leur profession, & surtout l'obligation où sont les pères & mères d'instruire leurs enfans dans la foi, de les former à la piété, de veiller sur leur innocence, & d'en écarter tout ce qui peut la séduire & la corrompre, soit en

affoibliſſant les attraits vertueux par le ridicule qu'on y attache ; ſoit en fortifiant les penchants vicieux par l'honneur qu'on en tire. Conduire ſes fils & ſes filles au ſpectacle, c'eſt les conduire aux autels des démons & les y immoler : *immolaverunt filios ſuos & filias ſuas dæmoniis.*

Les défenſeurs des Spectacles oppoſent à leurs adverſaires l'autorité de S. Thomas, & de quelques autres Docteurs très-reſpectables : c'eſt-là le plus fort de leurs retranchemens. D. Ramire le renverſe ſans peine & il y trouve des armes, dont il ſe ſert contre ſes ennemis, avec le plus grand avantage. En effet ces Docteurs n'ont jamais permis que des ſpectacles, où la pudeur & la décence Chrétienne ne peuvent rien appercevoir qui les allarme : ils ont anathématiſé tout Théâtre, toute aſſemblée, qui pouroit donner la plus légère atteinte aux bon-

nes mœurs. Leurs textes, qu'on nous rapporte, ſont ſi formels, qu'on ne conçoit pas comment on oſe les citer en faveur des Spectacles. Ils n'approuvent donc la Comédie *dans ſon eſſence*, que pour la réprouver *dans ſes individus.*

Ici le Théologien Eſpagnol reprend de nouvelles forces, il ſe met à la tête d'une légion innombrable de Docteurs; il s'arme de canons & de loix; de Decrets pontificaux, & d'Edits impériaux; il s'en ſert pour foudroyer les Partiſans de la Comédie. A la vuë de tant de déciſions, de cenſures, & d'anathèmes, contre ce Spectacle, on ne peut s'empêcher de gémir ſur l'endurciſſement, ou l'aveuglement des Chrétiens, qui le fréquentent.

Pour rendre ces autorités auſſi efficaces que convaincantes, D. R. y joint encore de ces grands traits d'éloquence, qui ont ſignalé

le zèle des Baſiles & des Chryſoſtomes. C'eſt, nous diſent-ils, c'eſt du Théâtre que la volupté aſſiége tous les ſens du corps & toutes les facultés de l'ame. De-là, elle ſoufle la licence parmi la jeuneſſe, elle réveille l'impudicité dans la vieilleſſe, elle jette le trouble dans les maiſons, elle ſeme l'opprobre dans les familles. De-là, tant de ſéductions, d'adultères, de divorces, de brigandages, de larcins, de dépenſes ruineuſes &c. S. Chryſoſtome en eſt ſi frappé, qu'il déclare, qu'il aimeroit mieux voir un Chrétien enfermé dans un cachot, qu'aſſis au ſpectacle. Dans une priſon, dit-il, il pourra faire des réflexions ſalutaires; au théâtre, il ne peut lui venir que des penſées damnables &c.

Mais après tout, ſi le déſordre & le ſcandale étoient auſſi énormes, que le Docteur Eſpagnol le prétend, comment les tolère-

t-on ? Comment ont-ils passé en coutume ? Comment des Ecclésiastiques osent-ils y paroître ? A cela il répond, 1°. Que ces Ecclésiastiques en sont plus coupables, & que les spectacles n'en sont pas plus innocents. Il ne craint point d'avancer, que ces Abbés, qui suivent les spectacles, ne sont rien moins que la bonne odeur du Clergé, & qu'ils n'ont aucun droit aux récréations les plus innocentes, en vertu de leurs fatigues apostoliques, ou de leurs occupations ascétiques. *Audite hoc Sacerdotes... Quia vobis judicium est, quoniam laqueus facti estis... & rete expansum super Thabor.* 2°. Quant à la tolérance, il avertit, qu'elle ne rend pas licite la chose tolérée, qu'elle n'ôte pas aux raisons tirées de la règle des mœurs & de l'Evangile, la force qu'on ne peut y méconnoître, quand on est de bonne foi. 3°. Pour la coutume, il dit que

dans le monde elle prévaut souvent sur les préceptes de J. C. & que c'est ce qui en fait une excuse si foible & si peu recevable. Toute cette doctrine est ici solidement & formellement appuiée sur l'autorité des Peres, des Docteurs, & des Conciles.

Mais n'est-ce pas aux vices, que la Comédie fait la guerre ? On répond que les Comédiens n'en sont pas assez exempts pour les corriger. Ce n'est pas de pareils organes qui doivent nous prêcher la justice. Jamais ils n'ont converti personne ; combien en ont-ils pervertis ? Dans les sujets les plus édifians ; dans leurs scènes les plus religieuses, le Pécheur s'attendrit sans se repentir ; on sent le plaisir de la compassion, sans sentir l'amertume de la componction ; ce n'est pas une pluie qui tombe du Ciel ; c'est une rosée qui s'élève de la terre ; elle ne nourrit que des feuilles maudites ; à

l'ombre de l'arbre qu'elle rafraichit, le vice s'engraiſſe & la vertu ſe deſſèche.

Sans nous arrêter avec D. R. à détruire les autres prétextes qu'employent les partiſans de la Comédie ; paſſons à la ſeconde queſtion : *peut-on autoriſer ce Spectacle ?* On peut aiſément deviner la réponſe qu'y fait notre Docteur : des principes qu'il vient de nous expoſer, il conclut qu'on ne peut ni permettre ni favoriſer aucun Spectacle indécent, qu'aucune raiſon de bien, même plus grand, ne peut l'autoriſer, & qu'on eſt obligé de s'y oppoſer de tout ſon pouvoir : en un mot le Théologien Eſpagnol met ces Spectacles au rang des poiſons dont on doit empêcher le débit. Pour perſuader le Lecteur, ſon zèle joint toujours à ſes exhortations la même abondance de doctrine.

L'Auteur entre dans la troiſième

queſtion par une expoſition de la doctrine qu'on lui oppoſe, ſçavoir 1°. que dans le Chriſtianiſme la Comédie eſt un ſpectacle indifférent, où les ſimples ne riſquent rien, les ſages gagnent, & les fols ſont les ſeuls à perdre. 2°. Qu'il eſt néceſſaire comme un remède contre l'oiſiveté de la jeuneſſe & ſes dangers. Des principes ſi relâchés forment une trop foible défenſe pour réſiſter à la force des raiſons & des grandes maximes que leur oppoſe D. Ramire; il y ajoute une réfléxion dont la vérité & la ſimplicité doit frapper ſes adverſaires: c'eſt qu'en plaidant pour les Spectacles ils en montrent le danger, leur langage favoriſe trop les paſſions pour ne pas trahir leur cauſe: le Spectacle eſt pour la jeuneſſe, ce qu'eſt un peu d'eau pour un braſier ardent, elle ne ſuſpend d'abord l'activité du feu que pour la rendre bientôt plus vive.

Mais enfin, dit-on, les Peres n'ont éclaté avec tant de force contre l'ancienne Comédie qu'à cause de l'idolâtrie & de l'obscénité qui régnoit alors sur son Théâtre : or entre ces Spectacles & les nôtres, il y a autant d'opposition qu'entre le jour & la nuit. Si nos Comédies, replique D. Ramire, étoient aussi dévotes que les Méditations de S. Bernard, ou aussi Apostoliques que les Sermons de S. Vincent Ferrier, on n'en parleroit pas plus avantageusement. Ensuite il prouve que la plupart des anciens anathêmes lancés contre la Comédie, portent sur des raisons communes & *transcendantes*, qui font que toute Comédie est une occasion de chûte & une école de libertinage, & il soutient avec Lactance que l'élégance & la politesse qui régne aujourd'hui sur les Théâtres, ne fait que rendre plus aigus & plus péné-

trans les traits qu'on y enfonce dans l'ame des ſpectateurs.

On nous aſſure que cet Ouvrage, fruit d'un zèle & d'une ſcience Apoſtolique, a ſuffi pour engager les Magiſtrats de Burgos à abattre le beau Théâtre de leur Ville, qui avoit couté vingt mille ducats.

ARTICLE XL.

*LETTRE AU P. B. J. SUR deux Articles des Mémoires de Trévoux *.*

M. R. P.

UN fait hiſtorique rapporté dans le premier Volume de vos Mémoires pour cette année, m'a

* *Nous donnons cette Lettre telle qu'on nous l'adreſſe : on y trouvera des obſervations utiles : en quelques endroits, il eſt néceſſaire d'y ajouter des notes, & comme il y en a déja qui ſont de l'Auteur, nous diſtinguerons les nôtres par le caractère italique.*

paru

paru mériter quelque éclairciſſement. Il s'agit de ſavoir ſous quel Pontificat doit être placée la reſtauration, faite par Carle Maratte, des peintures de Raphaël au Vatican. Je n'ai pu lire ſans étonnement, que vous ayiez laiſſé ce trait d'hiſtoire indécis, & que, ſur un fait auſſi aiſé à éclaircir, vous n'ayiez oſé vous décider. * Il faut

---

* *Nous avons expoſé les deux ſentiments ou plutôt les deux récits. M. Lépicié dit que Carle Maratte entreprit ſous Innocent XII.* LA RESTAURATION *des Peintures du Vatican : d'autres Ecrivains, l'Auteur entr'autres de l'Abrégé de la Vie des Peintres, nous apprennent que cette entrepriſe ſe fit ſous Clement XI. Voilà ce que nous avons repréſenté au Public, en marquant aſſez la préférence que nous donnions au ſecond récit, puiſque nous ajoutions que* ceux qui rapportent l'entrepriſe du Vatican aux tems de Clement XI. ont pu être fort inſtruits de cette particularité. *Nous ne voyons pas comment ni pourquoi cette manière de procéder a pu cauſer de l'étonnement à*

cependant rendre justice à votre discernement, lorsque vous dites que *la conjecture ne peut ici avoir lieu, & que ceux du sentiment contraire à l'Auteur que vous analysez, ont pu être fort instruits.*

Cet Auteur dont vous paroissez favoriser l'opinion * dit que Carle Maratte rétablit les Ouvrages de Raphaël dans le Palais du Vatican,

---

quelqu'un qui est également persuadé que Carle Maratte a restauré sous Clement XI. les Peintures du Vatican.

* *Cet Auteur est M. Lépicié Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Peinture. Nous ne paroissons point favoriser son opinion, puisque nous mettons vis-à vis d'elle le sentiment de ceux qui ont pensé le contraire, & de qui nous disons qu'ils* ont pu être fort instruits. *Nous avons cru seulement qu'il étoit de la décence & de l'honnêteté de ne pas heurter de front le récit d'un homme de mérite, qui avoit pu se tromper, dans une bagatelle, sans que cela fît tort au fond de son Ouvrage.*

ſous le Pontificat d'Innocent XII. Cependant pluſieurs Hiſtoriens avoient écrit avant lui que cette entrepriſe fut faite ſous celui de Clement XI. quelques années après. * Quelle raiſon a eu ce nouvel Ecrivain de s'en écarter ? D'où peut venir cette contrariété d'opinions ſur un fait aſſez récent, qui eſt public à Rome, & dont j'ai été particulièrement inſtruit durant mon ſéjour en cette Ville, lors de la mort de Carle Maratte ? Je ſerois tenté de ſoupçonner que l'Auteur du Catalogue des Tableaux du Roi, peu verſé dans la lecture des Livres Italiens, a négligé de conſulter les Originaux.

Il eſt certain d'abord ** que

* *C'eſt ce que nous avons marqué dans notre Extrait, en indiquant deux de ces Ecrivains.*

** Vite di Pittori, Scultori & Architecti moderni, dà Lione Paſcoli T. I. p. 142.

Carle Maratte né en 1625. avoit 69.* ans dans le tems de l'Exaltation de Clement XI. qui lui continua la même protection dont il l'honoroit étant revêtu de la pourpre. Dix ans après, ce Pape lui commanda une Assomption de la Vierge, pour une Chapelle de la Cathédrale d'Urbin sa patrie. Notre Peintre avoit alors par conséquent 79. ans**. Il saisit adroitement cette occasion pour témoigner au Pape *** la grande perte que les Arts étoient sur le point de faire par la ruine des Peintures dont Raphaël avoit décoré le Vatican. Le S. Père fut sensible

---

* *Si Carle Maratte étoit né en 1625. il devoit avoir 75. ans dans le tems de l'Exaltation de Clement XI qui fut faite en* 1700.

** *Il devoit avoir* 85. *ans s'il étoit né en* 1625.

*** Che era un grand peccato che quelle Pitture di Rafaello nel Vaticano, si lasciassero andare in malora p. 143.

à cette représentation, loua Carle Maratte de son zèle, & lui ordonna de veiller incessamment à la conservation de ces chef-d'œuvres qu'on étoit menacé de perdre.

Cet Artiste, qui avoit rétabli avec tant de succès la Loge *Chigi* & la Galerie du Carrache, * travailla avec ardeur à cet Ouvrage. Aidé de ses meilleurs Elèves, il le commença en Mars 1702. ** & le termina heureusement au mois de Juillet de l'année suivante. Il avoit alors 79. ans ***, & ce grand âge

---

* Carle Maratte avoit soutenu avec 850. cloux de cuivre les voutes de cette Galerie prêtes à tomber. Il mit en usage au Vatican un autre moyen rapporté dans l'*Abrégé de la Vie des Peintres*, T. I. p. 68.

** *Cela ne se peut pas si, dix ans après l'Exaltation de Clement XI, Carle Maratte fit des représentations au sujet des Peintures du Vatican.*

*** *Carle Maratte devoit avoir 79. ans*

n'altéra point la fraîcheur de ſon pinceau. Cette entrepriſe auſſi délicate dans l'exécution que noble dans la ſpéculation, ſuffiroit ſeule pour immortaliſer Carle Maratte, ſi ſes ouvrages de génie ne lui avoient acquis l'immortalité.

Lorſqu'il apprit au Pape l'heureux ſuccès de ſon travail, il dit ces paroles remarquables: »Che era » il terzo debito chégli pagava alla » memoria del principe de' Pittori.» *Voici le troiſième ſervice que je viens de rendre au Prince des Peintres; je le devois à ſa mémoire.* Les deux autres étoient la reſtauration de la Loge *Chigi*, & le tombeau de Raphaël à la Rotonde qu'il avoit fait orner de ſon buſte en marbre. La

---

en 1704. s'il étoit né en 1625. & s'il ne travailla au Vatican que dix ans après l'Exaltation de Clement XI. il devoit avoir 85. ans, & 86. après avoir achevé la reſtauration de ces Peintures.

récompense suivit de près l'important service rendu aux Arts par Carle Maratte. Clement XI. lui donna l'Ordre de Christ avec une pension de 300. écus Romains.

Tous ces faits sont exactement tirés de *Bellori & de Pascoli*, les principaux guides de l'Auteur de la Vie des Peintres. Le premier, qui jouit d'une réputation justement acquise par ses bons ouvrages, rapporte dans la vie de l'Artiste qui nous occupe, le Mémoire * de la restauration des Peintures de Raphaël que commença au Vatican Carle Maratte par ordre de Clement XI. en Mars 1702. & qu'il

* Memorie de' risarcimenti fatti nelle Stanze dipinte dà Raffaello d'Urbino nel Palazzo Vaticano dal Carlo Maratti d'ordine di N. S. Clemente XI. à quali fu dato principio nel mese di Marzo 1702. & furono terminati nel mese di Luglio 1703.

acheva en Juillet 1703. * Cet Auteur nous avertit que *B. Urbani* Elève de Carle Maratte avoit avant lui publié ce Mémoire ; qu'il croit cependant pouvoir l'insérer dans son Ouvrage, pour instruire la postérité d'un événement qui ne peut manquer de l'intéresser. Les Arts sont assurément redevables à *Bellori* de nous avoir transmis ce Mémoire, qui probablement auroit eu sans lui le sort des Oracles de la Sybille.

---

* *Il faut donc dire que Carle Maratte commença la restauration des Peintures de Raphaël* deux ans *&* *non* dix ans *après l'Exaltation de Clement XI. Il avoit alors 77. ou 78. ans & il mourut en 1713 âgé de 88. ans. L'Auteur de la Lettre a dérangé toutes ces dates, en donnant 69. ans à Maratte lors de l'Exaltation de Clement XI. & en lui faisant faire des remontrances à ce Pape sur les Peintures du Vatican, dix ans après l'exaltation du même Pontife.*

Permettez-moi, M. R. P. de vous rappeller à ce ſujet un fait aſſez ſemblable à celui-ci. Je veux parler de l'obligation qu'a le Public à un des plus célèbres Architectes * de nos jours, de lui avoir conſervé les Mémoires & les Deſſeins qu'il fit, lorſqu'on fondit la Statuë Equeſtre de Louis XIV. pour la Ville de Paris. Préſent à toutes les opérations néceſſaires pour cet Ouvrage, il en avoit exactement ſuivi les progrès, & avoit remarqué les différens obſtacles qui s'étoient préſentés dans l'exécution. Sans répéter que ces précieux Monuments ont heureuſement conduit l'habile Sculpteur ** qui a fait depuis la Figure Equeſtre de Louis XV. placée à

---

* M. Boffrand de l'Académie d'Architecture.

** M. le Moyne fils, Profeſſeur de l'Académie de Peinture & de Sculpture.

Bordeaux ; de pareils Monuments ne ſerviroient-ils pas dans cent ans à conſtater qu'une auſſi belle entrepriſe appartient au Siècle de LOUIS XIV. au cas que quelqu'un voulût le révoquer en doute ?

Décidez-vous, M. R. P. * & convenez qu'après l'autorité des deux Biographes que je vous ai cités, l'époque de la reſtauration des Peintures du Vatican ne peut plus être douteuſe. N'ôtons donc point à Clement XI. la gloire d'avoir conſervé ces chef-d'œuvres de l'Art : elle lui eſt inconteſta-

---

* *Nous ſommes bien aiſes qu'on nous ait fourni dans cette Lettre de nouvelles preuves qui viennent à l'appui de ce que nous avions dit dans notre Extrait. Aux deux Auteurs que nous avions cités, en faveur de la reſtauration faite ſous Clement XI. on en ajoute deux autres qui diſent la même choſe & qui méritent toute ſorte de conſidération dans le point dont il s'agit.*

ble. Si Léon X. s'est rendu immortel pour les avoir fait continuer après la mort de Jules II. son Prédécesseur ; Clement XI. ne l'est pas moins de nous en avoir assuré la possession.

Me sera-t-il permis, M. R. P. de relever, en finissant cette Lettre, une expression qui vous est échappée, dans votre premier Volume d'Octobre de l'année dernière, en parlant des Vies des Peintres. Je me flatte que cette petite digression duë à mon amitié pour l'Auteur, ne pourra déplaire à ceux qui en connoissent tous les droits.

Après avoir dit à la page 2204. que *nous n'avons point la vie pleine & détaillée de Raphaël*, vous ajoutez que *l'histoire de Raphaël, de Michel-Ange, de Jules Romain nous manque*, *ainsi que les Vies de nos plus célèbres Peintres François.* Vous ne pouvez disconvenir M. R. P. que cette expression ne soit un

peu mortifiante pour un Auteur que ſes voyages, ſes recherches, ſon goût & ſes connoiſſances ont mis en état d'écrire les Vies des plus fameux Peintres de tous les païs. Je n'ignore point que vous eſtimez l'Auteur & ſon ouvrage: ainſi je ſuis bien éloigné de penſer que vous ayiez ſongé à rabaiſſer le mérite d'un Livre dont vous avez parlé pluſieurs fois avec avantage *.

* *Nous adoptons très-volontiers les éloges qu'on donne ici à l'Auteur de l'*Abrégé de la Vie des Peintres, *mais nous ne convenons pas que l'expreſſion citée de nos Mémoires, ſoit* un peu mortifiante pour lui. *Cet Auteur n'a fait & n'a prétendu faire que les Vies des Peintres en Abrégé, & nous ſouhaitons des Vies* pleines & détaillées; *telles par exemple, que ſont quelques-unes de celles qu'on lit dans le Vaſari, telles encore que les cinq qu'on a publiées l'an paſſé ſur nos cinq premiers Peintres, MM. le Brun, Mignard, Antoine Coypel, de Boulogne & le Moyne.*

J'ai donc cherché à interpréter ce que vous avez voulu dire par des Vies *pleines & détaillées.* J'ignore si j'ai réussi. Je connois deux sortes de ces Vies que vous appellez *pleines & détaillées.* Les unes dans le goût de celle du Poussin par Félibien sont si *pleines*, que je ne puis croire que vous ayiez eu en vuë de pareils ouvrages. Les Amateurs des Beaux-Arts ne seroient-ils pas à plaindre, si ceux qui écrivent l'histoire des Artistes se proposoient d'aussi ennuyeux modèles ? Ils s'exposeroient à courir les mêmes risques *. Les autres Vies qu'on pour-

---

* *Nous desirons des Vies* pleines & détaillées *qui ne soient point ennuyeuses. Nous avons de bons modèles dans les cinq Vies de nos premiers Peintres. Et nous avons lu en Ms. une Vie du Bourdon qui joint les détails avec l'agrément. Il ne tient qu'à l'Auteur de cette Vie (le même que celui du Traité des Pierres gra-*

roit faire à l'imitation de celle que le Condivi nous a donnée de Michel-Ange seroient peut-être préférables aux premières. Cependant comment regarderoit-on ces Vies-là, sinon comme des Répertoires ou des Dictionnaires qui ne sont bons qu'à être consultés au besoin * ? Formeroient-elles un ouvrage bien intéressant, & ne leur appliqueroit-on pas plutôt avec justice le *quis leget hæc* de Juvenal ** ? Je suis bien persuadé du

---

vées, de donner son Ouvrage : il est sûr de l'approbation du Public.

* *Nous n'avons point cette idée de la Vie de Michel-Ange par le Condivi : elle est très-curieuse & très intéressante : plusieurs de celles qu'a donné le Vasari sont de même ; on y trouve des Anecdotes sur les Tableaux & sur leurs Auteurs. Nous sçavons que des Amateurs ont demandé une traduction du* Condivi *tel qu'on le voit dans la dernière Edition dont nous avons rendu compte il y a trois ans.*

** *Ce commencement de Vers est de Per-*

moins qu'elles n'auroient point autant de Lecteurs qu'en a eu de Piles, cet Auteur si estimable à tous égards, mais plus encore par la précision de ses éloges, que par la pureté & l'élégance de son style.

L'Auteur de l'*Abrégé de la Vie des Peintres* a, ce me semble, sçu prendre un juste milieu entre une trop grande briéveté qui n'apprend rien, & des longueurs qui disent trop * : son Ouvrage, qui porte le

se, non de Juvenal. Au reste on devine ici que des Vies détaillées n'auroient pas de succès : il faudroit en venir à la preuve, & faire des essais. Nous avons déja cité des Ouvrages dans ce genre-là, qui ont été bien reçus, pourquoi d'autres n'auroient-ils pas le même sort? Mais le tems nous mettra peut être en état de juger ce différend : nous sçavons qu'un très-bon Ecrivain a formé le projet des Vies de Michel-Ange, de Raphaël, de Jules Romain & du Corrège.

* *Nous n'avons rien à dire contre l'A*brégé de la Vie des Peintres : *il n'étoit*

titre d'*Abrégé*, auroit pu en avoir un qui promît davantage ; mais la modeſtie qui eſt la première vertu d'un Auteur, ne lui a pas permis d'y mettre un autre titre *. D'ailleurs il eſt plus conforme au goût du ſiècle **. Quoiqu'il en ſoit, l'accueil flatteur que cet Ouvrage a reçu du Public, me fait préſumer qu'il ne croit pas que les Vies de nos plus célèbres Peintres lui

---

point queſtion de ce Livre dans notre Extrait. Mais, par exemple, il nous doit être permis de lire encore avec plaiſir les cinq Vies de nos premiers Peintres données l'an paſſé en grand, quoique nous les euſſions lues en Abrégé dans l'Ouvrage de 1745.

* *Nous croyons qu'il n'y a pas plus de modeſtie à intituler un Livre* Abrégé *quand ç'en eſt un, que de vanité à le nommer* Vies des Peintres, *quand ce ſont des* vies détaillées.

** *Le Siècle d'aujourd'hui aime qu'un* Abrégé *ſoit court, parce qu'on ne lui promet qu'un Abrégé ; & il aime qu'un Livre ſoit développé quand il doit l'être.*

manquent *. Je suis &c.

Le Chevalier DE LA RENAUDIERE.

---

* *L'accueil fait par le Public à l'A*brégé de la Vie des Peintres *prouve que cet* Abrégé *est bon : il ne prouve point que des vies détaillées, pleines, circonstanciées, avec des Catalogues raisonnés des Ouvrages, ne lui manquent pas.*

Au reste nous remercions l'Auteur de la Lettre ; & nous le prions de regarder nos Notes comme l'explication toute simple de ce que nous avons voulu dire. Les petites différences qui peuvent se trouver entre sa manière de penser & la nôtre ne méritent pas de former une controverse.

ARTICLE XLI.

MEDECINE DE L'ESPRIT ; où l'on traite des dispositions & des causes Physiques, qui, en conséquence de l'union de l'ame avec le corps, influent sur les opérations de l'esprit ; &c. Par Antoine le Camus, Docteur-Régent de la Faculté de

Médecine en l'Université de Paris, 2. Tom. in-12. A Paris chez Ganeau &c. 1753.

AMéliorer les facultés de l'ame & corriger ses défauts, guérir ses maladies & ses foiblesses comme on *guérit une fluxion de poitrine*, & toute autre infirmité du corps; cela est possible, M. le Camus en a une *certitude*. En tracer la méthode & nous l'enseigner, voilà son projet, qu'il appelle *le grand* jour, dont cette *certitude* a été l'*Aurore*. De son aveu, c'est une entreprise hardie, que lui a inspiré l'amour de l'humanité. Content de *montrer l'écorce*, ou de *jetter le germe*, il assure, dans sa Préface, qu'il laissera sans regret & sans envie à *quelqu'un* plus habile la gloire de pénétrer jusqu'à la moële de l'arbre, ou d'en cueillir les fruits: ainsi ce Docteur ne se *propose* ici que de donner un *Essai* au Public, pour en recevoir des avis par tou-

tes les voies possibles, & en profiter.

Après ce préambule, M. le Camus expose le plan de son Ouvrage. Dans le premier Livre, » il fait » voir que les fonctions de l'enten- » dement & les ressorts de la vo- » lonté sont méchaniques; il en » développe en même tems le mé- » chanisme, sans s'attacher au sen- » timent des Philosophes, qui ont » vécu avant lui. Dans le second, » il examine toutes les causes Phy- » siques & générales, dont le pou- » voir sur l'esprit est incontesta- » ble. Enfin dans le troisième, il » rapporte tous les défauts des opé- » rations de l'entendement & de la » volonté qui dépendent des vices » de notre organisation, & il em- » ploye, pour les détruire, les mê- » mes causes Physiques, dont il a » fait mention dans le second Li- » vre. »

Ce début pourroit former con-

tre l'Auteur un ſoupçon de matérialiſme : l'ame n'y paroît qu'une ſimple machine, expoſée à des reſſorts dont l'action la remue & la modifie. On trouveroit même, dans le reſte de l'ouvrage, peut-être trop de fondemens d'un préjugé ſi fâcheux ; mais M. le Camus l'a prévu & diſſipé avec une préciſion qui ne laiſſe aucun nuage ſur ſa Religion & ſur ſes intentions. On ſçait combien les affections du corps influent ſur celles de l'ame : cette influence eſt le fondement ſur lequel le Docteur a bâti ſon édifice, ſans vouloir préjudicier à l'immatérialité, la ſpiritualité & l'immortalité de l'ame. *Pour ôter toute reſſource aux eſprits malins*, dit-il dans ſa Préface, *ou à ceux qui trop promts dans leurs concluſions, prétendroient m'accuſer de Matérialiſme, je le dis en termes non équivoques, qu'il exiſte une ame raiſonnable & immortelle, qui eſt une*

ſubſtance contingente, ſpirituelle &c.

A l'entrée de ſon ouvrage, M. le Camus place une introduction, où avec Thalès il invite l'homme à ſe connoître. *Ouvrons*, dit-il, *la barrière ; applaniſſons le chemin, & pénétrant dans les labyrinthes les plus ſecrets de notre conſtitution, ſaiſiſſons, s'il ſe peut, le méchaniſme de nos corps, déchirons le voile qui couvre nos ames, déve-loppons les loix de l'union de ces deux ſubſtances hétérogènes, & bientôt nous parviendrons à cette connoiſſance de nous-mêmes.* Il fait conſiſter cette connoiſſance dans l'*hiſtoire des opérations de l'ame ;* dans le développement des reſſorts qui l'agitent ; dans la découverte des combinaiſons, dont les actions réciproques des deux ſubſtances qui compoſent notre individu, peuvent être ſuſceptibles.

Pour parvenir à cette connoiſ-

ſance, il veut qu'on uniſſe la Médecine & la Métaphyſique; qu'on étudie le commerce qui règne entre le corps & l'ame, afin de pouvoir rendre ce commerce le plus exact & le plus régulier qu'il ſoit poſſible.

L'ame a des facultés dont l'exercice dépend des organes du corps : le vice des uns fait le défaut des autres : en guériſſant le premier, on corrige le ſecond. La cure des organes méchaniques emporte celle des facultés ſpirituelles. C'eſt ſur un titre & ſur un raiſonnement ſi légitime, que M. le Camus entreprend aujourd'hui d'étendre les limites de la Médecine juſqu'au traitement des maladies ſpirituelles. Au reſte la Médecine fut toujours en poſſeſſion d'en connoître. Mais ſes ſuccès n'ont jamais été aſſez avérés, ni aſſez conſtans pour établir la confiance. Il manquoit à ſa théorie ou à ſa pra-

tique ce degré de ſûreté ou d'aſſurance qui fonde le crédit ou la vogue. M. le Camus va lui rendre ce ſervice : il étend donc moins le domaine de ſa profeſſion, que la ſcience de ſon Art ; il affermira l'un, en prêtant ſes lumières à l'autre.

Son premier Livre eſt diviſé en deux parties, l'*entendement* & la *volonté :* dans la première partie cinq Chapitres : les ſenſations, l'imagination, le raiſonnement, le jugement & la mémoire en fourniſſent la matière. Fidèle à la méthode qu'il s'eſt preſcrite, l'Auteur détruit toujours avant que de bâtir : ainſi dans le Chapitre des ſenſations, en parlant de leur organe immédiat & du ſiége de l'ame, il ne fait grace à aucune des hypothèſes que les Anciens ou les Modernes ont inventées ou adoptées : dans celui de l'imagination, il rejette les *images* de la fiction

d'Ariſtote ; il briſe les *miroirs* de la conſtruction d'Abélard. Il n'a guères plus d'indulgence pour les ſyſtêmes de Pythagore, de Socrate, de Platon, de Proclus, de Mallebranche ; pour les réfuter, il n'a fait qu'applaudir au triomphe de Locke leur Antagoniſte.

Quant au Raiſonnement, il ne va point en chercher le Méchaniſme dans le *corps cannelé* avec Willis, ou dans la glande pinéale avec Deſcartes, encore moins dans les ventricules du cerveau avec les Médecins Arabes.

Quelques Anciens ont placé le ſiége du Jugement dans le diaphragme, Van-Helmont le loge dans le *Cardia*, c'eſt-à-dire dans l'orifice ſupérieure de l'eſtomach : notre Auteur a raiſon de traiter tout cela de ſonges, & d'en être auſſi peu ſatisfait que des ſyſtêmes imaginés ſur le méchaniſme de la mémoire.

Pour

Pour dévoiler ce méchanisme, les uns ont tracé des routes, & ouvert des canaux où les objets se distribuent dans le cerveau : les autres ont imprimé aux esprits animaux des ondulations assez fortes pour se propager jusqu'à la *substance cendrée* : quelques-uns ont gravé les espèces dont la mémoire se charge, dans de petites membranes du cerveau, ou plutôt dans les plis & replis de ces membranes plus ou moins élastiques. Le parchemin leur a fourni une comparaison heureuse pour éclaircir le systême : en s'égayant M. le Camus dissipe agréablement *ces frivoles conjectures.* Il y substitue son édifice, dont nous allons crayonner le plan.

» L'entendement, *dit-il*, est la
» faculté générale de connoître :
» cette faculté part de trois grandes
» sources ; les sens, la réflexion,
» & un principe composé des deux

» premiers. Qu'on remarque bien
» cette vérité. Si elle a dû couter
» bien des travaux & des médita-
» tions à celui qui a été assez heu-
» reux pour la découvrir ; elle n'en
» a pas moins couté à celui qui
» est assez hardi pour l'étendre à
» toutes les opérations de l'ame. En
» effet si nous n'avions pas une
» certaine lumière à répandre sur
» cette grande vérité, ou si nous
» n'avions rien de nouveau à com-
» muniquer aux Logiciens & aux
» Physiologistes, nous renverrions
» seulement à Locke &c. »

Les sens sont la source d'où coulent *une infinité d'idées* que l'ame reçoit ; la *réflexion* est l'attention que l'ame donne à ses opérations sur ces idées ; le principe composé de la sensation & de la réflexion est une combinaison des deux, d'où résultent des idées ou des sentimens soit tristes soit agréables. De-là trois sortes de sen-

ſations ; les unes *directes*, que la préſence de l'objet excite ſur nos organes ; les autres *réfléchies*, qui ſont excitées par un mouvement équivalent à celui qui produit les ſenſations *directes*. Les premières ſont produites par un mouvement qui, de l'extrêmité des organes, repouſſe le ſuc ou fluide nerveux vers le cerveau : les ſecondes ſont cauſées par un mouvement qui, du cerveau, pouſſe le même fluide animal vers l'extrêmité des mêmes organes. Ainſi le Méchaniſme de celles-ci eſt *inverſe* du Méchaniſme de celles-là.

L'Auteur appelle *reflux*, le mouvement d'où naiſſent les ſenſations *directes* ; & *influx*, celui d'où partent les ſenſations *réfléchies*. Il admet une troiſiéme eſpèce de ſenſations, qu'il nomme *mixtes :* elles *ſont*, dit-il, *excitées tant par la préſence de l'objet que par la réflexion.* Ainſi elles ſont l'ou-

vrage des ſens & de l'imagination, le réſultat de leur double Méchaniſme; d'abord un reflux, enſuite un influx, l'un égal à l'autre. Selon M. le Camus, *c'eſt ſur ces ſenſations mixtes, que l'on bâtit le plus ordinairement tous les ſyſtêmes & toutes les hypothèſes.* Ce ſont ces ſenſations, qui *ont fait voir tant de choſes dans le Soleil & dans la Lune*, qui ont *peuplé les Planètes*, qui ont *décrit les mœurs de leurs habitans*, & qui ont *fabriqué une Religion à ces Citoyens imaginaires.* Voilà les principes d'où découle toute la doctrine du célèbre Profeſſeur: ſuivons donc le cours de ſes *nouveaux* procédés.

L'imagination, comme il la définit, n'eſt que *l'opération par laquelle l'ame ſe forme les repréſentations des objets en leur abſence.* Ces repréſentations, ajoute-t-il, s'appellent *idées.* Voilà tout ce

qu'il penſe de leur *nature*. Le *méchaniſme général*, d'où il les fait éclorre, eſt le *méchaniſme inverſe de celui qui produit les ſenſations directes, & le même, quoiqu'un peu modifié, que celui qui produit les ſenſations réfléchies*.

Il donne à ces idées, ſoit *ſimples*, ſoit *composées*, *trois moyens pour ſe faire connoître à nous*, 1°. un ſeul ou pluſieurs ſens ; 2°. la réflexion, 3°. les ſenſations & la réflexion jointes enſemble. Ceux qui auront bien pénétré les principes de l'Auteur que nous venons d'expoſer, devineront aiſément quelle variété ſon méchaniſme doit produire dans toutes ces générations d'idées : après en avoir ſubtilement expoſé la fabrique, il en conclut *l'évidence des idées ſenſibles* ou des idées qui nous viennent par les ſens, *la probabilité des idées réfléchies*, & *l'incertitude des idées mixtes*.

Chez M. le Camus, le raiſonne-

ment marche immédiatement après l'imagination, ou plutôt il s'élève ſur les appuis qu'elle lui prête. Les ſenſations ſont le fondement de l'édifice : l'imagination en eſt le premier étage & le raiſonnement le ſecond. C'eſt, dit l'Auteur, *un acte de l'entendement par lequel nous comparons deux idées*, d'où il conclut que tous les raiſonnemens ſont compoſés, & naiſſent des trois ſources d'où rejailliſſent les idées. De-là trois eſpèces de raiſonnemens ; les uns *ſenſibles* ; les autres *réfléchis* ; les derniers *mixtes*.

Le *jugement* eſt le troiſiéme étage de l'édifice. Le Docteur le définit *un acte de l'entendement par lequel, moyennant une troiſiéme idée, nous trouvons le rapport qu'il y a entre deux autres idées.* Dans ſes principes, les jugemens ſont des enfans iſſus des raiſonnemens, ils en reçoivent l'eſpèce,

qui les différencie entr'eux. De-là des jugemens *ſenſibles*, *réfléchis* & *mixtes*. Tout eſt ſuivi dans ce ſyſtême ; les générations ſont régulières : dans la généalogie des jugemens *ſenſibles*, on ne trouve point d'ayeux qui ne ſoient de la même qualité ; il en eſt ainſi des autres eſpèces de jugemens.

La *Mémoire* eſt le dernier étage & comme le faîte de l'édifice que nous conſidérons. M. le Camus la définit *la faculté que nous avons de rappeller dans notre eſprit les choſes que nous avons appriſes, vuës, entenduës, touchées.* Il ajoute qu'elle *eſt très-proche parente de l'imagination.* N'en eſt-elle pas plutôt la dépoſitaire ? Son méchaniſme eſt-il autre qu'une répétition de celui qui s'eſt opéré dans l'imagination ? Son office ne ſe borne-t-il pas à repréſenter les thréſors confiés à ſa garde ? L'Auteur lui-même ne donne à la mé-

moire d'autre fonction que celle de rendre aux esprits leur agitation, de leur rouvrir des routes qu'ils avoient battuës, & par-là de restituer dans les fibres du cerveau, des ébranlemens qui n'étoient que suspendus. Or en tout ceci la mémoire ne fait que renouveller, ressusciter, ou plutôt réveiller des Phénomènes anciens, en retouchant des ressorts qui s'étoient endormis ou relâchés, depuis que l'imagination les avoit mis en action pour enfanter les mêmes spectacles.

Les opérations de la mémoire coulant ici des mêmes sources que celles des autres facultés, & en prenant le ton & la couleur, elles sont susceptibles de la même division; ainsi l'Auteur distingue une mémoire *sensible*, qu'il appelle *ressouvenir*; une mémoire *réfléchie*, qu'il nomme *reminiscence*; enfin une mémoire *mixte*, c'est selon lui

la mémoire *proprement dite.*

Nous ne craignons pas que les profonds Logiciens souscrivent à toute cette doctrine, & se soumettent à la réforme qu'elle apporteroit à leur méthode. De toutes les difficultés qu'ils ont à lui opposer, nous ne toucherons que celle qui naît du méchanisme auquel l'Auteur réduit nos raisonnemens & nos jugemens.

En effet est-ce un mouvement du fluide nerveux, ou un ébranlement des fibres, qui découvrent à l'ame l'identité de deux idées ou leur répugnance mutuelle; leur rapport avec une troisième, à qui on les compare, & le rapport qu'on apperçoit entr'elles par cette comparaison? Le choix de cette troisième idée, & toutes les combinaisons qu'on en fait avec deux ou plusieurs autres, n'est-il qu'un jeu méchanique, qui dépend de l'élasticité de quelques fibres, de la ten-

ſion de quelques membranes, ou du plus ou moins d'agilité, d'impétuoſité, de maſſe, d'abondance, dans le *liquide animal*, qui remplit les *tuniques vaginales*? Que l'*ataxie* ou le déſordre de ce fluide, que les autres vices des humeurs ou des organes troublent l'ame, rompent, détournent ou affoibliſſent ſon regard, qui eſt ſon attention, & l'offuſquent par une foule d'idées auſſi bizarrement préſentées que l'état des organes corporels eſt dérangé ou déréglé; que dans cette confuſion d'idées qui ſe rencontrent ou ſe ſuccédent tumultuairement, l'ame qu'elles affectent ſi violemment, ne puiſſe que les percevoir ſans les comparer, que les ſentir ſans les aſſortir, que les unir ou les déſunir plutôt par leur préſence, ou leur fuite ſimultanée, que par leur convenance ou leur oppoſition intrinſéque; tout cela ſe

conçoit ſans peine & ſe dit ſans conſéquence, parce qu'il n'en réſulte rien, ſinon que le cours irrégulier des humeurs, ou l'habitude vicieuſe des fibres internes ſont des obſtacles qui empêchent l'ame de jouir du libre exercice de ſes facultés; comme au contraire des diſpoſitions plus heureuſes, dans la même œconomie animale, le lui facilitent. En s'en tenant là précisément, M. le Camus n'eût rien dit de neuf ni de répréhenſible, & il n'en eût pas moins atteint le but de ſon ouvrage; car pour garantir l'ame des accidens où l'expoſe ſa dépendance des organes méchaniques, il importe peu qu'ils influent dans ſes opérations en genre de cauſe phyſique ou conditionnelle: cela ne doit rien changer à la méthode de les traiter.

Trop de prévention pour Locke a été l'écueil de M. le Camus: perſuadé comme il le dit que ce

Chef des Philoſophes a épuiſé la matière, il l'a pris pour ſon guide : le diſciple ne pouvoit que s'égarer en s'avançant trop dans la route où ſon maître l'a engagé ; il s'eſt même applaudi en marchant dans des ténèbres, où les ſenſations & les idées, les ſentimens & les connoiſſances, la vérité & l'apparence ſe ſont confonduës. Il ne s'eſt jamais apperçu que ſon Conducteur l'amuſoit par des réflexions vraies, & le trompoit par de fauſſes définitions ; que la lumière, qu'il répand ſur le corps des phénomènes, ne peut s'étendre juſqu'à la nature des cauſes ; qu'attaché par ſyſtême au ſenſible des effets, & jaloux d'y trouver leurs principes, il a en quelque ſorte matérialiſé les facultés de l'eſprit, & ſpiritualiſé les organes des ſens. Devenu par-là même l'oracle des matérialiſtes, Locke ne devoit pas être celui de M. le Camus : ce Doc-

teur n'a pas l'intérêt qu'ont les impies à ériger en profond Philosophe un ſpectateur ſérieux ; à publier qu'il analyſe, tandis qu'il ne fait qu'obſerver ; ni à croire qu'il a ſondé la ſubſtance de l'entendement humain, quoiqu'il n'en ait guères touché que l'enveloppe. Mais ils aiment à confondre l'un & l'autre : ils ont leurs raiſons & leurs intentions qu'on n'ignore pas. Nous ſommes très-éloignés de penſer que notre Auteur ou que Locke lui-même ſoit leur complice : c'eſt pour qu'on y prenne garde, que nous avons ſaiſi cette occaſion d'en faire la remarque.

Seconde partie ſur la *volonté :* elle eſt diviſée en deux chapitres ; l'un ſur les *vertus*, l'autre ſur les *paſſions.* L'Auteur n'y eſt que trop conſéquent : ſon début rappelle ſes principes : *qu'on ne s'y trompe pas* dit-il, *la volonté n'eſt pas moins méchanique que l'entendement....*

Le même principe (méchanique) *qui engendre les vertus, engendre aussi les passions.* Ainsi le corps, ses organes & ses intérêts entrent ici presque autant dans les notions qu'on donne de la vertu, que dans celles des passions.

Selon M. le Camus, la vertu en général est *le desir de persévérer dans son être, subordonné à la raison, ou aux Loix divines & humaines.* Dans la prudence ce desir *tend à en faire choisir* les moyens. Par la force *il les fait mettre en œuvre.* La Justice l'étend à l'existence & à la *conservation des autres êtres par la réflexion seule de notre existence.* Par la Tempérance *il nous fait régler les plaisirs & les appétits du corps.* A la faveur de toutes ces définitions, on ramène toutes les vertus à un *méchanisme* matériel : leurs élémens se confondent avec ceux des vices : on y fait égale-

ment entrer la *mobilité des fibres*, la *vîteſſe des eſprits*, la *circulation du ſang*, la *rareſcence des humeurs* &c.

Les paſſions ſont *des deſirs de conſerver ſon être, excités par les ſenſations.* Ce deſir de conſerver ſon être eſt donc le principe commun des paſſions & des vertus; mais *ce principe dans les vertus eſt modifié par des ſentimens réfléchis, tandis que dans les paſſions il eſt réveillé par des mouvemens directs.* C'eſt-là toute la différence que M. le Camus met entre les vertus & les paſſions. Il les réduit toutes à l'*amour*, comme à leur genre, qu'il diviſe en trois eſpèces, *l'amour-propre*, *l'amour ſocial*, *l'amour de ſympathie.* Il dit que le premier ne *peut tirer ſon origine que de l'union intime de l'ame & du corps.* Ainſi, ſéparées de nos corps, nos ames ſeroient incapables d'amour-propre. Nous

ne faiſons qu'indiquer la voye erronnée où le Docteur s'égare : on peut deviner ſes chutes, nous n'oſons les compter. Il s'eſt permis de plus des peintures que la pureté de nos mœurs & la ſageſſe de notre Langue réprouvent. Les termes à la vérité ſont élégans, mais leur ſignification propre, au lieu de voiler, préſente trop ſenſiblement ce qu'il y a de moins honnête dans l'Image. Par-là le Livre déroge à ſon titre, & ne ſçauroit être ſynonyme à la Bibliothèque Egyptienne dont il s'eſt approprié en François l'Inſcription Grècque. * Tout ceci ne doit prévenir que contre le Philoſophe : le Médecin n'en doit recevoir aucun dommage. Dans une région étrangère il a pu s'égarer, ſans en être un guide moins fidèle dans la ſienne.

* ψυχῆς ἰατρεῖον.

ARTICLE XLII.

MESLANGES DE LITTERATURE, d'Histoire, & de Philosophie 2. vol. in-12. le premier de 320. pages. Le second de 359. pag. A Berlin. M. DCC. LIII.

LE premier des deux volumes que nous annonçons, est composé d'un Avertissement, du Discours préliminaire de l'Encyclopédie, de l'éloge de M. Bernoulli, & de l'éloge de M. l'Abbé Terrasson. De ces quatre morceaux, les trois derniers sont déja très-connus du Public ; & l'on peut se ressouvenir en particulier que le discours préliminaire de l'Encyclopédie a été l'objet d'un long Article dans nos Mémoires d'Octobre 1751 : ainsi nous sommes dispensés de revenir à cet ouvrage. Quant à l'avertissement & aux deux éloges, ils nous occuperont ici quelques mo-

ments ; & nous rendrons compte du ſecond tome de ces mêlanges, dans un autre Journal.

L'avertiſſement explique en peu de mots tous les ſujets qui entrent dans la compoſition de ce recueil ; mais avant le détail qu'on en fait, il eſt queſtion des critiques que le diſcours préliminaire de l'Encyclopédie eſſuya peu de tems après qu'il eût été publié. Parmi ces critiques, il y en a qui ſe trouvent, en ſtyle très-modeſte, dans notre volume d'Octobre 1751. l'Auteur n'y répond pas : il ſe contente de dire, *que m'importe ;* puis d'indiquer nos objections ; par exemple, *Que m'importe.... qu'on régarde avec le P. le Cointe un certain Virgile (Evêque, Prêtre ou Sacriſtain) comme un fort méchant homme pour avoir eu raiſon, malgré le Pape Zacharie ?*

Sur quoi nous obſervons, ſans diſpute & ſans humeur, que ſi ce qui eſt dit dans notre extrait, *n'im-*

porte pas à la perſonne de l'Auteur, au moins il *importe* à la vérité des choſes ; qu'ainſi , pour reprendre l'exemple propoſé , il *importe* à l'exactitude des faits qu'on ne diſe point , qu'un *Evêque* , nommé Virgile, *fut condamné par le Pape Zacharie, pour avoir deviné les Antipodes* ; car tout cela eſt bien réfuté par les monuments de l'hiſtoire: on peut revoir à ce ſujet notre Article CXI, au mois d'Octobre 1751.

Les autres remarques que nous faiſions alors ſubſiſtent également dans leur entier : mais il en eſt une que nous ne reconnoiſſons point. C'eſt un reproche prétendu ſur *les éloges donnés à quelques grands hommes de notre Siècle.* Bien loin d'avoir reproché à l'Auteur cette attention, & ce témoignage de bienveillance , nous avons obſervé que, faiſant profeſſion de Philoſophie , il devoit être cenſé *n'exaggérer*

rien, & choisir avec une pleine & entière connoissance de cause les objets de ses éloges.

En répétant tout ceci, nous assurons que notre intention n'est pas de contredire, encore moins de l'emporter sur l'estimable & ingénieux Auteur qui nous donne ces *mélanges*. Passons aux deux derniers Morceaux qu'on voit dans son premier volume. L'éloge de M. Bernoulli n'est point dans le goût des notices littéraires qu'on a coutume de publier, après la mort des grands hommes. » Je laisse, *dit* » *l'Auteur*, à des chercheurs de » dates & à des compilateurs le » soin de le faire naître & mourir. » Je commence sa vie où commen- » ce sa réputation *. » On conçoit

* Comme il convient à des Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des Beaux Arts, de ne pas négliger les dates, nous marquons celles-ci qu'on pas-

par-là qu'il a dû se trouver ici d'assez grands détails sur les ouvrages de M. Bernoulli : & qui pouvoit mieux, que notre Auteur, remplir cette tâche aussi géométrique que littéraire ? Il falloit analyser les principales productions du Mathématicien de Bâle : opération supérieure aux forces d'un Ecrivain qui

---

éra si l'on veut. M. Bernoulli nâquit en 1667. à Bâle où son Père tenoit un rang considérable. Il vint en France en 1691. & y fit connoissance avec le P. Mallebranche, MM. Cassini, de la Hire, Varignon, de Lhôpital &c. Il alla remplir en 1695. une Chaire de Mathématiques à Groningue où il demeura jusqu'en 1706. De-là il repassa dans sa patrie, où il finit ses jours le premier de l'an 1748. En 1699. il avoit été admis, avec son frère aîné, Jacques Bernoulli, dans l'Académie Royale des Sciences de Paris. En 1701. il avoit été associé à l'Académie de Berlin, dont le Secrétaire a fait son éloge dans le Vol. de cette Compagnie publié en 1749. pour l'année 1747.

n'eût été qu'homme de Lettres. Il falloit mettre toute cette ſcience abſtraite, à la portée des Lecteurs ordinaires : autre entrepriſe qui auroit échoué entre les mains de quelqu'un dont les connoiſſances euſſent été bornées à la Géométrie. Les talents du Littérateur & du Géomètre étoient donc néceſſaires pour former de tout ceci une compoſition utile & un Ouvrage de goût. Nous ne croyons pas qu'on puiſſe méconnoître ces caractères en liſant cet éloge.

Si quelqu'un prenoit en main les quatre Volumes de M. Bernoulli, tels qu'on les a de l'Edition faite à Lauſanne en 1742. * il reconnoîtroit que notre Auteur s'eſt attaché aux principales matières qui compoſent ce grand tecueil;

* L'Auteur de l'Eloge dit 1743. Seroit-ce une autre Edition faite coup-ſur-coup dans la même Ville ?

il verroit que les travaux du docte Mathématicien sont appréciés au juste, & que si l'on rend partout justice à la profondeur de ses connoissances, on marque aussi avec liberté ce qui peut manquer à ses Ouvrages. Nous donnons deux exemples.

En 1724. M. Bernoulli composa son *Discours sur les Loix de la Communication du Mouvement* à l'occasion du Prix que l'Académie des Sciences de Paris avoit proposé. Ce Discours ne fut pas couronné; & l'on en dit la raison: c'est qu'il ne répondoit pas précisément à la question du prix. L'Académie demandoit les Loix du choc des corps durs; & l'Académicien *débutoit dans sa pièce par soutenir que ces corps ne pouvoient exister.* C'étoit aller au-delà de l'objet proposé: car il suffisoit de considérer les corps, *comme on considère en Géométrie des lignes*

& des ſurfaces parfaites ; en méchanique des léviers inflexibles & ſans peſanteur.

Cette critique eſt déciſive, & M. Bernoulli en auroit apparemment ſenti la vérité, ſi quelqu'un la lui eût repréſentée : mais pour ce qu'on lui objecte qu'*il n'eſt pas poſſible de ſe former une idée de la matière, ſi on n'accorde pas une dureté originaire aux élémens dont elle eſt compoſée*, c'eſt une difficulté qu'il croyoit peut-être avoir prévuë à la page 9. de ſon troiſième Volume.

On fait de même des obſervations ſur les forces vives ou ſur les forces des corps mis en mouvement. Selon M. Bernoulli, diſciple en ce point de M. Leibnitz, la meſure de ces forces étoit le produit des maſſes & des quarrés des vîteſſes : meſure que le Profeſſeur de Bâle eſtimoit démontrée par les effets des corps en mouvement, par

par le bandement des resſorts, & par le choc des corps élaſtiques.
» Mais il ſemble, *reprend notre*
» *Auteur*, qu'aujourd'hui les Géo-
» mètres conviennent aſſez unani-
» mement que c'eſt une pure queſ-
» tion de nom : & comment n'en
» ſeroit-ce pas une, puiſque les
» deux partis ſont d'ailleurs en-
» tièrement d'accord ſur les prin-
» cipes fondamentaux de l'Equili-
» bre & du Mouvement ? Dans le
» mouvement d'un corps, nous
» ne voyons clairement que deux
» choſes, l'eſpace parcouru & le
» tems employé à le parcourir.
» Le mot de force ne nous repré-
» ſente qu'un être vague dont nous
» n'avons point d'idée nette, dont
» l'exiſtence même n'eſt pas trop
» bien conſtatée, & qu'on ne peut
» connoître tout au plus que par
» ſes effets. Tous les Géomètres
» conviennent entr'eux ſur la me-

» ſure de ces effets , & cela doit
» leur ſuffire. »

M. Bernoulli réſidant encore à Groningue, eut une diſpute avec les Théologiens de cette Ville : on ne nous explique pas clairement l'objet & les particularités de la controverſe : mais l'Auteur de l'Eloge prend extrêmement à partie les Adverſaires de ſon Héros. Il dit à ce ſujet des choſes qu'il ne faut regarder ni comme l'apologie du Tolérantiſme, ni comme la ſatyre du vrai zèle. Il combat des Docteurs Hétérodoxes : c'eſt ſous ce point de vuë qu'il faut enviſager le morceau très-véhément qui remplit ici cinq ou ſix pages. On lit, dans un endroit, que, ſi les pièces de ce démêlé avoient été données au Public, elles *auroient été de nouveaux Mémoires pour l'hiſtoire de la Philoſophie & de ſes perſécuteurs. . . & que la poſtérité auroit eu la ſatisfaction d'ajouter le nom*

de M. Bernoulli à celui de tant d'hommes illustres qui, depuis Socrate, ont souffert pour la Philosophie. Ceci nous feroit croire que, dans l'affaire de M. Bernoulli avec les Théologiens de Groningue, il n'étoit pas question des dogmes du Christianisme, mais de quelques matières dépendantes uniquement du Tribunal de la raison. Le nom de *Socrate* & le terme de *Philosophie* éloignent toute idée de Religion Chrétienne.

S'il ne falloit pas abréger tout, nous aurions beaucoup de belles choses à citer de cet éloge ; & parmi les traits frappans qui s'y rencontrent, nous n'oublierions pas l'observation peu avantageuse au talent qu'eut, dit-on, M. Bernoulli de faire des Vers Latins. Ce n'est pas qu'il ne réussît assez dans ce genre ; mais c'est le genre même qui déplaît à notre Auteur. Il se déclare en toute occasion con-

tre la Poësie Latine des Modernes; il témoigne beaucoup de mépris pour cette sorte de Littérature: sur quoi il nous sera permis de dire, sans gêner le suffrage de personne, que les ouvrages de Santeuil, de Commire, de Rapin, de Vanière sont pourtant des Livres agréables; & que le Grand Corneille ne crut pas se deshonorer en traduisant les Vers Latins du P. de la Rue. Mais tout ceci peut former l'objet d'une dissertation que d'autres exécuteront, s'ils en ont le loisir, le talent & la volonté.

L'éloge de M. l'Abbé Terrasson est beaucoup plus court que le précédent. C'est plutôt l'homme qu'on y peint que l'Auteur ou l'Académicien. » Il occupoit sans doute » une place distinguée dans la Littérature; mais ce fut la moindre » partie de sa gloire: ce qui le caractérise c'est d'avoir été à la tête » des Philosophes pratiques de son

» siécle : l'éloge est d'autant plus
» grand, qu'il est plus rare aujour-
» d'hui de le mériter.

La Philosophie de M. l'Abbé Térrasson brille dans toutes les parties de cet éloge. Faut-il s'en étonner ? Cette qualité ne fut pas une chimère en lui ; & son panégyriste se picque extrêmement de posséder le même avantage. Il parle avec autant d'intérêt des Philosophes & de la Philosophie, que Xénocrate parloit de la tempérance, & Diogène de la folie des Riches. Voici quelques traits du Tableau de M. l'Abbé Terrasson. » Il ne fut sujet
» ni à cet amour propre si délicat,
» qui fait quelquefois le supplice
» des Savans, ni à cette basse ja-
» lousie qui les dégrade : il ne re-
» gardoit ses ouvrages que comme
» des enfans de son loisir, qu'il
» abandonnoit à la censure publi-
» que : content de l'approbation
» de quelques amis éclairés, il

» étoit fort tranquile sur le juge-
» ment des autres... L'envie de
» s'enrichir ne le tourmentoit pas
» plus, que celle de faire du bruit :
» la fortune vint à lui sans qu'il la
» cherchât ; elle le quitta sans qu'il
» songeât à la retenir ; & il se re-
» trouva dans un état médiocre,
» avec cette même Philosophie qui
» ne l'avoit jamais abandonné. Ce-
» pendant, quoiqu'il eût conservé,
» au milieu des richesses, la simpli-
» cité des mœurs, qu'elles ont cou-
» tume d'ôter, il n'étoit pas sans
» défiance de lui même. *Je répons
» de moi*, disoit-il, *jusqu'à un
» million*. Ceux qui le connoissoient
» auroient bien répondu de lui par
» de-là. »

M. l'Abbé Terrasson a laissé quelques ouvrages, entr'autres, une Dissertation contre l'Iliade ; le Roman de Séthos ; la traduction de Diodore de Sicile, & quelques réflexions sur le fameux systême qui

l'avoit enrichi d'abord & ruiné ensuite. Notre Auteur dit quelque chose de ces diverses compositions. Il en marque les occasions, les caractères & les succès, répandant toujours sur ces récits, ou sur ces jugements littéraires, le coloris de son beau style, & les fleurs de sa riche imagination.

Mais il faut que la Philosophie vienne achever le portrait du Sage qu'on veut faire connoître. Nous finirons par ce morceau. » Un Phi-
» losophe, tel que nous venons de
» le dépeindre, sçavoit trop bien
» se suffire à lui-même, pour ne
» pas disparoître de dessus la scène,
» quand la vieillesse & les infirmi-
» tés commencent à l'y rendre inu-
» tile. Il se renferma donc absolu-
» ment chez lui, & ne se montroit
» tout au plus que dans les lieux
» publics, où il ne pouvoit être à
» charge à personne. Il connoissoit
» trop bien sa nation pour n'avoir

» pas senti de bonne heure combien
» elle est ingrate envers ceux mê-
» mes qui ont le plus contribué à
» son instruction ou à ses plaisirs.
» Il sçavoit que l'avantage d'être
» recherché avec empressement jus-
» qu'à la fin, est le privilège d'un
» petit nombre d'hommes rares:
» souvent même, quoiqu'ils mé-
» ritent cet empressement par
» leurs qualités personnelles, &
» par l'agrément de leur commer-
» ce, c'est à la vanité qu'ils en sont
» redevables. M. l'Abbé Térrasson
» retira donc de bonne heure *son*
» *ame de la presse*, suivant le conseil
» de Montagne, & sa vieillesse fut
» aussi philosophique que sa vie.«

ARTICLE XLIII.

AVERTISSEMENT AUX Astronomes, sur le passage de Mercure au devant du Soleil, qui doit arriver le 6. Mai 1753. avec une Mappemonde, où l'on

voit les nouvelles découvertes faites au Nord de la Mer du Sud, & sur laquelle on a distingué, par différents cercles, tous les lieux de la Terre qui doivent voir ce célèbre passage; & l'on y a marqué les moments où cela doit arriver dans chaque lieu, d'une manière qui n'a point encore été exécutée jusqu'à présent. Par M. de l'Isle, de l'Académie Royale des Sciences, & Professeur de Mathématiques au Collège Royal. 4°. pag. 30. A Paris chez David le Père, Quai des Augustins &c. M. DCC. LIII.

L'Astronomie est peut-être de toutes les Sciences celle qui attache, qui captive le plus ses Partisans. Rien ne coute à un Astronome, quand il est question de faire quelques découvertes dans le Ciel, ou d'apprécier les Phénomènes qu'on y a déja remarqués. Le

Chasseur, le Navigateur, le Militaire, tous ces hommes dont l'ardeur se manifeste dans la poursuite des objets qu'il aiment; n'égalent point l'empressement & l'activité d'un Observateur. Voici un exemple qui justifie cette réflexion, & qui tient de près à ce que nous devons dire dans cet extrait.

Au mois de Mai 1740. Mercure devoit passer sur le Soleil: évenement rare dans l'Astronomie, & dont on ne se défioit pas même avant l'invention du Télescope. Pour jouir de ce spectacle, qui n'étoit que pour les Habitans de certains cantons de la terre, entr'autres pour ceux de la Siberie, M. de l'Isle, de l'Académie Royale des Sciences, & Auteur de l'Avertissement que nous annonçons, se transporta, de Petersbourg où il faisoit alors sa résidence, à Bérésow, Ville située vers l'embouchure de l'Oby, & sous la latitude

de près de 64. dégrés. C'étoit un voyage de 410. lieues, entrepris pour voir une petite Planette, formant une très-petite tache noire à son passage sur le Soleil. Encore si le Phénomène se fût présenté de bonne grace aux yeux du Docte Académicien : mais point du tout. Le Soleil fut caché sous un nuage pendant tout le passage de Mercure, & il ne se découvrit qu'une heure après la sortie de cette Planète. On ne vit donc rien, & il fallut revenir à Petersbourg, c'est-à-dire, refaire 410 lieues par des chemins presque impratiquables, & dans un païs plus peuplé d'Ours que de l'espèce humaine. Voilà les exploits de l'Astronomie. On pouroit en former une tradition, qui rendroit peut-être croyable l'histoire des expéditions d'Hercule, & de l'entreprise des Argonautes.

L'Avertissement que publie aujourd'hui M. de l'Isle est, en son

genre, comme le plan de campagne que trace un Général, avant que de ſortir du quartier d'hyver : excepté qu'on remarque ici bien plus de préciſion, qu'il n'eſt poſſible d'en mettre dans les projets du Guerrier le plus habile. Nous devons au Public quelques détails qui feront connoître les attentions & le zèle de notre Aſtronome ; qui donneront aux perſonnes, même les moins inſtruites, l'idée de ſon travail ; qui leur inſpireront le déſir de prendre quelque intérêt au Phénomène du 6. de Mai.

Les paſſages de Mercure ſur le Soleil arrivent dans les conjonctions inférieures de cette Planète, c'eſt-à-dire, quand elle eſt entre le Soleil & nous : mais cette condition ne ſuffit pas ; il faut que la conjonction ſe faſſe auprès des nœuds ; c'eſt-à-dire, que le Soleil & Mercure ſe trouvent vers le milieu des ſignes du Taureau & du

Scorpion : car c'eſt-là que ſont ſitués les nœuds de Mercure , ou , ce qui eſt la même choſe, que ſon Orbite coupe l'écliptique. Le nœud aſcendant eſt dans le Scorpion , & le nœud deſcendant eſt dans le Taureau ; le premier répond au commencement de Novembre , & le ſecond au commencement de Mai : par conſéquent c'eſt dans ces mois qu'on voit les paſſages de Mercure ſur le Soleil. Juſqu'ici on n'en a obſervé qu'onze , huit au nœud aſcendant, & trois au nœud deſcendant : encore de ces derniers , n'y a-t-il , à proprement parler , que celui de 1740. dont l'obſervation mérite des égards. Elle fut faite par M. Wintrop, à Cambridge, dans la nouvelle Angleterre : M. de l'Iſle l'a comparée avec les Tables de M. Halley ; mais il ne s'eſt ſervi de ces Tables, qu'après les avoir rectifiées ſur ce que M. Halley lui-même y avoit trouvé à redire, depuis l'an

1723. attention néceſſaire, & dont les Aſtronomes doivent être inſtruits ; ſans cela ils tomberoient dans l'inconvénient de retarder trop l'entrée & la ſortie de Mercure. M. de l'Iſle cite, pour exemple, les Calculs d'un Aſtronome de l'Académie de Rouen, touchant le prochain paſſage fixé au 6. de Mai.

Ce Phénomène, objet du Mémoire qui nous occupe, ſera d'autant plus curieux, que le Soleil ſe trouvera pour lors fort près du nœud de Mercure, ſi près même que la Planète paſſera preſque par le centre du Soleil : par conſéquent elle y ſéjournera aſſez de tems pour qu'on puiſſe bien examiner ſa route & toutes les circonſtances qui l'accompagneront, ſurtout à ſon entrée & à ſa ſortie. Il y aura beaucoup d'habitans de la Terre qui pourront voir le paſſage entier : tels ſont la plûpart des Aſiatiques, & quelques Européens, Suédois,

Ruſſes, &c. Dans nos cantons, à Paris, par exemple, on ne verra point l'entrée, parce qu'elle doit ſe faire, ſuivant les calculs de M. de l'Iſle, à deux heures 44′. du matin, & que le Soleil ne doit ſe lever ce jour-là qu'à quatre heures 37′: ainſi, par rapport à nous, *Mercure ſera déja fort avancé dans ſa route au lever du Soleil.* Mais comme la ſortie de cette Planète ne doit ſe faire, par rapport aux habitans de Paris, qu'à dix heures 37′. 46″. du matin, nous verrons Mercure ſur le Soleil durant plus de ſix heures.

Nous n'exprimons ici que des réſultats; & nous les exprimons même du ſtyle le plus ſimple, afin que tous nos Lecteurs, ſans en excepter les moins inſtruits, puiſſent nous entendre. Il y a, dans l'Avertiſſement de notre Auteur, des diſcuſſions que nous allons indiquer

sommairement, en les réduisant à trois Chefs.

I. M. de l'Isle prévient le Public sur les différences qui se rencontrent entre ses calculs & ceux de quelques autres Astronomes : par exemple, suivant le livre appellé *la Connoissance des Tems*, calculé sur les tables de M. Cassini, la sortie de Mercure de dessus le Soleil, doit arriver à six heures 30'. au Méridien de Paris. Selon les Ephémérides de M. de la Caille, faites sur les mêmes tables, elle doit arriver à 5 heures 55'. Les tables de M. de la Hire donneroient encore une différence plus sensible, puisqu'en les suivant, on trouve que l'entrée de Mercure sur le Soleil, devroit arriver à Paris le cinquième Mai à sept heures 11'. 44''. du soir, & que la sortie devroit se faire le lendemain à deux heures 52'. 6''. du matin. » Ainsi, *dit M. de l'Isle*, presque tout le passage de

» Mercure ſeroit inviſible à Paris, » puiſqu'il n'y pourroit paroître » que le cinq au ſoir pendant 10'. » depuis l'entrée juſqu'au coucher » du Soleil; mais il y a bien de » l'apparence que cela n'arrivera » pas ainſi, & que les tables de » cet Aſtronome ſe tromperont en » devançant le tems de ce paſſage » de plus de ſept heures. Ce ſeroit » donc bien envain qu'on regarde- » roit le Soleil dès le cinq au ſoir, » pour voir ſi Mercure n'y paroî- » troit pas. &c. «

On voit clairement ce qui met des différences entre les époques, s'il eſt permis de parler ainſi, de notre Académicien, & celles des autres Aſtronomes : tout dépend des Tables. M. de l'Iſle ſuit celles de M. Halley en les rectifiant d'après l'Auteur même, & en conſultant des obſervations plus nouvelles. Les autres Calculs ont été formés ſur des tables moins exac-

tes ; & par cette raiſon, il ſemble qu'on doit préférer la théorie & les réſultats de nôtre Auteur. Mais, dans une matière où les obſervations ont été juſqu'ici extrêmement rares, il eſt permis d'eſpérer encore une plus grande perfection ; & c'eſt pour cela que M. de l'Iſle invite les Aſtronomes à examiner tout avec la plus grande attention.

II. Rien n'égale les détails où eſt entré l'Académicien pour ſuggérer des précautions, pour faire appréhender les mépriſes, pour empêcher les pratiques défectueuſes ou incertaines. Par exemple, M. de l'Iſle ſouhaite que, quand les Obſervateurs rendront compte de leur opération, ils marquent l'eſpèce & la longueur des lunettes dont ils ſe ſeront ſervis; l'ouverture qu'ils auront donnée à l'objectif; les circonſtances du tems ou de l'air plus ou moins ſerein, ou chargé de vapeurs, &c. Il ſeroit à pro-

pos, ſelon lui, de ſpécifier la qualité du verre coloré ou enfumé qu'on aura employé pour regarder le Soleil, & pour affoiblir ſa lumière. Il ne ſeroit pas indifférent que chaque Aſtronome expliquât les caractères de ſa vuë, & les accidents qui pourroient y être arrivés au tems de l'obſervation. Surtout notre Auteur recommande des attentions ſcrupuleuſes pour obſerver l'entrée & la ſortie de Mercure; pour s'aſſurer s'il ne paroîtroit point un anneau lumineux autour de cette Planète, lorſqu'elle ſera ſur le Soleil &c. Enfin M. de l'Iſle préfère abſolument l'uſage de la lunette dans cette obſervation, à la pratique de pluſieurs Aſtronomes qui reçoivent l'image du Soleil, ſur un papier blanc, dans la chambre obſcure. Les raiſons qu'il donne de cette préférence, ſont déduites fort au long dans le Mémoire; il eſt néceſſaire d'y recourir

pour s'en inſtruire parfaitement ; ainſi que de pluſieurs réflexions délicates, qui font bien connoître l'habileté & la grande expérience de l'Auteur. On doit particulièrement apprendre de lui, en quoi & comment l'obſervation bien faite, donnera de nouvelles lumières ſur la parallaxe du Soleil, ſur la différence des Méridiens, par rapport aux principaux lieux de la terre, &c.

III. M. de l'Iſle accompagne ſon Avertiſſement d'une Mappemonde, ſur laquelle on a marqué tous les lieux de la Terre qui doivent voir le prochain paſſage de Mercure. Cette Carte demandoit une explication, & l'Auteur la donne très-ample & très-claire dans ſon Mémoire : c'eſt le cas de comparer l'écrit avec la figure. On verra que les quatre grands cercles tracés ſur la Mappemonde, ſont comme les termes du Phénomène ; c'eſt-à-di-

re, qu'à l'aide de ces cercles, on apprend, 1°. A diſtinguer les peuples qui doivent voir tout le paſſage de Mercure, d'avec ceux qui ſeront abſolument privés de ce ſpectacle. 2°. A connoître les contrées du Monde, qui ne doivent voir que l'entrée de Mercure ſur le Soleil, & celles qui ne doivent voir que ſa ſortie. 3°. A ne pas confondre ceux qui verront l'entrée ou la ſortie, au lever du Soleil, avec ceux qui verront l'une ou l'autre au coucher de cet Aſtre. Tout cela forme des combinaiſons qu'explique le Mémoire, & que montre la Carte.

Mais, de plus, on y remarque des Cercles tracés de demi-minute d'heure en demi-minute, » & ils » ſont même aſſez éloignés entre » eux pour y pouvoir eſtimer, à » une ou deux ſecondes près, les » moments de l'entrée ou de la ſor- » tie, à chaque point de la Terre. » On voit, par exemple, que la

» ſortie doit arriver à Paris, un peu
» après 10. heures 37′. trois quarts,
» parce que la poſition de Paris,
» ſur cette Mappemonde, ſe trou-
» ve vers le milieu des cercles de
» 10. h. 37′ & demie, & 10. h.
» 38′. tant ſoit peu plus proche de
» ce dernier cercle que du pre-
» mier. ... On voit de la même
» manière, par la ſeule inſpection
» des cercles tracés ſur cette Map-
» pemonde, que la ſortie doit ſe
» faire à Pekin, un peu après 10.
» h. 35′. 40″... Il y a donc entre
» les tems de la ſortie, à Paris &
» à Pekin, une différence de 2′.
» 44″. cauſée par l'effet de la Pa-
» rallaxe &c. «

Vainement entreprendrions-nous d'inſiſter plus longtems ſur l'Avertiſſement de M. de l'Iſle, & ſur ſa Mappemonde. Aucun de ceux, qui s'intéreſſeront au paſſage de Mercure, n'oubliera d'acquérir deux piéces ſi néceſſaires. Nous n'a-

DESSEIN representant la partie de la Route de Mercure *sur le* Soleil, *visible à Paris, dans son passage du 6 May 1753. Suivant differentes Tables Astronomiques, par* Mr. Del'Isle *de l'Academie Royale des Sciences, &c.*

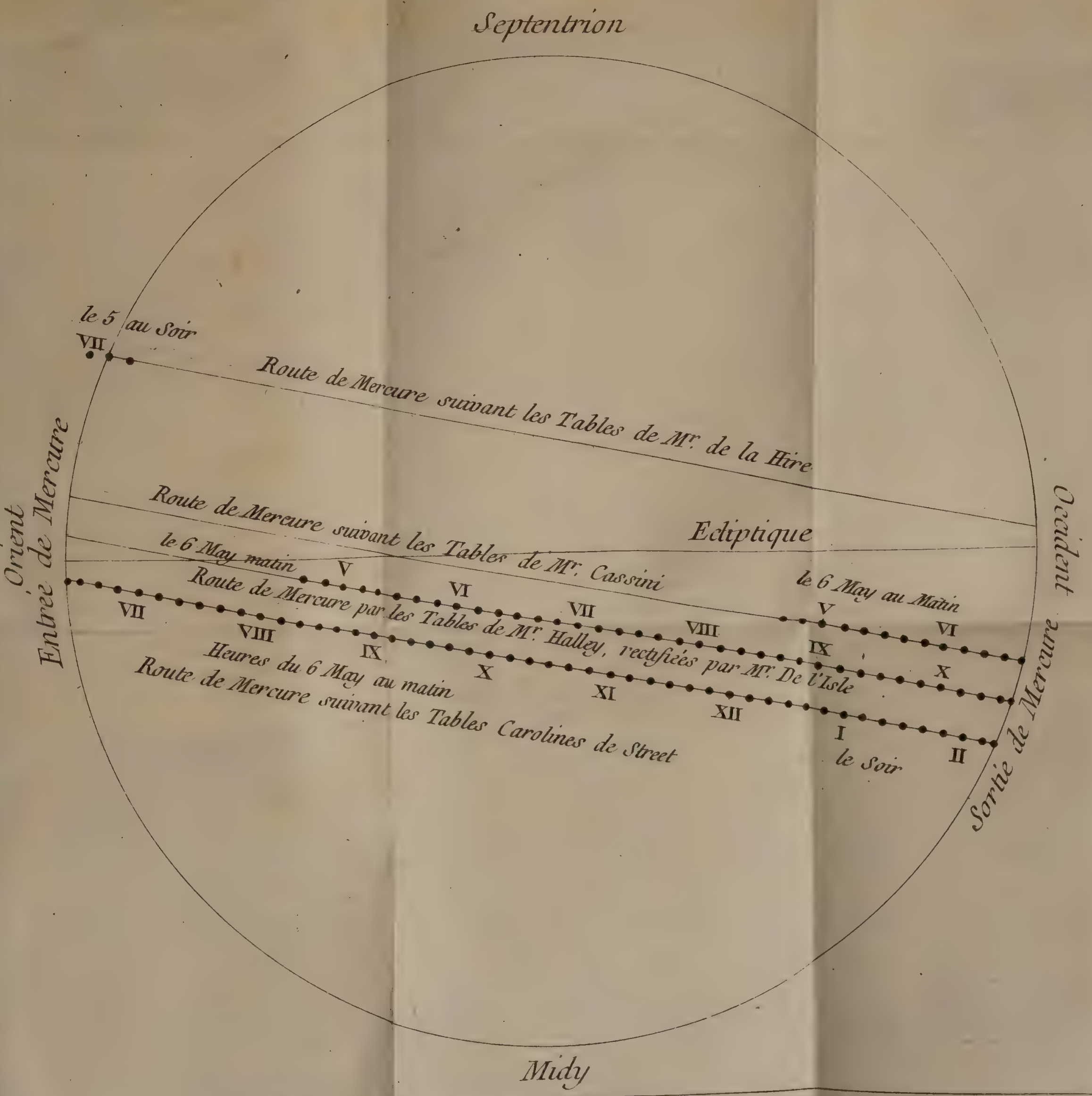

vons dû que les annoncer dans cet Article, & il n'eſt plus queſtion que de mettre à profit le zèle du célèbre Aſtronome qui nous les donne.

ARTICLE XLIV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

DEux Diſſertations, où l'on fait voir que les Spectacles du Théâtre ſont défendus aux Eccléſiaſtiques & aux Laïques. Par le P. Concina, de l'Ordre des FF. Précheurs. En Latin, ſans mention de format.

Hiſtoire Eccléſiaſtique du P. Orſi, Maître du Sacré Palais. Seconde édition, 8°. Tom. VII. Chez

les Pagliarini. En Italien.

Recueil des vuës de Rome tant ancienne que moderne, gravées en grande partie par le célebre Jean-Bapt. Piranesi. Elles sont au nombre de 93., & se vendent chez Jean Bouchard, Libraire.

La Doctrine Chrétienne traduite d'abord en Arabe, par l'ordre du Pape Paul V. réimprimée en Italien, & renduë depuis en Maltois, par l'ordre de l'Archevêque de Damiette, Evêque de Malte. Chez Salomoni, Place S. Ignace.

Le Chemin de la vraye Eglise de J, C. proposé principalement aux Grecs Schismatiques. Par le P. Jean-André Tipaldi, Jésuite. Chez Salomoni. En Italien.

Des principes de la nature dans l'usage de la Médecine. Par Pierre-Ange de Rotundis. T.I. 4°. En Italien.

Histoire

Histoire du Cardinal de Carvajal. Par Dominique Barrera de Compostelle. 8°. en Latin.

Histoire Universelle des choses liturgiques, depuis le commencement du monde, jusqu'au XVI. siècle de l'Eglise. Par le P. Matthieu Jacutio Bénédictin de la Congrégation du Mont-Vierge. 8°. en Latin.

De Naples.

Panégyriques, Poësies, Lettres & Discours dédiés au Roi des deux Siciles. Par le Marquis de Cepagatti, 8°. *1751.* En Italien.

Cinq Livres sur les Monnoyes. 4°. *1750.* En Latin.

De Florence.

Le Jardin des Plantes de Florence. Par M. Xavier Manetti, Docteur en Médecine. 8°. *1751.* En Latin.

Des anciens Thermes de Florence. Par *M. Dominique Manni, de l'Académie de cette Ville.* 4°. En Italien.

Fastes attiques, où l'on donne la suite des Archontes, des Philosophes &c. Par le P. Edouard Corsini, Clerc - Régulier des Ecoles-Pies. Tom. 3. 4°. 1751. En Latin.

Le Tombeau d'Isaac Newton. Poëme d'Horace-Henri Landini. 4°. 1751. En Italien.

Dissertation sur les moyens les plus nécessaires & les plus propres à faire refleurir l'agriculture. Par l'Abbé Ubalde Montelatici, de la Congrégation de Latran &c. 8°. 1752. En Italien.

Traité du venin des Animaux tant naturel qu'acquis. Par M. Dominique Brogiani, Florentin, Professeur de Médecine à Pise. 4°. 1752. En Latin.

Expériences électriques faites à Florence le 20^e. d'Août 1752. Par M. de la Garde. En Italien.

Relation de quelques Voyages faits dans la Toscane pour observer les productions de la nature, & les monuments de l'Antiquité. Tom. 4^e. 8^o. 1752. En Italien.

Le Cidre, Poëme, traduit de l'Anglois, par le Comte Laurent Magalotti. Seconde Edition. 1752. En Italien.

PAYS-BAS HOLLANDOIS.

D'AMSTERDAM.

On a imprimé en cette Ville, & l'on trouve à Paris, chez Jombert, Libraire, rue Dauphine, la Traduction françoise du *Voyage fait à l'Amérique méridionale, par D. George Juan, & D. Antoine de Ulloa*, aujourd'hui Capitaines de haut-bord dans la Marine d'Es-

pagne. Comme nous avons rendu compte avec ſoin & ſur le texte Eſpagnol, de cette Relation & des obſervations Aſtronomiques qui y ſont jointes; * on ne doit pas attendre de nous l'extrait ſuivi & raiſonné de ce même Ouvrage, publié dans notre langue. Il ſuffira de faire quelques obſervations.

1°. Cette traduction eſt en deux gros Volumes in-4°. contenant tous les détails & toutes les planches de l'original Eſpagnol : il eſt même à remarquer que, pour l'abrégé de l'hiſtoire des Yncas qui ſe trouve au ſecond tome, on a emprunté quelques planches de *Garcilaſſo de la Vega.*

2°. Les obſervations aſtronomiques & Phyſiques qui ſont, à proprement parler, l'ouvrage de D. George Juan, occupent la moitié

* On peut voir nos Mémoires de Janvier, Février, Mars 1749. & ceux de Janvier, Février, Mars 1750.

du ſecond Volume de cette traduction ; & elles ſont ſuivies d'une table particulière. Il y a une autre Table vers le milieu du même tome, pour toutes les matières contenues dans la Relation hiſtorique.

3°. Comme la Langue Eſpagnole n'eſt pas auſſi répandue en Europe que le François, on ne peut douter que la préſente Traduction ne ſoit une entrepriſe bien entendue, & que les Gens de Lettres ne doivent la recevoir avec plaiſir.

4°. Si elle avoit été compoſée, ou du moins revuë exactement en France, il eſt à croire que le ſtyle en ſeroit plus leger, & plus dégagé. On ſent à la lecture que c'eſt une traduction ; on s'y ſert même quelquefois de termes impropres : mais un défaut plus conſidérable, & auquel il faut remédier dans une autre Edition, c'eſt que de tems en tems on s'écarte du ſens de l'original

Espagnol. Voici un exemple qui se rencontre dans le premier Chapitre.

D. Antoine de Ulloa parle de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, & il observe qu'il n'est pas bien décidé si ce Conquérant du nouveau monde doit ses connoissances à son génie & au soin qu'il avoit pris de s'instruire de la Cosmographie. *O si à ellas contribuyeron tambien las noticias, que de tales tierras le dexò el Piloto que las havia descubierto, y llevado de una tormenta, siendo hospedado en su casa, le dexò al morir en ella, y en pago del buen acogimiento, por herencia, los papeles y demarcaciones, en que se contenian.* Ce qu'on traduit ainsi: » ou s'il » fut instruit par un certain Pilote » qui les avoit découvertes, y ayant » été jetté par la tempête; & qui » ayant été bien reçu dans la mai» son de Colomb, en reconnoissan» sance de ce favorable accueil, lui » remit en mourant les papiers &

» Mémoires qui contenoient un
» détail de cette découverte. «

Il n'y a personne qui, en lisant cela, ne soit arrêté & ne se demande à soi-même, comment il a pu se faire que ce Pilote, jetté par la tempête en Amérique, ait pû y recevoir le bon accueil de Colomb, qui ne sçavoit pas encore si cette partie du monde existoit. L'Espagnol ne fait point naître cet embarras : on y voit que *ce certain Pilote* ne fut point *jetté par la tempête* en Amérique ; mais qu'après avoir *découvert* ces nouvelles terres ; *ayant été accueilli d'une tempête*, il aborda aux côtes d'Europe, & fut reçu chez Colomb à qui il laissa par reconnoissance ses papiers & ses mémoires.

Il y a une autre inexactitude, pour le sens, dans le même endroit de la traduction Françoise. On y parle de *la difficulté de la communication entre cette partie du monde*

(l'Amérique) *& les autres.* L'Espagnol s'exprime ainſi : *y difficil communicacion de unas partes con otras de èl* (continente ,) ce qui ſignifie que *la communication eſt difficile entre les parties de l'Amérique*, conſidérées les unes par rapport aux autres : il ne s'agit pas de *la communication de cette partie du Monde avec les autres parties.*

5°. Ce commencement de critique n'empêche pas qu'on ne doive ſçavoir gré aux Traducteurs quels qu'ils ſoient. Nous eſtimons, à la lecture de l'ouvrage, qu'il n'eſt pas ſorti d'une ſeule main. Il y a des endroits beaucoup mieux écrits que d'autres: peut-être auſſi que les matières, qui varient à tout inſtant dans le cours de cette relation, ſont l'unique cauſe de ces différences.

On vient auſſi d'imprimer à Amſterdam, chez Iſaac Tirion : *les Sentences prononcées par le Duc*

d'Albe, depuis 1567. jusqu'en 1572. 8°. Hollandois.

Chez Jean de Cerf : *une Grammaire Hébraïque, par Eleazar Soesman Rabin.* 4°.

Chez Dirch Onder de Linden : *l'Histoire des Provinces-Unies, depuis 1714. jusqu'en 1751. pour servir de suite à l'Histoire de M. le Clercq, par Jean le Clercq. Fol. t. 1.* Hollandois.

Chez le même : *Nouveau Voyage par l'Allemagne, la Bohème, la Hongrie, la Suisse, l'Italie, la Lorraine. Par Jean Keyszler, de la Société Royale de Londres. 4°. première Partie.* Traduit de l'Allemand en Hollandois.

Chez le même : *Observations d'un Voyageur sur la Hollande, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, le Bresil, l'Afrique, & quelques Isles de la Mer Médi-*

terranée. Traduit du François en Holl.

Chez le même : *Une Chronologie ſainte, ſuivant la Période Julienne, & les Eclipſes. Par Corneille Grebber, Mathématicien.* 4°. Hollandois.

Une Compagnie de Libraires débite, *la vie du Prince Eugène.* 3. *vol.* 8°.

La vie du Duc de Malboroug. 4. *vol.* 8°.

L'Art Militaire du Marquis de Feuquieres. 3. *vol.* 8°. En Hollandois.

Pluſieurs Traités de Chirurgie, & ſur l'Accouchement. Par Abraham Fitzing, fameux Chirurgien. 8°. & 4°. Holl.

DE LEYDE.

Chez Samuel Lugtmans : *les* 6.

premiers livres d'Euclide. Par Henri Coets, avec une Préface & des Notes de Guillaume la Borde. 8°. Hollandois.

Chez Abraham Kallevier : *La vie du Comte Nicolas-Louis de Zinzendorf, dépeinte au naturel, considéré comme Chef des Hernhuthers* (les Piétistes) *& comparée à celle de Mahomet. Par Jean-Leonard Froresens.* 4°. Traduit de l'Allemand en Holl.

Chez Pierre Vander Eyck: *Francisci Vigeri Rhotomagensis, de præcipuis græcæ Dictionis Idiotismis libellus. Illustravit & auxit Henricus Hogeveen. Editio secunda.* 8°.

Chez Corneille Haak : *Biblia Hebraïca manualia.* 8°.

D'ARNHEM.

Chez J. C. Nele : *Traité d'Agriculture, par G. Agricola.* 2.

vol. ſans mention de format. *Hollandois.*

Les Antiquités & les vuës de la Ville de Bois-le-Duc. 8°. Holl.

Un Recueil de Traités pour prouver que la Régence d'un Stadhouder eſt celle qui convient le mieux à la Hollande. 8°. Hollandois.

Traité ſur la manière de juger les affaires ſous les Comtes de Hollande, & ſur leurs loix & coutumes. 8°. Holl.

Abrégé du vieux & du nouveau Gouvernement de l'Egypte. 8°. 2. *vol.* Holl.

Petri Scriverii Opera philologica & poëtica. Ex Schedis Auctoris Mſſ. Eruit & edi curavit A. H. Weſterovius. 4°.

Antimachiavellus. 8°.

J. E. Rau Monumenta vetuſtatis Germanicæ &c. 8°.

Description de l'Isle de Sicile. 8°.

DE HARLEM.

Chez Isaac & Jean Enschedé : *Voyage par la Siberie à Kamtschatka, par MM. les Professeurs J. G. Gmelin, L. de l'Isle de la Croyère, & G. F. Muller : écrit par le premier, traduit de l'Allemand en Hollandois par H. Van Elvervelt t. 1. 8°.*

Chez Jean Bosch : *les Poësies de Pierre Langendick 3e. Tome*, sans mention de format.

La Vie des Comtes de Hollande. 2. vol.

Une Hydrographie de Jacob de Bucquoi. 8°.

FRANCE.

DE BESANÇON.

Voici la première fois que l'Académie nouvellement érigée dans

cette Ville, propose & annonce ses Prix. Il faut que les Concurrents travaillent si constamment & si bien, qu'ils ne méritent jamais le reproche tant de fois répété dans Sénèque : *Turpe est beneficiis vinci.*

Prix d'Eloquence & de Dissertation Littéraire, pour l'année M. DCC. LIII. Le vingt-quatrième jour du mois d'Août prochain, veille de la fête de S. Louis, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts, établie à Besançon par Lettres-Patentes du mois de Juin 1752. donnera deux Prix fondés par M. le Duc de Tallard, Protecteur de ladite Académie.

Le premier de ces Prix est une médaille d'or de la valeur de 350. livres, destinée à un Discours en prose, dont le sujet sera : *L'assiduité au travail peut-elle procurer à la société autant d'avantages que la supériorité des talents ?* Ce Discours sera d'un quart-d'heure au moins

de lecture, ou d'une demi-heure au plus.

Le second Prix est une médaille d'or de la valeur de 250. liv. destinée à une Dissertation littéraire, dont le sujet sera : *Quelle est l'origine du nom des Séquanois ; quelles étoient leurs mœurs, leur Religion, la forme de leur Gouvernement, & les limites du Païs qu'ils habitoient avant que Jules-César eût conquis les Gaules, & dans le temps de cette conquête.* Cette Dissertation sera d'une demi-heure de lecture au moins, ou de trois quarts d'heure au plus.

Les Auteurs ne mettront point leurs noms à leurs Ouvrages, mais une marque ou un parafe, avec telle devise ou sentence qu'il leur plaira. Ils y joindront un extrait des preuves sur lesquelles ils auront fondé leurs sentimens.

Ceux qui prétendent aux Prix sont avertis, que les piéces des Au-

teurs qui se seront fait connoître, soit par eux-mêmes, soit par leurs amis, ne concoureront point, & que MM. les Académiciens ont promis de ne pas opiner sur les piéces dont les Auteurs leur seront connus.

Toutes personnes, excepté les Académiciens, seront reçues à composer pour ces deux Prix.

Les Auteurs seront obligés de faire remettre leurs Ouvrages, avant le premier jour du mois de Juin prochain, à M. Daclin, Imprimeur de l'Académie, à Besançon, & d'en affranchir le port, autrement ils ne seront point retirés.

Prix des Arts, pour l'année M. DCC. LIII. La Ville de Besançon voulant concourir, par des moyens qui puissent seconder les talens, aux progrès & à la gloire de l'Académie des Sciences, Belles Lettres & Arts qui y a été établie, vient,

en augmentant les revenus de cette Académie, de fonder un Prix pour les Arts; & comme elle desire que ce Prix soit distribué avec ceux de l'Eloquence & de la Littérature, l'Académie, pour ne pas retarder d'un an la distribution dudit Prix, qu'elle a nommé Prix de la Ville, déclare qu'elle l'adjugera le 24e. jour du mois d'Août prochain, veille de la fête de S. Louis, en même temps que les deux premiers, fondés par M. le Duc de Tallard.

Ce prix sera une médaille d'or de la valeur de 200. liv. destinée à celui qui, pour éviter les frais & les difficultés considérables qu'exige la nécessité de détourner une Rivière, & de faire souvent, malgré cela, des épuisemens couteux & pénibles en proportion des transpirations qu'on ne peut arrêter, *proposera les meilleurs moyens de fonder des Piles de Ponts sous une hauteur d'eau de 18. à 20. pieds, de façon*

que ces Piles soient pilotées, grillées & maçonnées aussi solidement que si les eaux détournées en avoient facilité l'exécution.

Les Auteurs ne mettront point leurs noms à leurs Ouvrages, mais seulement une marque ou un parafe avec telle devise ou sentence qu'il leur plaira. Ils expliqueront en détail les moyens qu'ils comptent employer depuis le commencement jusqu'à la fin de l'opération. Cette explication écrite sera accompagnée des Plans & Profils de la Machine en général, des Machines particulières, s'il en est qui doivent entrer dans la composition du tout; de façon qu'au moyen de lettres de renvoi, le Mémoire & le Dessein présentent exactement l'idée des Auteurs & les exactes proportions de leurs Machines. On croit que pour cela une échelle de trois lignes pour pied seroit la plus convenable.

Ceux qui prétendront aux Prix, sont avertis de faire remettre leurs Ouvrages pour le premier jour de Juillet au plûtard, au sieur Daclin, Imprimeur de l'Académie à Besançon, & d'en affranchir le port : précaution sans laquelle ils ne seroient pas retirés.

DE PARIS.

On a encore imprimé depuis peu quelques Piéces, servant au procès de M. Koenig, contre M. de Maupertuis. Le recueil de ces Pièces est intitulé : *la Querelle*, petite Brochure de 63. pages in-12. Elle commence par un précis fort abrégé de cette singulière controverse. On trouve ensuite l'extrait des Œuvres de M. de Maupertuis, tiré de la Bibliothèque raisonnée, de *Juillet, Aout & Septembre 1752.* C'est un Morceau bien fait, mais peu avantageux au Président de l'Académie de Berlin. En avançant toujours

dans la Brochure, on rencontre une Lettre de M. de Voltaire à M. Koenig, en date du 17. Novembre. C'est l'approbation de l'appel publié par cet Homme de Lettres, après le jugement porté en Prusse. Si le Public juge, comme M. de Voltaire, de tous les moyens contenus dans l'appel, M. Koenig aura gagné son procès. On a placé de suite la réponse d'un Académicien de Berlin à un Académicien de Paris : morceau encore tiré de la Bibliothèque raisonnée, & indiqué dans nos Mémoires de Mars. Enfin on a réimprimé, à la fin de ce Livre, la Diatribe du Docteur Akakia, le decret de l'Inquisition & le rapport des Professeurs de Rome, piéces aussi mentionnées dans le compte que nous avons rendu du démêlé. Et voilà tout le présent qu'on nous fait pour les intérêts du Défendeur, M. Koenig.

On publie un petit Ouvrage très-édifiant, intitulé : *Lettre d'un Curé de Paris à un de ses amis, sur les vertus de Jean Bessard, Païsan de Stains, près S. Denis.* Les détails où entre l'Auteur (M. le Curé de S. Benoît) sont la preuve sensible de cet oracle divin, qui porte que *Dieu ne fait point acception des personnes.* Celui dont on raconte les vertus a passé une vie de 87. ans dans les travaux de la campagne, & dans les exercices de la pieté, du zèle, de la charité. Ce fut le 3e Décembre dernier qu'il mourut, laissant à tous ceux qui l'avoient connu, une haute idée de son bon esprit, & de sa sainteté. Il étoit très-à-propos de recueillir des faits de cette espèce, ils sont rares dans un Siécle où la fausse science, l'orgueil, le libertinage couvrent la terre de crimes. Cet homme occupé de Dieu & de la culture d'un vignoble étoit un Philosophe Chrétien, plus di-

gne, mille fois, de considération, que tous les prétendus Sages, qui se vantent de nous donner des leçons & des exemples, indépendamment de l'Evangile. Nous conseillons la lecture de cette Lettre. *Elle a été imprimée chez Desprez, rue S. Jacques.*

Histoire des Rois de Rome, dédiée au Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar. Par M. P*** de M.*** de la Société Royale & Littéraire de Lorraine. Première & seconde Parties. A Paris, chez Sebastien Jorry, Quai des Augustins. M.DCC. LIII. Cette Histoire aura sept Parties. On donnera les III^e. & IV^e. Parties dans le courant de ce mois.

TABLE DES ARTICLES du mois d'Avril 1753.

ARTICLE XXXV. Naturæ & Scripturæ Concordia &c. *Accord de la Nature & de l'Ecriture sur les Premières Lettres &c.* 773

ART. XXXVI. *Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions &c.* 795

ART. XXXVII. Castruccii Bonamici Commentariorum de Bello Italico &c. *Mémoires sur la dernière Guerre d'Italie &c.* 818

ART. XXXVIII. *Catalogue des Tableaux, desseins &c. de M. Coypel &c.* 837

ART. XXXIX. Triumpho Sagrado de la Conciencia &c. *Le Triomphe sacré de la Conscience &c.* C'est un ouvrage Espagnol contre la Comédie. 842

ART. XL. *Lettre au P. B. J. sur deux Articles de ces Mémoires.* 864
ART. XLI. *Médecine de l'Esprit &c.* 881
ART. XLII. *Mêlanges de Littérature &c.* 905
ART. XLIII. *Avertissement aux Astronomes &c.* 920
ART. XLIV. *Nouvelles Littéraires.* 935

Errata pour Mars.

P. 717. l. 1. pius *lis.* plus.
P. 755. l. 20. 2. vol. in-12. *lis.* 2. vol. in-4°.

Pour Avril.

P. 901. l. 3. sérieux, *lis.* curieux.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Mars 1753.

SALMON, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.

De l'Imprimerie de JORRY.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES BEAUX ARTS.

Mai 1753.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Mai 1753.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Auguſtins, à la Renommée.

M. DCC. LIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1728.	12.	v.
1702.	12.	v.	1729.	12.	v.
1703.	12.	v.	1730.	12.	v.
1704.	12.	v.	1731.	12.	v.
1705.	12.	v.	1732.	12.	v.
1706.	12.	v.	1733.	12.	v.
1707.	12.	v.	1734.	12.	v.
1708.	12.	v.	1735.	14.	v.
1709.	12.	v.	1736.	15.	v.
1710.	12.	v.	1737.	13.	v.
1711.	12.	v.	1738.	13.	v.
1712.	12.	v.	1739.	14.	v.
1713.	12.	v.	1740.	13.	v.
1714.	12.	v.	1741.	12.	v.
1715.	12.	v.	1742.	12.	v.
1716.	12.	v.	1743.	12.	v.
1717.	12.	v.	1744.	12.	v.
1718.	12.	v.	1745.	12.	v.
1719.	12.	v.	1746.	15.	v.
1720.	5.	v.	1747.	14.	v.
1721.	12.	v.	1748.	15.	v.
1722.	12.	v.	1749.	14.	v.
1723.	12.	v.	1750.	15.	v.
1724.	12.	v.	1751.	14.	v.
1725.	12.	v.	1752.	15.	v.
1726.	13.	v.	1753.	6.	v.
1727.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

May 1753.

ARTICLE XLV.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Inſcriptions, & Belles-Lettres, avec les Mémoires de Littérature tirés des Regiſtres de cette Académie, depuis l'année M. DCC. XLI. juſques & compris l'année M. DCC. LIII. 4°. Tome XVI. A Paris, de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LI.

LA partie historique du célébre Recueil de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, comprend toujours deux grands morceaux. 1°. Les extraits de plusieurs Mémoires lûs dans les Assemblées de cette Compagnie. 2°. Les éloges des Académiciens morts durant l'espace de tems qu'indique le Volume où sont compris ces éloges.

Sur ce qui concerne les *Extraits*, nous croyons devoir observer, que ces morceaux ne sont pas dans le goût de ceux qu'on voit à la tête des Volumes de l'Académie Royale des Sciences. Ces derniers présentent l'abrégé des Mémoires qu'on donne ensuite tout au long ; & quand ces Mémoires ne sont pas susceptibles d'analyse, on ne fait que les indiquer dans l'Histoire, & le Secrétaire renvoye absolument aux ouvrages mêmes. L'Académie

Royale des Belles-Lettres procède autrement. Elle renferme, dans ſon Hiſtoire, l'extrait des Pièces *qu'elle n'a voulu ni donner entièrement, ni perdre totalement.* * Elle donne enſuite, ſous le nom de *Mémoires de Littérature tirés de ſes Regiſtres*, les Diſſertations qui ont paru dignes d'être imprimées dans leur entier. Ainſi les Volumes de l'Académie Royale des Sciences ont comme deux Parties, dont la première contient les réſultats de la ſeconde; au lieu que les Volumes de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres ſont diſtribués en deux claſſes iſolées, pour ainſi dire, & indépendantes l'une de l'autre. ** La première contient

* Voyez *la Préface du* 1. *vol.*

** Nous entendons les Volumes où il y a de l'*Hiſtoire* & des *Mémoires ;* car une différence encore entre les recueils des deux Académies, eſt que celui de l'Aca-

des résultats de Pièces qui ne se voyent point dans le recueil ; la seconde est formée des Pièces entières que la partie historique laisse comme elles sont, sans même les indiquer. Nous avons crû devoir placer ici cet Avertissement qui n'apprend rien aux Littérateurs instruits; mais qui peut être utile aux Etrangers, & aux Lecteurs peu à portée de suivre les procédés Académiques.

Dans le XVI. Volume, qui nous occupe, l'Histoire comprend XXI. Articles & XII. Eloges. Le premier des Articles, intitulé : *Réflexions générales sur l'utilité des Belles-Lettres, & sur les inconvéniens du goût exclusif qui paroît s'établir en*

---

démie des Sciences présente toujours l'*Histoire* d'abord & les *Mémoires* ensuite ; au lieu que l'Académie des Belles-Lettres publie alternativement des Volumes où il n'y a que des *Mémoires*. Tels sont, par exemple, le II. le IV. le VI. le VIII. le X. le XIII. le XV. le XVII.

faveur des Mathématiques & de la Physique, eſt un fort beau Diſcours de M. de Foncemagne : nous en avons rendu compte au mois de Janvier 1752. Les autres Articles nous fourniroient beaucoup de choſes intéreſſantes ; mais c'eſt ici qu'il faut abréger & ſupprimer.

Nous diſtinguons d'abord un *Diſcours ſur l'Apologue* composé d'après un Mémoire de feu M. d'Egli, Auteur, durant pluſieurs années, du Journal de Verdun. Cet Académicien diſcutoit la vraye notion, l'origine, les avantages de l'apologue, & ce qui concerne Eſope n'étoit pas oublié. L'Extrait qu'on donne de tout ceci ouvre des voyes pour perfectionner ces recherches, pour les étendre aux autres Fabuliſtes, tant anciens que modernes ; & voici ce qu'on dit de M. de la Motte. » On convient » aſſez généralement que pluſieurs » de ſes Fables ſont ingénieuſement

» imaginées ; que la plûpart des
» fonds ſont nouveaux & lui appar-
» tiennent; que quelques-unes ſont
» agréablement contées. Cepen-
» dant on peut mettre en queſtion
» ſi M. de la Motte, de qui ſes
» partiſans mêmes ont dit qu'il
» étoit moins Poëte que Philoſo-
» phe, ne *réfléchiſſoit* pas plus qu'il
» ne *ſentoit*, & s'il n'avoit pas plus
» de talent pour décrire que pour
» *peindre*. Quoique ſouvent *recher-*
» *ché* dans ſes tours & forcé dans
» ſon expreſſion, il a pû, ſans dou-
» te, atteindre quelquefois le *na-*
» *turel* : l'art va bien juſques-là;
» mais le naïf, cette expreſſion
» vraie du *ſentiment*, dont le propre
» eſt de ſe peindre lui-même auſſi
» rapidement au dehors, qu'il a été
» vivement conçu au dedans, n'eſt
» point du reſſort de l'art. Tel que
» cette rougeur ingénuë, qui tout à
» coup, & ſans le conſentement
» de la volonté, trahit les mouve-

» ments secrets d'une ame encore
» neuve ; le *naïf* échape sans qu'au-
» cune réflexion l'ait préparé, ou
» l'accompagne : il ne peut-être
» ni commandé, ni retenu. «

Après ce morceau, dont le détail est agréable, on trouve des discussions érudites. Il s'agit d'abord d'un nombre de passages grecs corrigés par feu M. l'Abbé Geinoz dans le premier livre d'Hérodote. C'étoit comme un essai de ce que le savant Académicien préparoit pour son édition du Prince des Historiens. On nous donne ici XII. de ses remarques : nous les avons suivies, comparées avec le texte ; & la plupart d'entre elles nous ont paru, non seulement judicieuses, mais très-nécessaires. Nous citerions des exemples, s'il ne falloit pas transcrire trop de grec pour faire bien sentir la grandeur du service rendu à Hérodote. Parmi ces corrections, il y en a une (la IV^e.)

qui n'eſt autoriſée ni par les exemplaires imprimés d'Hérodote, ni par les manuſcrits. Elle ne nous paroît pas non plus eſſentielle à la vraie intelligence du texte; & nous croyons que, ſans rien changer dans la leçon ordinaire d'Hérodote, tout ſon paſſage a un fort beau ſens : le développement de ceci arrêteroit nos Lecteurs & les rebuteroit peut-être : nous renvoyons cette eſpèce de Diſſertation critique, à la fin de notre extrait. Si elle gêne quelqu'un, on en ſera quitte pour la paſſer.

Autre matière d'érudition. C'eſt la partie Métaphyſique du Dialogue de Platon, intitulé *Théététe*. M. l'Abbé Sallier a traduit le bel endroit où Socrate réfute le ſentiment de Protagore, qui diſoit que la *ſcience n'étoit que ſenſation* & que *ſavoir c'eſt ſentir*. Il y a trois choſes remarquables dans ce morceau; 1°. le talent de Socrate, ou

plutôt de Platon, son disciple, pour faire expliquer à ses interlocuteurs leurs propres sentimens: ce qu'il appelloit *accoucher les esprits.* 2°. La distinction très-précise qu'il établit entre *savoir* & *sentir.* 3°. La bonne & fidèle traduction que nous donne l'Académicien. En le suivant vis-à-vis du texte, nous avons reconnu ses attentions, soit pour bien pénétrer le sens de l'Auteur; soit pour lier les parties du Dialogue, sans admettre toutes les coupures qui sont dans Platon; soit enfin pour répandre des jours sur beaucoup d'endroits qui ne sont pas fort clairs dans l'original.

Il y en a un sans ambiguité, sans difficulté, mais que nous n'aurions pas crû devoir rencontrer sous la plume de Platon. Il fait dire à Socrate que *la marque d'un Philosophe est d'admirer, & que la Philosophie n'a point d'autre principe que l'admiration.* Voilà deux pro-

positions bien contraires à ce qu'on a dit & écrit mille fois du sang-froid des Philosophes, à la vuë des Phénomènes & des nouveautés.

Socrate ajoute un mot que M. l'Abbé Sallier ne traduit pas & dont nous avons peine à saisir le sens : *Celui-là*, dit-il, *qui a fait l'Iris fille de l'admiration, n'a pas mal expliqué son origine.* Quest-ce que cela veut dire ? Si l'admiration est mère de la Philosophie, l'est-elle pareillement de l'Iris ; & comment cette dernière proposition, *l'Iris vient de l'admiration*, confirme-t-elle que *l'admiration est le principe de la Philosophie* ? S'il se trouve parmi nos Lecteurs quelque Philosophe initié dans les ouvrages de Platon & jaloux de maintenir la gloire de ce grand homme, il pourra nous dévoiler cette espèce de mystère.

Nous omettons plusieurs Articles d'Antiquités, tels que *l'Expli-*

cation de trois anciennes Inscriptions qui ont été trouvées (par M. l'Abbé Fourmont) *dans le temple d'Apollon Amycléen : la description de l'Aqueduc de Coutances*, par M. l'Abbé de Fontenu : *la Relation de la découverte d'un tombeau près de Cherbourg avec quelques observations géographiques & historiques concernant cette Ville : l'explication d'une Antique du Cabinet de M. le Président Bon : la suite des observations sur le recueil du Catalogue général des Médailles Impériales, publiées par le Comte Mezzabarba.* Tous ces morceaux qui sont déja des extraits ne peuvent plus être abrégés.

La suite du recueil présente des *éclaircissements sur quelques circonstances de l'histoire du vieux de la Montagne Prince des Assassins.* M. Lévêque de la Ravallière, Auteur d'un Mémoire lû en 1743. s'inscrivoit en faux contre trois faits dont

parlent nos anciens Chroniqueurs : ſelon eux, Conrad, Marquis de Montferrat, fut tué par l'ordre du vieux de la Montagne : Philippe-Auguſte fut, peu après, menacé d'un pareil attentat : le Vieux de la Montagne envoya des Aſſaſſins en France pour poignarder S. Louis. L'Académicien prétendoit détruire ces trois récits ; & il diſoit ſur les deux premiers, des choſes aſſez convaincantes ; mais à l'égard du troiſième, l'hiſtoire de l'Académie s'exprime ainſi : » la Critique de M. de » la Ravallière ſur le fait particu- » lier qui concerne S. Louis, ne » peut guères être regardée que » comme une conjecture ingé- » nieuſe ; & les Orateurs ſacrés » n'ont pas encore perdu le droit » d'employer, dans l'éloge du S. » Monarque, ce trait fameux, » que l'éloquence de ſes Panégy- » riſtes a tant de fois célébré. «

On doit faire cas de l'Article in-

titulé, *Notice d'un Regiſtre de Philippe-Auguſte, qui eſt conſervé dans la Bibliothèque du Roi &c.* C'eſt un morceau où l'on explique en peu de mots ce qui concerne le tréſor des Chartes. On y rappelle la perte ineſtimable qui ſe fit ſous Philippe-Auguſte en 1194. des Regiſtres publics & du Sceau Royal. On montre que ce malheur ne fut point réparé, ou qu'il ne le fut qu'imparfaitement ſous le même règne. On établit, ſur des preuves très-ſatisfaiſantes, que le tréſor des Chartes qui ſubſiſte aujourd'hui, n'a commencé à ſe former qu'en 1220. par les ſoins de l'Evêque de Senlis, Frère Guérin, qui étoit auſſi Chevalier de S. Jean de Jéruſalem, & Chancelier de France. Après ces notions préliminaires, on donne la notice d'un Regiſtre fait en ce tems-là, & conſervé encore aujourd'hui dans la Bibliothèque du Roi : ce qui donne occaſion

à l'Historien de l'Académie de faire des vœux pour l'accomplissement d'un projet conçu depuis longtems; c'est celui d'un *Recueil d'actes authentiques, tel qu'est celui de Rymer pour l'Angleterre :* » quelle » obligation n'auroit pas la France, » à l'homme d'Etat qui procure- » roit l'exécution d'une si belle en- » treprise ! «

Trois Mémoires de M. l'Abbé Lebeuf ont fourni des richesses à la partie historique de ce volume. Il étoit question, dans le premier, d'un Manuscrit des Chroniques de S. Denys: c'est le plus ancien & le plus beau qu'on connoisse : il se trouve dans la Bibliothèque de Ste. Geneviève ; & M. l'Abbé Lebeuf l'a décrit, l'a représenté si exactement, qu'on est comme dispensé de le voir & de l'examiner, quand on a lû l'abrégé de sa notice.

Le second Mémoire contenoit des *remarques critiques sur les Actes*

de S. Louis publiés par les Bollandistes. Le P. Stilting qui avoit recueilli & rédigé ces Actes, ne s'étoit pas assez défié du Livre de Jacques de Bie, intitulé : *la France métallique*. Il avoit compté sur quelques-unes des médailles de S. Louis, tirées de ce livre ; il en avoit réfuté d'autres par l'autorité des Monuments historiques. Tout cela faisoit trop d'honneur à ce recueil, qui est un ouvrage de pure invention, & qui ne mérite aucuns égards de la part des bons Critiques. C'est ce que M. l'Abbé Lebeuf représentoit très-bien dans son Mémoire ; ajoutant à cette critique générale des discussions qui mettoient les méprises de l'Auteur Hagiographe dans le plus grand jour. L'extrait qu'on en donne ici est circonstancié & la censure y est tempérée de beaucoup de témoignages d'estime pour le grand ouvrage des *Acta Sanctorum*.

Le 3e. Mémoire du docte Anti-

quaire de l'Académie concernoit les *Ouvrages de Philippe de Maizières Conseiller du Roi Charles V. & Chancelier du Royaume de Chypre.* Ces ouvrages, au nombre de cinq, les uns Latins, les autres François, sont conservés manuscrits, dans la Bibliothèque des Célestins de Paris & dans celle de S. Victor. Le plus considérable est *le Songe du vieil Pelerin*, dont on trouve ici un extrait assez détaillé : le tout orné de notes & de cette bonne critique dont on sçait que M. l'Abbé Lebeuf est toujours bien pourvû.

Nous renvoyons à deux Articles considérables : l'un présente l'abrégé de VIII. Mémoires composés *par M. Secousse, pour servir à l'histoire des troubles, qui s'élevèrent en France, & surtout à Paris, après la Bataille de Poitiers.* Il y avoit, à ce qu'il paroît dans le premier de ces morceaux, une exposition très-bien faite & très-utile,

des caractères propres de ce qu'on appelle *Histoire*, & de ce qu'on appelle *Mémoires historiques.* » Ceux-» ci, *dit l'Historien de l'Académie* » *d'après M. Secousse*, sont la ma-» tière de l'histoire proprement di-» te; ou plutôt, c'est en même » tems & l'assemblage des maté-» riaux que l'histoire employe pour » construire son édifice, & l'appa-» reil même de la construction: » c'est la collection pure & simple » des textes dont l'histoire ne prend » que la substance: c'est l'examen » désintéressé des divers témoigna-» ges entre lesquels elle fait un » choix: c'est la discussion des dat-» tes qu'elle doit suivre: c'est enfin » l'éclaircissement des difficultés » dont elle ne souffre pas que sa » marche soit embarrassée.. » Ceci est excellent, & ce qui précéde sur les qualités de l'histoire n'est pas moins bien; mais nous effleurons tout.

Mai 1753.

Nous ne faisons même qu'indiquer l'autre Article important & qu'il faudra lire de suite ; ce sont des *Observations historiques & critiques relatives à l'histoire de Charles VIII.* Elles ont été communiquées à l'Académie par M. de Foncemagne, durant le cours de l'année 1742. Pour juger de l'attention qu'y doivent donner les Amateurs de notre histoire, il suffit de dire 1°. Qu'on y examine plusieurs traits qui concernent Ludovic Sforce & en particulier pourquoi il fut surnommé *le More*. 2°. Qu'on donne des éclaircissemens sur la personne & les ouvrages de Jean Michel premier Médecin de Charles VIII. 3°. Qu'on fait connoître un Mſ. de la Bibliothèque du Roi intitulé la Prophétie de Charles VIII. 4°. Qu'on explique un passage fort difficile de Philippe de Comines. 5°. Qu'on répand des lumières sur quelques-unes des Continuations

de la Chronique de Monſtrelet. *

Nous aurions à parler préſentement des XII. Eloges dont VII. ſont de la façon de M. de Boze ſi connu par ſes ſuccès en ce genre; & cinq ont été compoſés par M. Fréret ſon ſucceſſeur immédiat. Les ſept Académiciens à qui M. de Boze rend l'hommage littéraire ſont MM. Lancelot, de Surbeck, l'Abbé Sevin, Rollin, l'Abbé Banier, le Cardinal de Polignac & le P. de Montfaucon. Les cinq au-

* Les autres Articles de l'Hiſtoire de l'Académie ſont peu conſidérables. Voici leurs titres : *Des Imprécations publiques des Anciens : Suite des Extraits de Photius traduits & accompagnés de Notes : Du Vrai dans la Poëſie : Obſervations ſur le Paradis perdu de Milton : Hiſtoire de l'Empereur Jovien : Deviſes & Inſcriptions faites par l'Académie.*

Ces Morceaux, hors le premier qui a ſept pages, ſont extrêmement courts & ne préſentent que des annonces d'ouvrages.

tres ſont M. de la Baſtie, le P. Banduri, MM. le Cardinal de Fleury, l'Abbé Bignon & de Chambors.

Toutes ces Pièces ſont celles de tout le recueil qui exigent le moins de développements de la part des Journaliſtes, parce qu'elles ſont toujours mieux luës que les diſcuſſions de Critique ou les Morceaux d'Erudition. On eſt curieux de connoître les gens de Lettres; on s'intéreſſe à leur caractère quand il eſt bien peint; & il n'eſt pas même néceſſaire pour cela que tout y ſoit deſſiné en beau. Le talent des Secrétaires d'Académie doit être de faire appercevoir les défauts qui contraſtent ſouvent, dans le même homme, avec ſes bonnes qualités. Sans quitter le ſtyle propre du panégyrique, il eſt poſſible, quand on a beaucoup d'eſprit, de répandre des nuances qui tempèrent le coloris de l'Eloge.

Dans

Dans quelques-unes des Pièces qu'on nous donne ici, cet Art se fait remarquer, & nous pourrions deviner après les avoir lues, quel fut le foible de tel Académicien ; quoique d'ailleurs bien préconisé & bien célèbre. Nous ne citerons aucuns traits de ces Eloges, dont la plupart, les grands surtout, c'est-à-dire ceux de MM. les Cardinaux de Polignac & de Fleury, de M. l'Abbé Bignon, du P. de Montfaucon, de M. Lancelot, sont fort bien. On peut appliquer à chacun de ces MM. sur le portrait qu'on nous en fait, ce que Tacite dit d'Agricola : *Bonum virum facilè crederes, magnum libenter.*

ARTICLE XLVI.

EXAMEN D'UNE DES Remarques de M. l'Abbé Geinoz sur le Texte & la Version du premier Livre d'Hérodote.

CETTE remarque a pour objet un Paſſage du XXXII^e. Chapitre de ce premier Livre. Solon parlant à Créſus lui fait la deſcription de l'homme heureux en ces termes : ἄπειρος δέ ἐςιν, ἄνουσος, ἀπαθὴς κακῶν, εὔπαις, εὐειδής : ce que Henri Etienne traduit ainſi ; *Expers autem eſt malorum, ſanus, felix ſobole, formoſus.*

Sur quoi M. l'Abbé Geinoz fait des obſervations que nous pouvons réduire aux Articles ſuivants. 1°. Le mot ἄπειρος, ſans y ajouter κακῶν, ne peut ſignifier *exemt de maux*. Cette ellipſe n'eſt pas plus ſupportable dans le Grec, que ſi en François on diſoit ſimplement, *il eſt exemt*, pour dire, *il eſt exemt de maux*. 2°. Si ἄπειρος ſeul pouvoit ſignifier autant que ἄπειρος κακῶν, Hérodote diroit deux fois la même choſe : car il ajoute auſſitôt après, ἀπαθὴς κακῶν qui

n'eſt pas différent d'ἄπειρος κακῶν : auſſi Henri Etienne n'a-t-il pas exprimé ἀπαθὴς κακῶν dans ſa Verſion Latine, pour ne pas bleſſer l'oreille du Lecteur par une répétition déſagréable. 3°. De ſavants Commentateurs, tels que Grævius & le Fèvre, ont bien ſenti qu'il falloit là une correction. Le premier a cru qu'au lieu d'ἄπειρος δὲ ἐϛιν, ἄνουσος, on devoit lire ἄπειρος δέ ἐϛι νόσων, *il eſt exemt de maladies* ; mais il ſemble qu'on ne peut approuver ce changement, tant parce qu'il paroît trop conſidérable, que parce qu'il n'eſt autoriſé par aucun Manuſcrit. 4°. On pourroit donc ſe contenter de lire ἄπηρος au lieu d'ἄπειρος : il ne ſe fait par-là que le changement d'une diphtongue dans une ſimple Lettre, & ἄπηρος, qui ſignifie un homme parfait dans tous ſes membres, donne un ſens convenable au paſſage : car Solon aura dit à

Créſus que le Sage *jouit de l'intégrité de ſes membres, qu'il eſt ſans maladies, qu'il eſt exémt de maux &c.*

Telle eſt la remarque, la correction qu'indique M. l'Abbé Geinoz : nous la trouvons ingénieuſe, mais outre qu'elle n'eſt fondée ſur aucun Manuſcrit, elle ne nous paroît pas néceſſaire. Nous en jugeons ainſi après avoir bien examiné tout cet endroit d'Hérodote : c'eſt un des plus philoſophiques & des plus beaux qui ſoient dans tout l'ouvrage de cet Hiſtorien.

Solon raiſonnant avec Créſus de l'état des riches, & l'oppoſant à celui des hommes d'une fortune médiocre, apprécie les choſes de cette manière. » La plupart des » hommes très-riches ne ſont point » heureux, & l'on voit au con- » traire que le bonheur eſt pour » ceux qui n'ont que des biens

» médiocres. Le riche, qui n'eſt
» pas heureux, ne l'emporte qu'en
» deux choſes ſur l'homme heu-
» reux ; & ce dernier au con-
» traire a une multitude d'avanta-
» ges ſur le premier. Voici en quoi
» le riche l'emporte : 1°. Il peut
» ſatisfaire ſes paſſions ; en ſecond
» lieu, il eſt plus en état de ſe
» mettre au-deſſus d'un grand
» malheur qui viendroit fondre
» ſur lui. Voici préſentement les
» avantages de l'homme qui n'eſt
» pas riche, mais qui eſt heureux :
» à la vérité il ne peut pas, com-
» me l'autre, ſatisfaire ſes paſ-
» ſions ; il ne peut pas ſe mettre
» à l'abri d'un accident : ſon bon-
» heur même lui ôte ce pouvoir ;
» mais il eſt ſans expérience à l'é-
» gard des paſſions & des acci-
» dents ; il n'eſt ſujet ni aux ma-
» ladies, ni aux traverſes ; il eſt
» heureux en enfants &c. » Nous
mettons le Grec au bas de la page

pour qu'on puisse le comparer avec notre traduction *. Qu'on nous permette de faire deux réflexions sur ce texte.

1°. Il est très-remarquable que la version latine de Laurent Valle, dans l'Edition de Henri Etienne, porte, à l'endroit contesté, *tamen excellit quòd illorum inexpertus est, quòd prosperâ fruitur valetudine &c.* c'est, à notre avis, la meilleure traduction qu'on puisse faire. 2°. Le terme ἄπειρος est en effet relatif aux passions & aux ac-

* Πολλοὶ μὲν γὰρ ζάπλουτοι ἀνθρώπων, ἀνόλβιοί εἰσι· πολλοὶ δὲ μετρίως ἔχοντες βίου εὐτυχέες· ὁ μὲν δὴ μέγα πλούσιος, ἀνόλβιος δὲ, δυοῖσι προέχει τοῦ εὐτυχέος μοῦνον· οὗτος δὲ, τοῦ πλουσίου καὶ ἀνολβίου πολλοῖσι. ὁ μὲν, ἐπιθυμίην ἐκτελέσαι, καὶ ἄτην μεγάλην προσπεσοῦσαν ἐνεῖκαι, δυνατώτερος· ὁ δὲ, τοῖσι δὴ προέχει ἐκείνου, ἄτην μὲν καὶ ἐπιθυμίην οὐκ ὁμοίως δυνατὸς ἐκείνῳ ἐνεῖκαι, ταῦτα δὲ ἡ εὐτυχίη οἱ ἀπερύκει· ἄπειρος δὲ ἐστι, ἄνουσος, ἀπαθὴς κακῶν, εὔπαις, εὐειδής.

cidents : il signifie que l'homme qui n'a que des biens médiocres, mais qui est heureux, n'a nulle expérience des desirs passionnés du cœur & des catastrophes de la vie. Quel sens admirable ! & pourquoi l'ôter au texte d'Hérodote ?

ARTICLE XLVII.

ELEMENS DE CHYMIE-Pratique, contenant la description des opérations fondamentales de la Chymie, avec des explications & des remarques sur chaque opération. Par M. Macquer, de l'Académie Royale des Sciences, & Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, 2 vol. in-12. A Paris chez Jean-Thomas Hérissant, rue S. Jacques &c. M. DCC. LI. *

* L'Extrait de ce Livre auroit dû paroître plutôt ; une multitude de distractions causées par l'abondance des nou-

IL y eut un tems où l'obſcurité, le myſtère, le charlatanisme étoient en quelque ſorte inſéparables de la Chymie. On n'y appelloit preſque rien par ſon nom. Il falloit que l'or fut le Soleil, le plomb, Saturne, le fer, Mars ; & dans le détail des opérations on prenoit à tâche d'accumuler les figures hétéroclites, les mots inintelligibles : tout cela diſtinguoit les Adeptes du vulgaire ; & attiroit de la conſidération aux maîtres de l'Art. Heureuſement ces uſages gothiques ont diſparu. On veut aujourd'hui entendre & concevoir les choſes ; on ne ſe paye point de termes ſcientifiques, de phraſes magiſtrales. On dit ſans façon : je ne ſcai rien, je

veautés littéraires ont retardé notre Analyſe commencée à pluſieurs repriſes différentes. Ces délais n'ont rien diminué de la juſte eſtime que nous avons conçue de l'Ouvrage & de l'Auteur.

viens pour apprendre, parlez-moi un langage naturel, dépouillez l'air d'enthousiaste, supprimez les hiéroglyphes ; & si le prétendu Docteur s'obstine à conserver un ton pédantesque, à s'exprimer par énigmes, on le méprise, & on l'abandonne.

S'il restoit encore quelque défiance ou quelque aversion pour la Chymie à cause de ses anciens procédés; l'ouvrage de M. Macquer seroit capable d'opérer une révolution, & nous disons la même chose des *Elémens de Chymie Théorique* qu'il donna en 1749. C'est un Livre où tous les termes de l'Art sont expliqués ; où l'on apprend plus de véritable physique que dans les deux volumes in fol. de Paracelse, quoique celui-ci fût encore un Phénix en comparaison de tous ceux qui l'avoient précédé.

C'est une nécessité de faire marcher la théorie avant la pratique.

Ainſi le premier ouvrage de M. Macquer doit être lû avant celui dont nous allons parler. Ce dernier traite des opérations Chymiques : concevons toutefois la choſe comme elle eſt, & ne prenons point ce Livre pour un ſimple recueil de procédés, où la main ſeule doit avoir part. On connoît la Chymie de Boerhaave. On ſçait qu'il donne, ſur chaque article, d'abord la manipulation, enſuite les uſages ; que ſur ce ſecond objet, il raiſonne, il diſſerte, il applique à la Médecine les diverſes opérations dont il a expoſé le méchaniſme.

Nous avons ici quelque choſe de ſemblable. Après le manuel propre de chaque objet, on trouve des remarques ſervant à expliquer les Phénomènes qui ont paru dans le détail de l'opération : d'où l'Auteur s'autoriſe à tirer des conſéquences touchant les propriétés des corps : &, ce qui doit paroître très-conve-

nable dans un Livre élémentaire, il ſaiſit toutes les occaſions de ramener le Lecteur aux principes.

Mais tout ceci eſt renfermé dans les bornes de la pure Phyſique. M. Macquer ne s'eſt point propoſé de rapporter ſon Ouvrage à la Médecine ; ſi quelquefois il indique l'uſage qu'on fait de certaines Analyſes dans le traitement des malades, c'eſt toujours en très-peu de paroles, & d'une façon très-indirecte. Ainſi, par exemple, au ſecond volume, ſe trouvant engagé à parler des huiles graſſes qui ſe tirent par expreſſion, il obſerve que ces ſortes d'huiles perdent non ſeulement leur vertu adouciſſante en vieilliſſant, mais qu'elles acquèrent même une qualité toute oppoſée ; qu'elles contractent une âcreté capable d'irriter & d'enflammer des parties ſaines ; & qu'ainſi dans les maladies inflammatoires de la poitrine & du bas-ventre, il

faut n'employer que des huiles nouvellement exprimées.

Puiſque l'intention de l'Auteur eſt de nous inſtruire de ce qu'il y a de plus eſſentiel dans ſon art, nous rappellons l'idée qu'il donne de la Chymie, dès la première page de ſon Ouvrage théorique ; ce Livre nous échappa dans le tems : c'eſt pour nous une nouvelle raiſon de le reprendre, & d'en citer quelque choſe. Voici comme s'exprime M. Macquer. » Séparer les différentes » ſubſtances qui entrent dans la » compoſition d'un corps, les exa» miner chacune en particulier ; » reconnoître leurs propriétés & » leurs analogies, les décompoſer » encore elles-mêmes ſi cela eſt » poſſible, les comparer & les com» biner avec d'autres ſubſtances, » les réunir & les rejoindre de nou» veau enſemble, pour faire repa» roître le premier mixte avec » toutes ſes propriétés ; c'eſt là

» l'objet & le but principal de la
» Chymie. »

On ſçait que les corps qui peuvent être le ſujet des opérations Chymiques étant diſtribués en trois claſſes ou règnes, le Minéral, le Végétal & l'Animal, il réſulte auſſi de-là trois diviſions dans l'Analyſe: car on opère ſur les minéraux, ſur les végétaux & ſur les animaux: mais tous les Auteurs ne ſuivent pas cet ordre dans leurs livres. Boërhaave, par exemple, qui n'eſt pas cité par notre Auteur, mais que nous pouvons bien, de nous-mêmes, choiſir entre mille autres, Boerhaave traite d'abord des Végétaux, enſuite des Animaux & au dernier rang des Minéraux. Les deux premiers regnes ſont analogues entre-eux, puiſque les individus du regne animal ſe nourriſſent des Végétaux: & ceux-ci d'ailleurs, c'eſt-à-dire, les Végétaux étant plus ſimples dans leurs principes, l'ana-

lyſe en eſt auſſi plus facile ; par conſéquent il convient de les placer avant les Animaux : tel eſt le raiſonnement de Boerhaave, lequel entre bien dans la penſée de M. Macquer, puiſque nous ne trouvons ici le regne Animal qu'après le Végétal.

Mais pourquoi Boerhaave met-il les Minéraux au dernier rang ; tandis que notre Auteur les fixe au premier ? C'eſt que l'illuſtre Chymiſte Hollandois regarde les corps de ce regne comme ne pouvant être ſoumis qu'à des opérations très-recherchées & qui ſuppoſent déja beaucoup d'exercice dans l'analyſe des autres regnes. Au lieu que M. Macquer conſidère l'analyſe des Minéraux *comme la plus facile de toutes, tant parce qu'ils ſont compoſés de moins de principes que les Végétaux & les Animaux, que parce qu'ils peuvent preſque tous éprouver l'action du feu le plus violent quand*

cela est nécessaire pour les décomposer, sans que les principes qu'on en retire soient altérés & changés considérablement.

Boerhaave convient que les Minéraux sont plus simples que les Végétaux & les Animaux : en quoi il s'accorde avec notre Auteur. Pourquoi donc, encore une fois, le premier rejette-t-il au troisiéme rang le regne minéral? Nous l'avons dit : c'est à cause de l'embarras des opérations : * raison que ne connoît point M. Macquer ; & il semble en effet qu'elle n'est ni assez réelle ni assez forte pour l'emporter sur celle que fournit la simplicité des principes. Ajoutons que notre Académicien trouve dans les

* Fossilia quidem simpliciora, sed artes secretiores, & instrumenta longè magis arcana, tùm operationes minus obvias requirunt, ut queant tractari. *Prolegomen. Operat. Chemic.*

Minéraux la nourriture des Végétaux : nouveau motif de placer le règne minéral avant les deux autres, puiſqu'il en eſt comme la ſource. Boerhaave ne touche nullement cette propriété ; peut-être à cauſe des bornes qu'il donne à ſa Chymie, en ne la conſidérant que par rapport aux uſages de la Médecine.

Quoiqu'il en ſoit, M. Macquer commence par le règne minéral qui ſeul occupe le premier Volume. On y trouve les principales Analyſes 1°. des ſubſtances ſalines-minérales, qui ſont l'Acide vitriolique, l'Acide nitreux, l'Acide marin, le Borax : 2°. des métaux, qui ſont l'or, l'argent, le cuivre, le fer, l'étain, le plomb, le mercure. 3°. des demi-métaux, qui ſont l'Antimoine *, le Biſmuth **, le

* Subſtance métallique d'une couleur blanche aſſez éclatante : il différe des

Zinc***, l'Arſénic.**** Mais ce qu'on doit extrêmement conſidérer, & ce qui diſtingue particulièrement cet Ouvrage, c'eſt que l'Auteur y embraſſe juſqu'aux procédés par leſquels on retire les ſubſtances ſalines & métalliques des Minéraux qui les contiennent. Voici un exemple que nous produiſons dans les termes mêmes de M. Macquer.

» L'Acide vitriolique dont je » parle d'abord dans mon Analyſe minérale étant originaire» ment contenu dans le vitriol, le

---

métaux proprement dits, en ce qu'il n'eſt point malléable.

** Subſtance métallique moins blanche & plus aiſée à fondre que l'Antimoine.

*** Subſtance métallique bluâtre, plus dure que le Biſmuth, & qui a la propriété de s'allier avec le cuivre: alliage qui produit le cuivre jaune & le laiton.

**** Subſtance métallique de couleur plombée: l'Arſenic s'unit facilement avec les autres métaux.

» souffre & l'alun ; & ces substan-
» ces devant elles-mêmes leur ori-
» ne aux pyrites sulphureuses &
» ferrugineuses ; les premières opé-
» rations dont je fais mention au
» sujet de cet Article, sont les
» procédés par lesquels on décom-
» pose les pyrites pour en retirer
» le vitriol, le soufre & l'alun. Je
» passe ensuite à l'analyse particu-
» lière de chacune de ces substan-
» ces, pour en séparer l'acide vi-
» triolique : après quoi je rapporte
» suivant leur ordre les autres opé-
» rations qu'on fait sur cet acide.
» On voit par-là que cette sub-
» stance saline occasionne la des-
» cription de l'analyse des pyrites,
» du vitriol, du soufre & de l'a-
» lun. Tout le reste du traité des
» Minéraux est suivi sur le même
» plan. »

Ceci encore une fois ne se trouve point dans les Livres ordinaires de Chymie : mais à l'égard des

autres analyſes, c'eſt-à-dire de celles qui ſe font immédiatement ſur les ſubſtances ſalines-minérales, ſur les métaux, ſur les demi-métaux, il étoit bien néceſſaire que l'Auteur ſe rencontrât de tems en tems axec tous les Maîtres de l'Art. Ainſi dans la comparaiſon de ſon Ouvrage avec celui de Boerhaave, nous avons trouvé de part & d'autre des procédés à-peu-près ſemblables, tels par exemple que ceux du Sel Polychreſte, de la diſſolution de l'or par l'eau régale, du verre de plomb &c. Mais il nous ſemble que les détails de notre Auteur ſont quelquefois plus abondants & plus inſtructifs. C'eſt au Lecteur intelligent qu'il convient de preſſer ces comparaiſons & de juger.

Le ſecond volume de cet Ouvrage a pour objet les Végétaux & les Animaux. M. Macquer conſidère les matières végétales d'abord

dans leur état naturel, & enſuite dans la fermentation : ſous le premier rapport, c'eſt l'expreſſion & la trituration qui forme l'analyſe, & l'Auteur commence par les procédés de cette eſpèce. Il paſſe de-là aux effets de la fermentation. Il explique *les opérations par leſquelles on décompoſe les plantes à l'aide d'une chaleur graduée, depuis la plus douce juſqu'à la plus violente.*

Or tout ceci s'étend à un très-grand nombre d'objets ; aux huiles & aux ſels des plantes ; aux baumes, aux réſines, aux gommes, à l'eſprit-de-vin, au tartre, au vinaigre & aux diverſes combinaiſons de ces ſubſtances. Il y a dans cette multitude d'opérations, des particularités très-curieuſes : telle eſt toute l'explication de l'æther ou eſprit-de-vin altéré, à-demi-compoſé, trop déphlegmé : tels ſont tous les procédés qui con-

ernent le vinaigre. On apprend ans le premier, par exemple, à hanger en vinaigre les ſubſtances ıſceptibles de fermentation acie : & l'on retrouve en cet endroit ı deſcription d'un travail aſſez ngulier dont les Vinaigriers ſe ›nt aviſés pour augmenter la for: de de leur vinaigre. C'eſt d'après oerhaave que cette Méchanique t racontée. » On conſtruit deux grands tonneaux ou cuves de bois de chêne ; on place dans ces tonneaux une grille de bois ou claye, à la diſtance d'un pied du fond inférieur. Le tonneau étant dans une ſituation verticale, on met ſur cette claye un lit médiocrement ſerré de branches de vignes vertes & nouvellement coupées. On achève d'emplir le tonneau avec des grappes de raiſins dont on a ôté les grains, ce qu'on appelle communément *Raffles*, en obſervant de laiſſer

» l'eſpace d'un pied ſeulement de
» vuide à la partie ſupérieure du
» tonneau qui doit être entiere-
» ment ouvert par enhaut. Lorſ-
» que les deux cuves ſont ainſi
» diſpoſées, on y met le vin dont
» on veut faire du vinaigre, en
» obſervant qu'il y en ait une
» des deux entièrement pleine &
» l'autre ſeulement à moitié. On
» les laiſſe de cette manière pen-
» dant 24. heures : après quoi on
» remplit le tonneau demi-plein
» avec la liqueur de celui qui é-
» toit plein, qui demeure à ſon
» tour à moitié plein. Vingt-qua-
» tre heures après, on fait encore
» le même changement dans l'un
» & dans l'autre vaiſſeau, & on
» continue ainſi à les tenir alter-
» nativement l'un plein, l'autre
» demi-plein pendant 24. heures,
» juſqu'à ce que le vinaigre ſoit
» fait. Il s'excite, le ſecond ou le
» troiſiéme jour, dans la cuve de-

» mi-pleine, un mouvement de
» fermentation accompagné d'une
» chaleur ſenſible, qui augmente
» de jour en jour. Il n'en eſt pas
» de même de la cuve pleine : le
» mouvement de fermentation y
» eſt preſque inſenſible ; & com-
» me les deux cuves ſont alter-
» nativement pleines & demi-plei-
» nes, cela eſt cauſe que la fer-
» mentation eſt en quelque ſorte
» interrompuë, & ne ſe fait que
» de deux jours l'un dans chaque
» tonneau. Lorſqu'on n'apperçoit
» plus aucun mouvement, même
» dans la cuve demi-pleine, c'eſt
» une marque que la fermenta-
» tion eſt achevée. Ainſi on met
» alors le vinaigre dans des ton-
» neaux ordinaires qu'on tient
» dans un lieu frais, & qu'on a
» ſoin de bien boucher. »

Ce long Morceau, qui n'eſt pas même fini, repréſente fidélement le texte de Boerhaave : nous

en exceptons la circonſtance *des tonneaux qu'on met dans un lieu frais*. Boerhaave ne dit point cela ; & ſi l'on en juge par l'avis qu'il donne de faire toute cette manœuvre dans un endroit bien chaud, il ſemble qu'auſſitôt après l'opération, il ſera bon de ne pas choiſir pour les tonneaux un *lieu frais*, c'eſt-à-dire totalement différent de l'étuve où l'on aura travaillé. Mais il peut y avoir auſſi des raiſons qui faſſent penſer le contraire, & nous nous bornons à obſerver que le texte de Boerhaave ne porte point cette particularité.

Nous aurions préſentement à rendre compte de la troiſiéme diviſion de cet Ouvrage, c'eſt-à-dire du règne animal qui occupe 140. pages du ſecond Volume. On y voit, comme dans tout le Livre, des Analyſes bien diſtribuées & bien expliquées. M. Macquer

eſt ſingulièrement eſtimable par la clarté & par l'aménité qu'il répand ſur toutes ces matières. C'eſt un éloge que la lecture de ſa Chymie tant théorique que pratique ne peut qu'étendre & confirmer.

ARTICLE XLVIII.

SERMONS ET PANEGYRIQUES de M. l'Abbé de la Tour, 3. volumes in-8°. A Tulle, chez Pierre Chirac &c. 1749. & 1750.

LOrſque les deux premiers volumes de ces diſcours devinrent publics, on ſe borna dans ces Mémoires à une ſimple annonce que l'Imprimeur de Tulle veut bien appeller *une critique flatteuſe*, quoiqu'il n'y ait aucune flatterie, & que la critique ſoit des plus ſuccintes. Un troiſiéme Tome qui vient de paroître nous a fait

faire une nouvelle attention aux deux premiers, & nous invite à entrer dans un plus grand détail; nous en avons uſé ainſi à l'égard d'autres Ouvrages moins conſidérables.

Les trois volumes comprennent dix-neuf piéces; ſavoir dix Panégyriques de Saints, deux Diſcours Académiques, ſept Sermons ſur divers ſujets moraux ou dogmatiques. On ne doit pas attendre que nous donnions un Extrait particulariſé de chaque pièce; mais ſeulement l'idée générale du ton & de la manière de l'Auteur : c'eſt auſſi tout ce que nous nous ſommes propoſé. Nous ne nous portons pas pour juges; mais comme nous faiſons profeſſion d'écrire à charge & à décharge, voici les *ombres* que nous avons cru voir dans ces brillantes productions.

D'abord il s'en faut bien que toutes les *diviſions* ne ſoient éga-

lement heureuſes. Par exemple, dans le Panégyrique de S. Pierre d'Alcantara, l'Orateur prend pour Texte ces paroles de Jérémie, (Thren. ch. 3.) *Sedebit Solitarius & tacebit, quia levavit ſuper ſe : ponet in pulvere os ſuum, ſi fortè ſit ſpes.* A l'occaſion de ce mot *pouſſière*, il en diſtingue trois ſortes, & partage ainſi ſon ſujet. » Cette Prophétie, (faciam ſemen » tuum ſicut pulverem) a été heu» reuſement accomplie dans Saint » Pierre d'Alcantara. La *pouſſière* » de la Pénitence l'inonda des » plus délicieuſes conſolations. La » *pouſſière* de l'humilité forma ſa » plus brillante couronne. La *pouſ-* » *ſière* du recueillement l'éleva à » la plus ſublime contemplation. » Ce qui rendroit un peu plus tolérables ces propoſitions, c'eſt qu'elles font alluſion à des endroits de l'Ecriture qu'on cite ; mais nous penſons avec tout cela que les

Connoiſſeurs n'aimeront ni ces trois *pouſſières* , ni l'application qui en eſt faite.

D'autres fois les ſubdiviſions ne ſemblent pas aſſez méditées , d'où il réſulte des manques de juſteſſe & quelques redites : témoin l'éloge de S. Jean de la Croix. La priſon qu'on lui fait ſubir à Toléde , en haine de ſa réforme, fait la matière d'une ſubdiviſion dans le premier point ; & dans le ſecond, ce qu'il eut à ſouffrir dans cette priſon , eſt le ſujet d'une autre ſubdiviſion , comme ſi l'un ne ſuivoit pas naturellement de l'autre.

Ainſi dans le Sermon qui porte pour titre, l'*Eſprit de la Viſitation ;* la douceur & la charité de S. François de Sales, le courage & la fermeté de la B. Mere de Chantal forment comme en commun l'Eſprit de cet Ordre. On aime à voir ce contraſte de douceur dans un homme, & de courage dans

une femme ; mais on eſt fort ſurpris dans le ſecond point, de n'appercevoir aucune mention de la ſainte Fondatrice. Si c'eſt que l'Auteur ſe faiſoit ſcrupule de la louer, à cauſe que l'Egliſe ne lui avoit point encore décerné de culte public, il étoit à propos de prendre un autre deſſein, ou bien d'annoncer celui-ci d'une autre façon.

On pourra de même obſerver, dans le Sermon *ſur les Reliques des Saints*, que la ſeconde partie eſt preſque toute en hors-d'œuvres, beaux à la vérité, cependant hors-d'œuvres ; dans l'éloge de S. Dominique, que le ſecond point rentre dans le premier, & eſt foible de preuves ; dans celui de S. Auguſtin, que la converſion de ce grand Saint, par où il falloit, ce ſemble, débuter, ſe trouve vers le milieu de la ſeconde Partie &c. Ce n'eſt pas certes que l'Auteur

ignore les loix & les avantages de la diſtribution méthodique : en deux ou trois endroits de cet Ouvrage, il en parle mieux que perſonne. Apparemment qu'il a jugé indigne de lui de s'aſſervir à cette juſteſſe qui ſouvent gène l'éloquence, & tient comme captive la vérité Évangélique.

Il eſt auſſi un peu prolixe dans ſes exordes généraux, & les exordes de chaque partie ne ſont pas trop courts. Rien de plus beau, s'il étoit à ſa place : *ſed non erat hic locus.* Quelque harmonieux que ſoit le prélude d'un concert, l'Amateur attend l'ouverture avec impatience.

M. de la Bruyère penſe qu'en fait de *figures Oratoires*, les bons eſprits s'accommodent mieux des comparaiſons & des métaphores : que l'antithèſe plaît davantage aux eſprits plus brillants que ſolides. C'eſt pour cela ſans doute que M.

D. L. T. réussit mieux dans les premières. Il a des Métaphores & des similitudes charmantes, comme celle-ci : » Quelque haute, quel-
» que escarpée que soit une mon-
» tagne, personne qui n'y montât,
» si on avoit soin d'y ménager de
» tems en tems des intervalles de
» repos, de joncher le chemin de
» roses, & d'y marcher avec len-
» teur. L'imagination heureuse-
» ment distraite, n'en appercevroit
» pas la hauteur : les forces habile-
» ment ménagées se soutiendroient
» jusqu'au sommet. Sans cette sage
» illusion, effarouché dès le pre-
» mier pas ; sans ces sages tempé-
» raments, bientôt épuisé & hors
» d'haleine, fourniroit-on une car-
» rière si difficile ? tel est l'art ad-
» mirable d'un des plus sages & des
» plus aimables Directeurs &c. »
c'est-à-dire que dans l'Ordre de la Visitation, S. François de Sales a si bien arrangé & partagé tous les

exercices, qu'on peut s'y élever aisément à la perfection.

L'Auteur n'est pas d'un autre côté si heureux en antithèses. Citons entr'autres ce parallèle de Saint Dominique & de Saint Thomas d'Aquin. » Ne craignons » pas d'outrer le parallèle : le Père » a tout dit ; le Fils a tout écrit : » le Patriarche fait autant de mi- » racles que de Sermons ; le Doc- » teur autant de Miracles que » » d'Articles : l'un a bien parlé ; » l'autre bien composé sur J. C. » Dominique dans la Chaire, à la » tête d'une foule d'Apôtres : Tho- » mas dans la Chaire, à la tête » d'une multitude de Docteurs, » &c. » Nous en dirons autant du parallèle de S. Jean de la Croix, & du B. Robert d'Arbrissel. L'Auteur est fait pour le sérieux ou le délicat ; les jeux de mots ne lui vont pas si bien.

Au reste tout ce que la description a de plus fleuri, l'hypotypo-

ſe de plus expreſſif, l'apoſtrophe de plus animé, n'eſt nullement épargné ici ; il y auroit plutôt de la prodigalité que de l'épargne. Quelques-uns y remarqueront un peu trop de feu, de fleurs, de Poëſie, un ſtyle trop coupé, quelquefois haché, un peu même du ton & du beau déſordre de l'Ode. D'autres y reprendront quelques expreſſions baſſes, familières, quelques détails un peu négligés, que l'homme de bien riſque hardiment, mais que l'homme de goût ne ſe permet pas. Par exemple, on compare fort bien les grandes vertus aux fleurs éclatantes qu'on cueille avec ſoin : *Mais*, ajoute-t-il, *néglige-t-on pour cela les Violettes, les Penſées, les Marguerites ?* Le Chant de la Viſitation, fait pour imiter le gémiſſement de la Tourterelle, a bien pu trouver place dans les idées du S. Fondateur ; mais dans un Sermon d'appareil

il n'a pas la même grace. Nous en dirons autant des *jolivetés* de ce grand Evêque. *L'eau qui tombe goute à goute creuſe le plus dur rocher :* ces paroles ſont priſes d'un air ſi connu qu'elles en deviennent triviales.

M. l'Abbé de la Tour n'eſt pas de ces Orateurs qui ſe lancent dans le Miniſtère, armés à la légère, c'eſt-à-dire avec un fond médiocre de connoiſſances: l'érudition brille partout dans ſes Sermons ; mais il a trop compté ſur ſa mémoire en quelques rencontres. Il exalte & avec raiſon l'équité de S. Louis *qui fut ſur le point de remettre au Roi d'Angleterre la Province de Normandie : & ce ne fut qu'en lui accordant, au traité de paix, de grands avantages en d'autres Provinces, qu'il ſe rendit enfin aux deſirs de ſon Conſeil. &c.* Ces avantages en d'autres Provinces, ſont trois Provinces mêmes, que S. Louis

céda à l'Anglois. On dit ici de S. Augustin qu'il embrassa l'Etat Religieux immédiatement après sa conversion, qu'il se démit de son Evéché quatre ans avant sa mort. Or le Monument le plus authentique, c'est-à-dire la vie du Saint, écrite par Possidius son confrère & son ami dit, ou du moins suppose le contraire. Il n'est pas vrai non plus ni que S. Martinien *se soit jetté dans le feu*, il se brula seulement un doigt pour écarter une tentation; ni que sainte Thérèse ait mené une vie commune jusqu'à 40 ans, il y avoit déja longtems qu'elle étoit dans les voies sublimes : mais il est vrai que sa sainteté ne commença à éclater que vers ce tems-là.

Nous avons hazardé ce détail de critique d'autant plus librement, que ces légers défauts sont rachetés par mille beautés : c'est ici qu'il faut dire : *verùm ubi plura nitent....*

non ego paucis offendar maculis. Voyons donc l'Orateur par son beau côté.

1°. Feu & brillant d'imagination : prenons un morceau au hazard: » Voyez-vous ces mers ora-» geuses, dit-il à des Missionaires, » dont les ondes agitées vous me-» nacent d'une mort prochaine ? » jouet de leur fureur, tantôt élevé » jusqu'aux nuës, tantôt précipité » dans les abîmes, vous trouvez mil-» le tombeaux ouverts pour vous » engloutir. Sentez le vent qui vous » emporte, le courant qui vous » entraine, le flot qui vous bat. » Voyez au loin blanchissans d'écu-» me, ces rochers célèbres en nau-» frages; entendez les vagues furieu-» ses qui viennent s'y briser en mu-» gissant. Serez-vous plus heureux » que mille autres qui les ont cou-» verts avant vous de leurs débris? » Ah ! quelle ressource dans une » nuit obscure à peine interrompuë

» par la rapide & effrayante lueur
» de quelques éclairs &c. »

2°. Fécondité de génie. M. de la Tour eſt tout enſemble Paſteur des ames, & homme de Lettres. Son zèle pour les unes comme pour les autres, lui a fait embraſſer toutes ſortes de bonnes œuvres, & preſque tous les genres d'érudition. Voici cependant trois amples volumes de Sermons qui vont être ſuivis d'un quatrième ; ſans parler d'un Carême & d'un Avent que nous promet le Libraire de Tulle. On n'aura garde de lui appliquer la critique qu'il fait, quelque part, *de ces Orateurs ordinaires, qui roulent de chaire en chaire un petit nombre de Sermons toujours les mêmes, leur unique patrimoine.*

Mais ce n'eſt pas par ce ſeul endroit qu'il faut eſtimer la fécondité de l'Auteur ; car il n'eſt point de ces eſprits ſerviles qui ne ſçavent penſer, quelquefois parler, qu'après

d'autres. Il ſçait tirer parti de tout, étendre & embellir les ſujets les plus minces, les plus légères circonſtances. Il eſt neuf, créateur en mille occaſions, diſant des choſes qui lui ſont propres, & qu'on ne trouvera nulle-part ailleurs : oui, nous diſons des *choſes*, non pas des *mots* : & s'il y avoit quelque reproche à lui faire en ce genre, ce ſeroit d'être, pour ainſi dire, trop plein & de ne vouloir rien omettre. Ce qu'on peut dire encore c'eſt qu'il a trouvé le ſecret d'accorder, avec le ſtyle le plus ingénieux & le plus fleuri, toute l'onction du Chriſtianiſme. L'alliance de la Religion & des ſciences, dont il fait le ſujet d'un de ſes diſcours, n'eſt nullement un être chimérique ; & il en eſt la preuve vivante.

Ceux que le *ſentiment* affecte ſeront touchés ſurtout de ſon Sermon de la Magdelaine. Ceux qui

ſe plaiſent à l'érudition Théologique & Eccléſiaſtique, liront avec ſatisfaction les deux controverſes ſur la canoniſation des Saints, & ſur leurs reliques : controverſes très-bien placées dans le Languedoc ; & ils y trouveront non ſeulement la préciſion du dogme, mais des recherches curieuſes & profondes. Vous ſentez partout l'homme qui poſſéde les bons Auteurs, qui ſçait tirer de ſon tréſor les choſes anciennes & les nouvelles, les profanes comme les ſacrées. Par exemple, en parlant de l'année ſéculaire des Religieuſes de la Viſitation. » Il y a cent ans, *dit-il*,
» que cette Maiſon fut fondée; il ne
» reſte aucune des Religieuſes qui
» en furent les premiéres pierres :
» peu de perſonnes aujourd'hui qui
» les ayent vuës ; dans cent ans, on
» fera la même cérémonie : aucun
» de ceux qui la voyent aujour-
» d'hui ne peut ſe flatter d'en être

» témoin. Ainsi parloient les Hé» rauts à Rome, (l'Imprimeur avoit » mis *Héros*) lorsqu'on y célébroit » les jeux séculaires: *Venez, peuple*, » venez voir des jeux (on avoit » mis des yeux) que vous n'avez » jamais vus, & que vous ne re» verrez jamais. » Nous citerions mille traits pareils que le Prédicateurs améne sans affectation.

Si quelqu'un aime les citations, il trouvera un Orateur plein de l'Écriture; & lors même qu'il ne la cite pas, son style en est nourri, & en quelque sorte formé. Presque toujours ses citations sont justes, souvent heureuses & ingénieuses, dans le goût de celle-ci, *de speculis mulierum fecit candelabrum.* Il veut dire que Magdelaine convertit à des usages pieux les aliments de sa vanité: puis il ajoute: *ainsi, des miroirs d'airain dont se servoient les femmes de son tems, Moïse fit faire un chandelier pour le service du*

Tabernacle. Il y a néanmoins des textes dont l'explication n'eſt pas aſſez littérale, tels que celui-ci : *Domine, non ſum eloquens.* Seigneur, dit Moïſe, je ne ſuis pas éloquent pour parler à votre peuple : le Seigneur lui répond : *frater tuus Aaron ſcio quod eloquens ſit, os tuum erit:* votre frere Aaron eſt éloquent ; il portera pour vous la parole. L'éloquence dont il eſt queſtion, n'eſt nullement celle dont parle l'Auteur, ce beau feu, ce noble enthouſiaſme qui fait l'Orateur. Le ſublime Cantique de Moïſe eſt une preuve ſans réplique de ſon éloquence priſe dans ce ſens. De quoi s'agit-il donc ? d'un empéchement de langue qu'avoit le Saint Légiſlateur, & que ſon frere n'avoit pas.

Quand M. de la Tour veut s'élever, (il le fait ſouvent) rien de plus grand; en voici deux traits qui ſe préſentent à nous. Dans le pané-

gyrique de S. Xavier, après avoir exposé les ravages que les Européens avoient faits aux Indes, & la désolation qu'ils laissoient partout, il s'adresse à ces pauvres Indiens : » Rassurez-vous, *leur dit-il :* la » scène va changer. Voyez cet homme » me seul, désarmé, couvert de hail- » lons, manquant de tout. Qu'il » est différent de ces guerriers re- » doutables ! Il n'enlève pas vos » biens : il ne vous donne pas des » loix : il n'éxige pas de vous de » pénibles services ; au contraire il » étudie vos goûts, il se conforme » à vos usages, il s'épuise pour » vous servir, sans rien demander, » sans rien attendre, sans rien re- » cevoir : au lieu de vous blesser il » panse vos playes ; le fer & le feu » ne brillent point dans ses mains ; » il ne connoît que la croix & l'a- » mour. . . . . . . Quelle grace dans » ses discours ! quelle sagesse dans » sa doctrine ! quelle sainteté dans

» ses mœurs ! Auriez-vous dû vous
» mettre en défense contre un
» vainqueur si digne d'être aimé ?
» Gémiriez-vous sous le poids du
» joug, si vous l'aviez reçu de sa
» main ? Ne devez-vous pas bénir
» le moment qui fit luire cet Astre
» bienfaisant sur votre hémis-
» phère ? »

Dans le discours sur la Religion & les Sciences, voici comme on parle à l'Impie : » A quels traits
» voudriez-vous reconnoître la Di-
» vinité ; quel langage faut-il
» qu'elle emprunte ? Maître de tous
» les tems, Dieu fait parler tous
» les siècles ; les uns annonceront
» l'événement : les autres accom-
» pliront la Prophétie. Maître de
» la Nature, les éléments, les
» maladies, la mort lui obéiront ;
» il marquera par des Miracles
» tous ses pas, & ceux de ses Dis-
» ciples. Maître des esprits, il en
» remuera les ressorts les plus ca-

» chés ; il en changera les senti-
» ments les plus intimes : il con-
» vertira tout un Monde. Maître
» de la Vérité, il dévoilera les
» Mystères les plus sublimes, il
» enseignera la Morale la plus pu-
» re. Maître de la Grace, par son
» secours des milliers de Confes-
» seurs étonneront les deserts, des
» millions de Martyrs se joueront
» des supplices. Maître des Rois,
» leur orgueil se brisera à ses pieds,
» sa Croix sera arborée sur leur
» Couronne. Méconnoîtrez-vous
» encore le Tout-puissant ? Il a
» parlé, taisez-vous, sagesse hu-
» maine : écoutez, croyez, ado-
» rez. »

Pour prouver la finesse des réflexions, la beauté des caractères, la ressemblance des portraits qui règnent dans ces discours, il resteroit bien des choses à dire, & des Morceaux à citer en preuve ; mais insensiblement nous passons

les bornes. Ce qu'il y a de vrai, au moins telle est notre pensée, c'est qu'il se trouvera sans peine des sermons plus méthodiques, plus châtiés, plus concis que ceux-ci, mais qu'on en lira peu où il y ait plus à profiter dans tous les sens, ni qui fassent plus de plaisir à ceux qui cherchent le vrai beau, sans s'arrêter aux petites taches.

ARTICLE XLIX.

TRAITE' DE LA CONSERVATION des Grains, & en particulier du Froment. Par M. Duhamel du Monceau, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, Inspecteur de la Marine dans tous les Ports & Havres de France. A Paris, chez Hypp. L. Guerin & Louis-Fr. Delatour, vol. in-12. p. 294. sans la Préface. M. DCC. LIII.

Mai 1753.

DAns nos Mémoires pour le mois de Décembre 1750. nous avons rendu compte des idées de M. du Hamel, décrit ſes greniers & leur ſervice, calculé leurs avantages ſur tous les autres, ſoit du côté de l'eſpace qu'on ménage, ſoit du côté du froment qui s'y garde mieux, ſoit du côté des frais & de la peine qu'on épargne. Nous nous bornerons donc ici à quelques nouveaux détails, qui puiſſent encore plus recommander le mérite de ces utiles découvertes, & en faciliter la pratique & l'uſage. L'objet en eſt trop important pour que le Public ne nous ſçache pas gré d'y donner une attention que nous ne refuſons pas à des Ouvrages dont le prix eſt beaucoup moins ſolide. Dans l'ordre du bien public, tout ce qu'on appelle ſpéculations ſublimes ou brillantes, eſt autant au-deſſous d'une

composition comme celle-ci, que la santé des hommes & leur aisance commune est au-dessus de ce qui ne sert qu'à nourrir leur vanité, ou parer leur figure. Le seul énoncé du problême que le sçavant Académicien a résolu dans cet Ouvrage suffit pour justifier notre assertion. Le voici ce problême.

Conserver beaucoup de froment dans le plus petit espace possible, si longtems qu'on voudra, à peu de frais, sans déchet, n'étant exposé ni aux Oiseaux ni aux Insectes, sans qu'il puisse s'en perdre par les trémies qui sont presque inévitables avec les greniers ordinaires; enfin étant à l'abri de tout larcin, même de la part du Gardien, qui sera seul chargé de leur conservation. On voit que ce problême est élevé au plus haut degré d'utilité & de difficulté; car 1°. comme le froment peut

ſeul ſuffire à tous nos beſoins, & ſuppléer au défaut de tous les autres grains; de même ce qui ſuffit pour ſa conſervation, ſuffit pour la leur. 2°. Par ſa nature & par ſa bonté il eſt le plus ſujet à tout genre d'altération, comme le plus expoſé à toute eſpèce de rapine.

Ceux qui aiment à ſuivre le progrès de l'induſtrie humaine dans ſes découvertes utiles, verront avec plaiſir M. du Hamel ſe convaincre que, dans nos climats, pour conſerver le froment, il faut, & il ſuffit également qu'il communique avec l'air extérieur. Enterré dans des caveaux, il y porte & y trouve une humidité qui l'altère: ſéché dans des étuves il ne devient pas encore inaltérable. Après ces différens eſſais, on a reconnu que pour conſerver le froment, il faut un air qui, en ſe renouvellant, le décharge de ſon humidité: c'eſt

comme

comme une eſpèce de reſpiration néceſſaire à ſa ſanté. M. Duhamel en a trouvé l'organe dans le Ventilateur de M. Hales. Il a allumé des fourneaux pour échauffer cet air, dont le Ventilateur étoit le véhicule ; perſuadé qu'avec une chaleur plus grande, il auroit une efficacité plus prompte. L'expérience l'a deſabuſé : l'air, même humide, deſſéche dans les greniers le froment auſſi vîte que cet air chaud.

Pour s'aſſurer de ſa découverte, & en plier la methode à toutes les eſpéces de froment qu'on cueille dans les différentes récoltes, l'Auteur en a fait le premier eſſai ſur celui de l'année 1742, qui étoit d'une nature excellente. » Les trois » premiers mois, dit-il, on l'éventoit pendant huit heures une fois » tous les quinze jours. Le reſte de » l'année 1743, & pendant tout » 1744 on l'éventoit une fois tous

» les mois. Durant 1745. & une » partie de 1746, on ne l'éventoit » qu'une demie-journée tous les » mois, & ensuite on ne l'éventoit » plus qu'une fois tous les deux ou » trois mois. Dans le mois de Juin » 1750, on vuida ce grenier: le » froment se trouva très-satisfai- » sant à l'œil & à l'odorat; mais il » étoit un peu rude à la main, » parce que ce grain n'ayant pas » été remüé depuis six ans, qu'il » avoit été déposé dans ce grenier, » les petits poils qui sont à l'extré- » mité des grains, & les particu- » les du son s'y étoient hérissées. » On le passa deux fois au crible à » vent, & ce froment se trouva » exempt de tout reproche.... Por- » té au Marché, il y fut vendu le » plus cher. Les Boulangers, qui » en avoient acheté la première » fois, continuèrent à s'en four- » nir..... & ils avouèrent que ce » froment produisoit une très-belle

» fleur, qu'il buvoit beaucoup
» d'eau, lorſqu'on le pêtriſſoit,
» & qu'il fourniſſoit plus de pain
» que les autres grains du marché.

La ſeconde épreuve a été faite ſur du froment de l'année 1745. La moiſſon de cette année fut très-pluvieuſe, le froment étoit ſi humide, qu'il germoit dans l'épi ... Pour peu qu'il reſtât ſur l'aire de la grange il s'échauffoit; & contractoit une odeur ſemblable à celle du fumier de pigeon. » Comme
» ce grain, *continue M. Duhamel*,
» étoit fort chaud, quand on le
» mit dans notre grenier, on l'é-
» venta trois ou quatre fois dans
» la première ſemaine; une fois
» tous les huit jours, pendant les
» mois de Décembre & de Janvier.
» Alors il étoit devenu frais, &
» avoit perdu une partie de ſa mau-
» vaiſe odeur: on ne l'éventa plus
» qu'une fois tous les quinze jours
» juſqu'au mois de Juin. Alors,

„ comme on s'apperçut en fourrant
„ la main dans le dessus du tas,
„ qu'il s'échauffoit, on crut qu'il al-
„ loit se corrompre entièrement :
„ ce qui détermina à vuider le gre-
„ nier ; mais quand on eut ôté en-
„ viron un tiers d'épaisseur de des-
„ sus le tas, nous fûmes agréable-
„ ment surpris de trouver le reste
„ frais, sans beaucoup d'odeur, &
„ plus sec que celui qui avoit été
„ conservé dans les greniers ordi-
„ naires : de sorte qu'après un peu
„ de réflexion, nous eûmes regret
„ d'avoir vuidé ce grenier, où vrai-
„ semblablement le grain se seroit
„ conservé ... L'humidité qui s'é-
„ chappoit en vapeurs, s'étoit por-
„ tée vers le haut : ainsi il est très-
„ vraisemblable que, si au lieu de
„ vuider ce grenier, on eût pris le
„ parti de l'éventer plus souvent,
„ l'humidité, qui s'y étoit rassem-
„ blée dans la partie supérieure, se
„ seroit dissipée entièrement.

La troisiéme expérience a été faite sur du froment de 1750 : il étoit nourri d'humidité, la moisson avoit été pluvieuse; toute l'année 1751. fut aussi fort humide. On avoit beau remuer le froment dans les greniers, il ne s'y desséchoit pas ; & pour peu qu'on tardât à le mouvoir, il s'échauffoit & contractoit une mauvaise odeur, sans parler de la nielle & du charbon, dont il étoit fort mêlé.

On nettoya d'abord ce froment avec tout le soin possible, on en ôta tous les grains niellés & charbonnés, car ils n'auroient pas manqué de communiquer une mauvaise odeur à tout le froment ; & » celui-ci, *continue l'Auteur*, fut » mis à l'épaisseur de 4. à 5. pieds » dans un de nos greniers, dont » les soufflets étoient mûs par un » moulin à vent. On n'a pas man- » qué de vent toute l'année 1751 ;

» & jusqu'au printems de 1752:
» ainsi sans soin, sans dépense, le
» froment étoit souvent éventé :
» il s'est très-bien conservé, & l'air
» des soufflets l'a non-seulement
» desséché, mais il lui a fait per-
» dre une partie de la mauvaise
» odeur, qu'il avoit quand on l'a
» renfermé. Il est vrai qu'au sor-
» tir du grenier, ce froment étoit
» très-chargé d'une poussiére fine,
» qui s'étoit détachée des grains à
» mesure que l'humidité s'étoit dis-
» sipée; mais après qu'il a été pas-
» sé au crible à vent; on l'a trouvé
» de très-bonne qualité, & les
» Boulangers l'ont acheté sur le
» pied du beau froment qui étoit
» au Marché.

A cette méthode dont le succès a été si heureux, M. Duhamel en ajoute deux autres subsidiaires : c'est pour prévenir tous les risques, qu'on pourroit courir en enfermant trop tôt le froment nouveau dans

les greniers, qu'il appelle des greniers de *conſervation.* Il propoſe donc de le mettre, au ſortir de la grange, dans un grenier ordinaire, qu'il nomme de *dépôt*, où il ordonne de le remuer ſouvent, de le cribler, nettoyer & deſſécher juſqu'aux mois de Juillet, Août, Septembre, ou Octobre, qui ſont le tems, où l'on le tranſportera dans les greniers de *conſervation.* Si on veut conſerver la récolte de pluſieurs années, on multipliera les greniers de *conſervation*, ſans multiplier celui de *dépôt*, qu'on vuidera tous les ans au tems marqué.

Quant aux Marchands, qui veulent faire des Magazins de froment dans les tems favorables à leur commerce, s'il leur falloit avoir des greniers de dépôt, qui puſſent recevoir & contenir la quantité de froment qu'ils achetent, cela les jetteroit dans des frais, qui conſume-

roient le bénéfice de ces occasions. Pour le leur assurer, M. Duhamel a imaginé des étuves, qui ne causent ni dépense, ni embarras. On y passe le froment sitôt qu'il est bien net, & en fort peu de tems on le rend aussi sec que si on l'avoit conservé un an dans le grenier de dépôt. Au sortir de l'étuve, on le refroidit, & on lui enleve la poussière qu'en a détaché l'humidité en s'évaporant; il ne faut pour cela que le passer une fois au crible à vent.

Ces méthodes qui se servent l'une à l'autre de supplément, ou de complément, ont été exactement vérifiées, 1°. sur de beau froment étuvé, qui a été conservé sans avoir été éventé; 2°. sur du froment mêlé de noir qui a été étuvé, & non éventé; 3°. sur de beau froment qu'on a légérement étuvé, & qu'on a éventé de tems en tems. Ce dernier essai a été tenté

ſur des fromens de médiocre qualité, & le ſuccès l'a également juſtifié ; on ſent aſſez quel avantage on en peut tirer pour les gros Magazins. 4°. Sur du froment chargé de beaucoup de teignes. Les greniers de notre Académicien ne ſont pas pour elles une habitation commode ou agréable : quand on ouvrit les trapes de deſſus, ſurtout au mois de Mai, on vit ces Animaux s'envoler par eſſains, & le froment qu'elles avoient quitté, n'en fut pas moins vendu le prix du Marché. Il n'y a donc plus que le Charanſon qu'on n'eſt pas encore sûr d'exterminer ou de chaſſer : il a cependant péri une fois dans l'épreuve. Du reſte on eſt certain que ces greniers de conſervation ſont toujours trop frais pour ne pas nuire à la multiplication de cet inſecte. Ici le Problême de M. Duhamel eſt pleinement réſolu, & il en prend acte, avant que de paſ-

ſer à ſon troiſiéme Chapitre, qui traite du *nétoyement qu'il faut donner au froment, avant de le paſſer à l'étuve.*

On ne peut parvenir à ce parfait nétoyement, dont l'Auteur prouve la néceſſité, *qu'en lavant le grain contenu dans des corbeilles, qu'on plonge dans une eau courante; ou par le moyen de différens cribles*, dont on donne la deſcription dans ce Chapitre, & la figure dans des planches, où elle eſt gravée en taille-douce. Ces cribles ſont de trois ſortes, *le crible en plan incliné, le crible en bluteau, le crible à vent.*

Dans le quatriéme Chapitre, l'Auteur décrit l'étuve avec la maniére d'y deſſécher le grain. Pour l'entendre, il faut avoir recours au Livre même & aux figures : toutes ces pratiques ſont ſoutenuës par des expériences que M. Duhamel a faites avec le plus grand ſoin. On

y apprendra 1°. combien le froment diminue en volume & en poids, lorſqu'on le deſſéche dans l'étuve, ou lorſqu'on l'y paſſe : 2°. quel dégré de chaleur fait périr les Charanſons dans l'étuve, & ôte au froment la *propriété de germer*. Toutes ces épreuves ont été faites ſur des fromens de différentes récoltes, & de quantités inégales.

Dans le cinquiéme Chapitre, le poële qu'on employe pour chauffer l'étuve eſt décrit, & ſon uſage expliqué : à cette explication on a joint des remarques pour faciliter le ſervice de l'étuve.

Le ſixiéme Chapitre entre dans des détails plus particuliers ſur les greniers de *conſervation*: on y donne les plans de pluſieurs eſpéces de greniers, pour que chacun puiſſe choiſir celui qui conviendra à ſes vuës, & à la ſituation de ſa fortune. Les Particuliers, les Seigneurs,

les Receveurs, les Communautés, les Hôpitaux admireront ici comment le zèle & l'attention de M. Duhamel se sont étendus à tous leurs besoins, à tous leurs intérêts : rien n'échappe à un génie inventeur, quand il est animé par l'amour du bien public. Notre Académicien a poussé ses vuës encore plus loin, & tracé des projets pour de plus grands établissemens, pour des greniers capables de contenir *l'approvisionnement de toute une Ville*. Ce Chapitre si intéressant est terminé par une description sommaire des *greniers d'abondance de Lyon*.

Les soufflets qu'on doit employer pour renouveller l'air des greniers occupent le septiéme Chapitre : ainsi chacune des pièces principales a le sien, & le remplit parfaitement. M. Duhamel vise partout à l'épargne : il n'y a pas un mot d'inutile dans tous ses détails, & cependant tout y est

clairement & proprement énoncé. Mais comme dans le cours de tant de descriptions, d'expériences, & de remarques, on aura dû perdre le fil de sa méthode, qu'il est très-important de tenir & de suivre fidèlement dans la pratique, il a réuni toutes les parties de cette methode dans un huitiéme Chapitre.

On y trouvera l'ordre qu'il faut suivre pour disposer le froment à être conservé dans les greniers imaginés par l'Auteur, & l'application de sa méthode pour le transport des grains. Afin de la rendre plus générale, il n'a parlé d'aucune mesure d'usage, il a tout réduit en pieds cubes. Cependant, pour fixer encore mieux les idées; dans le neuviéme & dernier Chapitre de son Ouvrage, il a donné le tarif des mesures de Paris & leur rapport au pied cube. Ces mesures sont assez connuës dans le Royaume, pour

que toutes les Provinces en connoiſſent le rapport à leurs propres meſures ; ainſi les unes pourront ſervir de regle pour ſaiſir le rapport des autres au pied cube.

Ce que nous remarquons de bien avantageux dans les découvertes de M. Duhamel, c'eſt que l'intérêt du Public & celui du Marchand particulier s'y concilient parfaitement. Pour que l'un n'ait plus à craindre de diſette générale, on ne fait renoncer l'autre qu'à des gains illicites. En devenant plus ſaine & plus inaltérable, ſa denrée en devient du meilleur commerce, & ſes profits honnêtes en ſont augmentés. Son avarice n'y perd même que l'affreuſe tentation de s'enrichir aux dépens de la ſanté & de la vie des Citoyens.

Nous croyons que M. Duhamel eût rendu ſon Traité plus amuſant pour quelques Lecteurs ; s'il eût recueilli ce que les Anciens ont écrit

sur sa matière : il eût eu le plaisir de voir que le sujet, qui l'a tant occupé, n'a pas été indifférent aux Varrons, aux Plines, aux Columelles &c. Qu'ils nous ont décrit des greniers de plus d'une espéce, & que dans quelques-unes, on pourroit trouver le germe de ceux qu'il a imaginés. Dans les Mémoires que ces Anciens nous ont laissés, il eût rencontré des anecdotes assez singulières. N'en est-ce pas une que ce qui arriva à un certain Sextus Pomponius ? Il faisoit éventer ses greniers, lorsqu'un accès de goute le saisit : alors il s'avisa de plonger ses jambes jusqu'au dessus du genou dans un tas de froment ; sa douleur en fut merveilleusement soulagée, & ce fut-là un remède dont il fit dans la suite un grand usage. *Plin. l. 22. cap. 57.*

ARTICLE L.

ACTA SANCTORUM Septembris ex Latinis & Græcis aliarumque Gentium monumentis servatâ primigeniâ veterum Scriptorum linguâ, collecta, digesta Commentariisque & Observationibus illustrata, à Joanne Stiltingo, *Joanne* Limpeno, *Constantino* Suyskeno, *Joanne* Periero, *è Societate Jesu Presbyteris Theologis. Tom. III. Quo dies Septimus, Octavus, Nonus, Decimus & Undecimus continentur, cum dissertatione præviâ de tempore natali S. Gregorii Nazianzeni, Autore Joanne* Stiltingo. *Antuerpiæ, apud Bernardum-Albertum Vander Plassche.* M.DCC.L. Actes des Saints pour le mois de Septembre. Tom. III. &c.

NOus n'avons encore rendu compte que de la dissertation placée à la tête de ce Volume.* Il nous reste à considérer les cinq jours VII, VIII, IX, X, & XI. de Septembre, c'est-à-dire, les notices hagiographiques, qu'on nous donne ici pour ces cinq jours.

VII. Septembre.

Ce jour présente trente Saints. Nous distinguons dans ce nombre Sainte Reine, Vierge & Martyre; Saint Euverte, Evêque d'Orléans; Saint Cloud, Prêtre dans le Territoire de Paris: & nous donnons quelques momens d'attention à chacun de ces trois objets.

Sainte Reine, Vierge & Mar-

* Voyez nos Mémoires, premier volume de Janvier. Il s'y est glissé une faute de chiffre p. 160. *Il faudroit placer sa Naissance* (de saint Grégoire de Nazianze) *à l'année* 327. *ou* 326. Il faut lire, *à l'année* 325 ou 326.

tyre. L'Auteur Bollandiſte * examinant les Actes du martyre de cette Sainte, trouve qu'il y en a de deux ſortes ; les uns totalement mépriſables, parce que c'eſt une mauvaiſe rapſodie des Actes deja démontrés faux de ſainte Marguerite d'Antioche. Le nommé *Theophile* qui a travaillé pour ſainte Reine, n'a pas même gardé les vraiſemblances ; il liſoit dans la légende de ſainte Marguerite qu'elle avoit ſouffert à Antioche, Capitale de Piſidie ; qu'a-t-il fait ? Content de ſubſtituer la Ville d'Alize à celle d'Antioche, & ſans ſe reſſouvenir qu'il devoit placer Alize en Bourgogne, il l'a miſe auſſi en *Piſidie*, faiſant ainſi un dérangement géographique qui marque bien autant ſa précipitation que ſon ignorance. Dans tout le reſte, les Actes des deux Saintes ſe reſſemblent, c'eſt-à-dire, qu'ils

* Le P. Conſtantin Suysken.

ſont remplis des mêmes puérilités. L'Auteur Hagiographe ſuit quelque tems la comparaiſon, & met les pratiques du Fauſſaire dans le plus grand jour.

On a d'autres Actes de ſainte Reine, Ouvrage un peu meilleur; mais non exempt de tout ſoupçon, parce qu'il pourroit être arrivé, qu'un Auteur plus ſenſé que le *Theophile*, dont nous parlions il n'y a qu'un moment, ſe ſeroit contenté d'abréger la légende fauſſe, & de préſenter cette exquiſſe au Public: ce qui feroit l'éloge de ſon goût, ſans donner le moindre dégré de certitude à ſa Pièce.

Quoiqu'il en ſoit, on trouve ici ces ſeconds Actes, & l'on ſe déterminera ſur le mérite qu'on peut ou qu'on doit leur attribuer. Il eſt toujours bien certain, par la Tradition & par l'antiquité du culte, qu'il y a eu une ſainte Reine, non en Piſidie, mais dans l'Autunois,

au lieu qu'on appelle Alize, Ville célèbre autrefois ; mais déchuë aujourd'hui de sa première grandeur, & réduite au rang de simple Bourgade.

Près d'Alize, est un Village appellé *Sainte Reine*, où l'on va honorer cette sainte vierge. Il paroît que c'est le lieu de son Martyre, de sa sépulture, & le premier endroit où elle a reçu un culte. Son corps est depuis plusieurs siécles dans l'Abbaye de Flavigny ; il y fut transféré en 864. sous l'Empire de Charles le Chauve. Les Actes de cette Translation sont authentiques; on les a copiés sur des MSS. de bon alloi : & vers le milieu du dernier Siécle, D. George Viole, Religieux Bénédictin, les a donnés au Public avec l'Histoire de sainte Reine, & de plus avec une Apologie destinée à prouver que le Monastère de Flavigny est en possession de ses Reliques.

C'eſt qu'alors il s'étoit élevé une controverſe ſur ce point entre les Obſervantins établis à ſainte Reine & les P P. Bénédictins : ceux-là s'attribuoient une partie conſidérable du bras de cette Sainte, laquelle leur avoit été envoyée, comme vraye & légitime, de la Ville d'Oſnabrug en Weſtphalie, où l'on diſoit que le corps de ſainte Reine d'Alyſe avoit été transféré dès le tems de Charlemagne. Ceux-ci, c'eſt-à-dire, les Bénédictins de Flavigny, prétendoient poſſéder le corps entier de la Sainte, & rejettoient comme apocryphe la tranſlation prétenduë faite à Oſnabrug. Ce démêlé, qui a duré longtems, eſt raconté par le Pere Bollandiſte, d'après les Ecrits de Dom Viole, que nous avons vus également, & où nous avons remarqué des négligences ou des mépriſes, que l'Auteur Hagiographe évite ou corrige à propos. Quiconque

voudra s'instruire à fond de la question, fera bien de consulter ces monumens. Il apprendra de plus, dans ce Volume des *Acta Sanctorum*, que le culte de sainte Reine est répandu dans plusieurs Villes de France, surtout à Paris & à Dijon; qu'on a visité deux fois les Reliques de cette Sainte à l'occasion du différend mû entre les Franciscains & les Religieux de Flavigny; qu'on a recueilli beaucoup de miracles opérés par l'intercession de sainte Reine, & reconnus pour authentiques par des personnes très-dignes d'en juger.

Saint Euverte Evêque d'Orléans. Il est mention de ce Saint dans la plupart des anciens Martyrologes, & dans beaucoup d'autres Monumens Ecclésiastiques: ce qui prouve l'antiquité & la célèbrité de son culte. Mais les Actes de sa vie ne sont pas exemts de tout soupçon. M. de Tillemont les a

beaucoup critiqués dans le huitiéme Tome de ses Mémoires. Le Pere Stilting Auteur du morceau que nous abrégeons, y reconnoît aussi des taches; mais il ne laisse pas de croire qu'ils ont pu être composés avant la fin du V. Siècle. Pour ce qui concerne l'époque même du Saint & de son Episcopat, notre Auteur croit qu'on peut la placer au tems du grand Constantin, & sa mort vers l'an 340 : par conséquent saint Euverte n'aura pas assisté, comme on le dit ordinairement, au Concile de Valence en 374. Il n'aura pas non plus pour Successeur immédiat l'illustre saint Aignan, puisque celui-ci n'est mort qu'en 453.* Tous ces points

* Dans une liste des Evêques d'Orléans, écrite de la main du P. Sirmond, nous lisons : *sanctus Euvertius an.* 350, *tempore Constantii, non Constantini* ; & ensuite *S. Anianus an.* 388. ce qui ne peut quadrer avec les bonnes critiques du P. Stilting.

ſont prouvés avec ſoin, ainſi que les circonſtances des diverſes Tranſlations du corps de ſaint Euverte; & l'on donne auſſi ſa vie d'après quatre Mſſ. Nous renvoyons les Curieux à tous ces détails.

S. Cloud, Prêtre dans le Territoire de Paris. On a une ancienne vie de ce Saint; elle a été ſuivie par preſque tous les Modernes; elle a dirigé la plupart des Editeurs de Breviaires: mais de l'aveu des meilleurs Critiques, elle ne peut remonter plus haut que la fin du neuviéme Siècle ou le commencement du dixiéme. Selon le P. Stilting qui examine ici cette vie, on peut croire qu'elle eſt encore plus récente. Cependant S. Cloud étoit petit-fils du Grand Clovis, & il eſt mort vers 560, ou 570, ou 580. Quel intervalle entre le ſixiéme ſiècle & le dixiéme! Et comment peut-on adopter, ſans crainte d'erreur, tous les points que contient cette

Légende

Légende, en particulier ce qu'elle raconte de la Profeſſion Monaſtique de S. Cloud, & de l'établiſſement qu'il fit d'un Monaſtère au Village de Nogent, aujourd'hui appellé *S. Cloud*, du nom, de la demeure, & des reliques de ce Saint: Cette critique occupe en grande partie l'Auteur Hagiographe, qui obſerve très-bien qu'il faut s'en rapporter, ſur ce qui regarde S. Cloud, au récit de Saint Grégoire de Tours. Cet Hiſtorien parle des fureurs de Childebert & de Clotaire fils du grand Clovis, du maſſacre qu'ils firent des deux fils aînés de Clodomir leur frère, de la précaution qu'on prit de faire ſauver le troiſiéme qui depuis renonça au Monde, embraſſa la Cléricature, & mena une vie très-édifiante : c'eſt S. Cloud. Grégoire de Tours ne le fait point Moine, il ne dit point qu'il établit un Monaſtère à Nogent. Et

c'eſt le témoignage de cet Auteur qu'il faut ſuivre plutôt que le Légendaire du IX. du X. ou du XI. Siècle. Nous ne faiſons qu'indiquer les critiques du P. Bollandiſte. On lira cet Article avec d'autant plus de plaiſir, que le Saint qui en eſt l'objet intéreſſe plus la France & la Capitale de ce Royaume. *

---

* En parcourant les autres Notices hagiographiques qui rempliſſent le 7. de Septembre, nous avons remarqué 1°. S. Eupſychius Martyr de Céſarée ſous l'Empereur Adrien. L'Auteur Bollandiſte a tranſcrit, en cet endroit, & traduit une Légende Grèque tirée d'un Mſ. qu'avoit acquis le P. Sirmond. Sur quoi nous obſervons que ce Mſ. (appellé *Synaxarium*) eſt au moins du XI. Siècle; & nous corrigeons un mot qui eſt dans l'Imprimé du Bollandiſte : on y lit ἔγγυε & il faut ἐρρύει comme dans le Mſ. Il eſt queſtion là du lait & de l'eau qui coulèrent du col de S. Eupſychius quand on lui eût tranché la tête. 2°. Nous avons fait attention à S. Sozon Martyr de Cilicie. On a cité ſur ce Saint

VIII. Septembre.

Il est parlé en ce jour de XLI. Saints ; les 26. premiers sont compris sous le même Article, parce que ce sont des Martyrs qui ont souffert dans le même lieu, sçavoir dans la Ville d'Aléxandrie en Egypte. Parmi les autres Saints nous jettons les yeux sur S. Adrien Martyr, & sur S. Corbinien premier Evêque de Frisingue en Bavière.

L'Article qui concerne S. Adrien doit piquer la curiosité des Sçavans, parce que l'Auteur Bollandiste, qui est encore ici le P. Stilting, donne en Grec les Actes de ce saint Martyr : on ne les avoit jusqu'ici qu'en Latin, & ils é-

---

le même Ms. du P. Sirmond ; mais on a oublié de dire que la *Statuë* dont il est parlé dans ce Ms. aussi bien que dans tous les autres Actes, étoit une Statuë de *Diane* (Ἀρτέμιδος.)

toient défectueux. La Bibliothèque du Roi a fourni au docte Hagiographe un beau Mſ. où toute cette hiſtoire eſt en Grec ; le P. Stilting l'a copiée ; traduite, collationnée avec d'autres Mſſ. Grecs & Latins, & avec les Imprimés dans cette dernière Langue.

Baronius n'avoit vû ces Actes qu'en Latin ; & il ne laiſſoit pas de les regarder comme bons & légitimes. M. de Tillemont en a jugé moins favorablement. C'eſt contre ce Critique que le P. Stilting tourne ſes batteries : car il faut bien obſerver que ces Hagiographes d'Anvers, qui paſſent pour ſi délicats ſur le mérite des Légendes, déployent autant leur érudition pour venger & pour conſerver celles qui ſont eſtimables, que pour combattre les fauſſes : & voilà quel eſt le bon emploi de la critique : elle n'aveugle pas les hommes ; elle les éclaire : elle ne

change pas en tombeaux tous les Monuments de l'Antiquité ; elle diſtingue les mains fidèles ou infidèles qui ont élevé ces édifices. Dans la queſtion préſente, il ne s'agit pas de démontrer que les Actes de S. Adrien ſont authentiques ; il ſuffit de prouver contre M. de Tillemont, qu'ils ne ſont pas auſſi mépriſables que cet Ecrivain l'a prétendu ; & c'eſt ce que le P. Stilting exécute par un détail rempli de bonnes raiſons. M. de Tillemont, par exemple, rejette ces Actes, parce qu'il s'y trouve de longs diſcours, & parce que S. Adrien & ſes Compagnons s'y permettent des reproches pleins de vivacité contre l'Empereur. A quoi le Bollandiſte répond que, ſi ces motifs ſuffiſoient pour détruire l'autorité des Hiſtoires qui rapportent les combats des SS. Martyrs, il faudroit biffer une multitude d'Actes qu'on eſtime très-

authentiques, & dont M. de Tillemont lui-même fait grand cas. Nous ne faiſons qu'effleurer ce commencement d'apologie où l'on trouve des règles générales de critique; des principes de ſolution pour les difficultés qu'on pourroit oppoſer aux Légendes de quelques autres Saints.

Le ſaint Adrien qu'on honore le 8. de Septembre paroît différent d'un autre de même nom qui a un culte le 26. d'Août. Le premier ſouffrit le Martyre avec 23. Compagnons, & en préſence de Sainte Natalie ſon épouſe; le ſecond mourut ſeul: l'un eut les jambes caſſées, l'autre fut décapité: le S. Adrien du 8. de Septembre étoit Néophyte; celui du 26. d'Août profeſſoit le Chriſtianiſme, le prêchoit même depuis longtems. Au reſte le culte du premier S. Adrien eſt très-ancien, très-célèbre & très-répandu: on a des

preuves de tout ceci dans la Notice que nous abrégeons, & qu'il faut consulter pour bien connoître le Martyr illustre qui en est l'objet.

La Légende de S. *Corbinien premier Evêque de Frisingue* a l'avantage d'avoir été écrite par un Contemporain. L'Auteur Bollandiste, qui est le P. Constantin Suysken, sent tout le prix de ce Morceau d'histoire. Il le suit ponctuellement, il l'explique dans les endroits obscurs & défectueux, il l'oppose à quelques Auteurs Modernes qui s'en écartent quelquefois; comme quand ils assurent que ce Saint a été Moine de S. Benoît: ce qui n'est nullement prouvé par cette ancienne Légende. Cependant le P. Mabillon lui a donné place dans ses Annales & dans les Actes des Saints de son Ordre.

Au reste S. Corbinien étoit François, né sur la fin du VII. Siècle à

Châtres, dit *Arpajon* aujourd'hui, où il est honoré d'un culte particulier. Il alla à Rome sous le Pontificat de Grégoire II. Il y fut ordonné Evêque, & quelques années après il passa dans la Bavière, où il fonda l'Evêché de Frisingue, qui fut le théâtre de ses travaux & de ses épreuves ; le lieu de sa mort & de sa sépulture. Tous les Historiens Ecclésiastiques d'Allemagne ont parlé de lui, & l'on a en particulier un très-bon abrégé de sa vie, avec une belle Planche de Raphaël Sadeler, dans la *Bavière Sainte* de Raderus.

IX. Septembre.

On compte sous ce Titre 30. Saints, dont quelques-uns sont décorés de Légendes ou Notices assez étenduës ; nous n'en indiquons que deux des plus considérables : 1°. celle du Pape S. Sergius I. qui gouverna l'Eglise sur la fin du sep-

tième Siècle. L'Auteur Hagiographe (le P. Jean Perier) trouve ici une ample matière de critique : & d'abord il eſt fort ſingulier que, ſur la patrie de ce Pontife, Baronius ait lu dans Anaſtaſe le Bibliothécaire, tout autrement que ne porte le texte. Anaſtaſe dit que Sergius *étoit Syrien d'origine, & né à Palerme en Sicile :* Baronius qui prétend copier cet Auteur, qui parle comme en ſon nom, aſſure que Sergius *étoit Syrien, qu'il naquit à Antioche, & qu'il vécut à Palerme :* récit qui a induit en erreur la plûpart des Modernes, entr'autres Oldoin ſur Ciaconius, Ferrari dans ſon Catalogue des Saints d'Italie, François Pagi dans ſon hiſtoire abrégée des Papes &c. Une difficulté plus grande eſt celle qui concerne l'élection de Sergius, c'eſt-à-dire l'époque de cet événement. Il eſt queſtion de ſavoir s'il faut le placer en 687. ou 688. On

rapporte ſur ce point les divers ſentiments de Baronius, de François Pagi, de Papebrok, & après avoir balancé toutes leurs raiſons, le Bollandiſte déclare qu'il ne peut ſe décider : ainſi doit-on toujours faire dans les matières litigieuſes. Mais ce n'eſt pas trop la pratique de certains ſavants, qui prononcent du ton le plus ferme lors même qu'ils n'ont que des conjectures à propoſer. Notre Auteur Hagiographe indique en paſſant le P. Pagi : nom toutefois bien célèbre dans le païs de la critique : ſi celui-là s'oublie quelquefois, quelle indulgence ne méritent pas les autres !

2°. S. Pierre de Chavanon, Chanoine Régulier de l'Abbaye de Pebrac au Diocèſe de S. Flour, eſt un Saint du XII. Siècle, très-connu & très-honoré dans ſon Ordre : ſa vie a été écrite par un Auteur preſque contemporain. On la

donne ici avec tous les préliminaires & toutes les notes convenables ; c'eſt l'ouvrage du P. Jean Limpen, un des aſſociés au grand Recueil d'Anvers. On s'inſtruira dans cette Notice des véritables origines de l'ordre Canonial. Quelques Auteurs ont cru qu'il avoit commencé vers l'an 1060. lorſque S. Pierre de Chavanon l'établit dans le Monaſtère de Pebrac ; mais l'Auteur Bollandiſte fait remonter beaucoup plus haut la ſource de cet Inſtitut. C'eſt auſſi le ſentiment des meilleurs Critiques. On a tant écrit ſur ces origines, qu'il eſt comme inutile de rentrer dans cette controverſe : auſſi le P. Limpen ne traite-t-il la matière que par occaſion & d'une manière très-ſuccinte.

Nous terminons ici notre extrait qui ſera ſuivi d'un autre pour les deux jours qui reſtent (X. & XI. de Septembre.) Qu'il nous ſoit per-

mis d'obſerver pour le IX. qui vient de nous occuper. 1°. Qu'on y a cité, à l'Article de S. Séverien Martyr, le Mſ. du P. Sirmond dont nous avons parlé plus haut. 2°. Qu'on n'a point fait uſage d'une Commémoraiſon ou Notice abrégée qui ſe trouve dans le même Mſ. & pour le même jour. Ce petit Morceau, qui regarde autant les Rites Eccléſiaſtiques, que l'Hiſtoire des Saints, peut faire plaiſir aux Amateurs de l'Antiquité; & par cette raiſon nous le rendons ici dans notre langue. » Ce jour (IX. de Septembre) » nous faiſons la Mémoire des 150. » SS. Peres qui ſe ſont aſſemblés » à Ephèſe & qui ont dépoſé l'Impie Neſtorius. C'eſt le troiſiéme » Concile Œcumenique. Il fut célébré, ſous le regne de Théodoſe » le jeune, contre Neſtorius qui » adoroit un homme: cet inſenſé » étoit Patriarche de Conſtantinople; mais il diviſoit J. C; il le

» partageoit ; il disoit que c'étoit
» un pur homme & non le Dieu
» incarné. »

ARTICLE LI.

ESSAI SUR L'ARCHITECTURE, in-12. pag. 293. sans la Préface. A Paris chez Duchesne ruë S. Jacques. M. DCC. LIII.

L'Auteur de cet Ouvrage nous est totalement inconnu : probablement il n'évitera pas la critique des Architectes : ses idées sont comme indépendantes des leurs : il prétend se décider par ses propres réflexions sur les divers Ouvrages d'Architecture : il condamne sans façon ce qui ne lui paroît pas conforme à la Nature. En un mot, ceci est un Livre où il entre de l'instruction, de la critique, du zèle, de la liberté, & point de respect humain. Nous ne garantis-

ſons pas le ſuccès d'une telle compoſition ; mais elle nous a extrêmement intéreſſés par la bonté du ſtyle, par la clarté des idées, par le naturel des obſervations.

L'Auteur n'eſt point Architecte. Il juge des Edifices & des règles qu'on y doit ſuivre, comme on juge tous les jours d'une Tragédie ſans avoir jamais fait de vers. *Eſt-il néceſſaire*, diſoit Cicéron, *que j'aye monté le Théâtre, pour ſavoir qu'un Comédien doit avoir pris des leçons de gymnaſtique ?*

Nous aimons le morceau où l'Anonyme expoſe les premiers procédés de l'art de bâtir. » L'homme » veut ſe faire un logement qui le » couvre ſans l'enſevelir : quelques » branches abattuës dans la forêt » ſont les matériaux propres à ſon » deſſein. Il en choiſit quatre des » plus fortes qu'il élève perpendi-» culairement, & qu'il diſpoſe en » quarré. Au-deſſus il en met qua-

» tre autres en travers ; & ſur cel-
» les-ci il en élève qui s'inclinent,
» & qui ſe réuniſſent en pointe de
» deux côtés. Cette eſpèce de toît
» eſt couvert de feuilles aſſez ſer-
» rées pour que ni le Soleil ni la
» pluye ne puiſſent y pénétrer ;
» & voilà l'homme logé.... Cette
» petite cabane ruſtique eſt le mo-
» dèle ſur lequel on a imaginé
» toutes les magnificences de l'Ar-
» chitecture : c'eſt en ſe rappro-
» chant, dans l'exécution, de la ſim-
» plicité de ce premier modèle,
» que l'on évite les défauts eſſen-
» tiels ; que l'on ſaiſit les perfec-
» tions véritables. Les pièces de
» bois élevées perpendiculaire-
» ment nous ont donné l'idée des
» colonnes. Les pièces horizonta-
» les qui les ſurmontent nous ont
» donné l'idée des entablements.
» Enfin les pièces inclinées qui for-
» ment le toît, nous ont donné
» l'idée des Frontons : voilà ce que

» tous les maîtres de l'art ont re-
» connu. »

Ce début amène naturellement trois Articles ; le premier ſur la colonne ; le ſecond ſur l'entablement ; le troiſiéme ſur les frontons : à quoi l'on ajoute des réflexions ſur les différens étages d'Architecture ; & tout cela forme ce qu'on appelle les principes de l'Art ; tout cela fait naître des critiques : car en poſant les principes, on remarque les défauts ; & en faiſant mention des défauts, on indique des exemples comme pour fixer l'attention : exemples (on ne doit pas l'oublier) qui ſe trouvent répandus dans tout cet Eſſai ; qui le rendent même curieux, amuſant, inſtructif. Un Maître de l'Art nous eût peut-être ennuyé par les détails de ſa théorie, par une multitude de proportions géométriques ; par la ſéchereſſe des termes qui ſe trouvent dans Vitruve, dans Palladio, dans Sca-

mozzi : car telle eſt ſouvent l'affectation des Experts en chaque eſpèce de Science. Ils aſſomment de leur langage des Lecteurs de bonne volonté qui voudroient & qui mériteroient qu'on eût des égards pour eux. Ici peu de mots ſcientifiques, beaucoup de netteté d'idées, grand nombre d'exemples, la plûpart ſous nos yeux. Et qu'arrive-t-il de-là ? C'eſt qu'on lit tout le Volume ſans ennui, preſque ſans prendre haleine, & qu'on ſouhaite que tous les Arts ſoient maniés de la même façon.

L'Auteur n'aime ni les colonnes adoſſées contre un mur, défaut qui ſe remarque dans l'ordre Dorique du Portail de S. Gervais ; ni les colonnes engagées les unes dans les autres, comme au Portail, très-mal entendu, de l'Egliſe des Jéſuites, ruë S. Antoine ; ni les colonnes à boſſages comme en tant d'endroits du Palais des Tuilleries ;

ni les colonnes guindées ſur des piédeſtaux, comme à la plupart des Autels modernes ; ni les colonnes torſes, comme aux baldaquins des Invalides & du Val-de-Grace. *Les colonnes torſes*, dit l'Auteur, *ſont en fait d'Architecture ce que ſont dans le corps humain les jambes eſtropiées d'un bancroche.*

Remarquons la fineſſe de cette critique. Elle n'eſt pas fondée ſur le peu de ſolidité qu'on ſuppoſe aux colonnes torſes : objection faite cent fois contre cette eſpèce de colonnes, & réfutée en partie par la ſimilitude des chapiteaux d'ordre Corinthien. Car qu'eſt-ce que ces chapiteaux, ſinon l'imitation d'un panier entouré de feuilles d'Acanthe ? Quoi de plus foible ? Cependant on charge ces chapiteaux d'un entablement, c'eſt-à-dire d'une Architrave, d'une Friſe, d'une Corniche, & perſonne ne ſe récrie contre une telle pratique : on pour-

roit donc, par la même raiſon, excuſer la foibleſſe prétenduë des colonnes torſes ; mais notre Auteur ſaiſit la choſe du côté de l'hétéroclite, du bizarre, de la mauvaiſe grace. L'homme qui naît bancroche eſt une eſpèce de monſtre ; la colonne torſe eſt la jambe tortuë de l'Architecture, & ne mérite que du mépris.

Ceci eſt bien hardi ; car il y a des colonnes torſes au célèbre baldaquin de S. Pierre de Rome : mais nulle conſidération n'arrête l'Anonyme dès que ſes principes ſont contredits. Quel cas fait-il des piédeſtaux de colonnes, quoiqu'il y en ait partout ; des frontons cintrés,* quoiqu'on en trouve dans quelques ouvrages des Anciens ; des niches à ſtatuës, quoique tous nos Architectes donnent beaucoup de préceptes pour les racorder aux divers ordres d'Architecture !

La matière de ces ordres occupe ici ſept Articles, qui ne ſont chargés ni de préceptes monotones, ni de figures géométriques. Il y a pourtant des inſtructions ſur tout, mais inſtructions laconiques, ſuivant le plan général de l'Auteur, qui prétend ne donner que des vuës aux Architectes.

Ces conſidérations ſur l'art de bâtir, ſont de bons avis donnés aux propriétaires des Bâtimens. La ſolidité, la commodité, les bienſéances forment trois objets capitaux, qui entraînent bien des détails. Nous ne voudrions pas oublier ceux-ci. Il eſt queſtion de la fidélité, de l'équité, des ſentimens nobles & généreux d'un Architecte. » Je veux, *dit l'Auteur*, un » homme épris d'un véritable a- » mour pour ſon Art, qui préfére » à toute autre récompenſe, la » gloire de ſe diſtinguer & le bon- » heur de réuſſir. Un homme poſ-

» sédé de cette louable ambition,
» n'aura ni ruse ni fausseté. Ne vou-
» lant rien faire à demi, il instrui-
» ra exactement ceux qui l'em-
» ployent, du meilleur & du moins
» bon, du nécessaire & du suffi-
» sant, soit pour la quantité, soit
» pour la qualité. Il s'opposera
» avec fermeté à ces aveugles éco-
» nomies qui, pour éviter sur le
» champ une légère augmentation
» de dépense, n'en occasionnent
» ensuite que plus de frais. Il ne se
» chargera point d'un bâtiment, à
» moins qu'il n'ait la liberté d'y
» employer des matériaux de la
» qualité & dans la quantité con-
» venables. Dût-il diminuer le
» nombre de ses entreprises, il
» aimera mieux faire moins, &
» faire bien. Dès que l'envie de
» s'enrichir domine, tous les sen-
» timens d'honneur sont perdus.
» Les Arts souffrent presque au-
» tant que les mœurs de cette

» baſſeſſe. Tout ſe borne à attra-
» per de l'argent, & à faire des
» dupes dans la conſtruction des
» bâtimens ; il y a une foule de
» détails qui deviennent la matiè-
» re de bien des voleries. On ſup-
» poſe des fournitures, on fait
» payer au plus haut prix de mau-
» vais matériaux qu'on a choiſis
» exprès : on expoſe tout cela dans
» des Mémoires pires cent fois que
» des parties d'Apotiquaire. Il y a
» des gens ſenſés qui prétendent
» que les beaux Arts ſont la ruine
» d'un Etat. Ce reproche ne con-
» vient qu'aux Artiſtes avides qui
» font métier & marchandiſe de
» tromper le genre humain. Le
» deſir de gagner leur fait inven-
» ter toute ſorte de projets faux ;
» ils trouvent des Sots qui les a-
» gréent, & pour peu qu'on ſe
» livre à leur avidité, ils ſont
» capables d'épuiſer un Royaume. »
Cette ſalutaire invective eſt

pourtant accompagnée d'une modification, d'une explication. L'Auteur assure qu'il dit tout cela sans humeur, par un principe de zèle, plutôt pour qu'on se défie des Artistes mercénaires, que pour censurer la conduite des vrais Architectes. Ces déclarations sont sages & nous les adoptons ; mais la critique qu'on fait ensuite du Cavalier Bernin, éprouvera de notre part une légère contradiction. On dit de cet homme célèbre qu'*une folle envie de décorer lui a inspiré la confiance de creuser les quatre gros massifs qui portent le dôme de l'Eglise de S. Pierre de Rome, & que depuis qu'ils ont été affoiblis, la calote du dôme s'est fenduë en plusieurs endroits, & qu'on aura toutes les peines du monde d'en prévenir la ruine.*

Nous craignons fort que ce jugement ne soit l'effet d'une opinion populaire : au moins trou-

vons-nous, dans la vie du Cavalier Bernin, des raiſons très-ſolides pour juſtifier cet excellent homme. Qu'il nous ſoit permis de donner quelques momens à cette importante diſcuſſion.

En 1680. on s'apperçut ou plutôt on raiſonna beaucoup d'une couleuvre (crepatura) qui étoit depuis longtems dans la coupole du dôme de S. Pierre; & les idées du Public ſe portèrent à penſer que ce défaut venoit des excavations faites par le Cavalier Bernin dans les quatre gros maſſifs qui portent le dôme. En effet cet Architecte étoit regardé comme l'Auteur des quatre niches baſſes qu'on voit dans ces maſſifs, & où ſont placées les Statuës Coloſſales de S. André, de S. Longin, de Sainte Hélène, de la Véronique : on lui attribuoit également les quatre autres niches plus petites qui ſont au-deſſus des grandes, & qu'on a deſtinées pour

des

des Reliques. Enfin on disoit que les quatre escaliers qui s'élèvent dans l'intérieur de ces massifs jusqu'aux niches supérieures, étoient de la façon du même Artiste : & tous ces travaux passoient pour avoir affoibli l'édifice & causé l'endommagement de la coupole.

Comme cette imagination gagnoit peu-à-peu toutes les têtes, on fit examiner le dôme, & l'Architecte peu habile ou inconsidéré confirma les préventions désavantageuses au Cavalier Bernin. Les rumeurs s'augmentant, depuis ce rapport, le Pape ordonna un second examen, qui fut fait par Matthias de Rossi & par deux autres célèbres Architectes. Ces habiles gens examinèrent non seulement toutes les parties du dôme ; mais aussi tous les plans qui avoient été donnés en divers tems, soit de l'Eglise entière, soit du dôme en particulier. Ils considérè-

rent ſurtout la qualité des travaux qui avoient été faits ſous Urbain VIII. par le Cavalier Bernin, & ils conclurent que tous les bruits qu'on faiſoit courir contre ce grand Artiſte étoient ſans vraiſemblance. En effet voici quatre obſervations qu'on eſtime très-ſûres : les deux premieres ſont fondées ſur les règles de l'Art ; les deux autres ſur des faits.

On dit donc 1°. que les excavations des piliers du dôme ſont trop peu de choſe pour affoiblir des maſſes auſſi énormes. On rappelle ſur cela les dimenſions prodigieuſes de l'édifice ; on met en parallèle les niches & les eſcaliers : objets preſque inſenſibles dans un tel ouvrage.

2°. Que, s'il s'étoit fait un effort dans le dôme, à l'occaſion des niches & des eſcaliers, les endroits voiſins de ces travaux, de ces excavations, auroient dû en être af-

fectés les premiers, & beaucoup plutôt que les extrémités de la coupole : or tous les examens, toutes les visites de l'édifice ont constaté l'intégrité totale & absoluë de tout ce qui avoisine les niches & les escaliers.

3°. Qu'il est très-faux que le Cavalier Bernin ait creusé ces niches sous le Pontificat d'Urbain VIII. puisqu'on voit, par tous les plans & tous les devis antérieurs, qu'elles existoient longtems auparavant. L'opération du Bernin s'est bornée à les orner, à les incruster, à y mettre les piédestaux des Statuës &c.

4°. Que l'emplacement des escaliers, c'est-à-dire le creux où chacun de ces escaliers devoit être pratiqué, existoit aussi avant le Cavalier Bernin ; & qu'il a seulement construit les marches ou degrés qui s'élèvent jusqu'aux niches supérieures.

Tout cela est expliqué fort au

long, même avec des planches ; par Philippe Baldinucci, Auteur de la vie du Bernin. Nous renvoyons les curieux à cet Ouvrage, qui n'est point rare. On y verra les diverses causes qui ont pû contribuer à la lézarde de cette belle coupole : mais quel que soit le parti qu'on prenne dans cette controverse, on doit sçavoir que, ces dernières années, l'état du dôme, & par conséquent de toute l'Eglise de S. Pierre, a encore allarmé les Romains, & qu'on y a fait plusieurs visites qui n'ont guères abouti qu'à exciter de nouvelles disputes, non sur les travaux du Bernin, mais sur la nature & la qualité du danger qui menace tout l'édifice.

Il nous reste de notre Essai sur l'Architecture, plusieurs excellentes observations que nous ne voulons pas perdre, & qui seront mieux dans un second Extrait que dans

celui ci, où il faudroit les abréger toutes. Nous reviendrons volontiers à ce Livre utile, aimable & point ennuyeux.

ARTICLE LII.

L'ECOLE D'URANIE, ou l'Art de la Peinture, traduit du Latin d'Alphonse Dufresnoy, & de M. l'Abbé de Marsy, avec des Remarques : Edition revuë & corrigée par le Sieur M. D. Q. Vol. in-12. pag. 310. A Paris, de l'Imprimerie de P. G. le Mercier, ruë S. Jacques. M. DCC. LIII.

ON trouve à la tête de ce Volume une Préface agréable & instructive. L'Auteur (M. de Querlon) y examine d'abord les obligations que la Peinture eut de tout tems à la Poësie. Un beau Poëme frappe toujours un Peintre, *pour*

peu qu'il ait le génie de son Art. Remarquons ces derniers mots qui contiennent le principe de toute la question. Quand un Peintre *a le génie de son Art*, il ne peut manquer de feu, d'imagination, d'enthousiasme : & qu'est-ce que ces qualités, sinon l'ame, l'essence, s'il est permis de parler ainsi, du Poëte & de ses Ouvrages ? Mais il s'ensuivroit, par une raison réciproque, que la Peinture devroit également servir à la Poësie ; que la vuë, par exemple, des batailles d'Alexandre, chef-d'œuvre de M. le Brun, devroit autant enflammer le génie du Poëte, que le Peintre est touché & remué par la description de la colère d'Achille, ou de l'adieu d'Hector, ou du *Quos ego* &c. de Neptune, ou de quelqu'autre de ces grands traits, dont Homère & Virgile sont remplis.

M. de Querlon sent assez la justesse de cette conséquence. Cepen-

dant il ne laiſſe pas d'aſſurer que le dernier de ces effets eſt plus fréquent que l'autre ; c'eſt-à-dire, que le Peintre eſt communément plus ſenſible aux charmes d'une belle Poëſie, que le Poëte n'eſt affecté des expreſſions d'un magnifique tableau. Et la raiſon qu'en donne l'Auteur, c'eſt que la Peinture n'agit ſur le Spectateur, qu'en ſuppoſant en lui quelque dégré de connoiſſance *qui ne ſe trouve pas toujours dans les têtes les mieux diſpoſées* : au lieu que la Poëſie, étant une affaire de ſentiment, rien n'empêche qu'elle n'exerce ſon empire ſur les eſprits les plus bornés.

Voilà une queſtion délicate, & qui ſeroit ſuſceptible d'une diſcuſſion très-philoſophique. On diroit peut-être que le ſentiment exerce auſſi ſes droits, quand il s'agit de juger d'un tableau, que c'eſt le cas d'appliquer ce mot de Ciceron : *Pour juger d'un Ouvrage de Pein-*

ture, on consulte ceux-mêmes qui ignorent les principes de l'Art, & il entre toujours dans leur jugement quelque dégré de sagacité naturelle. * On pourroit conclure de-là qu'un bon Poëte ne doit jamais être insensible aux beautés frappantes d'un chef-d'œuvre de Raphaël ou de le Brun ; qu'au moins sa fonction sera toujours celle qu'assigne Quintilien aux Spectateurs sans connoissances : *Ces gens-là*, dit-il si bien, *ne devinent pas les sécrets de l'Art ; ils en goutent le plaisir.* *

Mais nous sentons que tout ceci mériteroit d'être traité avec plus d'étendue que nous ne pouvons en donner à notre Extrait ; & il nous reste beaucoup de choses à considérer dans le bon ouvrage de M. de Querlon. En continuant sa Préface,

* *De opt. gen. Orat.*

** *Docti, rationem Artis intelligunt; indocti, voluptatem.*

il explique les avantages, que plusieurs Peintres modernes ont tirés des productions de la Poësie, & il en vient insensiblement au Poëme d'Alphonse Dufresnoy, qui le premier a sçu rapprocher ces deux Arts, au point même de faire servir l'un à l'autre. La Peinture a fourni le sujet, la Poësie l'a chanté; & le même Personnage qui s'est trouvé en état de toucher la lyre, avoit toute sa vie manié le pinceau: exemple peut-être unique, & que n'auroit jamais imaginé Lucien, puisqu'il mettoit un si grand contraste, une séparation si absoluë entre les Belles-Lettres & les Arts.

Il étoit nécessaire de donner ici en abrégé la vie de Dufresnoy: notre Editeur s'acquitte de ce devoir: on lira sa notice avec plaisir; mais nous n'insistons pas sur ce morceau, parce que nous avons fait assez connoître le même Au-

teur (Dufresnoy) *, en parlant il y a quelques mois de Mignard son ami & son confident. On peut voir dans nos Mémoires de Juillet 1752, les belles choses que M. le Comte de Caylus disoit de ces deux hommes célèbres, & de leur amitié.

Le Poëme de Dufresnoy a toujours passé pour un chef-d'œuvre, en le considérant du côté des préceptes, de la précision & de la bonne latinité. Le style dans lequel il est écrit, demande un Lecteur attentif, déjà prévenu sur les régles de l'Art, & capable de ne pas se rebuter en trouvant un didacti-

* Nous indiquons simplement ici quelques époques. Dufresnoy naquit en 1611, d'un célèbre Apoticaire de Paris. Il dessina d'abord chez Perier, & ensuite chez Vouet. Il alla en Italie en 1633 ou 1634, & se lia avec Mignard en 1636. Il revint à Paris en 1653, & mourut en 1665. On a de lui environ 50 tableaux, & le beau Poëme de la Peinture, traduit par de Piles.

que austère, difficile, & peu attrayant. De Piles traduisit cet Ouvrage du vivant même, & sous les yeux de l'Auteur. Ainsi l'on peut croire que cette Traduction est fidèle partout. Mais est-elle également légère, coulante, agréable? M. de Querlon a eu des reproches à faire sur cela, & il s'est permis en conséquence de retoucher ce françois en plusieurs endroits : attention qu'il a étendue jusqu'aux notes dont l'Ouvrage est enrichi. On ne peut nier que ces soins ne mettent de l'agrément dans cette nouvelle Edition. Cependant nous avons vu des gens de Lettres qui paroissoient regretter que l'Editeur n'eût pas traduit lui-même : ils disoient que la Version de de Piles devoit être conservée en entier; qu'on ne pouvoit la réformer sans l'altérer; qu'elle méritoit de grands égards, parce que Dufresnoy l'avoit approuvée & comme adop-

tée. Ils citoient enſuite quelques exemples.

Au vers 248. on lit :

Marmoribusque diu Sculptura jacere ſepultis.

Dufreſnoy explique-là les ravages de la Barbarie, la deſtruction des beaux Monumens de la Peinture & de la Sculpture. De Piles traduit ce vers ainſi : *Dans ces mêmes Siècles, la Sculpture s'eſt vuë long-tems enſevelie ſous tant de ruines, avec ſes beaux Ouvrages & ſes Statuës ſi admirables.* M. de Querlon retouche cela, & dit : *La Sculpture fut enſevelie ſous les marbres qu'elle même avoit enfouis.* Or les Critiques dont nous parlons, prétendoient qu'on donnoit à l'Auteur Latin un ſens qui n'étoit pas le ſien ; qu'il ne vouloit pas nous faire entendre que la Sculpture avoit *enfoui* elle-même ſes Statuës, ſes *marbres* ; mais ſeulement

qu'elle étoit demeurée ensevelie sous les ruines de ses chef-d'œuvres. Nous représentions de notre côté à ces Censeurs, que comme il est dit immédiatement au-dessus, qu'on vit la Peinture s'enfuir & cacher dans des grottes le peu d'ouvrages qui lui restoient ; notre Editeur avoit pu croire aussi que la Sculpture avoit *enfoui* elle-même ses marbres ; & que c'étoit la pensée de Dufresnoy. Mais on nous répliquoit que, si ce Poëte avoit eu cette idée dans l'esprit, il n'auroit pas manqué d'en faire part à son Traducteur, ou même de l'expliquer clairement dans son Texte.

Les mêmes Observateurs revenoient à la charge, & saisissant deux ou trois mots des Vers 399. & 400.

Procul quæ picta, feroci
Sint & inæquali variata colore, tonoque ;

Ils disoient que de Piles rendoit fort bien ce précepte en traduisant *les dégrés* (de tons & de couleurs) *seront plus différens , plus inégaux & plus fiers , si l'Ouvrage est plus éloigné :* au lieu que le nouvel Editeur supprimoit un mot essentiel , en se contentant de dire *les dégrés* (de tons & de couleurs) *seront plus variés & plus fiers , si l'Ouvrage est plus éloigné.* Où est en effet le terme françois qui doit répondre au mot latin *inæquali* ? Et assurément , continuoit-on , les dégrés de tons & de couleurs pourroient être *plus variés & plus fiers* , sans être *plus inégaux* : ce que le Poëte exige néanmoins avec raison & suivant les principes de l'Art.

On passoit à une autre Critique fondée sur les Vers 405. & suivants.

Vitare memento

Barbara , cruda oculis , rugis fucata colorum ,

Luminis umbrarumque tonis æqualia cuncta,
Fœda, cruenta, cruces, obſcœna, ingrata, chimæras,
Sordidaque & miſera, & vel acuta vel aſpera tactu.

Ce qui eſt traduit ainſi par de Piles : *Fuyez les choſes barbares, rudes à la vuë, bigarrées de couleurs, & tout ce qui eſt d'une égale force d'ombre & de lumière ; comme auſſi les choſes impudiques, ſordides, méchantes, cruelles, chimériques, gueuſes & miſérables ; celles qui ſont aiguës & rudes au toucher.*

La nouvelle Edition préſente cette phraſe : » Fuyez les objets extraordinaires, & qui peuvent » choquer la vuë ; ceux qui ſont » trop bigarrés de couleurs, & tout » ce qui eſt d'une égale force d'om» bre & de lumière. Evitez encore les obſcénités, les choſes dégou-

» tantes & désagréables ; celles qui
» peuvent inspirer de l'horreur ; les
» objets chimériques ; ceux qui
» sont mal propres, & qui sentent
» la misère ; en un mot ceux qui
» peuvent blesser les sens. &c.

Or la comparaison de ceci avec la version de de Piles, faisoit dire qu'il ne falloit rien changer au texte de ce Traducteur, & l'on en venoit à la preuve par l'examen suivi de tous les mots tant latins que françois, à quoi l'on ajoutoit une multitude de petites Remarques qu'on étendoit même jusqu'à la Préface de de Piles, laquelle ne se trouve plus dans la nouvelle Edition, quoiqu'elle mérite, disoit-on, de n'être point supprimée.

Nous n'adoptons point toutes ces censures ; nous sommes même persuadés qu'en bien des endroits la Version du Poëme dont il s'agit a été sagement retouchée. Mais nous avons dû redire au Public les

réflexions qui ont été faites à ce ſujet.

On n'a pas tant raiſonné ſur la Traduction du Poëme de M. l'Abbé de Marſy : elle a été trouvée bonne, & très-analogue aux charmes de cette Poëſie toute différence des Vers de Dufreſnoy. Comme l'Ouvrage de l'Abbé de Marſy a été dignement célébré dans nos Memoires ; nous ſommes diſpenſés d'en donner l'Extrait : & nous nous contenterons d'en citer un morceau pour faire connoître la bonne manière du Traducteur. C'eſt l'endroit où le Poëte donne des préceptes pour le Païſage :

Agreſtes calamo tracta leviore tabellas :
His ſuccos aſperge hilares, & ſemper amicos ;
Atque hîc in primis Naturam imitare magiſtram.
Cerne quot ingenuas oculis ſpecioſa tabellas

Objiciat, seu quà Surenæ assurgere collis
Incipit, & latè florentibus imperat arvis;
Seu quà Berciacæ nitidissima littora Villæ
Sequana cæruleis formosus obambulat undis,
Aspectu captus pariter Dominique, locique.
O lætæ nimium sedes! O digna Deorum
Hospitiis Domus! O valles; O amæna vireta!
O grati nemorum saltus! O amabilis hospes!
Quas vobis referam grates, quæ munera solvam!
Dum procul urbano strepitu & popularibus undis,
Otia sectantem gremio excepistis amico,
Ducentem placidos miti sub sidere soles.

» Traitez le Païsage avec la légèreté qui lui convient : ce genre » demande des couleurs gaies & » enjouées. C'est ici principalement » qu'il faut suivre de près la Na-

» ture, & qu'elle doit être votre
» modèle. Que d'agréables ſcènes,
» que de vives peintures elle offre
» de toutes parts à vos yeux ; ſoit
» du côté qu'on voit s'élever le ri-
» che côteau de Surène, qui com-
» mande au loin à toute la cam-
» pagne ; ſoit ſur les bords enchan-
» tés de Bercy, où la Seine forme
» un beau Canal, charmée, ce
» ſemble, & de l'aſpect du lieu qu'el-
» le-même embellit, & de la pré-
» ſence du Maître qui la voit cou-
» ler à ſes pieds ! O délicieux ſé-
» jour, habitation digne des Dieux !
» O vallons, ô vergers charmans !
» avenuës qui enchantez mes re-
» gards ! O le plus aimable des hô-
» tes ! Quelles graces, hélas ! vous
» rendrai-je ! quelle reconnoiſſance
» vous dois-je, pour m'avoir reçu
» dans votre ſein, pour m'avoir
» fait goûter le plus doux repos,
» loin de la foule & du bruit des
» Villes ; pour m'avoir fait cou-

» ler des jours tranquiles & ſereins !

Nous laiſſons aux Amateurs de la PoëſieLatine, qui ſont pourtant aujourd'hui en très-petit nombre, le ſoin de faire un parallèle ſuivi entre toutes les parties de ce beau Poëme, & tous les détails de la Traduction qu'on nous donne. Il eſt certain que l'entrepriſe de M. de Querlon eſt très-louable ; qu'elle marque de l'empreſſement pour la bonne Littérature, du goût dans le choix de ſon ſujet, & dans la manière de nous le rendre en François.

ARTICLE LIII.

MEMOIRES SUR l'Infanterie, ou Traité des Légions, compoſé (ſuivant l'exemple des anciens Romains) par M. le Maréchal Comte de Saxe. Ouvrage poſthume. A la Haye, 1753. Vol. in-12 pag. 96.

CE Traité n'eſt point un *Ouvrage poſthume.* L'Auteur qui l'a compoſé, eſt vivant : à ſa mort la France perdra plus qu'un Auteur; c'eſt un Officier Général connu dans la guerre par ſes exploits, & dans la Littérature par ſon érudition. Jamais on n'a peut-être étudié avec plus de ſuccès, & exercé avec plus d'intelligence l'Art qu'il profeſſe. La paix n'a jamais interrompu ſes exercices, ni la guerre ſes recherches littéraires.

Ce fut au Camp de Courtrai, qu'il compoſa ces Mémoires : d'abord ce n'étoit qu'un petit plan de réforme pour notre Infanterie. M. le Maréchal de Saxe en fut ſi charmé, qu'il le préſenta au Roi & à M. le Comte d'Argenſon : le Monarque & ſon Miniſtre en furent auſſi contens que le Général. Leur vœu unanime fut de l'avoir plus étendu & plus développé ; & M. le

Maréchal pressa l'Auteur d'y travailler. Il n'avoit que quelques instans rapides à y penser : les fonctions importantes, dont il étoit chargé, l'obligeoient de monter à cheval dès quatre heures du matin, pour n'en descendre qu'à huit heures du soir : la nuit ne lui laissoit guères plus de loisir que le jour. Cependant l'Ouvrage fut achevé en quinze jours. L'Auteur possédoit sa matière, il n'avoit à l'expliquer qu'à des personnes aussi éminentes par leur intelligence que par leur dignité : le zèle de leur plaire & de servir l'Etat l'inspiroit & hâtoit sa plume : il ne songeoit point au Public, qui ne veut pas qu'on lui laisse tant à suppléer.

Il n'étoit donc question, pour l'Auteur, que d'exposer simplement ses idées, sans leur chercher tous les appuis que pouvoit leur prêter la Milice ancienne & moderne, dont il possède l'Histoire & la science :

ce travail étoit réservé à un tems plus commode, & l'Auteur ne doit pas s'en tenir quitte. Son Ouvrage est un chef-d'œuvre unique en son espèce, il ne peut être orné dignement que par la main qui l'a formé : on sçait d'ailleurs qu'elle en a fait tous les frais, pourquoi les refuseroit-elle à leur destination ?

Dans les Papiers de M. le Comte de Saxe, on a trouvé un Exemplaire de ces Mémoires avec quelques Remarques & quelques Additions de la main de ce Maréchal. C'est à lui qu'ils doivent le titre de *Traité des Légions* : la Parenthèse (*suivant l'exemple des anciens Romains*) est de l'Editeur. L'Ouvrage est publié comme une composition du Grand Maurice ; il paroît qu'à la faveur de ce nom auguste, on veut * s'assurer de plus

* Ce qui nous fait naître ce soupçon, c'est qu'en comparant l'Imprimé avec

gros profits ; c'est faire un larcin, peut être trop secret pour nuire au Libraire, mais néanmoins trop public, surtout dans le Militaire, pour préjudicier à l'Auteur. Nous ne craignons point d'offenser les mânes du Héros Saxon, en arrachant à son tombeau un trophée, qui lui est étranger; il n'étoit pas homme à vouloir être paré de la dépouille d'autrui ; on ne doit pas faire pour lui après sa mort ce qu'il n'eût pas souffert pendant sa vie. Nous espérons que nos Lecteurs nous par-

un Manuscrit plus exact, nous avons remarqué que ce Manuscrit cite un Ouvrage composé par M. le Maréchal de Saxe en 1732. C'est là le seul Auteur & le seul Livre cité dans le Manuscrit. Dans l'Imprimé, on a retranché le titre de l'Ouvrage & le nom de l'Auteur : on n'a conservé que le passage sans indiquer qu'il fût d'une source étrangère. Or ce qu'on a supprimé, suppose que ces Mémoires ne sont pas du même Auteur que l'Ouvrage cité, ni par conséquent de M. le Maréchal de Saxe.

donneront

donneront, qu'ils approuveront même un préambule, qui en les désabusant sur l'Auteur qu'on leur montre, les éclaire sur celui qui reste caché : ils n'en doivent pas être moins attentifs au mérite d'un Ouvrage si intéressant.

Ces Mémoires sont divisés en quatre Parties, dont la première traite de la *Discipline*; la seconde de la Légion; la troisième de l'Ordonnance de la Légion; la quatrième de la formation, & de la dépense des Légions.

Dans l'intention de l'Auteur, la première partie * de son Traité, ne devoit jamais être publiée : jaloux de cacher plutôt que de montrer le mal, dont il propose le remède, il ne vouloit découvrir les abus qu'à l'autorité qui peut les

* Les autres Parties ne sont pas dans l'état où l'Auteur les voudroit pour en permettre l'Impression.

réformer, le Public ne devoit point être de la confidence : c'est assez qu'on lui annonce la Loi qui rétablit l'ordre, sans lui déférer les coupables, qui l'ont aboli. Pour nous conformer aux vertueuses inclinations d'un Ecrivain si discret, nous glisserons sur des détails qu'il ne voit imprimés qu'à regret.

Dans notre Infanterie, ce qu'il déplore le plus amèrement, c'est la chute de la Discipline : il nous transporte en Russie & en Prusse pour en retrouver le plan. » Les » Prussiens, *dit-il*, étoient conduits sans principes, ils obéissoient sans discipline : un seul » homme, mais un grand homme » se proposa d'y remédier : ce fut » l'ouvrage de peu de tems ; des » hommes les plus brutes & les plus » timides, il en fit des Soldats sages & intrépides...... Les Prussiens, que la plupart de nos an- » ciens Officiers dédaigneux de la

» discipline regardoient, il y a quatre ans, comme des marionnettes
» inutiles à la guerre, nous les
» avons vûs depuis, avec fort peu
» de vieux Soldats, vis-à-vis des
» troupes agguerries, faire à la Bataille de Molwitz, la manœuvre
» la plus belle & la plus ferme que
» puisse jamais faire un corps d'Infanterie. »

De pareils exemples font bien sentir le prix & l'importance de la discipline. Végèce l'appelle le droit des armes *jus armorum*, il veut qu'on en donne des leçons aux jeunes guerriers, & qu'on leur en fasse un exercice journalier, qui les fortifie, les prévienne, & les prépare à faire face à tout ce qui peut arriver dans une action, ou dans une Bataille. Il ordonne de punir sévèrement les paresseux, qui cherchent à s'en épargner la fatigue. Cette science, ajoute-t-il, nourrit la valeur nécessaire au com-

bat. On ne craint pas de faire ce qu'on est sûr de bien sçavoir. Les Troupes les plus nombreuses, quand elles sont bien exercées, ont une agile fermeté, qui ne manque gueres la victoire : une multitude de Soldats neufs & ignorans n'est qu'un grand troupeau, qu'on mene à la boucherie. (*Veget. liv. 1. c. 1.*)

Ce qu'il y a de plus touchant pour un Militaire aussi zélé & aussi éclairé que notre Auteur, c'est qu'on a perdu non-seulement l'usage, mais l'idée même de cette discipline : » on ne sçauroit, dit-» il, faire comprendre à la plu-» part des Officiers l'ordre dans le-» quel doit marcher une Troupe ; » ils n'en ont aucune idée, parce » qu'effectivement ils ne l'ont ja-» mais vû en France, & c'est leur » parler un langage inconnu : on se » retranche à leur dire de ne pas » laisser écarter leurs Soldats, mais

» cela n'est pas plus aisé à exécuter
» pour eux. Peu se donnent la pei-
» ne de veiller ; & il y en a à qui
» des Soldats, qu'ils vouloient fai-
» re rentrer dans la Colonne, ré-
» pondoient des paroles injurieu-
» ses, qu'ils n'auroient peut-être
» osé dire à leurs camarades. D'au-
» tres, loin de punir eux-mêmes
» leurs Soldats, prennent leur par-
» ti contre des Officiers supérieurs
» en présence & à la vue de leur
» Troupe.

Il n'y a cependant pas long-tems que nous pouvions donner à l'Etranger le modèle d'une discipline, que nous ne sçaurions plus guères apprendre qu'à son Ecole.
» Sans remonter plus haut que M.
» de Turenne, *dit l'Auteur*, nous
» verrons, & nous devons ju-
» ger par tout ce qu'il a fait, que
» l'Infanterie Françoise étoit celle
» de l'Europe la mieux disciplinée
» & la plus infatigable..... Les

» succès des entreprises extraordi-
» naires qu'il a formées, quelque
» bien concertés qu'en fussent les
» projets, n'y eussent jamais ré-
» pondu, s'il n'avoit été sûr de
» l'exactitude & de l'obéissance de
» ses troupes. » C'est aussi à une bonne discipline que Rome, selon l'Auteur déja cité (Végèce) fut redevable de toute sa grandeur : sa Légion n'étoit qu'un seul corps animé d'un seul esprit, tous ses membres se remuoient ensemble. L'ordre donné pour camper, pour se former, ou pour combattre, s'exécutoit avec un concert unanime. Quelque nombreux que fût l'ennemi, pour en triompher, il ne falloit que cet accord régulier. (l. 2. c. 2.)

Les Gaulois, dit-il ailleurs, avoient sur les Romains l'avantage du nombre; les Soldats de Germanie étoient d'une taille plus haute; ceux de l'Espagne étoient plus ro-

bustes comme plus nombreux ; les armées Africaines l'emportoient par la ruse & par l'opulence ; celles de la Gréce par l'artifice & par la prudence. Cependant Rome triompha de toutes ces Nations & de tout l'univers. D'où lui vint donc sa supériorité ? des exercices, où ses Soldats apprenoient à manier les armes, de la discipline qui regnoit dans leurs camps, en un mot de la forme heureuse & de la bonne constitution de la Milice Romaine.

L'Auteur n'impute point à nos Généraux ce relâchement de discipline, qui fait dégénérer notre Infanterie, il ne pense pas qu'il fût en leur pouvoir de le corriger : il avance comme un paradoxe, & soutient qu'il est presqu'impossible » au Général le plus attentif, le » plus accrédité & le plus clair- » voyant, de bien discipliner » des Troupes, dont la constitu-

» tion est mauvaise. . . . La raison
» est qu'il ne voit jamais que le de-
» hors, & rarement l'état naturel
» des Troupes ; ce qu'on appelle
» l'esprit du Soldat, ne dépend nul-
» lement de lui . . . . C'est donc,
» *conclut-il*, des Officiers particu-
» liers que dépend ce que nous de-
» mandons.

Il prétend que cet esprit étoit dans nos Troupes, quand le Roi avoit moins de Régimens : » alors,
» dit-il, les gens de la première
» qualité n'en pouvoient obtenir le
» commandement, qu'après avoir
» servi long-tems en qualité de
» subalternes, & avoir été à portée
» de connoître le détail d'une trou-
» pe, le génie de l'Officier & du
» Soldat. . . . Pour bien comman-
» der aux hommes, il faut aupara-
» vant les bien connoître, les avoir
» vus dans différentes situations,
» sçavoir, au moindre mouvement
» de leur ame, distinguer leurs ta-

» lents, & les employer à propos.
» Il n'y a point de métier, où cela
» soit aussi nécessaire que dans ce-
» lui de la guerre. Il est impossi-
» ble qu'un homme qui manque
» dans un de ces points, s'entende
» à former des Soldats pour les
» exercices les plus rudes & les
» plus fatiguans, à leur ôter toute
» espèce de volonté, à les réduire
» à l'obéissance la plus servile, &
» à faire des hommes les plus in-
» dociles, des machines qui ne
» sont animées que par la voix de
» l'Officier.

Telle fut l'Ecole, qui fit de M. le Maréchal de Puiségur un si grand Maître dans *l'Art de la guerre.*
» Deux ans après que je fus fait
» Capitaine, *nous dit-il*, mon pè-
» re voulut que je quittasse ma
» Compagnie pour prendre une ai-
» de-Majorité. Je lui représentai
» que cet emploi n'étoit que pour
» un Lieutenant; il me répondit

» que ce n'étoit pas à quoi il fal-
» loit regarder, mais à des fonc-
» tions capables de me procurer le
» plus de connoiſſances dans mon
» métier. Or, me dit-il, les Offi-
» ciers-Majors des Régimens sont
» ceux par les mains de qui paſſent
» tous les ordres, qui font faire
» l'exercice, qui vont à tous les
» campemens, à tous les fourages,
» & à toutes les diſtributions, au
» lieu que les Capitaines ne quit-
» tent le camp, que quand c'eſt à
» leur tour à marcher. »

On ne ſçauroit diſconvenir que ce ne ſoit là la méthode infaillible de faire de grands hommes de guerre ; mais elle eſt trop humble & trop lente pour la délicateſſe & l'impatience de notre Siècle. L'ambition eſt plus jalouſe de s'avancer que de s'inſtruire : l'Auteur a beau nous dire que le *Grand Turenne avoit porté le mouſquet en Hollande ; que le Czar Pierre a été Tam-*

bour ; qu'en Allemagne les gens de la première qualité & les Princes ne rougissent point de porter le mousquet, & de passer ensuite par tous les grades, avant de venir à celui de Colonel. Aujourd'hui en marchant si méthodiquement, on resteroit trop en arrière de ses égaux ; on aime mieux prendre la voie abrégée & battuë, que l'Auteur trace avec un crayon sincère & fidèle. » A peine nos jeunes Seigneurs, *dit-il*, sont-ils sortis du » Collège ou de l'Académie, ou » ont-ils servi pendant deux ou » trois ans à la tête d'une Compa» gnie de Cavalerie, qu'ils croyent » être maltraités, si on ne leur » donne point le Commandement » d'un Régiment d'Infanterie ; ils » l'obtiennent bientôt, courent » avec précipitation se faire rece» voir. Dès que la cérémonie est » faite, ils commencent à s'en» nuyer dans leur garnison, cou-

» rent aussi-tôt promener leur en-
» nui dans toutes les Villes voisi-
» nes, quoique cela soit expressé-
» ment défendu : mais les égards
» que l'on croit devoir à un jeune
» Colonel, empêchent les Com-
» mandans des Places d'en infor-
» mer la Cour. Il est vrai qu'ils
» reviennent tous les huit jours
» pour faire faire l'exercice à leur
» Régiment ; ils voyent bientôt
» qu'ils n'y entendent rien : cepen-
» dant ils veulent commander, &
» trouvent plus expédient pour ca-
» cher leur ignorance, de ne plus
» faire prendre les armes à leur
» Régiment. A l'égard des détails
» & de la discipline du Corps ;
» c'est une matière seche & en-
» nuyeuse, qu'ils dédaignent ; &
» s'il se trouve quelque Major
» ou Lieutenant-Colonel ferme &
» attaché à ses devoirs, osera-t-il
» contredire en face un Colonel ;
» qui n'est venu que pour plaire &

» non pour punir, & dont peut-
» être il attend toute sa fortune.
» Enfin las, excedé du Soldat de la
» garnison, content d'avoir fait
» bonne chère aux Officiers de son
» Régiment, ce Colonel au bout
» de deux mois, part dans la fer-
» me résolution de revenir le plus
» tard qu'il pourra, pour y rester
» encore moins long-tems, & y
» faire encore moins son métier.
» Il arrive à la Cour: la première
» chose qu'il demande, c'est la re-
» traite d'un vieil Officier qui ne
» sçait que son métier, dont il ar-
» range le marché avec un jeune
» homme aimable, qui lui a tenu
» bonne compagnie dans toutes
» ses parties de plaisir. »

De-là l'Auteur, en commençant depuis le *Sous-Lieutenant*, passe à un examen détaillé de tous les différens états, & laissant à quartier certaines gens, qui n'entrent au service que pour y chercher ce

qu'ils n'y trouvent pas, & qui s'en retirent pour y avoir trouvé ce qu'ils n'y cherchoient pas, il prend dans la Province un simple Gentil-homme, âgé de 12 à 13 ans, dont toute la famille persécute un Colonel pour le recevoir & l'employer dans son Régiment : il l'y conduit avec sa petite pension assurée & *avec son fusil*; il livre ce pupille à un Capitaine choisi par les parens pour en être le *Tuteur*; cet Officier prêche à son éleve l'œconomie dans sa dépense, la politesse avec les Officiers, la douceur pour le Soldat, *sans lui dire un mot de tout ce qu'il est nécessaire qu'il apprenne.*

Cependant le Lieutenant-Colonel ou le Major l'avertissent qu'il faut sçavoir *l'exercice ; & voilà à quoi se bornent toutes ses études militaires.* Alors affranchi du joug, emporté *par les passions il embrasse avidement la vie oisive & libertine,*

dont ses camarades lui donnent l'exemple ; il n'entend plus que *murmurer* contre la discipline, *gémir* sur les fatigues du Soldat, exagérer les désertions pour en conclure l'obligation de dissimuler les *fautes*, *ou même les crimes* .... Le reste de son succès dans le Corps dépend *des facultés de sa famille :* si elles en font un sujet précieux à son Régiment, au bout de sept ou huit ans ce Lieutenant *devient à la tête de ses camarades.* Persuadé que tout se réduit *à monter la garde*, & qu'il n'y a de solide dans l'Infanterie que l'argent qu'on peut tirer de sa Compagnie, il ne se croit pas permis de porter ses *vuës plus haut que la Croix de saint Louis*, ou *s'il est du nombre des Elus, & par conséquent assez heureux pour parvenir à la Lieutenance-Colonelle, une Lieutenance de Roi est son* nec plus ultrà. *Pour cet effet il ramasse des fonds*,

fait assidument sa cour à son Colonel, & *réussit par complaisance à faire ce qu'on appelle accommodement.... A peine a-t-il reçu sa commission, qu'il s'informe scrupuleusement du caractère du Commissaire*; il en tire une regle pour calculer les profits qu'il permettra.... & s'il n'a point d'autre passion, *il épargne sol sur sol* pour avoir, avec la Croix-de-saint-Louis, de quoi se retirer du service, au moment qu'il pourroit y être le plus propre.

L'Auteur ne manque pas d'avertir *qu'il y a des exceptions à ce qu'il vient de dire*; mais il s'agit ici non des régles que peu observent, mais des abus qui prévalent, *puisqu'on pourroit compter une armée de ces petits Pensionnaires qui sont répandus dans le Royaume, & dont la plus grande partie ne sont ni caduCs, ni invalides par les blessures qu'ils ont reçuës.*

Les sources de cette *indisciplinē*, sont 1°. l'augmentation considérable, qui s'est faite daus les troupes ; elle rend impossible le choix des Officiers. 2°. La modicité de la paye, surtout en tems de guerre : ne pouvant se soutenir à moins de 600 liv. un grand nombre quittent le service . . . . L'intérêt de l'Officier se trouve donc *opposé à l'intérêt du service, & l'emporte sur celui-ci : un Soldat est la quarantiéme partie du bien de son Capitaine : de-là l'impunité générale, source de tous les crimes.* Ainsi point de vigueur dans le commandement, ni de ferveur dans un métier si fâcheux ; *qu'on est occupé sans cesse des moyens d'y subsister ou d'en sortir . . . . la misère flétrit le courage &c.* 3°. Le défaut d'émulation & d'ambition. » A soixante ans de-» venir Brigadier : de deux mille » qui entrent au service, à peine

» y a-t-il un qui y parvienne, en-
» core lorsqu'il est honoré de ce
» grade, il n'a pas de quoi subsis-
» ter..., On ne peut donc aspirer
» qu'à une Lieutenance de Roi,
» ou une Majorité de 5 ou 6 mille
» livres de rente, ce sont les bon-
» nes ; & quels moyens faut-il
» pour y parvenir ? » *Une basse complaisance*, qui sacrifie au goût du Colonel l'honneur du Régiment, ou une fierté séditieuse, qui l'intéresse également à faire placer un Officier, dont il est éternellement contredit. *Les plus sages & les plus sensés au bout de 35 ans*, épuisés de fortune & de santé, *abandonnent avec une petite pension de retraite, une vie pénible, dont le terme n'a rien d'utile ni de flateur pour l'ambition.*

L'Auteur ne parle des Officiers-Majors que comme de la *partie la mieux composée de l'Infanterie, & peut-être*, dit-il, *sans eux au-*

rions-nous perdu tout-à-fait l'idée de la discipline ; mais forcés par foiblesse ou par complaisance de se relâcher, ils renferment pour toujours en eux-mêmes des talens qui ne les conduiroient à rien qu'à troubler le repos & la douceur journalière de leur vie. D'ailleurs leur *traitement* est si modique que tous sont obligés, pour subvenir aux frais indispensables de leur emploi, de recevoir du Capitaine une somme, qui leur seroit infailliblement retranchée, si à la revuë du Commissaire, ils manquoient d'une certaine indulgence. Les Aides-Majors n'ont plus de quoi subsister dans un emploi très-pénible : on est contraint de les prendre parmi les Lieutenans ; ils n'y consentent que pour obtenir une commission de Capitaine, qui leur fait immanquablement négliger leur devoir dans l'espérance d'en être plûtôt pourvus d'une Compagnie.

Mai 1753.

Quant à nos Soldats, l'Auteur en louë *l'espéce* ; il est persuadé qu'on peut les discipliner aussi-bien que les Allemans. Il vante la bonté & la sagesse de nos réglemens & ordonnances militaires, mais il en blâme la multiplicité comme *indécente & dangereuse pour l'autorité. C'est une preuve certaine*, dit-il, *de leur inexécution.* A son avis, le mieux seroit de supprimer les loix qui sont méprisées, & d'abréger d'autant le Code militaire : il veut qu'on rappelle les anciennes, sans en faire, sur les mêmes sujets, de nouvelles qui ne font que *publier l'impunité & autoriser la désobéissance.*

Nous donnerons la suite dans le mois prochain ; il nous est impossible d'abréger davantage un Auteur si laconique ; mais son sujet est si neuf & si important que nous ne craignons pas d'ennuyer en y revenant deux fois.

ARTICLE LIV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

On vient de donner une nouvelle Edition des œuvres d'Architecture du célèbre M. Boffrand. C'est un Volume qui contient soixante planches : six pour le Château de Bouchefort près de Bruxelles ; six pour le Palais de Nancy ; onze pour le Palais de la Malgrange près de Nancy ; trois pour le Palais de Lunéville ; six pour le Palais de l'Evêque & Prince de Wirtzbourg en Franconie ; quatre pour l'Hôtel de Craon à Nancy ; quatre pour l'Hôtel de Montmorency, aujourd'hui de Guerchy, à Paris, rue saint Domini-

que ; quatre pour l'Hôtel d'Argenſon, ruë des bons Enfans ; dix pour les appartemens de l'Hôtel de Soubize ; une pour le Portail de la Mercy ; une pour la porte du petit-Luxembourg ; une pour celle de l'Hôtel de Villars ; quatre pour le puits de Bicètre près de Paris.

Pluſieurs de ces planches ont été corrigées & rectifiées : on pourra les acquérir moyennant 36 liv. ſur papier-raiſin, & 36 ſur le nom de Jeſus. Le Marchand eſt le ſieur Patte, Graveur, ruë S. André-des-arcs, vis-à-vis la ruë Mâcon.

On ſouhaiteroit que l'Editeur eût enrichi ce Volume de Notices convenables à chaque ſujet. Il n'y a en tout que ſix ou ſept pages plutôt de catalogue que d'explication, & l'on y parle dans tout l'ancien goût de la premièreEdition. On ſuppoſe, par exemple, que le Château de Bouchefort près de Bruxelles,

est encore à l'Electeur de Bavière ; que les Palais de Lorraine sont habités par le Duc de Lorraine, Léopold &c. Il faudroit rajeunir toutes ces idées, donner, sur chaque morceau, l'historique de la chose avec l'explication des beautés qu'on y remarque. Et l'on espère aussi que l'Editeur formera un second Volume des autres Ouvrages très-considérables qu'a imaginé & exécuté, depuis quelques années, le célèbre Architecte, dont il est ici question.

M. Magenis, Etudiant en Médecine a traduit de l'Anglois dans notre langue, une *nouvelle Pharmacopée, contenant en racourci tout ce qui est essentiel & nécessaire pour la guérison des maladies avec un Commentaire sur chaque formule, & une Table des maladies & remèdes &c.* Vol. in-12. p. 174. *La Traduction que je donne*, dit

M. Magenis, *est littérale : j'ai tâché cependant d'éclaircir ce qui m'a paru obscur & partout à bien rendre le sens, & afin qu'il n'y ait rien qui pût arrêter le Lecteur, j'y ai ajouté des notes qui enseignent à préparer les médicamens indiqués dans l'Ouvrage. J'ai tiré ces notes des Pharmacopées les plus en vogue, qui sont celles de Londres & d'Edimbourg &c.* L'ouvrage avoit été composé par l'ordre de S.A.R. le Duc de Cumberland pour l'usage des Hôpitaux militaires ambulans de la Nation Britannique. Le Traducteur ajoute qu'il s'estimera très-heureux, *si de son travail il résulte quelques avantages pour les Hôpitaux militaires ambulans des armées de Sa Majesté Très-Chrétienne &c.* On trouve ce Livre chez Thiboust, Place de Cambrai, & chez Ganeau, ruë S. Severin, aux Armes de Dombes.

Le même Libraire (Ganeau)

va mettre sous presse la Bibliothèque historique & critique du Poitou ; par M. Dreux du Radier. Ceux qui auroient des avis, des notes, des éclaircissemens à fournir sur cet objet, sont priés de les adresser, francs de port, audit Libraire : on leur en fera honneur dans l'Edition qui se prépare.

On voit ici depuis peu de jours les *Mémoires du Marquis de Chouppes, Lieutenant Général des Armées du Roi, & de la Province du Roussillon, Gouverneur de Belleisle &c.* 2 Vol. in-12, chez Duchesne, ruë S. Jacques.

L'Auteur servit sous les règnes de Louis XIII & de Louis XIV. Il fut employé dans de très-grandes affaires ; & il semble qu'on en donne des preuves par les pièces justificatives placées à la fin du second Volume : c'est, à notre avis, la partie de l'Ouvrage la plus es-

ſentielle ; car ſans cela des Mémoires, donnés au bout de quatre-vingt-dix ans, ſeroient fort ſuſpects. On jugera de tout ceci par une lecture réfléchie, & l'on reduira, ſi l'on veut, à de juſtes meſures les bons témoignages que l'Auteur ſe rend ſans ceſſe à lui-même.

On a imprimé à Strasbourg, & l'on débite ici les *Lettres choiſies de Pope ſur différens ſujets de Morale & de Littérature*, traduites de l'Anglois par M. Genet, deux Parties en un Vol. in-12. A la tête de ces Letrres, eſt celle que Pope écrivit, il y a quinze ou vingt ans, à M. Racine, en le remerciant de ſon Poëme ſur *la Religion*. On y voit 1°. le deſaveu que faiſoit le Poëte Anglois des mauvais ſentimens qui lui étoient imputés en matière de Chriſtianiſme; 2°. le mécontentement qu'il témoignoit des mépriſes échappées à quelques Tra-

ducteurs, *sur ses raisonnemens & sur sa doctrine* ; 3°. la déclaration d'une entière conformité entre sa croyance & celle de M. l'Archevêque de Cambrai, dont l'Auteur (Pope) *vouloit imiter la docilité en soumettant toujours toutes ses opinions particulières aux décisions de l'Eglise.* On trouve, dans d'autres Lettres du recueil, des marques non-équivoques de l'attachement de ce bel esprit à l'Eglise Catholique Romaine *, & c'est une observation qui n'échappe pas

* A la suite d'une de ces bonnes preuves, il y a pourtant un mot peu mesuré. Pope dit : *J'aurai toujours devant les yeux l'exemple d'un grand homme & d'un grand Saint, je veux dire Erasme. &c.* Ceci est de trop : qu'Erasme ait été un *grand homme*, à la bonne heure ; mais les *grands Saints* sont d'une autre trempe qne cet esprit problématique, & dont la réputation n'est pas fort nette dans cette Eglise qui seule a droit de dire où sont les *grands Saints.*

au Traducteur. A l'égard des autres matières, quoiqu'il y en ait de plus ou moins intéressantes; il nous semble toujours que le recueil entier est un vrai présent fait au Public. Tous les morceaux qu'il contient ne sont pas de Pope: il y en a de Wicherley, de Steele, du Duc de Bukingham, de Milord Atterbury, &c. & en général les Lettres de la seconde Partie nous paroissent plus curieuses que celles de la première. Nos Lecteurs pourront en juger par la querelle de M. de la Mothe & de Madame Dacier au sujet d'Homère: elle est touchée agréablement & judicieusement dans les Lettres VII. & VIII. de la seconde Partie. *Ce Volume est en vente à Paris, chez Davidts, Libraire, quai des Augustins.*

On a traduit du Latin une *Méthode pour guérir les maladies*: Ouvrage de M. de Lazerme, Profes-

seur en Médecine à Montpellier. *2 Vol. in-12.* Il semble que ce Livre est le résultat d'une longue pratique. L'Auteur a travaillé en faveur des jeunes Médecins qui sont souvent embarassés pour faire un choix entre tant de remèdes que présentent les livres de la Profession. Ceci est plus réduit : toutes les maladies sont nommées, distinguées, évaluées, si l'on peut parler ainsi, & la façon de les guérir est présentée clairement, méthodiquement : c'est l'usage qui fera connoître les qualités particulières de ce Livre. *On le trouve chez la veuve Cavelier & fils, ruë S. Jacques.*

On a réimprimé chez Thiboust & Vincent les *Méditations sur la régle de saint Benoît pour tous les jours de l'année, par Dom-Morel, Religieux Bénédictin de la Con-*

grégation de saint Maur. Vol. in-12. 3 livres.

Chez Vincent, le Livre intitulé : *Du bonheur d'un simple Religieux qui aime son état & ses devoirs, par le même Auteur.* Vol. in-12. 2. livres.

On trouve chez le même Libraire les *Eléments de Chymie; par Boerhaave traduits par M. Allamand.* 2 Vol. in-8°. 12 liv.

Breitinger de Idiotismis sermonis Hebræi 8°.

Altingii fundamenta punctationis linguæ Sanctæ. 8°.

Renceii janua Hebrææ linguæ. 8°. &c.

Le même Libraire fait venir chaque mois toutes sortes de Livres d'Allemagne, d'Hollande, d'Angleterre. Les personnes qui voudront se faire inscrire chez lui pour acquérir de ces Livres, sont priées de donner leurs noms la première semaine de chaque mois.

Boudet, Libraire ruë saint Jacques, a des Exemplaires des *Lettres du P. Seedorf, Jésuite, au Prince Frédéric, Comte Palatin du Rhin.* 2 Vol. in-12. Nos Mémoires ont rendu compte de ces Lettres au mois de Mars 1746. C'étoit sur la première Edition faite à Liège. Les Exemplaires qu'on trouve à Paris, sont de la seconde Edition faite à Manheim en 1749.

Guérin & de la Tour, Libraires, ruë S. Jacques, débitent les *Entretiens tant sur les vérités fondamentales que les vérités pratiques de la Religion, Ouvrage pour l'instruction des gens de mer.* 4 Vol. in-12. On en a parlé dans ces Mémoires en Juin & Juillet 1746. & en Octobre 1752.

Les mêmes Libraires vendent un *Discours sur les grandeurs de J. C. prononcé à Toulouse le 28 Janvier 1751, par M. l'Abbé*

d'Héliot, Membre de l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de la même Ville.

Notice de quelques Livres déja annoncés dans ces Mémoires.*

I. Les *Elémens de la Philosophie moderne* par Demandes & par Réponses, Ouvrage de M. Massuet, Disciple de s'Gravesande, peuvent être utiles à *ceux qui veulent être Philosophes à bon marché.* C'est le but de l'Auteur, ainsi qu'il le déclare à la tête de sa Préface. Il avoue dans ce Discours préliminaire, qu'il a *suivi les meilleurs Auteurs, & qu'il leur est redevable de ce qu'il peut y avoir de bon dans ces élémens.* L'aveu est trop concis; il falloit dire qu'on a même transcrit souvent des Ouvrages de ces Auteurs, sans rien changer ni à leurs façons de pen-

* Annoncés en Février 1753.

ser, ni à leur style. Par exemple, nous n'irions pas jusqu'à la soixantiéme page du premier Volume, sans y trouver beaucoup de détails de métaphysique, tirés des Institutions de Physique de Madame la Marquise du Chatelet, qu'on ne cite point en ces endroits. Voici le commencement du Chapitre III. de notre Auteur. » D. Qu'est-ce » que le principe de contradiction? » R. C'est celui par lequel on af- » firme & on nie la même chose » en même tems. Ce principe est » le premier axiome sur lequel » toutes les vérités sont fondées. » D. Peut-on nier ce principe? R. » On ne sçauroit le nier sans dé- » mentir sa propre conscience: » car nous sentons que nous ne » pouvons point forcer notre es- » prit à admettre qu'une chose est » & n'est pas en même tems, & » que nous ne pouvons point ne » pas avoir une idée, pendant que

» nous l'avons, ni voir un corps
» blanc comme s'il étoit noir,
» pendant que nous le voyons
» blanc. Les Pyrrhoniens mêmes
» n'ont jamais pû le nier, puis-
» qu'ils ne doutoient point qu'ils
» eussent une idée pendant qu'ils
» l'avoient. Cet axiome est le fon-
» dement de toute certitude dans
» les connoissances humaines ; car
» il n'y auroit plus aucune vérité,
» si on accordoit une fois que
» quelque chose pût exister & n'é-
» xister pas en même tems ». On
a dans les Institutions de Madame
du Chatelet, toute la même doc-
trine & les mêmes expressions. *On
appelle contradiction*, dit cette Da-
me, *ce qui affirme & nie la même
chose en même tems : ce principe
est le premier axiome, sur lequel
toutes les vérités sont fondées. Tout
le monde l'accorde sans peine, &
il seroit même impossible de le nier
sans mentir à sa propre conscience.*

car nous sentons que nous ne pouvons pas forcer notre esprit à admettre qu'une chose est & n'est pas en même tems, & que nous ne pouvons point ne pas avoir une idée pendant que nous l'avons, ni voir un corps blanc, comme s'il étoit noir, pendant que nous le voyons blanc. Les Pyrrhoniens mêmes qui faisoient profession de douter de tout, n'ont jamais nié ce principe; ils nioient bien à la vérité qu'il y eût aucune réalité dans les choses; mais ils ne doutoient point qu'ils eussent une idée pendant qu'ils l'avoient: cet axiome est le fondement de toute certitude dans les connoissances humaines; car si on accordoit une fois que quelque chose pût exister & n'exister pas en même tems, il n'y auroit plus aucune vérité &c.

Nous avons voulu citer ce morceau pour faire voir comment le Physicien d'Hollande (M. Mas-

suet) a sçu s'aider des Auteurs qu'il appelle ses *sources*. Il ne falloit pas se contenter de leur donner ce nom, il étoit à propos d'avouer que ces *sources* mêmes se retrouvoient dans le nouvel Ouvrage ; c'est-à-dire, que ce Livre étoit en bien des endroits une copie collationnée de ceux qui l'avoient dévancé.

Nous voudrions aussi que l'Auteur n'eût pas confondu ce qui est *volontaire* avec ce qui est *libre* ; qu'il eût évité de louer comme *sage* le sentiment de Locke touchant la possibilité d'une substance pensante qui seroit en même tems matière : du reste nous répetons que ces deux Volumes peuvent être utiles par la multitude des objets qu'ils indiquent, & par les notions assez distinctes qu'ils présentent au Lecteur. *On les trouve à Paris, chez la veuve Cavelier, rue saint Jacques.*

Le *nouvel Abrégé chronologique de l'Histoire des Empereurs.* * (vol. in-12, chez David le jeune, quai des Augustins) s'étend depuis Jules-César jusqu'à Théodose-le-Grand. Ce n'est qu'un premier volume : l'Auteur (M. Richer) en prépare un second pour achever l'Histoire des Empereurs Romains; & de-là il passera aux Empereurs d'Allemagne *jusqu'à celui qui regne actuellement.* Ce Volume est dans le goût du célèbre Ouvrage de M. le Président Hénault. » L'Auteur fixe le plus exactement qu'il » peut la date de la naissance de » chaque Empereur, celle de son » élévation à l'Empire, & celle de » sa mort. Il fait connoître, au » commencement de son règne, » sa famille & son origine, & à la » fin il trace en peu de mots son » portrait & son caractère. Sur

* Annoncé en Février 1753.

» une page sont les faits mémorables & sur la page opposée, on » trouve un abrégé de la vie des » femmes & des enfans de chaque » Empereur, des Princes contemporains ; un portrait des » grands hommes, & un abrégé de » la vie des Sçavans & Illustres, » avec une Notice de leurs Ouvrages &c. » M. Richer continue d'expliquer son plan ; nous devons dire un mot de l'exécution. Il y a dans cet Ouvrage des recherches abondantes, des caractères agréablement tournés, des anecdotes bien placées, des morceaux écrits avec feu ; quelques uns où il entre un peu trop d'ornements, & quelques autres où le style n'est peut-être pas assez châtié. On verra avec plaisir les portraits de Lucullus, de Mithridate, de César, de Tibère, de Vespasien, de Marc-Aurèle, de sainte Hélène, mere de Constantin, &c. ausquels nous

ajoutons les Notices bien travaillées qui concernent saint Antoine, saint Gregoire de Nazianze, saint Basile, saint Ambroise, &c. & nous ne parlons point des Auteurs profanes tant Grecs que Latins, dont on apprécie en peu de mots le mérite & les ouvrages. Il y a en un mot beaucoup à profiter dans cette lecture, & l'on doit souhaiter que l'Auteur nous la donne entière & complette, en achevant les deux Volumes qu'il nous promet.

Nous croyons que dans une seconde Edition, il sera convenable de retrancher quelques fautes; par exemple:

Page 15, on dit que *dans l'affaire de Catilina, Cicéron pensa perdre la tête, & n'agit pas avec assez de prudence.* Ce jugement, trop critique, ne se concilie pas d'ailleurs avec les éloges qu'on donna à ce Consul, pag. 18.

Page 21, On dit de Mithridate *qu'il prit le poignard, & qu'il mourut en Héros*: façon de parler qui n'est pas sans doute une approbation du suicide, mais qu'il seroit pourtant à propos de tempérer.

Page 155, On observe qu'il nous reste de *Sulpicia, Dame Romaine, une satyre qu'on trouve ordinairement à la fin de celles de Juvenal.* C'est une méprise, où bien des Auteurs ont donné. Cette satyre, intitulée *Lis ou de Lite*, est du célèbre Chancelier de l'Hôpital, non d'une Romaine du Siécle de Domitien. Voyez *la Bibliothèque Latine de Fabricius T. 2, pag. 203 & le Baillet de M. de la Monnoye.*

Page 165, Il nous reste de l'Apôtre saint Jean, *outre son Evangile, l'Apocalypse*: il faut ajouter *& trois Epîtres canoniques.*

Page 183, *Nous avons de Zé-*

Mai 1753.

noble une Traduction Grecque de Saluste. Il faut dire que cette Traduction a existé, mais qu'elle est perdue.

Page 524, *A cette imprudente sévérité de saint Ambroise, Théodose n'opposa que la douceur.* Il est question de la remontrance que fit saint Ambroise à cet Empereur, pour l'empêcher de demeurer dans le Sanctuaire durant les saints mystères; or cette *sévérité* ne peut, ni ne doit être appellée *imprudente*. Théodose lui-même l'approuva, en fit publiquement l'éloge étant de retour à Constantinople; & enfin tous les bons Auteurs la regardent comme l'effet d'un zèle Apostolique. Voyez en particulier MM. de Tillemont & Fleury.

Nous n'aurions pas remarqué ces taches, si le Livre étoit moins digne des attentions du Public.

Aux mois de Juin & de Juillet *Mai 1753.*

1750, nous avons donné des Extraits d'un Livre intitulé *Bibliothèque curieuse, historique & critique, ou Catalogue raisonné des Livres difficiles à trouver, par David Clément, 4° à Gottingue.* Ces Extraits n'avoient pour objet que le second tome de cet Ouvrage, parce que c'étoit le seul qui nous étoit tombé entre les mains. Depuis ce tems-là, nous avons acquis le premier Volume & le troisiéme: celui-là imprimé en 1750, & celui-ci en 1752, tous les trois employés aux deux premières Lettres A & C; cette dernière non encore achevée: ce qui montre combien le Catalogue sera étendu. Mais il faut dire aussi que les Volumes sont assez minces, suivant l'usage présent de la Librairie, où l'on forme aisément & sans contradiction, deux tomes de ce qui n'en auroit pas fait un, il y a trente ans.

Quoiqu'il en soit, dans son premier Volume, M. Clément expose d'abord son projet qui n'est pas difficile à comprendre; mais il discute en connoisseur les divers dégrés de *rareté* qui peuvent être dans les Livres relativement aux pays, aux matières, aux Bibliothèques mêmes: car, pour ne parler que de ce dernier point, certains Livres se trouvent dans toutes les grandes Bibliothèques, & presque jamais chez les Particuliers: ainsi par rapport à ceux-ci qui sont toujours le plus grand nombre, ces Livres doivent être dits *rares*. Il y a de très-bonnes observations dans ce préambule de M. Clément, à qui l'on a reproché toutefois d'étendre un peu trop le titre de *rareté*, & il semble que le reproche se vérifie, se confirme à mesure qu'on développe le Catalogue.

Nous aurions souhaité pouvoir

raiſonner ſur ces deux Volumes premier & troiſiéme, comme nous avons fait ſur le ſecond, mais nos Extrais ont été ſi mal accueillis, & nos diſcuſſions bibliographiques ont intéreſſé ſi peu de perſonnes que nous n'oſerions abuſer encore de la patience de nos Lecteurs. Ainſi nous nous contentons d'inviter l'Auteur à nous donner la ſuite de ſon Ouvrage ; nous aſſurons qu'un grand nombre de ſes articles & de ſes explications nous ont paru fort bien ; & pour contribuer à la perfection du Livre, nous plaçons ici, ſur le premier tome ſeulement, quatre ou cinq notes qui ont été vérifiées par l'examen des Livres mêmes.

1°. Page 264. M. Clément nous fait connoître *l'Introduction à la langue Chaldaïque* du Comte Théſée-Ambroiſe d'Alboneſi, livre extrêmement rare : la notice eſt bonne, on pourra y ajouter

que cet Ouvrage est dédié au Seigneur *Afranius* ou *Afranio*, Chanoine de Ferrare, oncle de l'Auteur.

2°. Page 347. L'Auteur parlant du Catéchisme *Portugais*, *Angolois & Latin*, dit que le Pere Prandimontanus ou de Monte-Prandone, Capucin, a fait la version Angoloise : c'est une méprise. On voit, dans l'Epître dédicatoire de Prandimontanus aux Cardinaux de la Propagande, que ce Catéchisme à l'usage des Pauvres du Royaume d'Angola, avoit été composé en Portugais par François Pacconus, abrégé ensuite par le P. Antoine de Coucto, Jesuite, & qu'il fut mis en Latin par ledit Prandimontanus; mais pour ce qui concerne la Version *Angoloise*, quoiqu'il ne paroisse pas clairement que *Pacconus* ou *Coucto* en soient les Auteurs; il est certain, par la même Epitre Dedicatoire, que

Prandimontanus n'y avoit point de part. Voici les termes de ce P. Capucin : *Meas cùm inter manus liber incidisset Idiomatis Abundi seu Angolæ ... atque Lusitani sermonis ... non acquievi donec latinæ Linguæ donarim.*

3°. Page 353. Sur l'Edition des Antiquités d'Annius de Viterbe, datée de l'an 1515, M. Clément dit qu'on *peut dire avec vérité qu'elle ne se trouve que dans Fabricius & dans Maittaire. &c.* Nous assurons pour nous qu'elle se trouve réellement dans la Bibliothèque du Collège des Jesuites de Paris. C'est un petit in-fol. & l'on lit à la fin du Vol. *impressæ rursus opera Ascensiana ad X. Kal. Octob. an. Sal. humanæ MD. XV. Deo sit laus & gloria.*

4°. Page 400. En parlant du livre intitulé *Picta Poësis* de Barthélemi Laneau, l'Auteur répéte ce qui est dans l'Histoire Littéraire

de Lyon, par le P. de Colonia. On pourroit y ajouter ce qui suit 1°. Barthelemi Laneau étoit de Bourges. Il se qualifie *Biturix* : ainsi il ne suffit pas de dire qu'il avoit fait ses études à Bourges. 2°. Il dédie son livre à Philibert Babou, Evêque d'Angoulême, son Collègue d'Etudes. 3°. Il y a dans ce livre 104 Pièces en vers Latins. 4°. Il se trouve dans ces Pièces quelques vers Grecs en très-petit nombre & entremêlés parmi les vers Latins : ce qui ne suffit pas pour autoriser à dire que Laneau a fait *des vers Latins & Grecs qui servent d'explication à une centaine d'emblèmes. &c.*

5°. Page 445. M. Clément donnant la Notice du livre de Scipion Aquilianus *de placitis Philosophorum*, doute si ce livre est in-8°. ou in-4°. Il prie M. Brucker de résoudre ce problème, en faisant réimprimer ce Traité. Or nous assurons que le livre en question est in-4°. qu'il a pour Editeur George Moralis, Médecin & Philosophe, & qu'il est dédié à *Joanni Mariæ Juntæ, Mæcenati præstantissimo.*

TABLE DES ARTICLES du mois de Mai 1753.

ART XLV. *Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions, &c* T. XVI. p. 965

ART. XLVI. *Examen d'une des Remarques de M. l'Abbé Geinoz, sur Hérodote, &c.* 985

ART. XLVII. *Elémens de Chymie pratique &c.* 991

ART. XLVIII. *Sermons de M. de la Tour. &c* 1009

ART. XLIX. *Traité de la conservation des Grains &c.* 1029

ART. L. Acta Sanctorum Septembris &c. *T. 3. des Actes des Saints de Septembre.* 1048

ART. LI. *Essai sur l'Architecture, &c.* 1069

ART. LII. *L'Ecole d'Uranie, ou l'Art de la Peinture &c* 1085

ART. LIII. *Mémoires sur l'Infanterie &c.* 1100

ART. LIV. *Nouvelles Littéraires.* 1125

Errata pour le mois d'Avril.

P. 785. l. 5. témoignage, *ôtez la virgule.* P. 833. l. 13. part, *lis.* par. P. 843. l. 2. spectacle *ajoutez* 1°. P. 910 l. dernière tecueil. *lisez* recueil.

Addition pour Mai.

P. 1049. dans la note au bas de la page *ajoutez*: Il s'est glissé une autre faute de chiffre dans ce même Extrait. P. 147 l. 5 (Avril 1708.) *il faut lire* (Avril 1707.)

Lû & approuvé, SALMON.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4916